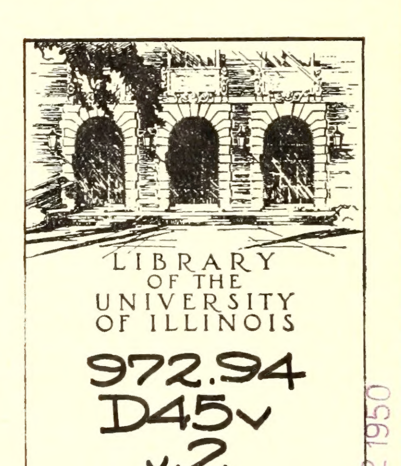




VOYAGES

D'UN

NATURALISTE.



T. II. Page 44. Frontispice. Pl. IV.



Ajoupas du Lagon peinier, appellé le Cirque des Bambous.

VOYAGES

D'UN

NATURALISTE,

ET SES OBSERVATIONS

FAITES sur les trois règnes de la Nature, dans plusieurs ports de mer français, en Espagne, au continent de l'Amérique septentrionale, à Saint-Yago de Cuba, et à St.-Domingue, où l'Auteur devenu le prisonnier de 40,000 Noirs révoltés, et par suite mis en liberté par une colonne de l'armée française, donne des détails circonstanciés sur l'expédition du général Leclerc;

DÉDIÉS à S. Ex. Mgr. le Comte DE LACÉPÈDE,

Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, membre du Sénat, de l'Institut, etc.

PAR M. E. DESCOURTILZ,

Ex-Médecin Naturaliste du Gouvernement, et Fondateur du Lycée Colonial à St.-Domingue.

Multa latent in majestate Naturæ!

PLINE, Hist. nat. Præm.

TOME SECOND.

PARIS.

DUFART, PÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1809.

VOYAGES
D'UN
NATURALISTE.

LE 2 avril 1799, nous entrâmes d'assez bon matin au Port-au-Prince ; et en me réjouissant d'avoir le pied à terre, j'admirai la beauté des papillons qui voltigeoient autour de moi. Je vis sur le sol, au lieu de gazon, une plante rampante, appelée ici *câpre*, qui est garnie d'épines ; en raison de quoi les animaux n'en mangent que faute d'une meilleure nourriture. Elle porte une fleur jaune presque semblable pour la forme à celle de la *renoncule bassinet* (1).

Nous arrivâmes escortés, après avoir traversé la ville, chez le commandant de la place, pour le *visa* de nos passe-ports. M. Huin, adjudant-général, c'étoit le nom de ce commandant, étoit l'ami particulier de la famille R. D. Il nous reçut avec tous les égards possibles, avança à Mme. R. l'argent dont elle pouvoit avoir besoin, et en refusa la reconnoissance. Il nous apprit que

(1) Ranunculus pratensis, repens. Linn. 779; et hirsutus, C. B. Pin. 175.

MM. D. P. et D. L., qui logeoient chez lui pendant leur séjour en cette ville, venoient d'en repartir, l'un pour le quartier de l'Artibonite, et l'autre pour Jérémie.

Il eut la bonté de me procurer une occasion d'écrire en France, en me promettant de recommander la lettre au capitaine. Il me présenta ensuite, comme naturaliste, à son secrétaire, homme curieux et très-bon botaniste, qui m'engagea à aller visiter son jardin des plantes, au retour d'un bain qu'on me conseilla, autant pour me débarrasser des sucs salins qu'avoit laissé sur moi l'eau de la mer, que pour prévenir par ce régime salutaire la maladie des nouveaux arrivés.

Fidèle au rendez-vous, j'allai admirer des productions en partie nouvelles pour moi, et je reçus de ce démonstrateur des instructions dont j'éprouvai par la suite les bons effets. Je remarquai dans ce jardin divers palmiers, le hura crepiteus, le tabernœmontana lactescens, les différentes espèces de *mimosa*, enfin tant d'autres plantes qu'il seroit inutile de détailler ici, et pour la connoissance desquelles je renvoie le lecteur ci-après à mon Traité des plantes usuelles.

M. B*** me donna des détails sur la statistique du quartier. Il m'apprit que la ville du Port-au-Prince, bâtie en 1750, est située au

fond du grand golfe occidental de la colonie, entre la côte de Léogane et celle du Cul-de-Sac; qu'elle a, d'après une juste estimation, douze cent quarante toises de longueur, sur cinq cents de largeur; qu'elle compte à peu près six cent huit maisons disposées par îlets; que la rade est divisée en deux ports, l'un militaire, et l'autre pour le commerce; que le premier peut recevoir de quarante à cinquante bâtimens, mais que tous les jours son fond s'encombre du débris des Avalasses (1); qu'il est situé au midi de l'îlet à Flaque-d'Eau; que les vaisseaux y sont mouillés par huit brasses de profondeur; que ce port est borné au midi par plusieurs îlets qui le distinguent d'un troisième bassin, nommé *le Port-Salé*. On y remarque trois forts servant à protéger la ville, savoir; le fort l'Islet, le fort Saint-Joseph, situé à l'extrémité septentrionale de la ville, sur la pointe à Fortin, et l'autre appelé *le fort Sainte-Claire*, vis-à-vis le grand port.

---

(1) Terme du pays qui indique une quantité de terres et d'immondices que les pluies charrient à la mer. Le terme d'Avalasses diffère de celui d'Avalanges ou Avalanches, en ce que ce dernier n'indique que l'éboulement des neiges détachées des montagnes : il équivaut à celui d'*Alluvions* de notre langue.

Le gouvernement et l'intendance y sont dans une position agréable. L'art a su appeler à l'intendance des eaux qui s'y jouent en gerbes, ou sous la forme de fontaines d'autant plus utiles que le terrain y est sec et point arrosé. L'air brûlant qu'y réverbère un tuf d'un blanc éblouissant, y fait souvent régner des épidémies meurtrières qui toujours néanmoins cèdent à un régime délayant. Les rues n'en sont point pavées. Les brises d'est qui y sont fréquentes, sont violentes et désagréables, et en rendroient le séjour fatigant, si la vie qui y est très-douce, n'en faisoit oublier les inconvéniens. Les marchés s'y tiennent tous les jours, et on y trouve en abondance viande de boucherie, volaille, gibier, poissons d'eau douce et de mer, légumes, fruits, en un mot, tous les comestibles indigènes qu'on peut y désirer.

Le Port-au-Prince comprend, outre ses dépendances, la plaine du Cul-de-Sac, située sur la rive gauche de la grande rivière; le Trou-Bordet, dont le sol, quoique rocailleux, est très-fertile; le Lamentin, terrain aquatique et marécageux; le Fond-Ferrier, situé derrière la première chaîne des montagnes, et arrosé par la rivière Froide et la grande rivière de Léogane. Ce pays est cultivé en caféteries.

Je m'entretenois d'une manière utile avec

M. B***, lorsqu'on vint m'avertir que M. D. Poincy venoit de débarquer. Il arriva de Jérémie, tout exprès pour faire avec nous le voyage de l'Artibonite. Bon parent, il ne pouvoit en croire ses yeux attendris, à la vue de sa sœur qu'il revoyoit après une absence de onze années. A des mœurs douces, à des principes religieux il joint un caractère humble et affable, qui lui ont de tout tems concilié l'estime générale.

Je dînai chez M. B***, où je vis et dessinai le sablier (1) ou hura. On sait que la maturité de son fruit s'annonce par une explosion spontanée, produite par un dessèchement subit et parfait de ses parties constituantes. Lors de l'explosion semblable à celle d'un coup de pistolet, la semence plate est lancée de son enveloppe, et va porter au loin le germe de la reproduction. Cette graine qui a la forme d'un disque, est un purgatif violent, qui est loin de convenir à tous les tempéramens. Les nègres les plus robustes seulement en font usage, et leur dose adoptée est depuis une jusqu'à trois graines.

Nous partîmes le 7 avril 1799, de bon matin,

(1) Hura, arbor fructu crepitans. Arbrisseau exotique naturalisé en Amérique, où il a été transporté des Indes. *Voyez* son article, Traité des plantes usuelles, ci-après.

du Port-au-Prince, mais toujours en déclinant pour la sûreté de l'embarcation; car ce n'étoit plus qu'une pirogue non pontée, susceptible d'être engloutie sous la première lame, comme il arrive souvent dans le canal de la *Gonave*, théâtre des plus horribles tempêtes.

Nous avions pour directeur de la chaloupe qui nous portoit à Saint-Marc, un original très-lent dans ses mouvemens, paroles et gestes; ce qui est très-contraire à la précipitation qu'exigent des coups de vent inattendus, contre lesquels on a souvent pour seule ressource des manœuvres accélérées. Afin d'épargner les frais de son voyage, notre pilote avoit pour tout équipage deux nègres, on ne peut moins intelligens, lesquels, n'ayant jamais navigué, étoient obligés de se faire répéter le commandement, et démontrer les manœuvres. Ils avoient très-mal choisi leur tems pour suivre leur cours de navigation, apprendre les termes, et connoître les cordages. Il étoit plaisant de voir notre pilote phlegmatique essayer de prendre par les sentimens les deux pauvres têtes, étourdies encore du mal de mer; et leur nullité à bord étoit telle, que les flots étant furieux, et la mer grosse ne nous permettant point d'atterrer sur le rivage notre frêle barque, ne pouvant lutter contre des lames contraires qui nous eussent engloutis, on me mit le

gouvernail à la main, tandis que le capitaine seul, persistant dans sa harangue sentimentale, redoublant de procédés, et à la fin courroucé de l'apathie des deux moribonds, les laissa en proie à leur mal-aise, et exécuta seul, tant bien que mal, les manœuvres les plus indispensables à notre sûreté. La lenteur inexprimable de ses actions nous occasionna un roulis et des tangages on ne peut plus désagréables.

Au milieu de cette inexpérience, nous aperçûmes à notre poursuite un croiseur anglais qui tira sur nous, et nous força de mouiller à l'Arcahaye, petit embarcadère au milieu de la plaine de ce nom, cultivée en sucre.

Le vent ayant cessé à la nuit, nous profitâmes de la brise, qui bientôt nous quitta une seconde fois. En vain le capitaine muni de son lambis (1), souffloit dedans à tue-tête, jusqu'à se faire rompre quelque vaisseau, prétendant par ce moyen appeler le vent, qu'il encourageoit superstitieusement par ces paroles naïves : « Vent, petit

---

(1) Rocher ou murex, coquillage à aile épaisse, et à bouche couleur de rose. Cette coquille est revêtue d'un drap mince de couleur fauve. Elle sert de cor de chasse ou trompe, aux nègres pêcheurs, lorsqu'à leur retour ils veulent annoncer qu'ils ont du poisson à vendre. Il y a de ces coquilles qui pèsent jusqu'à dix et douze livres.

vent, bon petit vent; brise, petite brise, venez, venez tout doux » ! Mais la brise, rebelle et inconstante, ne répondant point à de si affectueuses invitations, nous laissa en calme plat à quelques lieues de l'Arcahaye, vis-à-vis d'un embarcadère où nous passâmes la nuit dans le canot, exposés sans distinction à la belle étoile, et par conséquent au serein si dangereux en ces climats.

Comme il nous étoit impossible de dormir en cet état, nous engageâmes le pilote à profiter d'un vent qui s'éleva vers minuit, pour mettre à la voile. Nous arrivâmes de bon matin à Saint-Marc, dont la façade est régulière. La ville est située au fond d'une baie cernée par des mornes, la plupart cultivés en café. Le mouillage, qui n'y est pour les navires qu'à une encablure de terre par les quarante à quarante-cinq brasses de profondeur, n'est point sûr, et les razs de marée (1) le rendent d'autant plus redoutable, que les vaisseaux y sont exposés à dérader et à chasser sur leurs ancres. La ville, qui est dans une position riante, est d'un séjour très-agréable; les rues y sont uniformes et sablées, toujours

---

(2) Flux de mer contre nature, et qui souvent occasionne les plus grands dégâts par des débordemens excessifs

propres, ornées de trottoirs en galerie, sous lesquels on marche à couvert du soleil et de la pluie. Plusieurs sont garnies de longues allées d'ormes touffus, dont l'ombrage est précieux sous un ciel aussi brûlant.

Les environs de Saint-Marc sont délicieux et d'une nature pittoresque. L'air y est pur et sain; les eaux, belles et bonnes, sont fournies par deux ruisseaux qui traversent la ville. Ce quartier, plus fertile dans ses montagnes que dans la plaine un peu aride, est borné au nord par les Gonaïves; à l'est, par la petite rivière et les Vérettes; au sud, par l'Arcahaye; et à l'ouest par la rade.

Après avoir dîné chez M. Renaud, négociant de la ville, qui nous reçut à coucher, je me promenai le soir sur le bord de la mer.

Le lendemain de grand matin, je m'acheminai à pied (1) avec M. D. Poincy, vers la plaine de l'Artibonite, où sont situées vos habitations, continuois-je à M. Desdunes-Lachicotte, pour y concerter avec vous sur les moyens d'y conduire Mme R., votre sœur.

Tout contribuoit à nous rendre la route agréable : la diversité des points de vue, l'in-

(1) Qui croira que des propriétaires millionnaires, et possesseurs de haras immenses, ont été réduits à cette pénible extrémité pendant le règne des Noirs?

térêt des paysages excitèrent ma juste admiration. En sortant de Saint-Marc, on commence la route au pied de ces masses imposantes de rochers taillés par la nature, toujours étonnante par la variété de ses productions; je voyois d'une corne à l'autre du rocher, nué de couleurs martiales, des guirlandes de convolvulus, balancées par le vent, contraster avec le vert glauque, ou jaunissant des raquettes (1) à fruits d'un rouge de sang, implantées ainsi que les cardasses (2) à pommes jaunes, et les karatas (3) à bouquets d'un jaune aurore vif, dans des gerces arides où leur nature est de se plaire.

Les oiseaux et le vent laissent tomber sur ces rochers qui leur sont propices, des semences qu'on croiroit devoir périr faute de sels végétaux. Ces rochers inaccessibles aux hommes, servent de repaires aux oiseaux de nuit, et de remparts aux abeilles dans leurs travaux utiles, qui ne peuvent être troublés que par la friandise de quelques espèces de colibris, ou de moqueurs (4).

---

(1) Cactus opuntia, Linn.; opuntia vulgò herbariorum, Bauh. hist. 1, pag. 154, Tourn. 239; vulgairement figuier d'Inde. *Voyez* ci-après Plantes usuelles.

(2) Ou cierge épineux des Antilles.

(3) *Voyez* ci-après Plantes usuelles.

(4) Merle cendré de Saint-Domingue, Brisson, pl. enl. 558, fig. 1.

Pénétrant entre deux gorges de montagnes richement parées d'arbres de toute espèce, nous arrivâmes au ruisseau des Guêpes, grossissant lors d'une averse au point de ne pouvoir plus le traverser à gué, et de devenir même impraticable. Nous nous y désaltérâmes, et je contemplai avec envie les différentes espèces de papillons que sa fraîcheur attiroit.

Le parfum de l'acacia (1), du campêche (2), des citronniers (3), dont les enclos sont formés, et du frangipanier (4); ces parfums, saluant amoureusement l'aurore naissante, encourageoient, aidoient pour ainsi dire notre marche. Chaque canton fournissant ses végétaux, je remarquois qu'à la pente de la montagne, les bois étoient peuplés de tendre acajou (5), arbre utile pour la construction; de bois blanc; tandis que les rives offroient à la vue des buissons déliés et élégans de grad-gale (6).

---

(1) Mimosa olens.

(2) Hœmatoxylon campechianum, Linn.; famille des légumineuses.

(3) A feuilles très-petites, et au fruit globulaire et très-petit.

(4) Pluméria.

(5) Un des plus beaux arbres de Saint-Domingue.

(6) Ou Grat-gal, randia, Linn. (Pentandrie, monogynie, de la famille des rubiacées.

Après avoir passé le bac de l'Artibonite, rivière rapide et fameuse par ses débordemens limoneux, nous déjeûnâmes chez M. Daquin, beau-père de mon compagnon de voyage, et commissaire de la marine et des guerres, mais qui, ainsi que nous, en sa qualité de blanc propriétaire, étoit privé de sa fortune, alors, ainsi que la nôtre, à la disposition du fermier de son habitation, son ancien esclave, et qui lui accordoit, comme grace insigne, un asile sur sa propriété.

M. Daquin naguères opulent, humilié par ses propres sujets, en but à leurs refus continuels et outrageans, eut peine à nous procurer à chacun un verre de lait qui lui fut d'abord refusé, et trois chétives patates. Il s'excusa beaucoup de nous recevoir de cette manière, en gémissant sur le sort actuel des trop malheureux colons.

Nous le quittâmes pour reprendre notre route; et après avoir côtoyé l'habitation Pothenot, haletant de sueur et de fatigue, ayant traversé une partie de la plaine hérissée, depuis l'inculture, des épines du bayaonde (1), raquettes et

---

(1) Ou baies à ondes, arbre à fleurs légumineuses, qui a le cœur composé de zones ondulées, et dont les épines sont meurtrières. C'est le Mimosa urens de mes Plantes usuelles.

cardasses, nous arrivâmes enfin à votre hatte (1), où je me félicite tous les jours d'avoir fait votre connoissance.

Maintenant, Monsieur, dis-je à mon hôte, qu'il me soit permis de réclamer de vous des instructions sur le pays, et les usages anciens et modernes. M. Desdunes-Lachicotte après quelques momens de réflexion, récapitulant ce qu'il avoit pu lire à cet égard dans plusieurs ouvrages qu'il me cita, commença ainsi :

Ce fut Christophe Colomb, jeune pilote italien, né en 1442, d'un cardeur de laine, qui tenta des découvertes à l'occident, à l'exemple de celles faites en orient, d'après le fameux périple de l'infant don Henri, comte de Visco, grand maître de l'ordre du Christ, et quatrième fils de jean Ier, roi de Portugal, pour trouver un passage par mer aux Indes orientales, en faisant le tour de l'Afrique.

Colomb, dont le génie actif étoit sans cesse préocupé, en examinant la forme d'une sphère, soupçonna et conclut après de plus amples conjectures, et d'après la rotation des astres, que

---

(1) Le mot de *hatte* est dérivé de celui de l'espagnol, qui signifie *haras*. C'est un endroit où l'on élève des bestiaux. On appelle *corail*, le lieu uniquement destiné à élever et à engraisser des cochons.

la moitié du globe étoit encore inconnue (1). Quel nouveau jour de lumière pour un homme ambitieux de se faire un nom! Il offrit d'abord ses services à Don Juan, roi de Portugal, qui les refusa, et qui fut même conseillé par ses courtisans, de faire assassiner Christophe Colomb au retour de son expédition. Livré à ses propres moyens, notre hardi navigateur vouloit entreprendre le voyage à ses risques, périls et fortune. Lorsqu'il y fut autorisé par Ferdinand et Isabelle, qui lui délivrèrent des patentes honorables, avec le titre de vice-roi, et amiral des pays nouveaux qu'il alloit conquérir, Colomb s'associa à cet effet de braves Castillans, sans aveu à la vérité, mais dignes compagnons d'une entreprise aussi périlleuse.

Sa conjecture étoit simple et naturelle; mais ses compatriotes, jaloux de lui, ne lui attribuoient d'autre mérite qu'une destinée heureuse, et un peu de hardiesse. Ce qui leur fit proposer par le navigateur Génois, la parabole que voici : Il prit un œuf, et demanda à ses antagonistes comment

(1) Christophe Colomb fut d'autant plus raffermi dans sa résolution qu'il savoit qu'après des coups de vent d'ouest, on trouvoit sur les côtes des Açores, des Canaries et de Madère, des fruits inconnus, des arbres entiers étrangers, déracinés par les ouragans et entraînés par les flots.

il étoit possible de le faire tenir debout sans soutien? Cela est impossible, dirent-ils alors. Eh bien, le voilà, répliqua Christophe Colomb, en cassant un peu sa pointe. De nouveaux murmures tournèrent en dérision ce stratagême, que Colomb alors leur reprocha de n'avoir pas trouvé avant lui.

Il s'embarqua donc pour tenter des découvertes (1), et pénétra dans l'archipel occidental formé de cinq grandes îles, et d'une quantité de petites, aujourd'hui connues sous le nom des *Antilles*.

Il navigua fort heureusement, et ce fut à dix heures du soir, à la lueur d'une lumière dans une cabane de pêcheurs, qu'il aperçut, un dimanche en 1492, l'île la plus riche, la plus vaste, nommée par les habitans *Haïti* (2). Il reconnut qu'elle formoit un continent de près de cent soixante lieues de l'est à l'ouest, de trente-deux lieues du nord au sud, et de six cents de circon-

---

(1) Son équipage, las de naviguer, murmura hautement. Colomb employa alternativement les caresses et les menaces. Enfin, forcé de céder à une révolte générale, il promit de se livrer à leur discrétion, si dans trois jours ils ne voyoient pas la terre, que l'usage fréquent de la sonde lui avoit annoncé très-prochaine.

(2) En caraïbe, terre montagneuse.

férence, en y comprenant les circuits des anses. Christophe Colomb lui donna le nom d'*Hispaniola*, auquel les Français ont substitué celui de *Saint-Domingue* (1).

Plut à Dieu, pour les paisibles insulaires, que cette île n'eût jamais été découverte! On ne se rappelle qu'avec horreur les atrocités qui y ont été commises par les Espagnols, qui au lieu, par esprit de commerce, d'y faire connoître les arts et multiplier les besoins, n'y ont apporté, hélas! que la désolation, l'esclavage et la mort.

Qui peut ambitionner la gloire d'un Cortez qui a coûté vingt millions d'Indiens à ces malheureuses contrées! On doit dire avec le sage *Montesquieu* (2) : « Quels biens les » Espagnols ne pouvoient-ils pas faire aux » Mexicains! Ils avoient à leur donner une » religion douce, ils leur apportèrent une » superstition furieuse; ils auroient pu rendre » libres les esclaves, et ils rendirent esclaves les » hommes libres; ils pouvoient les éclairer sur » l'abus des sacrifices humains, au lieu de cela

(1) Il remarqua alternativement plusieurs îles, qu'il nomma San-Salvador, la Conception, Fernandine, et Isabelle, puis parvint à Cuba dont il prit possession, enfin à Saint-Domingue.

(2) De l'Esprit des Lois, livre 10, chap. 4.

» ils les exterminèrent. Je n'aurois jamais fini, » si je voulois raconter tous les biens qu'ils ne » firent pas, et tous les maux qu'ils firent ».

Car qu'étoient, avant l'arrivée des Espagnols, ces peuples indiens? bons et heureux dans leur simplicité. L'île recéloit alors environ deux millions de ces Caraïbes, bons, francs et hospitaliers; au teint basané, aux cheveux longs et noirs; sobres, mais insoucians; vivant entr'eux sans ambition et avec intelligence, préférant les douceurs du repos, aux soucis cuisans de l'avarice, et aux soins d'exploiter une mine d'or qu'ils fouloient aux pieds, en regardant son contenu comme inutile au bonheur de l'existence.

Leurs plaisirs (1) étoient les danses au son d'un tambour, la pêche, la chasse; leur occu-

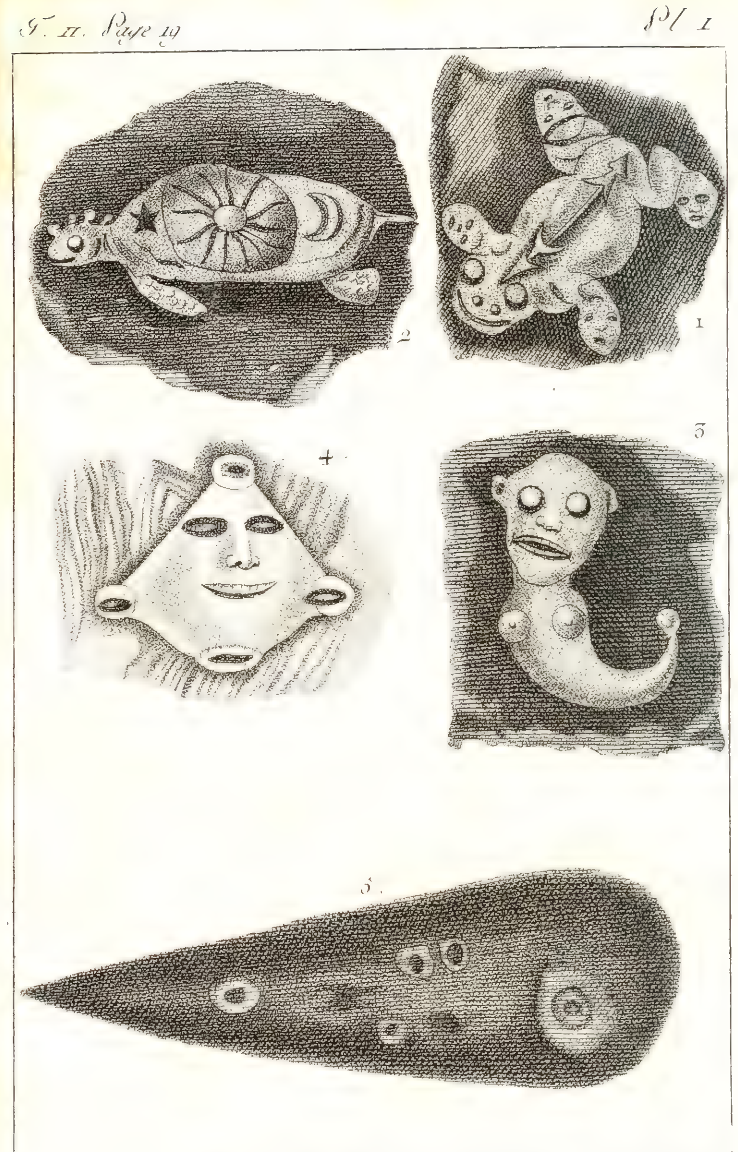
(1) Ils étoient si oisifs que leurs débauches étoient poussées à l'excès. C'est par eux que se communiqua cette maladie honteuse qui ne punit que trop souvent les coupables favoris de l'amour. Ainsi cette maladie étoit propre à Saint-Domingue, comme la peste et la petite-vérole sont originaires de Numidie. Elle s'inoculoit aussi plus facilement dans le principe, puisqu'il suffisoit à un amant de palper sa maîtresse, de cueillir un baiser sur ses lèvres amoureuses, de boire à la même coupe pour pomper, avec le nectar de l'amour, des plaisirs empoisonnés.

pation, la culture simple et facile du maïs (1). Ils mangeoient en paix et sans envie, à la porte de leurs cabanes, un maïs rôti ou un poisson boucané, en jouissant du calme de leur innocence.

Leurs caciques ou souverains jugeoient les différends qui survenoient entr'eux au sujet de la pêche; car c'étoit le seul motif de leurs altercations. Si la litige n'étoit point apaisée, les deux partis réunissoient leurs parens, leurs amis; et armés de massues, de javelots et de flèches qu'ils lançoient très-adroitement, ils se mettoient en présence, et la victoire décidoit du droit des gens. Le vol étoit puni de mort, et regardé comme le vice le plus contraire à l'ordre social.

Ces Indiens très-superstitieux adoroient leurs monstrueuses divinités dans plusieurs grottes naturelles, éclairées du sommet pour y laisser pénétrer les premiers rayons du soleil, et commencer leur adoration. Parmi ces grottes, on remarque encore celle *Dubeda*, située sur l'habitation de ce nom, près les Gonaïves; celle de la montagne de la Selle, voisine du Port-au-

(1) Les Indiens cultivoient la terre, ou plutôt la remuoient, avant de l'ensemencer, avec des bâtons brûlés par le bout, pour les durcir.



Zemès des Naturels d'Haïty.

Prince; enfin celle du quartier du Dondon, non éloignée du cap Français. L'intérieur de ces voûtes naturelles est tapissé de Zémès (1) gravés et incrustés dans le roc, sous des formes bizarres et grotesques, dont les caciques ont souvent su interpréter en leur faveur les muettes intentions, en abusant le peuple, comme en tant d'autres pays, par la louange, ou la terreur, suivant le cas (2).

Je puis vous offrir pour ajouter à votre collection, me dit, M. Desdunes-Lachicotte, une suite de ces antiquités que je me félicite d'avoir conservées, puisqu'elles me procurent l'occasion de vous être agréable : tout à coup il alla chercher une caisse renfermant ces fétiches, parmi lesquelles se trouvoient (pl. I[ère], fig. 1[ère]) un crapaud ayant une tête à chaque extrémité des pattes. Ce fétiche étoit de pierre ollaire verdâtre;

Une tortue (pl. *idem*, fig. II) représentant sur sa carapace un soleil, ayant à ses côtés une étoile, et une lune à son premier croissant; la tête de cette tortue surmontée de protubérances globulaires. Le sujet de ce Zémès étoit en jade d'un vert pâle olivâtre;

---

(1) Figures de leurs Dieux.

(2) Ces idolâtres s'imprimoient aussi sur leur corps, à l'aide de leurs ongles qu'ils ne coupoient jamais, l'image de leurs Zémès.

Une figure monstrueuse en basalte, représentant une tête, avec les parties qui la composent, au bas de laquelle se trouvent deux mamelles ; le corps recourbé se diminuant en cône, et terminé à son extrémité par un bouton sphérique ; (Pl. *idem*, fig. III.)

Une autre figure humaine, formée d'une stalactite gypseuse rubanée ; (Pl. *idem*, fig. IV.)

Enfin (pl. *idem*, fig. V) une hache propre aux sacrifices.

Après l'examen des Zémès, mon hôte reprit ainsi son recit :

Le culte solemnel des insulaires consistoit en une fête générale indiquée par le cacique. La cérémonie commençoit par une procession où les hommes et les femmes, parés de leurs plus beaux ornemens, marchoient à côté des filles, toutes nues, selon l'usage du pays, le cortège étant précédé du cacique du lieu, qui dirigeoit la marche, le tambour à la main.

On arrivoit ainsi à la grotte, où les prêtres étoient occupés à servir les divinités monstrueuses dont le temple étoit rempli ; et à un certain signal les présens étoient offerts, au milieu de danses accompagnées de chants en l'honneur des Zémès et des anciens caciques.

Les gâteaux d'offrandes étoient ensuite rompus par les officians, et les morceaux distribués

aux chefs des principales familles. Ces présens étoient religieusement conservés d'une année à l'autre, comme préservatifs contre les maladies provenant de maléfices.

Ces prêtres indiens, ou Butios, remplissoient alternativement les fonctions de devins et médecins; et quand leurs prédictions ne se trouvoient point ponctuellement accomplies, ils éludoient adroitement les questions par d'autres oracles imposteurs, capables d'intimider le peuple fanatisé. Ils interprétoient la volonté des Dieux, contre laquelle, disoient-ils, il n'est point de réplique. Le questionnant crédule et confus se retiroit désespéré, en s'accusant d'avoir pu commettre une semblable indiscrétion.

Il n'en étoit point de même, lorsque les Butios vaquoient aux délicates fonctions de médecin. Si le malade venoit à mourir, on consultoit son ame au moment où elle quitte le corps; et en cas de silence, ou si dans l'intérieur on ne remarquoit point quelque signe particulier, comme un chien ou autre animal, symbole de la fidélité, on en concluoit que le Butios étoit l'auteur de la mort du malade; et s'il n'étoit pas bien famé dans le pays, on le livroit à la vengeance de la famille. Les soupçons étoient confirmés, quand pour augure on apercevoit au loin dans la campagne un animal rampant.

Ces médecins empiriques traitoient leurs malades avec les plantes du pays; et si le succès ne répondoit point aux soins qu'ils prenoient, le Butios annonçoit que la cure de la maladie étoit contrariée par un ennemi du malade (1), mais que ses talens le mettoient au dessus de cette puissance. Alors faisant mille simagrées, et usant de jonglerie, il s'approchoit du malade, établissoit, par la succion, une ventouse dans l'endroit souffrant; puis, après de grands efforts, il montroit aux assistans une épine qu'il avoit cachée sous sa langue avant l'action, et qu'il annonçoit être sortie par l'ouverture qu'il avoit soin de faire avec sa dent. Ensorte que si le malade ne recouvroit point la santé incontinent, on n'en accusoit qu'une cause surnaturelle, et le Butios étoit comblé de présens.

L'île d'Haïti, à l'arrivée des Espagnols (2), étoit divisée en cinq gouvernemens. Le premier,

---

(1) On verra ci-après, dans mon Essai sur les mœurs des Guinéens à Saint-Domingue, à quel point cette superstition est encore aujourd'hui accréditée.

(2) D'abord effrayés de l'approche des Espagnols qui débarquèrent l'épée nue et l'étendard déployé, les Indiens se familiarisèrent, et apportèrent des lames d'or en échange de verroteries, et de sonnettes qui surtout paroissoient emporter la préférence.

nommé *Magua* ou *royaume de la Plaine*, comprenoit la plaine immense de Viga-Réa ; il avoit près de ses dépendances les riches mines de Cibao, et les rivières qui, dans leurs cours, rouloient l'or avec le sable de leur lit. Le Cacique résidoit dans l'emplacement où les Espagnols ont depuis bâti la ville de la Conception de la Véga.

Le second royaume s'appeloit *Marien*. Il comprenoit toute la partie de la côte du Nord, depuis le cap Saint-Nicolas jusqu'à la rivière appelée aujourd'hui *Mont-Christ*, et toute la plaine du cap Français, où le Cacique de ce royaume a fait fixer sa résidence.

Le troisième étoit celui de *Maguana*, le plus puissant de l'île qui renfermoit la riche province de Cibao, et presque tout le cours de la rivière de l'Artibonite, qui y prend sa source. La résidence du Cacique étoit au bourg de Maguana. Les Espagnols y établirent une ville que les tems ont détruite. C'est ce quartier qu'on appelle actuellement *savanne San-Ouan*.

Xaragua formoit le quatrième royaume, et comprenoit une grande partie des côtes occidentales et méridionales de l'île. C'étoit le plus peuplé et le plus spacieux. Sa capitale étoit située où se trouve le bourg du Cul-de-Sac. Les habitans de ce royaume illustré par la pré-

sence d'Anacoana, sœur de Behechio, étoient plus policés, et avoient des manières aimables.

Enfin le cinquième royaume, connu sous le nom d'*Hyguey*, contenoit toute la partie orientale de l'île, ayant pour limites à la côte du Nord la rivière d'Yague, et à celle du Sud le fleuve Ozama. Les peuples de ce canton ayant à repousser les Caraïbes voisins, dans leurs incursions féroces, étoient plus aguerris, et toujours en état de combat.

D'après le rapport unanime des historiens originaux d'Haïti, il résulte une anecdote fort extraordinaire que je crois devoir vous exposer. Des Indiens, dignes de foi, racontèrent à Christophe Colomb que le père du Cacique Quarrionex voulant pénétrer dans l'avenir, et savoir la destinée de l'île après sa mort, consulta les Zémès après un jeûne préparatoire. L'oracle répondit, à son grand étonnement, « que dans peu on » verroit aborder des hommes nouveaux, qui » ayant de grands poils au menton, auroient » le corps revêtu des pieds à la tête; qu'à leur » arrivée, les Zémès, mis en pièces, verroient » leur culte aboli; que ces guerriers formidables » porteroient à leur ceinture de longues armes » de fer, avec lesquelles, fendant un homme » en deux, ils dépeupleroient le pays de ses » anciens habitans ».

« On ajoute, disent les auteurs historiques,
» que cette prédiction frappa de terreur tous les
» assistans, et fut bientôt publique et univer-
» selle. C'étoit la nouvelle du jour, et elle faisoit
» le sujet de chansons religieuses, chantées dans
» les jours de deuil, et dans les cérémonies
» lugubres ».

Christophe Colomb fit successivement plusieurs voyages en Espagne auprès du roi et de la reine, desquels il obtint de nouvelles faveurs, et la confirmation du titre de vice-roi et amiral des pays qu'il pourroit conquérir. Il passa par les îles Canaries, et les reconnut en retournant à Haïti; et c'est de là qu'il transporta tous les animaux domestiques de l'Europe, en oiseaux et quadrupèdes, lesquels multiplièrent depuis avec succès à Haïti (1).

Je ne m'attacherai point à vous donner des détails que vous pouvez par la suite vous procurer, poursuivit M. Desdunes; je ne chercherai qu'à relater les principaux événemens, comme

---

(1) Après le premier voyage, c'étoit à qui participeroit à l'honneur de suivre Christophe Colomb dans ses glorieux travaux. Il trouva Saint-Domingue, à son retour d'Espagne, dans ùn état déplorable; ses forts renversés, leurs soutiens tués : cependant il soumit une seconde fois toute l'île, et lui imposa pour tribut une certaine quantité d'or et de coton.

indispensables à ceux qui arrivent en cette île, avec l'intention d'en connoître l'histoire.

Colomb fut rappelé en Espagne, où il entra en défaveur. On lui donna des successeurs, un *Bovadilla*, et autres tyrans barbares qui après des cruautés inouies, exercées contre les Indiens par ses ordres, les soumit au plus dur esclavage en les condamnant au travail pénible de l'extraction des mines. Ce fut sous son règne que se découvrit le fameux grain d'or natif pesant trois mille six cents écus, lequel fut englouti par les vagues en 1502, au milieu d'une tempête qui fit périr vingt et un navires chargés d'or.

Le cruel *Bovadilla* fut rappelé à son tour en Espagne, et il fut remplacé par Don Nicolas Ovando, commandeur de l'ordre d'Alcantara, qui partit d'Espagne en esprit de paix, et arriva le 15 avril 1501 à San-Domingo.

Colomb, au retour de son quatrième voyage, apprit la mort d'Isabelle, sa protectrice, avec le désespoir que pouvoient lui inspirer la fidélité la plus éprouvée pour sa souveraine, et le doux devoir de la reconnoissance. Il reconnut en effet qu'avec Isabelle il avoit perdu rang, honneur et fortune, puisque le conseil refusa d'exécuter l'ordre de la reine de le rétablir dans sa charge de vice-roi. Ce contre-tems fit tant d'impression sur ses organes que le chagrin le fit mourir

à Valladolid, le 20 du mois de mai 1506, emportant l'estime de tous les gens de bien. Il fut d'abord enterré dans l'église des Chartreux de Séville (1), puis ensuite transporté dans la grande église de San-Domingo, d'après son vœu émis par son testament.

Jusques là les Indiens avoient joui en quelque sorte du bonheur de l'indépendance, et ce n'est qu'à dater de la mort de Colomb qu'on leur imposa le plus dur esclavage, et qu'ils furent proscrits, ayant perdu leur unique défenseur.

Ovando, le féroce Ovando (2) oubliant l'esprit pacifique des instructions de la cour qu'il

---

(1) Christophe Colomb n'eut d'autre récompense de ses longs et infatigables services, qu'un mausolée que le roi d'Espagne lui fit élever.

(2) Après la mort de la reine Isabelle, les naturels d'Haïti furent abandonnés à leur malheureuse destinée : il fut proposé par le gouverneur de les réduire à l'esclavage, et on exerça à cet égard contr'eux des traitemens affreux, et des supplices infernaux pour l'exécution desquels la perfidie souvent suppléa à la force. Qui ne se rappelle pas du festin dans lequel la trop malheureuse reine Anacoana, trahie par les perfides Espagnols, mourut assassinée, victime de sa bonne foi et de ses bontés? Tous ces crimes furent commis par un criminel fanatisme. Bientôt à cette cruauté inouie succéda le signal du massacre général des Indiens. Il n'étoit plus de frein à opposer à la frénésie

avoit emportées avec lui, plongea ces Indiens dans les mines, et à la moindre plainte les faisoit massacrer. La cour, ne pouvant le juger que par des faits, le félicitoit sur la bonne police établie dans l'île par ses soins, et sur les richesses immenses qu'il envoyoit en Espagne. Il se faisoit alors quatre fontes d'or tous les ans; deux dans la ville de Buena-Ventura pour les vieilles et nouvelles mines de Saint-Christophe, et deux à la Conception ou la Véga, pour les mines de Cibao. Ces quatre fontes étoient évaluées à quatre cent soixante mille marcs.

Le roi Ferdinand, alors en guerre avec le royaume de Naples, tout en encourageant *Ovando*, et en comblant d'éloges une administration qui rapportoit tant à l'Etat, cassa néanmoins l'ordonnance du gouverneur, par laquelle il affermoit la pêche, la chasse et les salines naturelles du pays; il substitua à cette ordonnance inique et contre le droit des nou-

---

d'hommes sans mœurs et sans foi. Le bon Barthelemi de Las-Casas fit le voyage d'Espagne pour plaider la cause des Indiens; mais il trouva à la cour, pour antagoniste, le puissant évêque de Darien, homme fourbe, ambitieux, qui laissa en suspens la décision de Charles-Quint, faute de laquelle on immola le reste des insulaires.

veaux colons, une autre plus encourageante et relative à la culture des cannes à sucre, dont Pierre d'Atenca avoit apporté des Canaries les premiers plants à San-Domingo. C'est Gonzalez de Velosa qui y fit bâtir le premier moulin à sucre.

Ovando que la soif de l'or dévoroit, et insatiable de concessions, obtint de Ferdinand la transmigration de quarante mille insulaires des îles Lucayes, sous le prétexte de les convertir à la foi; et pour mieux les engager, il leur faisoit entrevoir que ce changement n'étoit que pour leur faire rejoindre leurs parens morts pour leur pays, mais habitant une terre plus heureuse. Les trop confians insulaires, séduits par ces promesses flatteuses, s'embarquèrent; mais en arrivant, ils furent condamnés à un éternel esclavage. Lorsqu'ils se virent aussi indignement abusés, le chagrin qui s'empara d'eux, en fit mourir une grande partie.

Les mauvais traitemens qu'on faisoit éprouver à ces Indiens, en diminuoient chaque jour le nombre; on fit de nouvelles incursions dans les îles voisines; mais, comme par-tout, on trouva de la résistance, on se décida d'avoir recours aux nègres d'Afrique; et c'est de cette époque que date leur transmigration dans l'île d'Haïti.

On se félicita d'autant plus de cette nouvelle

recrue, qu'un nègre y travailloit comme six Indiens.

En 1511, le conseil de Ferdinand, ayant pris en considération les plaintes portées contre les vexations exercées envers les malheureux insulaires, déclara que les Indiens seroient réputés libres, et traités comme tels; avec défense expresse de leur faire porter à l'avenir des fardeaux comme aux bêtes de somme qui s'étoient tant multipliées dans l'île, qu'on pouvoit les employer à cet usage. Il fut en outre ordonné qu'on ne se serviroit plus désarmais contr'eux du bâton ou du fouet pour les punir, que les femmes enceintes ne seroient plus assujéties à un travail mercenaire, qu'on leur assigneroit des jours de repos, enfin que leurs plaintes seroient écoutées; mais, hélas! cette voix étoit celle qui crie dans le désert, et le bon *Las-Casas*, envoyé avec le titre de visiteur-général et de protecteur des Indiens, ne put la faire entendre à des ames corrompues, souillées par tous les vices, et esclaves elles-mêmes de l'ambition la plus démesurée.

Bientôt *Las-Casas* se détermina à se rendre en Espagne, pour y plaider au pied du trône la cause des insulaires opprimés. Le Junte étoit présidée par *Charles*, nouveau roi d'Espagne, et sur le point d'être nommé empereur d'Alle-

magne, qui fut presque insensible au récit touchant de *Las-Casas*, à la fin duquel on remarque ce morceau pathétique que l'histoire à juste titre a transmis à la postérité.

« Eh! dans quel pays du Monde, Sire, les » apôtres et les hommes apostoliques ont-ils » jamais cru avoir droit sur la vie, sur les » biens et sur la liberté des infidèles? Quelle » étrange manière de prêcher l'Évangile, cette » loi de grace et de sainteté, qui d'esclaves du » Démon nous fait passer à la liberté des vrais » enfans de Dieu, que de réduire en captivité » ceux qui sont nés libres, que de déchirer à » coups de fouet des innocens, dont tout le » crime, par rapport à nous, est de ne pouvoir » supporter les travaux dont nous les accablons; » d'inonder leur pays d'un déluge de sang; de » leur enlever jusqu'au nécessaire, et de les » scandaliser par les plus honteux excès! Voilà, » Sire, ce qu'on cache à Votre Majesté; voilà ce » que j'ai vu, et sur quoi je ne crains pas d'être » démenti. Jugez à présent la cause des Indiens, » selon votre sagesse, votre équité, votre reli- » gion; et je suis assuré qu'ils souscriront sans » peine à votre arrêt ».

En 1519, les insulaires, échappés au massacre général, se réunirent en un corps commandé par un chef digne d'être à leur tête; et après

avoir secoué le joug d'Espagnols qui naguères en faisoient trembler un bien plus grand nombre, ils firent face aux Castillans, qui furent contraints de traiter avec ces révoltés, et de leur accorder l'indépendance.

Ces Indiens exhortés par Barrio-Nuevo à mettre bas les armes, et à se soumettre au Gouvernement espagnol, avec promesse de cette indépendance tant désirée, ne s'y déterminèrent qu'à l'arrivée de *Las-Casas*, qui détruisit en eux le reste de défiance qui les rendoit incertains. Henri, chef du parti des Insulaires, fut déclaré, au nom du roi, prince héréditaire, exempt de tribut, obligé au seul hommage à l'empereur et à ses successeurs, toutes les fois qu'il en seroit requis. Il se retira donc avec ses quatre mille Indiens à quinze lieues environ de la capitale, et y prit le titre de Cacique de l'île d'Haïti.

Il y avoit à peu près quarante ans que l'île espagnole jouissoit d'une douce paix, lorsque des Anglais et des Français aventuriers, partis de l'île Saint-Christophe, habitée par les Caraïbes, vinrent s'emparer d'une partie de la côte du Nord, qu'ils croyoient abandonnée par les Espagnols. Cette association connue d'abord sous le nom de *Boucaniers*, parce qu'après leur chasse ils s'occupoient à *boucaner* ou faire sécher

à

à la fumée la chair des bœufs qu'ils avoient tués, furent nommés aussi *Flibustiers*, du mot anglais *Free-Booter* ou *Forban*, c'est à dire tout homme qui ne fait la guerre que pour piller (1).

---

(1) Ces aventuriers informés de l'inertie et de l'insouciance des Castillans, paisibles au milieu de leurs conquêtes, résolurent d'aller placer l'empire de leur puissance sur les débris des Castillans. Ces pirates vinrent donc s'établir sur les côtes septentrionales de l'île Espagnole, où ils furent bientôt visités par des vaisseaux français, transportant des blancs sans aveu qui leur étoient vendus pour trois ans, sous le titre d'engagés, lesquels travailloient à la culture ou à la guerre, et souvent rachetoient leur rançon avant le tems.

Parmi ces flibustiers, les uns destinés au service de terre, se livroient à l'agriculture et à la chasse; ceux-ci logeoient dans leurs boucans, d'où leur vient le nom de *boucaniers*. Leurs *boucans* n'étoient autre chose qu'un terrain inculte, plat, à portée du rivage, où se trouvoient des claies pour y boucaner la viande; et un mauvais ajoupa où ils se contentoient d'un cuir pour y reposer, et être à l'abri des intempéries de l'air et de la saison.

D'autres portoient la désolation sur mer. Ils vivoient tous en célibataires, et habitoient deux par deux. Les biens, en cas de mort de l'un ou de l'autre, restoient au dernier survivant. Ils agissoient sans gêne et avec franchise, puisque tout leur étoit commun. Leur vête-

Ces flibustiers s'instalèrent partie à la grande terre, partie à l'île de la Tortue, et ils s'occupoient journellement à chasser les bœufs et cochons marrons, vendant les peaux des premiers aux Hollandais, de qui ils recevoient en échange des provisions. Ce genre d'exercice, trop pacifique pour des êtres aussi valeureux, ne leur plut pas long-tems; les plus intrépides se décidèrent à armer en course, pour aller attaquer sur mer tous les bâtimens qui pourroient les enrichir.

---

ment n'étoit autre chose qu'une chemise teinte du sang des animaux, fruits de leurs chasses; un caleçon mal-propre, et une courroie leur servant de ceinture, à laquelle étoit attaché un coutelas renfermé dans sa gaîne. Leurs chapeaux flottoient à l'abandon; ils marchoient les jambes nues, et n'avoient, pour se soustraire au sol brûlant, qu'une paire de sandales de peau de cochon marron. Ils avoient pour arme une carabine: c'est avec cette arme qu'ils attaquoient les bœufs sauvages, au moyen de chiens muets dressés à cet exercice. Un des chiens de la meute éventant la bête, cherchoit à la surprendre; alors à un signal tous les autres accouroient, l'arrêtoient, en aboyant autour d'elle, jusqu'à ce que le tireur fût arrivé. L'animal tué, on le dépouilloit sur-le-champ, et le chasseur qui l'avoit tué, prenoit le plus gros os qu'il faisoit boucaner pour en sucer la moëlle, abandonnant le reste aux engagés qui, le faisant rôtir, le mangeoient avec du piment et du jus d'orange.

Ils se choisirent donc des chefs redoutables et invincibles, qui savoient braver tous les dangers, et se mesurer avec avantage contre des forces de beaucoup supérieures.

Lorsqu'ils apercevoient un bâtiment quelconque, sans réfléchir qu'une bordée pouvoit couler bas leur frêle embarcation, on commandoit l'abordage, et de suite on arrivoit au vaisseau en tiraillant pour inquiéter les canonniers. Une fois montés à l'assaut, le vaisseau étoit à eux; car rien ne pouvoit leur résister.

Leur courage intrépide leur fit faire de tels prodiges de valeur, que les Espagnols, qui les appeloient *Démoniaques*, restoient interdits, sans pouvoir se battre lorsqu'ils étoient en présence de ces invincibles, qui, pour mettre leur prise en sûreté, commençoient à jeter à la mer tous les soldats qui pouvoient la rendre douteuse.

Le lieu de réunion des flibustiers étoit l'île de la Tortue, où se trouvoit un port commode, et non point inaccessible comme la côte du Nord, où dans beaucoup d'endroits les chaloupes même ne peuvent aborder. D'ailleurs, ils y trouvoient une pêche plus facile, des vivres du pays, des fruits, du tabac, de très-belles cannes à sucre, et des cochons devenus marrons depuis que cette île étoit abandonnée.

Les Espagnols y firent une descente; mais l'île fut reprise par les Français, qui y mirent successivement, pour le protéger contre les Espagnols, *le Vasseur* et *Rausset*, chefs de flibustiers, qui y établirent des forts et des retranchemens. Enfin la France envoya en 1665 *Bertrand d'Ogeron*, sieur de la Bouëre, gentilhomme angevin et ancien capitaine au régiment de la Marine, pour être le fondateur de cette colonie française.

Il se passa beaucoup d'événemens sous le gouvernement de M. d'Ogeron; et souvent les Espagnols, qui vouloient inquiéter les possessions françaises, furent repoussés et taillés en pièces par les flibustiers, glorieux que ce soin leur ait été confié. Ils se battoient comme des lions, et comme ils ne faisoient aucun quartier aux prisonniers, les Espagnols trembloient de guerroyer avec eux, et abandonnoient les villes et places fortifiées lorsqu'ils se présentoient.

Cependant ces flibustiers se croyant tout permis, et devenant les désolateurs même des possessions françaises, n'ayant plus à piller autre part, refusant d'obéir aux lois et réglemens de police qui contrarioient leurs goûts, devinrent le fléau de la colonie. On craignoit de les heurter, et le seul moyen de s'opposer à leur vengeance, étoit de les éloigner, sous le prétexte de leur voir

acquérir plus de gloire. M. *Ducasse,* successeur de M. de *Cussy* au gouvernement de Saint-Domingue, après y avoir été autorisé par la cour de France, leur proposa une expédition dans la mer du Sud, qui fut acceptée par la valeureuse milice avec des cris d'enthousiasme. Bientôt ils se rendirent maîtres de *Guayaquil,* dans la petite île Sainte-Claire, où ils firent un butin considérable, quoique beaucoup d'habitans l'eussent déjà désertée avec leur fortune à l'approche des pirates. Le soir, le gouverneur convint de donner, pour sa rançon et celle de sa ville, de l'artillerie et des navires, un million de piastres de huit en or, et quatre cents paquets de farine.

Malgré tous ces succès, les flibustiers furent en partie détruits dans une affaire, près du Cap où M. de Cussy, prédécesseur de M. Ducasse, fut tué aussi par des lanciers espagnols.

Ce fut en 1695 que M. Ducasse reçut à Saint-Domingue les colons de Sainte-Croix. Il lui fut depuis ordonné d'aller assiéger Carthagène avec des forces envoyées de France à sa discrétion, et les flibustiers qui lui restoient après la reddition de la ville; les flibustiers n'ayant point eu part au partage, résolurent d'aller chercher eux-mêmes une seconde capture dans Carthagène, qu'ils firent capituler après avoir renfermé les habitans dans une grande église, et où leur

cupidité retenant une rançon qu'on exigeoit d'eux, les flibustiers se livrèrent à des cruautés sur lesquelles l'histoire a jeté un voile discret et impénétrable.

Philippe V, petit fils de Louis XIV, étant monté sur le trône d'Espagne, et la bonne intelligence ayant été rétablie entre les deux puissances, les hostilités entre les Espagnols et les Français cessèrent à Saint-Domingue. La cour profita donc de cet accord unanime pour s'occuper de la colonie, et en asseoir le gouvernement administratif sur des bases inébranlables. M. Deslandes y fut envoyé en qualité de commissaire ordonnateur, faisant en même tems les fonctions d'intendant. M. Deslandes, ancien directeur de la compagnie des Indes, jouissant par-tout d'une considération méritée, débarqua le 13 février 1705 à Léogane, où il étoit attendu avec la plus vive impatience.

M. Deslandes, de concert avec M. Auger, successeur de M. Ducasse, nommé chef d'escadre, rétablit la colonie sur un pied imposant: tous deux firent le bonheur des habitans, et assurèrent au pays une tranquillité parfaite. Les colons jouissoient paisiblement des bienfaits de ces administrateurs, lorsque la mort vint les enlever tous deux. Les larmes qui ont été versées sur leurs tombeaux, font d'eux l'éloge le plus flatteur.

M. le comte de Choiseuil-Beaupré, nommé gouverneur de Saint-Domingue en 1707, bien persuadé que le rétablissement des flibustiers étoit nécessaire à la prospérité du commerce, les rappela, et se les attacha par des faveurs. Il se proposoit de rétablir la course, lorsqu'en passant en France, il essuya un combat naval de la part des Anglais, dans lequel il reçut une blessure dont il mourut à la Havanne, au mois de mai 1711. C'est à cette époque que les flibustiers se voyant sans appui, renoncèrent à leur ancien genre de vie, et se firent tous habitans cultivateurs. Ainsi finit l'association de cette milice intrépide.

C'est assez vous entretenir de l'histoire de notre île, dit M. Desdunes-Lachicotte; je vais terminer mon récit en vous observant qu'en 1776 on établit des limites aux possessions françaises et espagnoles, et qu'elles furent annullées par le traité entre la République française et le roi d'Espagne, en date du 24 juillet 1795, qui cède pour toujours à la France toute la partie espagnole de Saint-Domingue.

Après avoir remercié mon hôte, je réclamai de lui, pour nouvelle complaisance, de me faire connoître la colonie dans son état actuel, et de m'éclairer sur les mœurs de ceux qui l'habitent. Il remit au lendemain ces renseignemens, et je le quittai pour faire le tour de ses possessions.

On croira peut-être que je vais décrire le domaine somptueux et enchanteur où mon hôte passa son enfance. Triste victime des événemens révolutionnaires, il s'est relégué dans un lieu inaccessible, dénué de tout, abandonné par ses sujets, tandis qu'à cinq cents pas de là, il voit ses riches propriétés dans les mains d'un fermier son ancien esclave, qui tous les jours l'insulte avec mépris; mais bon et sensible, il se tait et gémit. Voici donc le lieu d'exil de ce colon infortuné, et qui fut aussi pendant long-tems ma retraite.

Au milieu d'un désert aride et silencieux, désolé par les épines dangereuses du frêle bayaonde (1), qui en fait toute la verdure dans un terrain gercé ou bourbeux, suivant la saison, on y voit quelques cases démembrées, dont mon hôte occupoit la plus grande en raison de sa nombreuse famille : près de là, sont les débris de vieux parcs à bêtes. Jamais parfum au lever de l'aurore ne salua les hôtes de ce réduit, jamais fontaine n'en récréa la vue, et jamais oiseau mélodieux n'en fit oublier par ses chants le morne silence. Il n'est que quelqu'éperviers, buses ou frésaies, ces tyrans désolateurs, qui visitent ces enceintes solitaires, dans leur poursuite audacieuse de pigeons obligés, faute de grains à leur donner, d'aller chercher au loin leur pâture.

(1) Mimosa urens. (Planche II).



Le Baie-à-ondes, Arbre pernicieux dans les Hattes.

Cabrit á poil ras sur un terrain propre á l'établissement des Hattes.

Cabrit á poil ras sur un terrain propre á l'établissement des Hattes.

Au pied d'un morne, dès que quelques vapeurs descendues le couvrent à mi-côte, on ressent en cet endroit inhabitable une chaleur excessive et difficile à supporter; et, lorsque condensées, elles se transforment en pluie, ce n'est jamais sans quelqu'arrivée subite d'un ouragan qui souvent y enlève des cloisons ou une partie de la couverture de chaume.

L'écho, trop fidèle de ces montagnes, répète d'une manière effrayante les coups de tonnerre, et en grossit les éclats. Les éclairs ne pouvant s'éteindre, se confondre à un horizon lointain, sont réfléchis sur ces masses ténébreuses, et y éblouissent long-tems par le trop vif éclat de leur lumière.

Dans le temps des secs (1), c'est une poussière toujours agitée qui, spiralement enlevée par le vent, forme des tourbillons en entonnoir qui deviennent souvent formidables. Ces bourrasques forment en quelque sorte une trombe de terre.

J'examinai seulement en ce lieu avec plaisir les troupeaux qui en font l'ornement : le saut des cabrites (2) qui y distraient le solitaire; les

(1) L'année à Saint-Domingue est divisée en deux saisons réglées, celle des secs depuis le mois de novembre jusqu'à la fin de mai, et celle des pluies le reste du tems : cette température est invariable.

(2) Chèvres du pays. (Planc. III).

pintades qui en enrichissent le revenu, ainsi que les béliers, vaches et gazelles, dont le nombre, quoique de beaucoup inférieur à celui d'autrefois, ne laisse pas d'être considérable.

Promenant mes rêveries, et m'enfonçant dans les halliers, je vis à cent pas environ la nature changer entièrement d'aspect : elle n'est plus stérile, mais laborieuse et animée. C'est le lagon Peinier, ou cirque des Bambous, où se réunissent journellement les troupeaux de gazelles (1), moutons et chèvres qui y prospèrent, y vont se désaltérer, et en brouter la verdure toujours fraîche et renaissante. Quel enthousiasme on éprouve à la vue de ces gras pâturages ! Ce ne sont pas des gramens à tige desséchée par l'ardeur du soleil du climat brûlant de la hatte voisine; les animaux, dans ce canton heureux, ont peine à promener dans leur marche lente la graisse qu'ils ont acquise au moyen de cette nourriture succulente.

Ce lagon est le domicile des sarcelles (2), gingeons (3) et autres oiseaux aquatiques. On y

---

(1) Ou génisses.

(2) La sarcelle rousse à longue queue de Saint-Domingue (Anas dominica, Lath. pl. enl. n°. 968) est le chilcanauhtli, sarcelle de la nouvelle Espagne de Fernandez, qui appelle la femelle *colcanauhtli*.

(3) Ou vingeon (Anas Penelope Lath. pl. enl. de Buffon, n°. 825) ordre des palmipèdes et genre du canard, ou canard siffleur, et non pas tête-rouge.

voit, à l'horizon du centre de la prairie, s'élever avec grace le vert bambou (1) qui réfléchit ses panaches déliés et tremblans sur le cristal de cette eau peu courante; plus loin, le sombre ormeau réjouir l'air par sa couleur variante. Ici, l'acacia, étouffé sous des campêches touffus, décèle sa présence par son parfum subtil et pénétrant; là, des touffes de grenadilles (2) et de poincillades (3) y bigarrent la verdure par leurs nuances opposées : je m'étois approché d'un chenal ombragé par deux rangées de touffes épaisses de bambous qui se prolongent à l'infini, pour y chercher des caïmans qui reposent en silence sous ces sombres voûtes, lorsqu'en m'asseyant sur le bord de cette onde paisible, je vis près de moi, burinés sur la tache d'un bambou, ces vers soupirés par quelqu'amant malheureux :

Privé du seul bien de mon cœur,
J'aurai le sort de l'hirondelle
Qui de faim, d'ennui, de douleur
Meurt sans sa compagne fidelle.
Chaque minute, et chaque jour
Serez comptés par des larmes d'amour!

Emu d'un sort qu'on peut éprouver, je relus

(1) Bambusa, graminée du genre des roseaux.

(2) Ou fleur de la Passion, Passi flora, Linn. (Gyandrie pentandrie).

(3) Ou fleur de Paon, fleur de Paradis; Poinciana pulcherrima, Linn. Décandrie monogynie.

avec sensibilité ces paroles touchantes, et j'étois absorbé dans mes réflexions, lorsque je m'aperçus qu'il étoit tard. Le soleil dorant les pitons des montagnes du couchant, me fit reconnoître que j'avois commis une imprudence en m'engageant dans des chemins que je ne connoissois pas. J'avois pris un morne pour l'autre, lorsque je m'aperçus que j'étois égaré. Mais quelques coups de fusil tirés précipitamment, amenèrent bientôt à ma recherche M. Desdunes-Lachicotte, qui, m'ayant rejoint, me dit qu'il étoit tems de crier au secours, car je m'enfonçois dans des déserts inhabités.

Il me fit passer près des débris d'une case incendiée (pl. IV) depuis trois jours, où tout être sensible doit verser des larmes, et honorer les manes d'un père victime de son amour pour ses enfans. Il étoit à quelques pas, occupé à la culture du coton, lorsqu'il aperçut une fumée d'où partoient des cris de douleur; le sentiment paternel parle en lui. Le malheureux nègre vole au bruit, il entre, en bravant les dangers de ces flammes dévorantes, et ne peut distinguer ses deux enfans au milieu d'un embrâsement universel. Il en aperçoit un cependant, qu'il jette promptement dehors à moitié brûlé; l'autre se fit reconnoître par ses derniers soupirs. Ce bon père veut les aller recueillir; mais un tourbillon

le consuma à peu près, puisqu'il n'eut que le tems d'aller expirer à quelques pas de sa case, près de son autre enfant qui lui tendoit en vain les bras.

Nous rentrâmes à la hatte, où, après m'avoir offert pour souper un verre de lait écumeux, trait devant nous, et une patate, mon hôte reprit son récit à la lueur du bois chandelle (1), luminaire auquel il étoit réduit.

Je vous ai donné, me dit il, quelques notions sur l'état primitif de l'île de Saint-Domingue; maintenant je vais vous développer encore progressivement les mœurs d'un tems plus rapproché, c'est à dire, des premiers habitans de cette colonie.

L'Américain autrefois paisible, et profitant des dons de la nature, sans la violenter dans ses libéralités, jouissoit, à l'ombre de ses vergers, de la contemplation de cette belle nature qu'on n'y connoît plus aujourd'hui. Il cultivoit sans ambition les productions indigènes pour en tirer, par le commerce ou l'échange, l'argent indispensable à ses besoins modestes, et à ceux de ses travailleurs qu'il rendoit alors heureux.

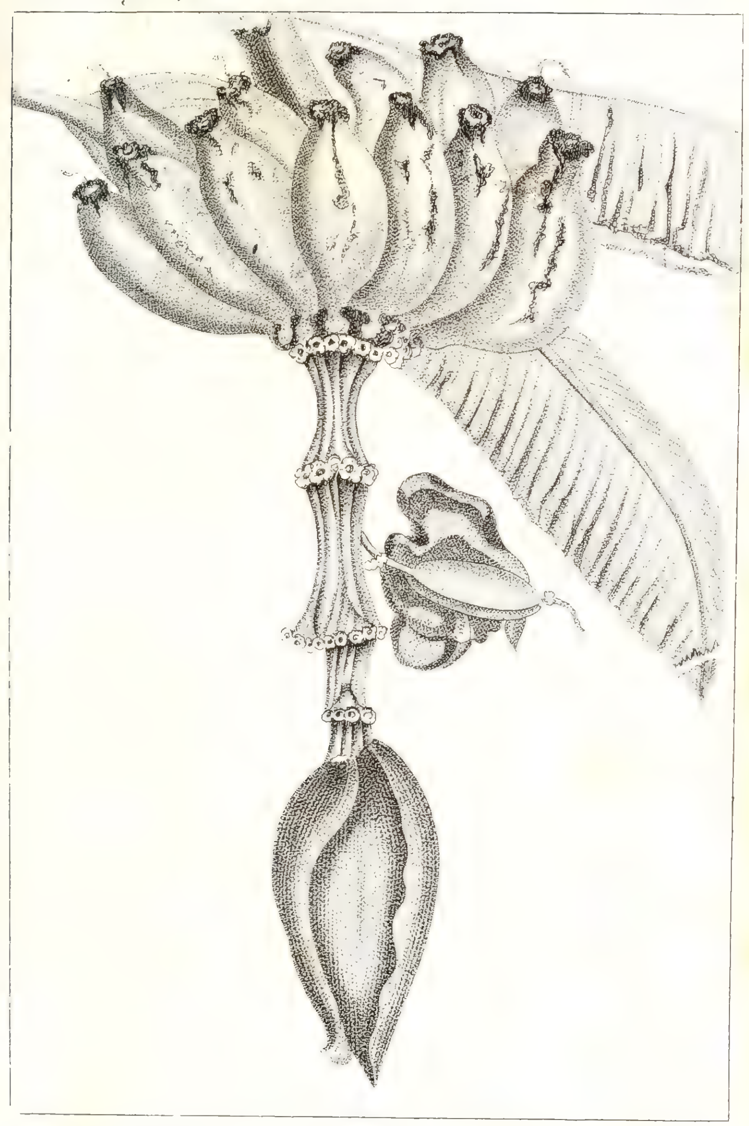
---

(1) C'est le Taouya ou Alacolay des Caraïbes; celui de l'île de France est le Dragonnier à feuilles réfléchies, Dracæna reflexa, Linn.

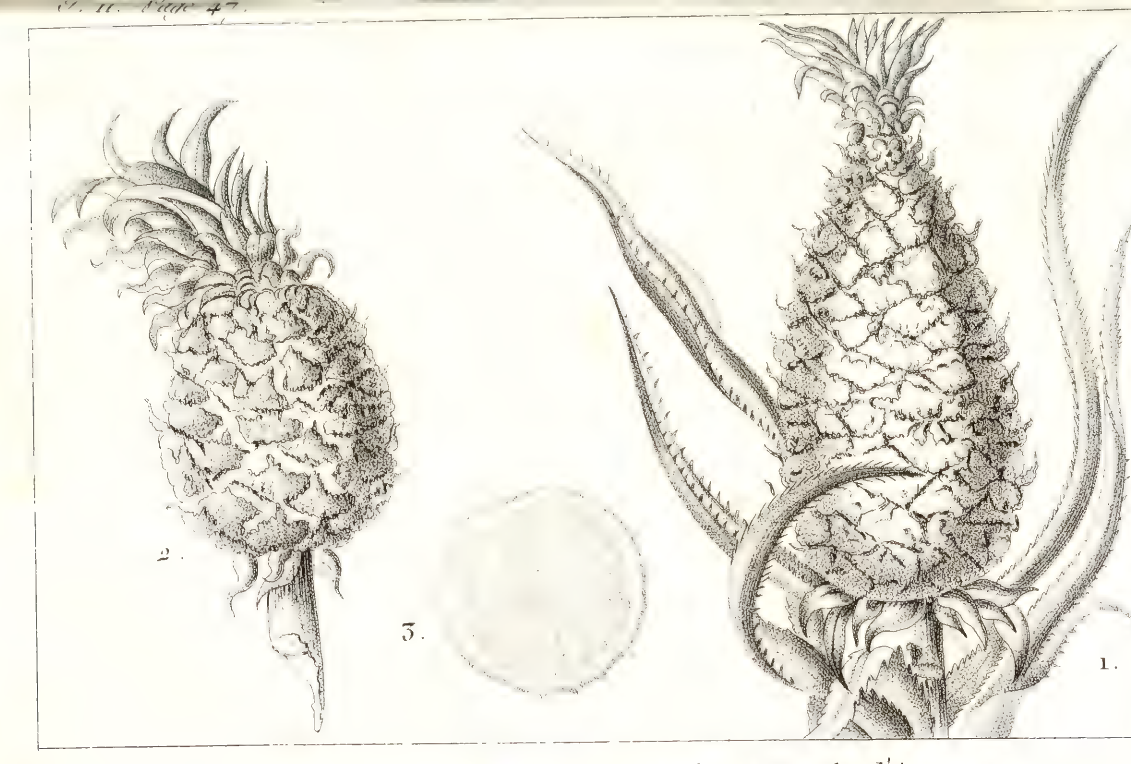
Ce labeur n'excédoit point leurs forces, et la justice étant en leur cœur, ils faisoient tout pour le mieux; c'est pourquoi, sans heurter l'âpreté d'un sol aussi brûlant, ils quittoient leurs travaux à l'époque de la plus forte chaleur du jour, pour se reposer et jouir d'une molle et tranquille indolence, qui les reportoit à leur caractère naturel. Leur état de repos apaisant leurs besoins, ils vivoient frugalement, et se contentoient de fruits, de légumes et de poissons. Il leur suffisoit de mettre leur corps à couvert, et de le parer des injures du tems dans un ajoupa, leur seule ambition, et qu'un instant voyoit construire. Dociles à la voix de la nature, ils vivoient entr'eux dans la plus parfaite intimité, et sembloient tous être de la même famille. S'ils ne cultivoient pas les arts qui leur étoient inconnus, ils avoient moins de besoins, n'étoient point envieux, et les Européens ne les avoient point encore corrompus.

Enterré sous l'ombrage de son verger pour se dérober à l'ardeur du soleil, ce colon pacifique alloit y établir sa salle de festins. Il y repassoit l'un après l'autre les divers fruits communs à son pays. Pour oublier la pointe acidule du tamarin, par exemple, il détachoit une figue banane de son régime (1); et tout en admirant

(1) La figue banane s'appelle aussi *bacove*. (Pl. VI.)



Patte de Figues bananes sur le régime terminé par la Popotte.



1. Ananas pain de sucre. 2. Ananas ordinaire. 3. Tranche d'Ananas.

les pommes dorées du jardin des Hespérides, que le soleil éclairoit d'un nouvel éclat, il en éprouvoit aussi l'agréable saveur. Voyez-le essayant les sapotilles (1) qui, comme vous le savez, ne sont pas toutes de même qualité; et s'il en rencontre d'insipides, pour oublier ce mépris, suivez-le gravissant avec enthousiasme au sommet du rocher recéleur de ses ananas (2). Comme il se délecte de leur jus d'ambroisie! Cependant la raison lui reprochant un excès, rappelle son imprudence, et il va trouver dans le corrossol (3) le palliatif de ce froid acide.

Toujours ainsi cet homme simple et heureux savoit diversifier ses goûts. Une autre fois il mettoit à contribution le bananier au fruit substantiel (4), l'avocatier au fruit savonneux (5),

---

(1) Achras Linn.; sapota, Plum. (Hexandrie monogynie) de la famille des hylospermes. (Pl. VII).

(2) Bromelia, Xexandrie, Monogynie, de la famille des Narcissoïdes. (Pl. V).

(3) Anona, Polyandrie polygynie, de la famille des Lyptospermes. (Pl. VIII).

(4) Musa, Polygamie, Monoécie, de la famille des Scitaminées.

(5) Laurier avocat, Laurus Persea, Linn. (Ennéandrie monogynie) de la famille des Laurinées. (Pl. IX).

et le manguier (1) au fruit dépuratif. Les pommes-roses (2) par leur parfum, copie de celui de la reine des fleurs; les prunes *cirouelles* (3), celles du monbin (4) n'étoient pas non plus dédaignées.

Si la faim le pressoit, il s'en tenoit à quelques bananes prises sur les lieux, à des patates au sortir du verger, ou bien il rentroit à sa case y boucaner un morceau de chou-palmiste sous la cendre d'un feu fait à l'instant. Lorsqu'il avoit soif, il puisoit de quoi pouvoir l'étancher à l'eau cristalline du petit ruisseau nourricier de ses bananiers, ou au lait d'un coco dont il tempéroit la vertu réfrigérante, en exprimant dedans le jus de quelques nœuds d'une canne à sucre. En un mot, des roseaux recouvroient

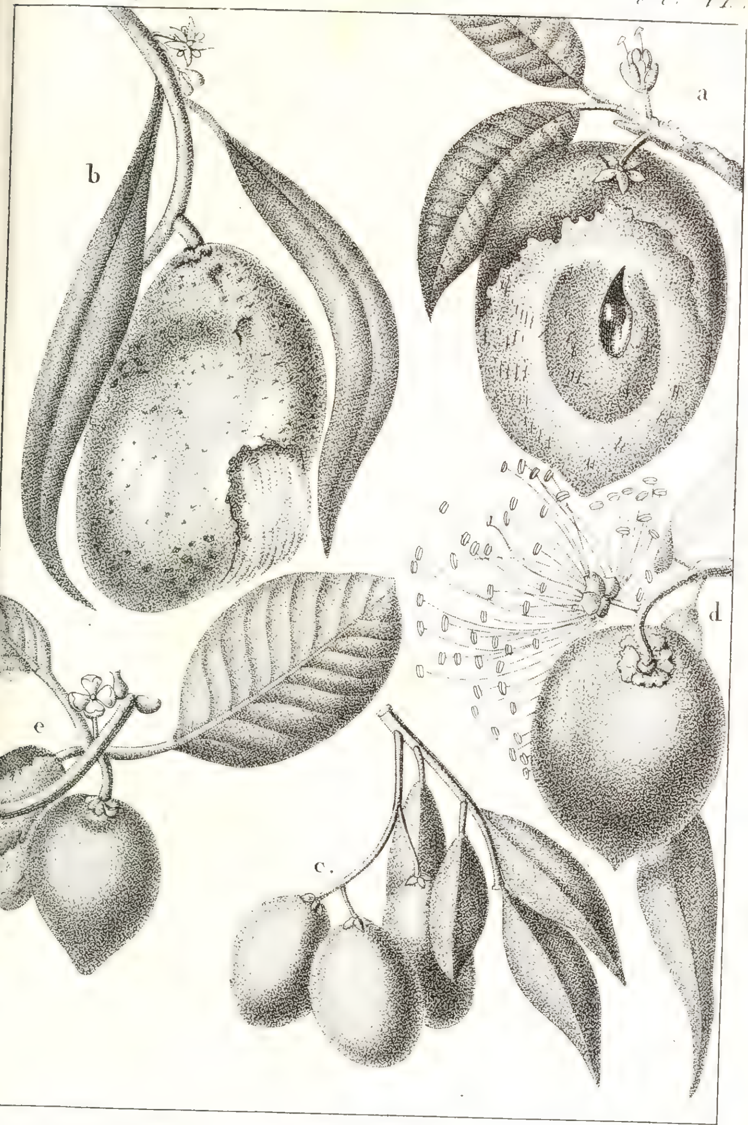
(1) Mangifera findica, Linn (Pentandrie monogynie) de la famille des Thérébintacées. (Pl. VII).

(2) C'est le Jambosier à feuilles longues, Eugenia Jambos, Linn., vulgairement la Jamrosade, ou le Pommier-rose (Icosandrie, Monogynie) de la famille des Myrtoydes. (Pl. VII).

(3) Ou Cyroyer, dont on distingue trois espèces; 1°. celui à fruits verts; 2°. à fruits jaunes; 3°. et à fruits violets. Rheedia lateri flora, Linn.; Van Rheedia folio subrotundo, fructu luteo, Plum. (Pl. VII).

(4) Fruits du Trichilier spondioider, ou Monbin bâtard, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la décandrie monogynie. (Pl. VII).

leurs



.Sapotille. b. le Mango. c. Cirouelles. d. Pomme rose. e. Fruit du Mombin.

leurs cabanes, doublement abritées par les arbres des forêts imposantes et antiques, dont alors ce sol étoit couvert.

Que ce tems est loin de nous ! et combien aujourd'hui l'ambition inexorable a changé la face de cette terre ! D'immenses forêts ont tracé dans les airs le souvenir de leur existence (1) ; des montagnes silencieuses ont leur front sourcilleux découvert, et jusques dans les précipices qui les environnent de toutes parts, tout y voit végéter les productions qui font l'objet de la plus ardente spéculation ; des villes se sont élevées sur les débris d'anciennes bourgades, sur des dépouilles humaines ; mais aussi des plantes précieuses, telles que le cacaoyer (2), ont fui la sécheresse aride de ce sol brûlé, et ne s'y trouvent plus en abondance comme autrefois.

Tel petit ruisseau entretenu par la fraîcheur et l'ombrage d'arbres respectés par les tems, s'est desséché dès que l'ambition, portant ses pas sous ces voûtes silencieuses, projéta une

---

(1) Tout le monde sait qu'à Saint-Domingue, lorsqu'on veut défricher un terrain ou bois debout, on y met le feu. Les cendres qui en sont le résultat, sont le seul engrais qu'il puisse attendre à l'avenir de la cupidité des hommes.

(2) Theobroma, Linn. (Polyadelphie pentandrie; de la famille des Malvacées.

culture mercenaire. Elle ne respecta ni l'antiquité ni la beauté de ces arbres, tout fut sacrifié au désir de l'or, tellement que des plaines entières dans un pays aussi torride ne peuvent offrir un arbre pour le repos.

Les fruits, le plus riche don de la nature en ce pays, ces réparateurs puissans du désordre du sang, le tamarin par sa pointe acidule, le corrossol par sa vertu balsamique, et tant d'autres, ne s'y rencontrent guères que dans les marchés; et Saint-Domingue actuellement est si dépeuplé d'arbres fruitiers, qu'on apporte des îles voisines, ou de la partie espagnole, des cocos, ananas, oranges et autres fruits. Le colon, parcourant ses domaines, n'y voit plus s'élever ces productions autant utiles qu'agréables. C'est le duvet du coton, l'indigo et le caffier qui les remplacent avec une préférence trop exclusive. Ainsi, au milieu d'un sol fertile auquel l'Être infini avoit départi tant de bienfaits, on ne peut dans les promenades voir remplacer sa soif ardente que par une autre plus brûlante encore, celle de l'or que fait éprouver la vue des riches récoltes. Alors le premier besoin est oublié, et l'ambitieux, tout en happant sa langue desséchée, trompé par l'ivresse de ses spéculations, ose devancer l'avenir!

Pourtant, quelles plus douces jouissances que

celles goûtées au sein de la nature; et quel plus grand bonheur que d'avoir tous les jours à remercier l'Auteur de ces libéralités par l'usage de ces mêmes productions qu'il semble avoir affecté aux besoins journaliers de l'homme! Mais quittons cette digression pénible pour vous tracer l'esquisse de nos mœurs avec impartialité.

Le créole de Saint-Domingue apporte en naissant, avec des dispositions morales peut-être trop précoces, une taille presque toujours avantageuse, et qui, n'étant point contrariée dans son accroissement par les liens du maillot, se développe avec grace et souplesse. Il paroît, dès sa plus tendre enfance, dispos et propre à tous les exercices gymnastiques. Il a rarement de l'embonpoint, et cet état de maigreur est la cause dépendante d'un tempérament lascif et brûlant. Dès qu'il a vu le jour, on l'arrache à sa mère pour le confier à des mains étrangères, à une négresse toujours libertine, qui sait tromper la surveillance la plus exacte, et n'arrive jamais au terme du sevrage sans avoir rompu les lois de la continence, donne ensuite à l'enfant un lait corrompu, et, avec cette boisson pernicieuse, le germe de ses impudiques désirs. O mères dénaturées! que de reproches vous avez à vous faire! N'accusez donc plus vos enfans de leurs honteux déréglemens; c'est vous-mêmes qui

les avez provoqués. Ne les accusez plus d'un avenir qui est votre ouvrage.

Les créoles naissent francs, bons, hospitaliers, mais orgueilleux ; ils semblent pressentir qu'ils doivent commander un jour à des esclaves : que ces derniers seroient bien moins à plaindre si, devenus des hommes, leurs maîtres conservoient leurs dispositions primitives ; mais, hélas ! toujours ces vertus s'altèrent, et il en est bien peu parmi nous en qui ces principes ne dégénèrent point. O pouvoir absolu de l'éducation, mais d'une éducation convenable aux enfans des colonies, que, par vous, d'abus seroient réformés ! Que devient un moral abandonné aux passions, et sans lois répressives ? Il acquiert un instinct sauvage, féroce, égoïste et dominateur, prêt en un mot à sacrifier tout ce qui s'oppose à son empire absolu.

Et qui le croiroit ? Par une suite conséquente de l'imperfection de cette raison brute et inculte, le créole, qui fait trembler ses esclaves comme des êtres infiniment au dessous de lui, et auxquels on lui feroit honte de le comparer, ne rougit plus, dans l'abandon où il est livré, d'établir des rapports d'égalité par une intimité méprisable, en s'associant de ces négresses esclaves, machines animées, et instrumens de la brutalité, qu'il a l'impudeur de rendre

dépositaires de ses plus intimes affections ; affections dont il refuse l'épanchement au cœur d'une épouse tendre et aimante, qu'il couvre, par cette préférence outrageante, de l'affront le plus sensible et le plus humiliant. Il insulte à des charmes réels, à une sympathie que lui a indiquée la nature, pour obéir à un penchant libidineux que son organisation plus élevée condamne, et dont la nature elle-même, par le cachet de sa démarcation, semble lui proscrire l'espèce. C'est le papillon qui néglige la rose pour s'attacher au chardon!

L'âne répondra, dit un auteur, *l'amour égale tout!* L'amour!!! C'est avilir un aussi beau sentiment; c'est abrutir des sensations délicates qui ne peuvent supporter ce parallèle. Dans un pareil oubli de soi-même, dans ces instans du délire enivrant, où la raison ne peut commander aux sens, c'est l'instinct qui agit, et l'ame n'y est pour rien; les obstacles irritant les désirs.

Mais bientôt l'indifférence, leur premier penchant naturel, vient mollir cette passion éphémère, qui cesse par la possession de ce qu'on a désiré. L'âge n'éteint pourtant point leurs désirs libidineux; et à cette époque de la vie, où ils n'ont plus à triompher des belles,

ils deviennent despotes et jaloux, furieux même lorsqu'ils soupçonnent une infidélité. Vous aurez tant d'observations à faire sur le caractère des créoles, que je ne m'étendrai pas plus long-tems sur leur moralité.

Le sexe est bien loin d'essuyer les mêmes reproches. Il sait se respecter; et l'honneur, la décence voudroient céder à des passions violentes, que l'orgueil des comparaisons sauroit vaincre la matière pour établir des barrières insurmontables. Aussi voit-on rarement en ce pays des femmes blanches oublier leur origine; et les hommes y sont comparativement aussi licentieux, que les femmes réservées. Leur conquête n'est point celle d'un jour, et si une créole, délaissée par un époux qui la méprise, et qui se fatigue de ses caresses qu'il évite, cherche le cœur d'un ami dans lequel elle puisse verser le torrent de ses afflictions, il faut qu'elle ait bien étudié son choix qui, pour l'ordinaire, est immuable. Comment ne point aimer un cœur qui hait le partage, et qui le bannit de son empire?

Les créoles sont langoureuses, par fois indifférentes; mais cette apathie tient à leur caractère, et s'il en est de peu démonstratives, on doit ce silence à la sécurité du moment;

car sur leur teint pâle on voit souvent, lorsqu'elles sont émues, la rose y laisser de ses traces (1).

Leur voluptueuse nonchalance les retient une grande partie du jour sur des sophas où des esclaves sont occupées à appeler autour d'elles les douceurs de Morphée, et à verser ses pavots en agitant légérement un ventilateur qui, comme un autre zéphyr badin, rafraîchit l'air qu'elles respirent, et apaise l'agitation de leurs sens.

Si le sommeil indocile ne détend point leur imagination active, elles sont maussades, querellent, accusent leurs esclaves de leur insomnie, ordonnent un bain, où les parfums de l'oranger et du frangipanier viennent embaumer leur corps d'albâtre. Ce moyen est sûr pour rappeler leur bonne humeur; il semble qu'elles laissent dans cette eau tiédie de leurs feux, la cause du brasier qui les dévoroit.

---

(1) Leur état d'indolence fait place à l'énergie, lorsqu'elles ont formé un désir, que leur caractère impérieux veut toujours voir accompli, s'il s'élève quelqu'obstacle; mais lorsqu'elles n'ont qu'à vouloir, elles retombent dans leur insouciance, en refusant souvent ce qu'elles avoient d'abord demandé.

Leurs regards quelquefois, par étude, sont attendris d'un doux abattement; souvent une voluptueuse mélancolie se peint dans leurs yeux mourans et enchanteurs; mais, ô femmes charmantes! n'est ce point là votre secret? n'est-ce pas ce talisman puissant et irrésistible qui, par un aimant amoureux, attire tous les cœurs?

La taille des créoles est svelte, souple, et leur démarche aisée est gracieuse et élégante. Mais croiroit-on que souvent, au milieu d'une douceur enfantine, d'une émotion pure et sentimentale, on les voit à l'instant passer aux mouvemens convulsifs de la colère, si elles éprouvent la moindre contradiction : je puis, comme créole, juger avec impartialité, et être esclave d'une vérité que je ne veux point trahir. Comment se peut-il aussi que naturellement bonnes et compatissantes, elles ordonnent de sang froid sans rémission, et voyent exécuter avec insensibilité une punition inhumaine, malgré les cris du repentir, et l'effusion du sang de ces victimes sans défense? Heureusement, pour l'honneur de mon pays, il en est peu; mais il en a existé, et il en existe encore.

Jusqu'à neuf et même dix ans, les enfans des deux sexes sont le plus souvent nus, et se dépouillent eux-mêmes du plus léger vêtement qui les contrarie, jusqu'au beau moment enfin

où la voix de la pudeur se fait entendre à ces enfans de la nature. Quant au costume négligé des dames créoles, il est voluptueux et élégant : un jupon d'une mousseline claire et très-fine ; un peignoir de la même étoffe, flottant au gré du zéphir et s'entr'ouvrant au plus léger mouvement, laisse apercevoir les trésors de la beauté, ou, dans le maintien le plus sévère, dessine des formes presque toujours ravissantes. Aussi les créoles savent-elles bien que ce costume plaît généralement, et qu'il leur est très-favorable ; c'est pourquoi ce n'est que dans une circonstance indispensable qu'elles font une toilette plus recherchée ; mais le blanc est toujours leur couleur adoptive, et surtout des toiles et étoffes de première qualité. On fait peu raccommoder leurs effets, qui sont abandonnés à leurs négresses dès qu'ils ont été portés quelque tems.

Les créoles livrées à elles-mêmes dans leur intérieur, sont ou couchées sur un sopha ou chinnta, c'est à dire assises sur des nattes à la manière orientale, ou elles se font chatouiller les pieds par leurs négresses, et président à la couture d'autres esclaves qui les environnent. Cette oisiveté plaide en faveur de l'influence du climat qui, au secours de ce vice, combat puissamment la vertu des créoles.

Cette vie sédentaire excite nécessairement des affections voluptueuses que ces dames savent modifier au suprême degré (1).

Un reproche à faire à leur amour aveugle pour leurs enfans, c'est d'en autoriser les caprices et les injustices. Un désir extravagant sans motif, est un ordre impérieux auquel on sacrifie tout. Aucune considération humaine ne peut en détourner l'effet. C'est ainsi que l'enfant, bercé dans cet esprit d'arrogance, devient par fois insupportable, et le fardeau des sociétés européennes qui méprisent les ridicules.

Quant aux mulâtres et aux nègres, vous apprendrez à les connoître et à les apprécier;

(1) Les créoles, naturellement portées à l'amour, sont pourtant généralement plus amoureuses qu'aimantes. Cependant, lorsqu'elles ont fait un choix, elles étudient tous les moyens de se conserver un cœur dont la perte humilieroit un attachement pour lequel elles ont tout sacrifié. Elles sont donc jalouses, malgré leur indifférence; mais aussi légères que le papillon, et inconstantes comme lui, elles se fixent seulement jusqu'au jour où leur amour épuisé a besoin de varier pour renaître, à l'aide d'un nouveau désir! Idolâtrer aujourd'hui; demain presser sans émotion l'amant de la veille, telle est, hélas! la passion éphémère des créoles. Bonnes, douces et sensibles, que ne sont-elles constantes!

je ne me permettrai donc point d'émettre mon opinion à leur égard.

Voilà, Monsieur, les instructions que j'ai cru devoir vous donner avant de vous lancer dans ce nouveau monde : heureux, si j'ai pu vous satisfaire. Je remerciai mon hôte, et me proposai de chercher à en tirer avantage.

Le lendemain matin, une légère lueur sortant de l'orient des montagnes, rompoit à peine la pause du silence de la nuit; les oiseaux à demi endormis commençoient à gazouiller, et à saluer le Créateur par leur premier chant; les poules descendoient tour à tour de leur juchoir; les pigeons fuyant l'obscurité de la case, retrouvoient avec plaisir la pente inclinée de notre chaumière, pour y poursuivre en roucoulant leur femelle, revoir la lumière, et respirer un air plus pur, lorsque moi-même je m'éveillai. J'accusois mes yeux encore appesantis de me peindre au loin, dans le clair des bayaondes, quelqu'un qui venoit nous voir; mais bientôt les traits se rapprochèrent, et je reconnus la bonne Finette, nourrice intéressante des enfans de Mme. R***, qui, ayant appris l'arrivée de sa maîtresse, venoit se jeter à ses pieds, et lui offrir une charge de belles patates qu'elle portoit sur sa tête depuis deux lieues. Après avoir

témoigné à sa marraine (1) tout le plaisir qu'elle ressentoit dans cette entrevue, après s'être longuement informée de tous ceux qui l'intéressoient dans notre famille, elle nous raconta les malheurs et les vexations que sa fidélité envers les blancs lui avoit fait éprouver de la part des nègres révoltés.

Un dîner frugal nous attendoit; mais, offert par l'amitié, il nous devint plus cher que celui habituel de notre ancienne opulence. M. Desdunes-Lachicotte tant de fois pillé et de son mobilier, et de ses récoltes et de ses animaux anciens, avoit su se former un nouveau troupeau, fruit de privations et d'épargnes. Il jouissoit, au milieu de son indigence, de la plus parfaite résignation; mais il souffroit de nous voir souvent lever de table, n'ayant point satisfait notre appétit, quoique lui-même au repas il se soit privé discrétement des alimens les plus indispensables pour les laisser à notre usage. Ce tems étoit si déplorable, que nous étions réduits à manger, sans autres vivres, des herbes cuites que broutoient sur pied les bêtes de ses troupeaux, tandis que près de nous, chez les fermiers de nos habitations, régnoit l'abondance.

(1) Titre sacré pour les nègres.

Notre vaisselle consistoit en quelques calebasses cassées ou entières qu'on se procure gratuitement dans les bois ; le linge de table étoit une natte d'un jonc très-fin qui remplaçoit une nappe ; au lieu de chaises, nous nous servions de petits barils dans lesquels on alloit chercher l'eau à la rivière ; enfin pour tasse à café, boisson qui n'est pas de luxe en ce pays, une soucoupe écornée qu'on se passoit à la ronde. L'indigence provenant de l'inconduite est méprisable ; mais elle devient respectable, lorsqu'elle est l'effet d'une désorganisation sociale. Une famille, la plus riche du canton de l'Artibonite, digne de disputer aux rois par sa splendeur ancienne, fut déchue simultanément de sa somptuosité par un éclat imprévu de la foudre révolutionnaire. Nous rassurâmes donc notre hôte du chagrin qu'il éprouvoit de nous recevoir ainsi, en lui observant qu'il se trouvoit des hommes encore plus malheureux que nous.

Les mornes paroissant comme rapprochés, leur verdure plus distincte, et une chaleur accablante firent engager la bonne Finette à partir avant la chute du jour, pour ne point se laisser surprendre par le grain de pluie que ces pronostics annonçoient très-prochain. Quant à moi, sans expérience encore sous ce climat, en voyant l'air pur, le ciel sans nuages, je ne

pouvois m'imaginer qu'en un instant l'horizon pût être obscurci au point de former incontinent un ouragan furieux.

Je portai donc mes pas vers le lagon Peinier, où je voulois continuer mes observations. A peine arrivé, je vis en troupes innombrables des tourterelles (1) s'y disputer les buttes de terre placées au milieu d'un petit ruisseau où elles venoient en roucoulant éteindre le feu dévorant de la soif. Bientôt des vapeurs s'élevant de terre confusément, tracèrent au dessus de moi des formes arrondies et irrégulières. Elles se condensoient avec célérité, le tonnerre au loin commençoit à se faire entendre, les aigrettes (2)

---

(1) Ces oiseaux sont nommés par Brisson tourterelles de la Jamaïque. (Pl. enl. 174). Ils sont de la grosseur du pigeon biset, ont le bec rouge à sa base, et plombé à son extrémité; les pieds rouges, la tête bleuâtre; le cou orné, en guise de collier, de quelques plumes noires rayées transversalement de blanc; le dessous de l'œil orné d'une bande blanche, et le reste du plumage d'un fauve vineux; la queue longue et étagée.

(2) Le vol inquiet de ces oiseaux et des crabiers qui vont et reviennent dans l'espace, annonce un prochain ouragan. Les premiers de ces oiseaux erratiques du genre du héron, sont recherchés pour leurs plumes scapulaires qui, dans la petite espèce, valent jusqu'à

voloient de toute part ; mais je voulus voir la fin de mes conjectures qui se trouvèrent fausses, puisque je n'eus que le tems d'entrer sous un ajoupa abandonné par sa vétusté, pour y éviter l'ondée dont la chute rapide, ayant démembré une partie de la couverture, me laissa voir cette nouvelle élégie probablement du même auteur que la première, et qu'il paroît avoir tracé sur un des poteaux dans une pareille circonstance que celle que j'éprouvois. Voici mot pour mot

---

cent francs l'once, et qui servent à parer les turbans ou bonnets de nos élégantes. Ce prix en est excessif, parce qu'il faut saisir le moment de la mue où ces oiseaux les quittent souvent dans des endroits inabordables. Les plumes des aigrettes de la grande espèce sont moitié moins estimées. On les trouve toutes les deux à Saint-Domingue. La petite aigrette (*v.* pl. enl. 901) en latin, ardea alba minor, Aldrov. Egretta C'est l'agroti, garzecta, garzabianca des Italiens. Cet oiseau a dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue, et son envergure est de deux pieds dix pouces. Tout son corps est d'un beau blanc; il a auprès des yeux, à la base du bec, un espace de nuée de plumes, et d'un jaune verdâtre. Son bec, long de quatre pouces, est d'un bleu tirant sur le noir. Ses pattes verdâtres sont recouvertes de doubles écailles noires qui s'en détachent facilement. Leurs plumes scapulaires sont fines, déliées, et composées de filets très-frêles, aussi doux que la soie.

la première strophe; la seconde n'ayant point été terminée :

Vit-on jamais pendant l'orage,
Dans le milieu de nos forêts,
L'oiseau becqueter son plumage
Pour avoir de nouveaux attraits?
Il est alors dans la tristesse,
Toujours soupirant ses amours,
Et jurant plus vive tendresse
Au retour des prochains beaux jours.

En proie à ma douleur amère,
. . . .
. . . .

Le reste manquant, et la pluie étant apaisée pour un instant, je regagnai notre asile à pas précipités, car l'atmosphère nébuleux promettoit une autre ondée.

Notre hôte seconda les désirs que nous avions de nous rendre au Cap pour la levée des séquestres; et rassemblant tous ses moyens, il trouva encore avec bien de la peine de quoi satisfaire aux frais de la route; mais il nous l'offrit de bon cœur, et lui-même dans les savannes alla prendre à l'éperlin les chevaux qui nous devenoient nécessaires, au refus des petits nègres qui le servoient capricieusement et sans subordination. Il revint le soir, tout harassé, avec l'intention de nous mettre en route le lendemain avant le jour.

Le 16 avril 1799, au lever de la lune, avec la douce fraîcheur de l'aurore, notre cavalcade prit

prit le chemin du pont de l'Ester, dont j'admirai la position intéressante pour un observateur de la belle nature. Ce ne sont plus des tiges grêles d'arbrisseaux épineux qui en infestent les bords; tous arbres à port noble, à verdure fraîche et riante en ombragent les écores. On y voit l'épais ormeau du pays étendre et marier ses rameaux avec le campêche, et le ben odorant (1), le monbin, le cirouellier et le sucrin (2) enchaînés par des guirlandes de convolvulus, ou lianes de différentes espèces. L'eau tranquille de ce fleuve est transparente et limpide, jusqu'à y voir à vingt pieds de profondeur, les poissons s'y jouer et se poursuivre dans les herbes aquatiques qui en tapissent le fond.

Ami de l'eau et des plantes flottantes, on y remarque avec surprise le jakana (3) briller de ses

---

(1) Ben oleifer, guilandina moringa, Linn.; plante de la Décandrie monogynie, et de la famille des légumineuses, du genre hypéranthère.

(2) Pois sucrin, ou Acacie à fruits sucrés, mimosa Inga, plante de la famille des légumineuses, de la polygamie monoécie. Ses feuilles ont cinq paires de folioles; le pétiole en est marginé et articulé.

(3) Chevalier mordoré armé, ou chirurgien brun, ainsi appelé à cause de l'éperon du pli de l'aile que l'on compare à une lancette. C'est le Parra jacana, Lath., pl. enl., no. 322 de l'Hist. nat. de Buffon.

couleurs éclatantes, troubler de ses pas légers la glace uniforme de l'Ester tranquille; les morelles (1) ou les judelles (2) et les râles (3), lui faire des défis dans la vîtesse du vol où il est toujours victorieux. Le petit crabier (4) silencieux, les yeux fixés sur l'eau, y guetter sans bruit le poisson dont il fait sa nourriture, qu'il becquète sûrement, et avec une célérité qui diffère bien de son attitude endormie.

On y voit les oiseaux de l'amour, les colombes de toute espèce, venir en roucoulant rafraîchir le feu de leur union; le caïman filer sans bruit entre deux eaux, puis s'élancer brusquement lorsqu'il est à portée ou d'une tortue, ou d'un de

---

(1) Ou foulque (fulica mexicana, Lath.) oiseau de l'ordre des finnatipèdes.

(2) Oiseau d'eau de même classe.

(3) Ou Bidi-Bidi (Rallus jamaïcensis, Lath.) fig. Edwards, pl. 278; oiseau du genre des râles, et de l'ordre des échasses. (SONNINI).

(4) Appelé à Saint-Domingue *racrac* ou *valet du caïman*, parce que les nègres prétendent qu'il annonce par son cri une nouvelle proie au reptile amphibie, dont il ne se méfie point comme les autres oiseaux. C'est un échssier du genre du héron, ou ardea cracra, Latham. Il est très-commun à St.-Domingue, où il se perche sur les arbres qui bordent les rivières, et de préférence sur les pieux d'entourages.

ces oiseaux qui souvent se laissent surprendre par cet ennemi implacable.

La chaleur nous atteignit au milieu de notre route; mais l'Être tout-puissant, qui a prévu les besoins de l'homme, nous fournit dans une savanne aride les moyens de rafraîchir nos bouches desséchées avec le fruit rouge de la raquette, qu'il est pourtant utile de dégarnir de ses piquans imperceptibles, sous les risques d'être étranglé.

Après avoir traversé cette plaine déserte et sans ombrage, appelée la *savanne l'Hôpital;* côtoyé son morne pierreux et sans verdure, nous en escaladâmes un autre composé d'énormes rochers, et au sommet duquel nous découvrîmes avec joie et surprise une nature pompeuse, riante et bien plus richement décorée. Nous traversâmes un ruisseau appelé *Laquinte,* à cause de ses débordemens désastreux dans le tems des pluies, époque à laquelle ses eaux refoulées et grossies le rendent alors impraticable. Nous côtoyâmes deux belles habitations bien cultivées, appartenant à Mme Descahaux, notre parente, et l'autre à son gendre M. Rossignol-Grammont. Cette dernière est entourée de palmistes à cinq pas de distance l'un de l'autre, et implantés au milieu d'une haie touffue de citronniers qui, à la fraîcheur du soir et du matin, saluent le voyageur du plus doux parfum. Cette colonnade naturelle

est majestueuse et imposante ; les panaches, toujours agités par le vent, balancent sur leurs rameaux déliés le merle siffleur, espèce de troupiale noir (1), l'esclave (2) et d'autres oiseaux ; tandis que la flèche droite et immobile, qui surmonte cet arbre, est semblable à un paratonnerre (3). Le beau charpentier (4), à coups de bec redoublés, en perce le tronc qui pourtant, par sa dureté, fait rebrousser les meilleures haches.

L'autre habitation est bordée de *palma-christi* (5), dont je donne l'histoire dans le Traité des plantes usuelles des Antilles.

Enfin, nous arrivâmes au bourg des Go-

---

(1) Oriolus niger, appelé par les créoles *merle-diable*.

(2) Tangara dominica, Lath., pl. imprimées en couleur, de l'Hist. nat. des oiseaux de l'Amérique septentrionale, ordre des passereaux, genre du tangara, par Viellot. Ce nom lui vient, parce qu'esclave de ses habitudes, il est fidèle au séjour qu'il a choisi, et qu'il ne quitte jamais le palmier qui l'a vu naître.

(3) Cette tige cylindrique et aiguë les fait souvent foudroyer lors des orages, en ce que le fluide électrique se servant de ce mauvais conducteur, est obligé de labourer et pulvériser l'arbre pour se rendre plus promptement au réservoir commun.

(4) Epeiche doré de Saint-Domingue.

(5) Ou ricin.

naïves (1), et nous descendîmes chez Mme Descabaux, la plus respectable, la plus aimable des femmes, une bonne parente, une amie sincère enfin, et digne de ce beau nom. Honorable de fait et par caractère, elle n'étoit point entièrement dépouillée de son immense fortune, et elle vivoit encore très-somptueusement pour des tems aussi

(1) Le bourg des Gonaïves, situé sur le bord de la mer, dans le département de l'Ouest, se trouve entre le *Gros-Morne*, Plaisance et Saint-Marc. Plusieurs fois incendié pendant la révolution, ses maisons étoient construites en bois, et les galeries tournantes des maisons garnies de troncs bruts de lataniers, communs dans les environs. En un mot, cette réunion de cases, la plupart recouvertes en taches de palmiers, ressembloit plutôt à une bourgade de pêcheurs qu'à un entrepôt très-commerçant des denrées de la colonie. Le sol en est uni, poudreux, aride, et rarement il y pleut. L'eau s'y trouve à cinq pouces du niveau de la terre. Cependant, malgré les signes extérieurs de stérilité, la terre, féconde par veines, y trompe avantageusement le spéculateur. Le sucre, le café dans les mornes des environs, l'indigo, et surtout le coton, s'y récoltent avec fruit. L'acajou et les bois de teinture y prospèrent également. Un des principaux avantages de cet embarcadère, et ce qui le fait préférer aux autres pour le mouillage des bâtimens de cabotage, c'est sa baie qui est vaste, bien exposée, et sûre contre les vents du nord dont elle est abritée.

peu propices aux habitans; mais modeste en tous ses goûts, ses vieux jours étoient tous comptés par des bienfaits.

Comme on n'avoit point chez elle renoncé aux usages du pays, je vis avec surprise ce que je n'avois pu remarquer sous notre chaume indigent; pendant le repas et autour de la table, de petits nègres placés de distance en distance, occupés à chasser les mouches avec de longs plumaceaux de plumes de paon. Cette coutume s'accorde bien avec la voluptueuse molesse des créoles de nos îles.

L'après-midi, nous nous disposâmes à aller coucher sur l'habitation que Mme Descahaux vendit pour sa sûreté à Toussaint-Louverture, alors général en chef de l'armée de Saint-Domingue. C'est là que nous espérions avoir une conférence avec lui à son arrivée du Cap, d'où il étoit attendu le soir même. Nous le rencontrâmes en effet, et il nous conseilla de retourner avec lui aux Gonaïves. Je l'accompagnai, ainsi que les guides de son escorte, à toute course de nos chevaux (1); et chemin faisant, il me fit diverses questions sur la France,

---

(1) Il ne voyageoit jamais plus lentement, et il se déplaçoit rarement sans faire périr, dans ses courses forcées, plusieurs chevaux de ses guides.

et eut soin de me demander si ses enfans feroient des hommes, disant que lui n'avoit que de la bonne volonté, mais point de grands talens. A peine fûmes-nous arrivés aux Gonaïves, pays qu'il aimoit de prédilection, qu'il y fut reçu avec les honneurs dus à son grade; en sorte que nous ne le vîmes qu'un instant pour l'embrasser au nom de ses enfans alors à Paris, au collége de la Marche, et lui remettre les lettres dont ils nous avoient chargés à notre départ de France. Comme il étoit pressé de se rendre à son quartier général, il remit son entretien au lendemain.

Mme Descahaux, cette bonne maîtresse, chérie de tous ses esclaves, me rapporta divers traits en faveur des nègres; mais ne devoit-elle pas faire exception, elle et ses enfans. Elle m'assuroit que jamais, depuis l'insubordination des esclaves, elle n'avoit éprouvé de désagrémens de la part des siens qui la nourrissoient, les uns apportant des patates, d'autres des poules, ceux-ci des légumes, ceux-là d'autres objets relatifs à la consommation de chaque jour.

M. Grammont me dit également que, voyant le séquestre apposé sur ses biens, il annonça à son domestique, âgé d'à peu près vingt-cinq ans, qu'il ne pouvoit plus le garder. Ce fidèle

serviteur, réduit au désespoir, se jetoit à ses pieds qu'il arrosoit de ses larmes, en le suppliant de le garder sans salaire, et ne lui demandant que de quoi ne pas mourir de faim.

D'autres apprenant le départ de M. D***, leur maître, pour un pays anglais, opposé par conséquent aux principes de la liberté des nègres, le suivirent au nombre de cent, quoique certains de prendre de nouveaux fers; et dans leur excès de fidélité, ils s'accrochoient aux cordages du bâtiment, en protestant, par ces démonstrations, qu'ils ne le quitteroient jamais.

Le général en chef arriva de son quartier général vers les sept heures du matin, et nous accorda, chez Mme Descahaux, une audience si longue, qu'elle étonna ses aides-de-camp. Il dispensa Mme R*** de faire le voyage du Cap, lui promettant de plaider lui-même notre cause auprès de l'agent français M. Roume, et de tout faire terminer. Il fut donc arrêté que je serois seul chargé des démarches.

Vû la lenteur commune à toute la famille, nous ne partîmes qu'à midi, au lieu de trois heures du matin, ainsi que le projet en avoit été conçu; aussi eûmes-nous à supporter une chaleur si violente que nos yeux, à la réver-

bération du tuf blanc de la coupe-à-l'inde, en éprouvèrent une cuisson insupportable. Pour comble de malheur, nous ne trouvions point d'ombrage dans ces plaines arides et hérissées de cactes d'espèces variées; mais tout à coup le paysage change, et, arrivant au pied des mornes boisés et silencieux, nous y goûtâmes la température fraîche qui en fait désirer le séjour. Jamais je ne vis de bois aussi touffus, aussi sombres et aussi agréables. Les arbres ou futaies antiques qui en font l'ornement y sont monstrueux, et annoncent un pays bien fertile. Placés près de rochers inaccessibles, ils s'enchaînent avec des lianes de divers feuillages qui, sortant des pierres mêmes les plus dures, forment à leur départ ou de hautes colonnes bien régulières, ou des arcs de triomphe, ou bien encore des massifs imposans qu'on diroit impénétrables.

L'Auteur de la nature, qui a prévu les voyages de l'homme en ces climats, a semé par-tout au milieu de cette nature primitive, particulièrement vers le bord des grandes routes, des arbres fruitiers destinés sûrement aux besoins du voyageur fatigué. Les citronniers et orangers, surtout placés près de ruisseaux limpides, semblent inviter à faire promptement des limonades pour réparer le désordre d'une trop grande chaleur.

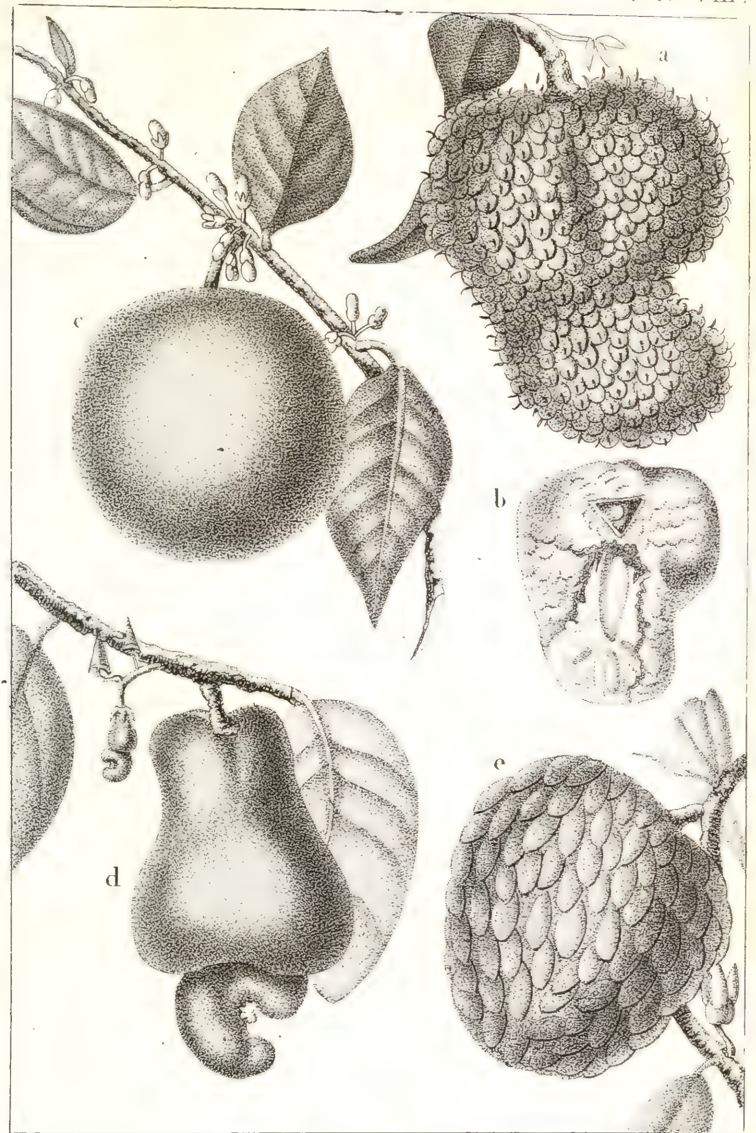
Le corrossolier (1), le caïmitier (2), le pommier d'acajou (3), le papayer (4), le cachiment (5),

---

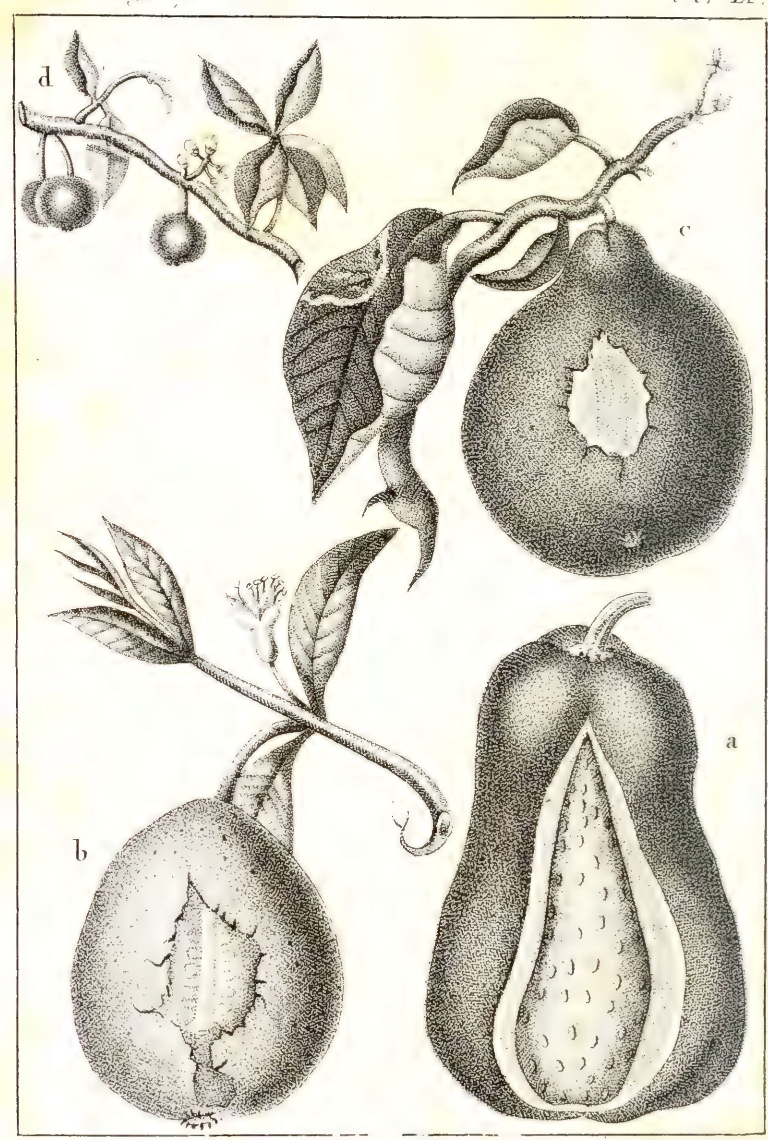
(1) Le corrossol à fruit hérissé (Anona muricata, Linn.; Guanabus fructu è viridi lutescente, molliter aculeato, Plumier) provient d'un arbre à fleurs polypétalées, qui a du rapport avec les magnoliers : ce fruit (pl. VIII) qui est une baie en cœur oblong, a la pointe un peu recourbée; son écorce, d'un vert jaunâtre, est rude, épaisse, et divisée par figures en écussons, au milieu de chacun desquels se trouve implantée une pointe noire et recourbée. La pulpe du fruit est filandreuse, succulente, de couleur blanche, et d'une saveur aromatique, quoique légérement acide. Ces fruits pèsent de cinq jusqu'à huit livres. La pulpe renferme des graines noires qu'on recherche pour les émulsions. (*Voyez* 3e vol., Traité des plantes usuelles ci-après).

(2) Chrysophillum caïnito, Linn., Plum., genre de plantes à fleurs monopétalées, de la famille des sapotilles (pl. VIII). Les feuilles de cet arbre d'un vert luisant en dessus, sont en dessous couvertes d'un duvet fin soyeux, d'une couleur d'or-bronze, et son fruit pomiforme est d'un rose mêlé de vert et de jaune, ou pourpré, ou violet-bleuâtre. Il contient une pulpe gélatineuse, gluante, laiteuse, d'un goût fade et d'une odeur purulente. (*Voyez* sa description et ses usages, tome III).

(3) Cajuyera; acaja iba, Marcg. Anacardium occidentale, Herm. Cajou, Pison; Pomifera, seu Prunifera indica, Ray. Cassuvium, Rumph. Kapamava,



a. Le Corossol. b. le Cœur de bœuf. c. la Caïmite. d. la Pomme d'Acajou. e. le Cachiment.



a, Papaye . b. Goyave . c. Avocat . d. Cerises .

T.

d

d

le cœur de bœuf (1), le goyavier (2), s'y rencontrent abondamment, ainsi que le pommier-rose (3), dont le fruit aqueux a le parfum de la reine des fleurs. Et pour qui tous ces dons de la nature? Pour l'homme, qui à peine en veut reconnoître l'auteur !

Les ruisseaux qu'on passe en certains tems à pieds secs grossissent quelquefois si promptement, que le voyageur est retenu dans les bois; mais le Créateur, comme je l'ai remarqué, a prévu tous ses besoins. La crue dure quelquefois vingt-quatre heures, et le cours est si rapide

---

Hort. Malab. Ce fruit (pl. VIII) qui mûrit en décembre et janvier, est d'abord vert, puis jaunâtre, et enfin rouge : il en est dont la peau est blanchâtre. (*Voyez* son histoire, vol. III).

(4) Papaya, Hort. Mal. Pinoguacu. Carica, Ababaye des Caraïbes (pl. IX). Arbre dont on distingue deux espèces, savoir, le mâle et la femelle. (*Voyez* ce mot, vol. III).

(5) Fruit du genre du corrossol, appelé aussi *cachiman* ou *pomme cannelle* (pl. VIII). Guanabus fructu aureo et molliter aculeato, Plum. (*Voyez* vol. III).

(1) Fruit réticulé du genre du corrossol. Anona sylvestris reticulata, Linn. (Pl. VIII; *voy.* tome III).

(2) Ou guyayavier, ou poirier des Indes (pl. IX). Guyayava, Goïava, Clus.; Psidium, Linn. (vol. III).

(3) Ou jamboisier (pl. VII).

qu'il déracine les arbres, et entraîne les rochers. On y voit le gros mapou (1), dont le tronc colossal sert à faire des canots d'une seule pièce; le bois trompette (2), ainsi nommé, parce que ses branches nues sont creuses et sonores, ne portent un bouquet de larges feuilles qu'au sommet de chaque branche, qui, disposées assez régulièrement, forment un couronnement bien agréable à la vue; l'arbre au coton (3) qui fournit

(1) Ou fromager, ou bois épineux blanc des Antilles, ou cotonnier mapou. C'est le Gossampius de Pline; Ceiba, viticis foliis, caudice aculeato. Tourn. Plum. Barr 55; Zamaouna, Pis; Xilon, filo, brevi, comaka; Bombax, Linn.; Gossypium, Sloan; Eriophorus, Rumph; Ponja, Hort. Malab. Arbre de l'ordre des mauves qui croît promptement, et s'élève en peu de tems à des hauteurs prodigieuses. (*V.* vol. III).

(2) C'est l'ambaiba de Marcgrave, ou bois à canon, bois trompette; Urakuseba Bras. Laruma Oviedi, Sloan. La moëlle du sommet de cet arbre s'applique sur les blessures. (*V.* tome III). C'est aussi le oulekin ombiliqué; Cecropia peltata, Linn. Ambaiba, amplissimo folio digitato, caudice et ramis excavatis, Barr. Franc. Equin. 10. Ficus Dactyloides major (et minor) folio subtus argenteo. Plum.

(3) Ou cotonnier flos; cotonnier de fléau, ou bois de flot; cotonnier silleux; c'est le cotonnier de mahot à grandes feuilles. Liége ou bois de liége des îles. Xilon siliquâ longuâ; Ketmia amplissimo folio cordiformi,

des gousses en abondance d'un duvet roux, et dont on fait des chapeaux. Dans les arbrisseaux, c'est le bois corail (1) qui frappe la vue. Il est ainsi nommé à cause de ses bouquets d'un rouge éclatant. Les plantes de toute espèce offrent des variétés à l'infini, et les couleurs les plus belles.

On rencontre à chaque instant des cascades naturelles formées par de vieux rochers, placées par étages, et creusés par la main du tems. L'onde cristalline d'abord bouillonne autour de ces masses de pierre, et apaise tout à coup sa violence pour aller murmurer à quelques pas plus lentement, et cacher sa beauté sous le vert feuillage qui se répète avec vérité sur sa glace tranquille.

Le chemin dans certains endroits est parsemé de Cos, orné de très-belles dendrites. Nous arri-

---

flore vario, Plum. C'est l'ouagneu des Caraïbes; et le mahot franc de la Guiane. (*V*. tome III).

(1) Bois immortel, Erythrine, ou arbre de corail des Antilles; Corallodendron triphyllum americanum, spinosum, flore ruberrimo, Tour. 661. Siliqua sylvestris spinosa, arbor indica, Bauh. Plin. Hor.; Coral arbor americana, Clus., Comm., Barr., p. 41; c'est, dit Bomare, l'Ahiphi, Tuinanti-Iba des Caraïbes.

vâmes aux cafeyères, dont j'examinai le soin et la culture. Les cafiers sont disposés par compartimens ou quinconces. Enfin, au pied de la fameuse montagne des Escaliers, entourée de fondrières et précipices affreux, nous rappelâmes nos forces et notre courage pour franchir ces rochers glissans, taillés par la nature en forme d'un escalier circulaire qui se prolonge l'espace de trois lieues. Que de risques et de dangers à courir en fréquentant ces passages bruts et hérissés de cailloux pointus que leur mobilité rend plus dangereux. Cependant un faux pas pouvoit nous coûter la vie, les sentiers étoient étroits, et l'abîme redoutable.

L'échelle des cascades naturelles, et le parfum des aromates nous dédommageoient bien de nos fatigues, et dissipoient nos frayeurs par la contemplation et le plaisir qu'ils nous procuroient. La température fraîche y donne naissance à plusieurs plantes d'Europe; j'y vis le caryophillata et la véronique. C'est dans ces contrées riches en épiceries indigènes, que le créole doit pleurer son indolence en trouvant sous ses pas quelques pieds de giroflier, de muscadier, poivrier, canneilier, vanille grimpante, dont il doit se repentir de ne pas protéger la culture, puisqu'il est obligé de se procurer tous ces objets avec des frais énormes.

Avant d'arriver à Plaisance (1), ce quartier si agréable et si florissant, nous aperçûmes au milieu des branchages touffus du mapou, deux pintades sauvages qui se laissèrent approcher à portée de pistolet. Nous entrâmes au bourg, et descendîmes chez le commandant, ami de M. Lachicotte. Nous passâmes la nuit chez lui, moitié sur une natte de latanier, moitié étendus sur les selles de nos chevaux, qui fourrageoient devant nous.

Voulant profiter de la fraîcheur de la nuit pour continuer notre route plus agréablement, nous partîmes au lever de la lune, qui nous donna le signal. Nous descendîmes la moitié des galeries circulaires des montagnes en spirale, dont le noyau n'étoit que précipices, entendant encore gazouiller les cascades qui se développent au sommet des monts les plus élevés, et qui jaillissent pour répandre autour la fécondité et la fraîcheur.

Nous passâmes à gué beaucoup de ruisseaux, et la rivière du Limbet, terrible lors de ses débordemens, et qui ne fournit, dans son état ordinaire,

---

(1) Ce quartier, qui est séparé du Haut-Limbé par des montagnes d'un accès difficile, est très-fertile; on y récolte café et indigo. Le sol en est gras, fécond et d'une couleur rougeâtre.

que six à sept pouces d'eau capable seulement de laver les cailloux qui lui servent de lit, et qui rident, par leur rassemblement, sa superficie. Je vis sur ses bords des héleux (1) s'y désaltérer de son onde fugitive : leur rareté et la délicatesse de leur chair me fit bien regretter de ne point avoir mon fusil.

Après avoir côtoyé les débris d'habitations incendiées, nous prîmes plaisir à voir le rétablissement naissant de la culture; et la plaine du Cap, moins riche qu'autrefois, offroit encore de l'espérance aux spéculateurs.

Nous entrâmes dans la ville du Cap, et la traversâmes pour arriver à notre logement qui étoit à l'extrémité opposée. Les colons, qui n'ont point quitté leur île, osent comparer cette capitale à Paris; mais ces deux cités ne souffrent point de parallèle. Les bâtimens du Cap étoient, à cette époque, construits sans goût, les rues étroites et

(1) C'est le coq des bois de l'Amérique. Le plumage de cet oiseau silencieux est d'un brun-roussâtre, rayé transversalement et confusément de lignes noires. La huppe se redresse, dit Bomare, à volonté de l'oiseau. Il y a de chaque côté de la tête, près du cou, un faisceau de cinq plumes. Le mâle a seul ces appendices, qu'il ne relève que quand il est ému. Les plumes qui couvrent les pieds sont jaunâtres, ainsi que les doigts.

horriblement pavées. Cependant cette ville, quoiqu'encore ensevelie sous les débris du pillage et de la dévastation, est encore le Paris de Saint-Domingue pour les ressources en tout genre qu'on y rencontre, et les ouvriers qui y sont, comme ailleurs, aux volontés de l'opulent. L'impudique Vénus y reçoit publiquement des sacrifices, et c'est peut-être la seule ville de la colonie où ces scènes scandaleuses sont tolérées.

On me parla de la montagne du *Port-Margo* (1), au sommet de laquelle on remarque avec surprise un bassin ou lac de cinq pieds carrés, dont l'eau est salée, et assujétie aux flux et reflux, produits sûrement par l'influence des marées, puisque c'est aux équinoxes, et principalement à ceux du printems, que l'eau y croît davantage, et que sa raréfaction occasionne des tremblemens de terre.

Ayant remis le matin du 26 avril, à la commission des domaines, mes papiers relatifs à la levée de nos séquestres, le rapporteur, M. Guittet, me prit en amitié à la suite d'une longue conférence

---

(1) Quartier situé près le Bas-Limbé, et à peu de distance de la mer. Son terrain est arrosé par une rivière rapide, sujette aux débordemens ; ce qui le rend très-aquatique, et par cela même plus propre à l'indigo et au café qu'au sucre.

que nous eûmes ensemble; c'est pourquoi il travailla une partie de la nuit à notre affaire, en sorte qu'elle fut prête le lendemain à mon réveil. N'ayant plus besoin que de la signature de M. Roume, agent du gouvernement, je m'adressai au général en chef, pour le prier d'accomplir sa promesse. Il étoit malade, et je fus mal reçu d'un commandant, ennemi de ma couleur, aujourd'hui Christophe, chef des révoltés, à qui *Toussaint* donna ordre de me laisser parvenir jusqu'à lui.

Je me présentai chez l'agent du gouvernement, pour lui remettre les recommandations dont j'étois porteur. Il me traita avec déférence; et, après m'avoir fait part de sa sollicitude paternelle pour protéger dans la colonie les sciences et les beaux arts, je saisis son opinion à cet égard pour lui parler de mes collections d'Histoire naturelle, dont le récit dura jusqu'au moment de son audience publique. Il me conseilla donc, en me quittant, de revoir la commission des domaines, et de lui rapporter toutes les pièces à l'appui du rapport.

Je restois avec cet espoir, lorsqu'on m'apprit que M. Lachicotte, mon compagnon de voyage, étoit reparti pour l'Artibonite, et que, par mégarde, il avoit emporté ma valise. Décidé à le suivre par défaut d'argent, je me reposai sur les promesses de l'agent et du général en chef, et je

rejoignis mon hôte pour continuer ma route avec lui.

Les falaises des montagnes que nous avions à escalader, sont éclairées par des mouches à feu (1) qui permettent de les distinguer, et au secours desquelles notre route fut moins ténébreuse. Le soir, faute d'espèces, nous passâmes la nuit dans un pré, couchés près de nos chevaux; mais, avant de nous retirer dans ce vaste appartement, quoique notre grand appétit nous fît convoiter le souper de l'auberge auprès de laquelle nous nous étions arrêtés, nous fûmes réduits à nous contenter d'un verre de limonade au sucre brut, excellente en vérité quand il fait chaud, mais point du tout faite pour suppléer à un repas.

Nous nous assoupîmes avec une colique d'entrailles qui se calma dans le sommeil, et nous partîmes de bon matin du camp le Coq, dans l'espoir au moins de dîner en route si nous trouvions quelque case, parce que M. Lachicotte avoit trouvé à placer un cheval de renvoi entre les mains d'un officier qui nous défraya tous. Je ramassai dans mon chemin beaucoup de graines de coucourout (2), qui, étant évidées de leur

(1) Ou coucouïe, du mot espagnol *cucuïos* ou *cuyeros*.

(2) Mimosa scandens.

amande, font des bourses, en y ajoutant une charnière, dans lesquelles on conserve la petite monnoie du pays (1).

Nous déjeûnâmes au milieu des bois, près d'un ruisseau grossi par l'ondée du matin que nous avions essuyée, chez un vieux nègre, qui demanda à notre étranger onze gourdes pour deux poulets, une omelette et quelques bananes. Cette usure me rappela celle de Saint-Marc, qui nous obligea tant de fois, faute d'argent, d'aller acheter en plein marché une pâte de bananes et un pain, pour aller, en soupirant, prendre notre repas sur le bord de la mer, en voyant à l'horizon nos possessions qui, dans ces tems d'anarchie, étoient passées en d'autres mains. Que de fois le peuple se rangea autour de nous, pour nous considérer, et souvent nous plaindre !

Nous arrivâmes au bourg des Gonaïves, fatigués de la lourde chaleur qui se concentre et se réverbère encore davantage dans ce pays sec et aride, où, pour toute verdure, on ne voit le plus souvent que des cactes et des bayaondes chargés de poussière ou de boue.

---

(1) On sait qu'on ne fait point usage de monnoie de cuivre dans les Colonies, et que la pièce la plus modique est de sept sous et demi, ou trente-sept centimes et plus de notre monnoie actuelle.

Je trouvai Mme R*** très-mal d'une fièvre bilieuse inflammatoire, avec un transport complet. Comme je connoissois son tempérament, je partis de suite pour l'Artibonite, afin d'en rapporter les remèdes nécessaires à son état. J'arrivai à la hatte de M. Lachicotte, charmant par les préludes harmonieux de sa harpe, ses soucis et ses longs malheurs; j'eusse volontiers oublié, au milieu des accords de ce digne élève de Pétrini, le but de ma mission, si la nature ne m'eût rappelé que la maladie grave n'étoit point qu'éphémère, et qu'elle exigeoit de prompts secours. Nouveau désespoir de mon hôte, dont les chevaux étoient tous lâchés dans les savannes (1)! D'ailleurs, fatigués de notre longue route, il fut obligé de m'en donner un qui fut fameux coursier, mais qui, depuis ces tems reculés, est devenu rosse de première classe. Cet animal, après deux tems de galop, s'arrêtoit tout court, et barroit le chemin en travers, sans qu'une grêle de coups d'éperons pût le tirer de sa lourde

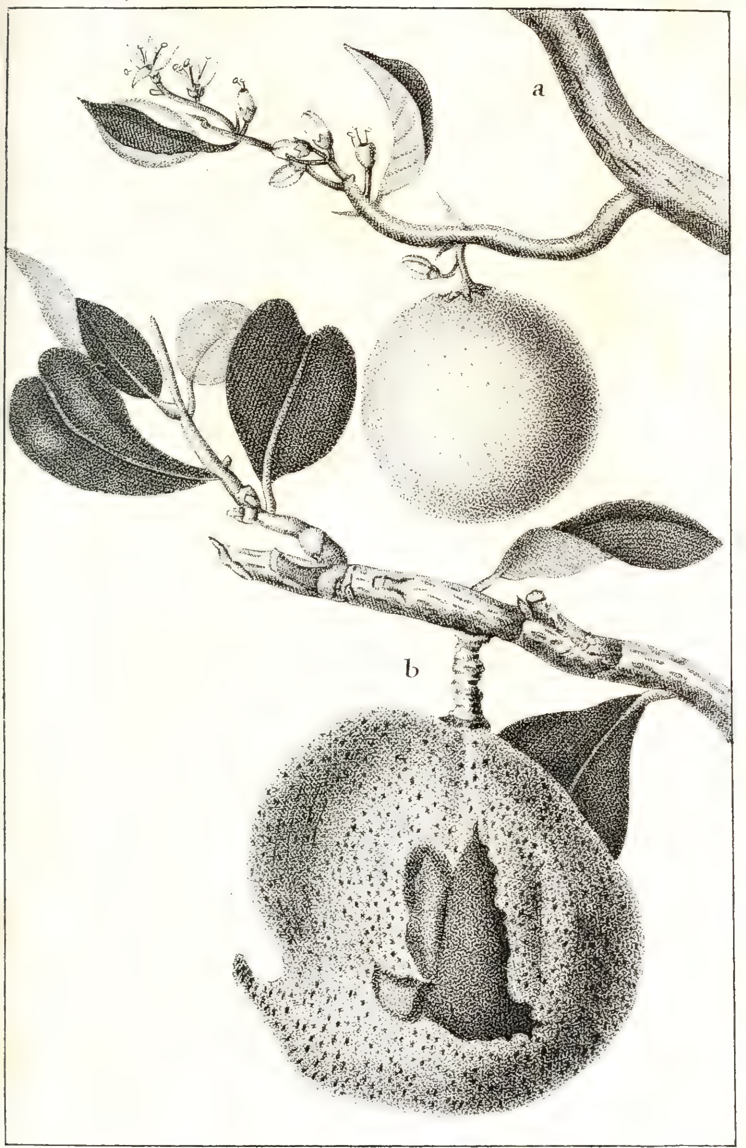
(1) On ne conserve au poteau pour les nourrir, que les chevaux dont on a besoin sur l'heure; autrement on les abandonne à leurs propres soins dans des savannes closes, où on va les prendre à l'éperlin lorsqu'il en est nécessaire. L'éperlin est une longue corde à nœud coulant, qu'on lance à la tête des chevaux pour les retenir dans leur course fugitive.

inertie. Enfin, il éprouvoit le triste état qu'on appelle à Saint-Domingue, *bouqué net' caba.* J'arrivai au soleil couchant, ayant mis cinq heures à faire cinq lieues; et accablé de douleurs dans tous les membres, je trouvai la malade hors du délire et dans un état moins inquiétant.

Mme Descahaux, qui sait toujours surprendre agréablement, m'avoit fait préparer un assortiment des meilleurs fruits de Saint-Domingue, pour me les faire apprécier à leur juste valeur. Elle me présenta d'abord un abricot (1), qui ne ressemble en rien à ceux de France: il a la peau rude, à peu près de la couleur de la sapotille; sa chair, qui a le parfum du coin, est d'un jaune rougeâtre : elle est coriace et indigeste, quoique très-balsamique. Ce fruit est gros comme la tête dans toute sa perfection, et contient quelquefois deux gros noyaux, lesquels renferment des amandes qui, à leur section, offrent une liqueur glutineuse jaune sur les bords, et qui se coagule à l'instant qu'elle reçoit l'impression de l'air.

---

(1) L'abricotier a un port majestueux, et élève noblement ses rameaux touffus et garnis de feuilles épaisses et luisantes, d'un vert foncé. Sa forme régulière lui donne le coup d'œil le plus imposant. Il ressemble au peuplier d'Italie, mais son feuillage plus sombre est aussi plus garni; ce qui le fait paroître moins élancé que l'arbre européen. (*V.* pl. X).



a. le Citronier des Haies. b. Fruit de l'Abricotier.

On me donna ensuite des sapotilles choisies, parmi lesquelles cependant il ne s'en trouva qu'une exquise : elles étoient oblongues, de l'espèce, en un mot, de celles qui, douées de cette supériorité, réunissent les parfums du jasmin et de la fleur d'orange. On m'observa que la résine blanche, qui se trouve sur les parois de la graine, est très-recherchée, et qu'elle se vend très-cher à Curaçao. Ce fruit savoureux a une chair spongieuse et légérement garnie de petits filamens; mais produisant une assez grande quantité de suc dont la saveur douceâtre est insipide dans les espèces communes, si elle n'est point relevée par le bouquet qui rendoit si agréable celle qu'on me présenta. Comme il est très-rare de manger d'excellentes sapotilles, je préfère pour mon usage de bonnes figues bananes, dont le parfum ne dégénère point si l'on a saisi le régime à son point de maturité.

Il est, à quelque distance du bourg en côtoyant la mer, un endroit solitaire assez agréable, et qu'on peut avec raison appeler le *jardin des Gonaïves*. Ce bocage est remarqué, au milieu de ces savannes brulées et sans verdure, comme en Europe une remise de chênes ou de bouleaux, entourée de tristes guérets. Ce local offre une tannerie située à portée d'une rivière poissonneuse et étroite, où l'on a su réunir l'utile et

l'agréable. Les travailleurs y sont abrités sous l'ombre de verts abricotiers, de chênes du pays (1), et de mangliers, tandis que le cordon qui cerne ce domaine est parsemé alternativement de cocotiers, palmistes, lataniers et dattiers qui peignent leurs rameaux bruissans dans le cristal de cette petite rivière, dont le murmure m'attira. Les cabrits, moutons, gazelles et taureaux animent ce séjour; les poules et les canards, y trouvant aussi une pâture que l'aridité des environs leur refuseroit, y restent aussi constamment que des poussins auprès de leur mère protectrice. Après avoir contemplé avec admiration les riches ressources du Créateur, dans les productions convenables à chaque climat, j'admirai le tissu merveilleux de la dentelle, quoique grossière, du dattier dont je me réserve de parler à son article (tome III).

Je retournois à la case, lorsque je vis de loin un tourbillon de poussière, puis bientôt après, une cavalerie nombreuse et un trompette, annonçant l'arrivée du général en chef Toussaint-Louverture, qui les suivoit. Il vint descendre chez M[me] Descahaux, et nous annonça qu'il avoit fait terminer nos affaires, et que lui-même s'étoit rendu à cet effet à la commission des

---

(1) Bignonia quercus.

domaines; mais, par un monopole inextricable, on ne nous remit que la levée de séquestre, pour laquelle M. D. P. avoit donné huit portugaises au chef de rédaction.

Le soir en prenant le thé, après avoir mangé du melon d'eau (1) qui, en ce pays, est agréable et très-rafraîchissant, M. Grammont me rapporta un trait merveilleux de la fidélité d'un chien, et que je dois raconter ici en ma qualité d'observateur. Son maître, tué au siége de Saint-Christophe, fut enterré au bas des remparts. Cet animal ne quitta pendant vingt et un jours la fosse de son maître, que pour aller de tems à autre chercher assez de nourriture pour avoir le tems de payer le tribut de sa douleur; car il expira, au bout de quelques jours, de maigreur et de besoin.

Je partis le lendemain chercher à l'Artibonite des effets qui me devenoient nécessaires, et j'eus l'imprudence de me mettre en route dans l'après-midi, où il est bien rare de ne point essuyer quelqu'ondée. A la douleur d'avoir vu mes collections d'Histoire naturelle endommagées par

---

(1) Anguria, citrullus dicta, C. Bauh. Pin. 312; Tourn. 106. Epèce de courge à fleurs laciniées. C'est le *pastèque* des Provençaux. *Voyez* son article. (Vol. III).

les insectes de toute espèce, qui désolent et rendent inhabitables certains quartiers, fut joint le désagrément d'être traversé jusqu'aux os, la pluie n'ayant cessé de m'accompagner pendant cette route de cinq lieues. Les éclats du tonnerre répétés par les échos des hauts mornes, au pied desquels je cheminois, imprimoient un saint respect; les nuages s'abaissant, et se soutenant au milieu des montagnes comme une ombre légère et vaporeuse, se déchargeoient sur moi; le vent étoit si fort, que souvent il détournoit mon cheval de sa route; enfin, trois nuées vinrent à réunir leurs feux bruyans au dessus de ma tête, lorsque je quittois la croupe du morne pour gravir les rochers, et prendre le chemin de l'habitation Grammont, environnée de palmistes dont les flèches attirent la foudre. Cependant j'arrivai sain et sauf au Gonaïves.

Quoique doucement habitués à la maison Descahaux, des affaires de famille nous rappelant à l'Artibonite, il fallut nous disposer à quitter nos hôtes bienfaisans. Qui pourroit peindre le regret de ces bons parens? Les vives instances qu'ils nous réitéroient d'établir chez eux notre domicile, de ne plus les quitter pendant le peu de tems que nous avions à rester dans la colonie; ces preuves d'amitié nous furent d'autant plus sensibles, que nos bons parens étoient, ainsi que

nous, dépouillés d'une partie de leur fortune. Cependant ils pourvurent à nos besoins les plus pressans, et nous firent conduire à l'Artibonite dans une voiture pour laquelle ils ordonnèrent deux relais.

Notre voyage avoit pour but d'aller prendre possession de l'habitation de M. Rossignol-Desdunes, le père, appelée *l'Etable*, dont enfin nous venions d'obtenir la levée du séquestre. Nous nous rendîmes à cette grande place où le fermier Philippe, bâtard de M. Desdunes, dissimula l'envie de conserver la ferme de cette habitation, dont les clauses lui étoient avantageuses; c'est pourquoi il nous protesta avec serment que s'il en eût été le maître, il nous eût déjà mis en son lieu et place; mais des serviteurs affidés qui connoissoient les replis de son cœur, nous conseillèrent de nous méfier de ses promesses, et d'agir avec lui avec beaucoup de politique et de circonspection.

Que de réflexions je fis à la vue d'une habitation autrefois si brillante, et aujourd'hui délabrée par l'inconduite de son usurpateur! La grande case, privée des ornemens qui naguères la rendoient agréable à habiter, n'offroit plus qu'une vaste grange sans meubles, et tombant en ruine! Ce n'étoit plus la demeure d'un millionnaire, où le faste et l'opulence avoient

été si long-tems affichés. Tous ces lieux déserts sembloient redemander des maîtres qui y avoient exercé tant de fois les beaux sentimens de l'hospitalité.

Tandis que ce fermier ingrat se repaissoit sans honte à nos dépens du fruit de ses dilapidations, tandis qu'il étoit dans l'abondance, M. Lachicotte et moi, étions contraints, pour vivre, d'aller nous-mêmes à la provision, et de conduire chacun en laisse un mulet de charge que les nègres refusoient même d'aller nous chercher dans les savannes ! De douze cent cinquante-cinq bêtes domptées il ne restoit plus à mon hôte qu'une douzaine de bêtes cavalines épuisées, et qui n'étoient échappées à la main du désordre, qu'en raison de leur maigreur et de leur invalidité.

A notre retour du marché, nos chevaux affamés sentant leurs pâturages, reprirent vigueur, et saisissant le moment où nous avions mis pied à terre, ils nous échappèrent, et gagnèrent à toute bride la plus prochaine savanne. Il étoit nuit, nous eûmes beaucoup de peine à les rejoindre, pour nous remettre en route, et nous rendre à la hatte, lieu de notre destination. Le mulet de charge surtout, que je tenois par le licou, étant un peu récalcitrant, m'arrachoit les bras par autant de secousses qu'il rencontroit

d'arbres dont il avoit peur. Combien de fois, dans ces tems d'exil et de douleur, n'ai-je point fait mon entrée glorieuse dans les villes de la colonie, modestement monté sur un mulet rétif qui, ayant peur de la sentinelle, n'osoit avancer, si bien que les passans tomboient dessus à coups de houssine, correction qui souvent m'étoit défavorable, et emportoit l'animal indomptable où je ne voulois pas aller. Une autre fois plus modestement monté, j'entrois, sur l'animal à longues oreilles qui bientôt regrettant son logis, et ne le retrouvant plus dans des lieux si peuplés, se mettoit à braire, et à forcer l'entrée de quelque case, malgré mes efforts pour le retenir.

Ayant appris que le fermier de l'habitation *l'Etable* avoit deux termes à payer à l'administration, et la levée de nos séquestres nous donnant droit de reprise, nous résolûmes d'aller le voir après le dîner; et pour cet effet, nous traversâmes une partie de ces immenses possessions. Le lagon Peinier qui, comme je l'ai déjà observé, sert de pâture aux vaches, gazelles, chevaux, moutons et cabrits, est traversé par un bras de l'Ester, où ils vont étancher leur soif sous les verts bambous qui bordent ce canal d'un côté, tandis que de l'autre il reçoit l'ombrage de campêches et de gayac, deux bois intéressans pour le commerce, le premier par

la teinture qu'il procure, et l'autre par la gomme qu'il produit.

Nous arrivâmes au cantonnement des cases à nègres. Cette réunion ressemble à un village par le nombre considérable d'établissemens qu'on y rencontre. Tous les nègres n'osèrent point venir au devant de nous; ils se rappeloient que, pour avoir donné des preuves d'attachement à leurs anciens maîtres, il y a quatre mois que le fermier, envieux de cet hommage, et dépositaire d'une autorité, en avoit abusé pour punir ces serviteurs fidèles de leur dévouement: c'est pourquoi, sous le prétexte que leur *petit maître* (c'est ainsi qu'ils appeloient M. Lachicotte) étoit venu les endoctriner en sa faveur, Philippe l'avoit fait arrêter et mettre en prison avec quatre-vingt-quatre de ses plus zélés esclaves. Cependant, malgré cette nouvelle crainte, les plus fidèles vinrent à notre rencontre, et nous engagèrent à côtoyer les cases afin d'entendre des vœux qui nous émurent jusqu'aux larmes.

Après avoir examiné la partie habitée, nous entendîmes la cloche du travail, et nous suivîmes les cultivateurs dans la cotonnerie. C'est là que nous remarquâmes qu'ils avoient tous disposé d'une étendue plus ou moins considérable de terrain pour leur jardinage auquel ils don-

noient tout leur tems, malgré les défenses faites à ce sujet par les réglemens précis du général en chef Toussaint-Louverture.

Je vis çà et là, dans la plaine immense qu'on appelle *jardin*, quelques cultivateurs et des animaux éparpillés, les uns travaillant à la houe, les derniers broutant la mauvaise herbe que le défaut de culture a laissé enraciner dans un terrain primitivement si bien aménagé. La cotonnerie Rossignol-Desdunes, renommée dans tous les ports de mer français par la qualité supérieure de cette denrée coloniale dont elle enrichissoit les manufactures, et dont le quintal se payoit toujours une gourde au dessus du cours, en raison de la beauté du coton, cette cotonnerie négligée n'offre plus, au lieu d'arbres féconds et vivaces, que de petites plantes grêles auxquelles pendent quelques gousses isolées.

Les nègres sensés ont aussi fait cette remarque, qu'il y a un état complet de détérioration et de dépérissement, depuis le règne de l'anarchie, dans les productions coloniales; jusques là, autrefois, disent-ils unanimement, les comestibles en général avoient toute autre saveur, tout autre volume, puisque des patates de trente livres n'étoient point une chose introuvable, et qu'à présent celles de deux onces seulement sont filandreuses, et qu'elles n'ont plus le

farineux des premières : de sorte qu'on mange actuellement, en se les disputant, celles qu'on donnoit autrefois aux porcs, et qu'on dédaignoit de ramasser.

Quels torts les nègres anarchistes ne se sont-ils pas faits en détruisant par envie de belles bananeries qui leur eussent été si utiles pendant la disette, ainsi que des vergers et potagers où les semences, à peine confiées à la terre, y végétoient comme par enchantement. L'homme de bien doit gémir de voir la nature triste elle-même de n'avoir plus à satisfaire sa libéralité, qu'on a rendu impuissante par la dévastation.

Les ruisseaux qui partagent les carreaux (1) et fertilisent le sol, se remplissent chaque jour, et leur lit semble s'être agrandi depuis l'absence de vingt mille animaux qui continuellement venoient boire à leur courant argentin ; et l'habitation Rossignol-Desdunes, naguères une des mieux cultivées de l'île, au lieu de quatre cent milliers de coton qu'elle rapportoit annuellement, donne à peine cinquante milliers. Les cultivateurs à la houe, au nombre de neuf cent quatre-vingts, sont réduits à cent vingt de bonne

(1) Le carreau est une mesure qui contient environ cent pas de trois pieds et demi en carré, ou 122,500 pieds de superficie.

volonté, quoique le même nombre à peu près existe aux dépens de l'habitation ; que les trois cent mille francs que donnoit par an la vente des jeunes mulets, sont réduits à zéro ; que le jardin en bonne valeur est presqu'en friche ; que le produit annuel des élèves, de vingt mille animaux à cornes et à laine, n'est plus que songe ; et qu'enfin les propriétaires d'une aussi belle fortune en sont frustrés jusqu'au moment heureux de la restauration de cette riche colonie ; car, à quoi sert à la famille Desdunes de posséder une partie du vaste canton de l'Artibonite, puisqu'elle n'a plus les moyens de faire valoir ces immenses propriétés ? Vivant autrefois sur cette place dans une opulente abondance, les membres de cette famille respectable se trouvent heureux de se nourrir de patates, que leur refusent même bien souvent les possesseurs actuels de leurs biens. Ils ne peuvent que gémir de l'inexécution des ordres sages du gouvernement, et appeler à leur secours une muette résignation.

Comme à cette époque déplorable, les employés aux administrations faisoient un trafic de leur place, nous nous reconnoissions hors d'état de pouvoir réussir dans une démarche où il s'agissoit d'obtenir de l'administration des domaines, le versement en nos mains des termes échus

par le fermier, qui en devenoit comptable. Cette réclamation étoit d'autant mieux fondée, qu'il étoit stipulé dans notre levée de séquestre, qu'étant restés fidèles à notre patrie, nous n'avions pas cessé d'être les propriétaires de nos habitations (1). Etayé de cette pièce authentique, les héritiers Desdunes m'expédièrent à Saint-Marc, en me priant de les représenter auprès de M. Floret, administrateur en chef des biens nationaux. On me fit prendre à l'éperlin le cheval de réserve de M. Lachicotte, d'autant plus fougueux, qu'abandonné à lui-même dans les haras où il servoit les jumens, il avoit conservé cette démarche altière, et cette vivacité rétive qui le rendoit dangereux à monter; cependant je me mis en route.

Léger (c'est le nom de ce coursier) ardent dans ses moindres démarches, est fier de sa force et de sa valeur. Malheur à l'indiscret qui, doutant de sa vigueur, oseroit le soupçonner d'être las : l'éperon et la cravache lui déplaisent; il

---

(1) Ce n'est point tant sous le rapport personnel que je donne ces détails, que pour faire connoître au lecteur l'état d'impuissance où se trouvoient à plus forte raison les fondés de pouvoir à qui, de France même, on faisoit d'injustes reproches de ne point envoyer de fonds!

ne peut les voir, moins encore les sentir, sans reculer d'indignation et de mépris, et, dans son transport violent, menacer son cavalier de punir sa méprise, en l'éprouvant lui-même par quelques sauts dangereux.

En public, Léger sait, en piaffant, rassembler toutes ses graces, et panache avec élégance sa queue flottante, tandis que, d'un coup d'œil assuré et orgueilleux, il passe en revue tous ses spectateurs.

Veut-on l'abandonner à ses désirs, et se rendre complaisamment à l'impatience qu'il démontre en frappant du pied le sol qu'il pulvérise; la bride à peine lâchée, il disparoît avec la rapidité de l'éclair du premier but de la course, se fait sans peine un passage au travers de la colonne d'air qu'il rompt avec sifflement. Plus son élan est rapide, et plus la course est dangereuse pour celui qui le monte, s'il n'est hardi écuyer; car les premiers flots d'écume qui viennent à blanchir son mors et ses naseaux, le font entrer en fureur. Ses yeux étincellent à mesure qu'il accélère sa course bientôt à la dernière période de rapidité. Enfin, il s'emporte en secouant la tête et agitant sa crinière; rien alors ne peut l'arrêter. Il lance à cinquante pas, derrière son pied vigoureux, les pierres qu'il a pulvérisées; c'est dans cet état de vélocité que,

pour éprouver son ardeur, je lui laissai escalader des mornes à pic.

L'homme prudent, cependant, ne doit point le laisser échauffer sans courir beaucoup de risque, à cause du seul mors dont sa bouche est munie, qui ne peut dompter incontinent cette fougue insensée et inexprimable : c'est pourquoi, à l'approche de deux chemins qui s'offroient à ma vue, balançant dans mon incertitude, je voulus l'arrêter...... mais en vain........ il avoit déjà traversé un bayaonde épais et épineux, l'avoit fait éclater par le pied, tandis que, le pressant de la mollette, et croisant mes bras sur mon visage, je n'eus que le tems d'éviter une mort certaine, en me recommandant à l'Auteur de la vie. Je n'eus que quelques égratignures, tandis qu'au récit de cette aventure, et à l'examen du buisson fracassé, tout le monde convint que je devois être retenu par les longues épines dont cet arbrisseau trop dangereux est armé, et dont les piqûres funestes (*voyez* planche II, tome II) causent si souvent la cécité et le tétanos. Enfin, arrivé à Saint-Marc, après cinq lieues de sauts périodiques, Léger caracoloit encore dans la ville, mais je fus obligé de le maintenir au petit pas, ce qui le contraignit à marcher en flanc.

Le soir, à mon retour à l'Artibonite, la masse des cultivateurs de la grande habitation, lassés de

la domination du fermier qui les laissoit mourir de faim, en inondant leurs vivres pour la prospérité de ses cotonniers, et impatiens de nous voir rentrer dans nos droits, ces nègres vinrent, malgré la pluie, nous trouver à la hatte où nous étions déjà au milieu de notre premier sommeil, et eurent la générosité de nous offrir deux cents portugaises pour nous mettre dans le cas de racheter la ferme des mains du cruel Philippe. Mais, hélas ! faut-il avoir éprouvé par la suite que cette démarche feinte cachoit la plus noire trahison ! Des dénonciateurs gagnés par Philippe, et placés dans ce groupe nombreux, n'attendoient que le moment de notre acceptation pour s'emparer de nos personnes, et les livrer à un tribunal inflexible où nous eussions été condamnés comme séducteurs et pertubateurs de la société.

Le lendemain matin, réveillé au chant du coq, et ne pouvant plus dormir à cause du babil continuel d'un groupe de négrillons qui m'environnoient, je sautai au bas de mon lit; et, ayant pris mon fusil, je m'avançai la boussole à la main dans une route inconnue, vers le pont de l'Ester, où je tuai un caïman : puis m'étant renfoncé dans le bois, malgré les maringouins dont j'étois assailli, je courus à la recherche de pintades marronnes juchées en silence sur des campêches;

mais je n'eus pas la satisfaction de les tirer : plus fines que moi, je les levai plusieurs fois à mes côtés, ainsi que des héleux ; mais l'enlacement des branches touffues de ces arbres m'empêcha de leur envoyer mon plomb.

Le soir, éclairé au dehors par le croissant de la lune, et au dedans par des tiges desséchées de cardasses, luminaire des pauvres gens, qui fournit peu de clarté et beaucoup de fumée, j'admirois que cette incommodité avoit pour avantage d'éloigner les sanguinaires maringouins, lorsque M. Desdunes-Poincy, un de nos compagnons d'infortune, me rapporta le trait suivant au sujet de la prédestination. Un crime avoit été commis aux environs des Gonaïves, nous dit ce respectable vieillard ; et deux hommes furent désignés comme auteurs de l'assassinat. L'un innocent, fut condamné à perdre la vie, puisqu'on ne pouvoit lire en son cœur, et attaché à l'embouchure d'un canon ; mais, par un effet seul possible à l'Auteur de nos destinées, le coup ne fit que rouler dans la poussière l'innocent injustement condamné, sans qu'il ressentît aucun mal ; tandis que de l'homicide qui y fut mis ensuite, il ne resta aucun vestige ; et les hommes demandent des miracles (1) !

---

(1) Ce fait n'est point apocryphe, et j'ai vu depuis aux Gonaïves ce journalier injustement soupçonné d'être un des auteurs de l'assassinat.

Cependant notre hôte gémissoit de nous recevoir aussi mal, et de ne pouvoir nous prodiguer les douceurs auxquelles et sa loyauté et sa fortune lui permettoient d'oser prétendre; c'est pourquoi nous le voyions toujours triste et rêveur, s'accusant, pour ainsi dire, de la fatalité du sort et des circonstances. Il ne mangeoit pas; et si des plaintes quelquefois échappoient de sa bouche, c'étoit pour déplorer le chagrin qu'il éprouvoit à la vue de nos continuelles privations. Que de générosités dans cet être par excellence! Falloit-il donc qu'une mort affreuse et prématurée l'enlevât à ses amis, à ses parens?

Dès le matin avant le jour (1), cet hôte généreux se levoit pour se mettre à la poursuite de jeunes négresses paresseuses qui, pour la préparation de notre déjeûner frugal, se battoient entr'elles à qui iroit chercher de l'eau au canal très-prochain du lagon Peinier, ou bien qui nettoyeroit les chaudières et allumeroit le feu, selon la coutume, au milieu de la chambre.

Les nègres mâles, chargés spécialement du

(1) Je ne sus qu'en le quittant, que, pendant les six mois de mon séjour chez lui, il avoit couché sans matelas sur une table, exposé aux maringouins, afin de me laisser son lit! O céleste hospitalité! combien tu élèves les hommes au dessus d'eux-mêmes!

soin des bêtes à cornes, les tétoient en cachette; et lorsqu'on les appeloit afin de traire le lait nécessaire au déjeûner, ils s'enfuyoient impunément, la panse pleine, et on ne les revoyoit plus que le soir.

Des calalous d'herbages de toute espèce, quelques crabes, très-rarement des volailles, quelquefois du gibier; voilà notre nourriture habituelle, souvent brûlée par négligence, d'autrefois trop pimentée par la méchanceté et l'indolence de ces jeunes négresses qui folâtroient en cuisinant, et oublioient que nous avions notre part dans ces mets dont elles déroboient presque toujours la moitié. Une eau mal-propre étoit la boisson que leur nonchalance nous préparoit; du café, à peine mis au feu, édulcoré avec un sirop noir et empireumatique, nous étoit offert également par elles après que l'eau de vaisselle en avoit engraissé toute la superficie. Une tasse de porcelaine, devenue précieuse par tous les événemens auxquels elle avoit échappé, étoit passée à la ronde.

Les uns assis sur des tonneaux, d'autres sur de petits quartauts, ceux-ci sur des chaises vacillantes, ceux-là debout; nous entourions tous une petite table posée sur de grands trétaux dont les bouts qui débordoient servoient aussi de siéges. Quelques cuillers de calebasses, des couis

pour boire, et de plus grands pour contenir les patates, bananes et ignames, faisoient la décoration de cette table rustique. On voit que, pour cette vaisselle, les fourneaux des orfèvres ne furent point soufflés. Étoit-ce un mal ? Ce tems a été pour moi une épreuve nécessaire, à la faveur de laquelle je me suis souvent livré à des réflexions utiles, et dont peut-être un jour je n'aurai point à me repentir. Quoi qu'il en soit, jamais mon appétit ne fut plus constant, et ma santé plus robuste; je dormois en paix, et m'éveillois avec l'heureuse sécurité de l'ame qui n'a rien à se reprocher.

J'eus beaucoup de peine à me familiariser avec les mets du pays; l'igname savonneuse, le gombo gluant, les guiongnions (1) noirs et fétides, tous ces mets ne captoient point par leur coup d'œil. Ce fut bien pis lorsque je vis préparer les tourlouroux ou crabes, que j'avois surpris quelques heures auparavant occupées à des fonctions dégoûtantes. Il falloit oublier que ces horribles crustacées ne se nourrissent en partie que de charognes putréfiées; qu'elles savourent plusieurs jours de suite les ossemens disjoints de chevaux morts; qu'elles logent dans des trous profonds pour cacher leur infâme laideur, et qu'elles n'en

(1) Espèce de champignons.

sortent que la nuit afin de n'avoir pour témoins de leur sale voracité que les hiboux et les chauves-souris.

Quant aux murailles de notre retraite, elles étoient formées de palissades à jour et à claire-voie; et comme les chambres contiguës les unes aux autres ne sont point plafonnées, on entendoit le moindre mouvement d'un bout de la case à l'autre. Avant de nous laisser aller aux douceurs du sommeil, nous avions à combattre les murmures (1) et les cris des négrites et négrillons étendus près de nous sur des cuirs de bœuf, ou sur des nattes, en se disputant la meilleure place, tandis que d'autres écrasoient sur leur corps des milliers de ces insectes buveurs de sang qui ne laissent prendre en cet état qu'un sommeil imparfait, et souvent interrompu. Vouloir dormir sans mousticaire (2) dans les colonies, c'est vouloir se préparer une insomnie, et des visites de puces, punaises, ravets, grillons, couleuvres, araignées crabes, scorpions, scolopendres, chauves-souris, et tant d'autres animaux incom-

---

(1) Donner ces détails, c'est faire connoître les usages du pays.

(2) La mousticaire est un pavillon carré en mousseline ou toile légère, sous lequel on se met à l'abri des insectes nuisibles.

modes, dont les cases sont garnies dès que la nuit approche. Baissez-vous la mousticaire pour éviter un inconvénient, il s'en présente une autre, et la chaleur vous anéantit. Ce ne sont plus de ces belles nuits d'Europe, où dès qu'on a froid on se couvre, ou quand la chaleur fatigue, on ouvre les croisées, et l'on reste à l'air sur un lit qui n'est jamais visité par les maringouins. Nous éprouvions une chaleur insupportable depuis que la nuit avoit étendu sur la nature son voile lugubre et assoupissant, lorsque M. Lachicotte, croyant entendre près de la case le rappel des pintades marronnes, vint près de moi chercher son fusil, et me pria de l'accompagner. Tous deux protégés par les ombres de la nuit, nous nous glissâmes secrétement et sans bruit vers l'endroit où il croyoit le gibier, étant convenu de tirer ensemble. Bientôt son œil exercé lui découvrit la proie, il m'accoude pour me montrer quelque chose de noir dans le feuillage. Au mot de *feu*, nos deux coups qui n'en firent qu'un, laissèrent une victime sur la place; mais elle nous coûta bien des regrets. Nous reconnûmes en elle une des pintades couveuses de la case, qui s'étoit probablement éloignée de ses œufs, soit par peur, soit pour une autre cause. Nous allâmes nous confirmer, à son nid, dans cette fatale conjecture.

Le lendemain matin M. Lachicotte, toujours empressé de me procurer quelque plaisir nouveau, me proposa une partie de chasse au verger du Grand-Islet, où il faisoit beaucoup d'élèves, et où surtout il établissoit un corail (1) sur le produit duquel il fondoit une partie de ses espérances. Il me fit remarquer les délices de ce séjour fertile pour un ami de la retraite et du silence. Bordé à son extrémité par la mer, il est circonscrit dans les trois autres quarts du cercle par un bras de la rivière de l'Ester, qui, indépendamment de ce lit, se subdivise en plusieurs ramifications qui arrosent et fécondent ce sol où se plaisent les élèves des animaux domestiques.

L'hermite qui y fixeroit son séjour sous certaine courtine de verdure dont il faut connoître l'issue, muni d'ailleurs d'un canot, peut s'y procurer sans aucuns frais du poisson de mer et des coquillages. Est-il dégoûté de celui-ci, il peut tourner ses pas vers l'Ester, qui lui fournit abondamment des poissons d'eau douce, et des écrevisses qui y sont très-communes. Veut-il du gibier d'eau, il va attaquer dans leur domicile les canards de toute espèce qui y résident toute

(1) Le mot *corail* désigne un lieu spécialement destiné à élever des cochons dont on fait dans l'île une prodigieuse consommation.

l'année, et fourmillent en cet endroit propice. S'il veut du gibier de terre, il peut y chasser avec succès dans les cardasses le cochon marron et la pintade. Je ne parle point des poules d'eau et plongeons, dont les couvées innombrables pourroient seules alimenter une colonie naissante.

Dans la partie fertile du terrain, loin de la terre salée, contraire à la végétation, se sont fixés des chasseurs et pêcheurs qui dans la paix y vivent du fruit de leur industrie. D'autres habiles dans l'art de corder l'aloës-pitte (1), y filent des licous, y tressent des éperlins, y font des filets, ceux-ci des nattes de jonc ou de latanier, des macoutes (2) à bras, et pour les bêtes de somme; tandis qu'on y voit ceux-là y ciseler la calebasse pour en faire des couis propres à retirer l'eau des jarres de grès où on la met rafraîchir. Ils en travaillent de plus grands pour la préparation du laitage, et qui peuvent servir à divers autres usages domestiques.

C'est en visitant ces cases, habitées par des

---

(1) Chanvre des Indiens. Aloe disticha. Appelé par les nègres de Saint-Domingue *cabouille;* c'est le coulaoua des Caraïbes; espèce d'aloës, ou agave fétide.

(2) Paniers de feuilles de latanier.

familles de nègres affranchis, à qui M. Lachicotte les loue, où dans l'une on nous offrit une tranche de melon d'eau, dans l'autre une figue banane, que j'aperçus au loin un site charmant. Je m'y rendis de suite pour le décrire avec exactitude.

Un fossé d'eau vive et limpide isole ce domaine, et n'en permet l'accès qu'à ceux qui s'y présentent en canot. Une seule case couverte en chaume, et pour les animaux un ajoupa recouvert en taches de palmistes, contrastent par leurs couleurs éteintes sur ce sol verdoyant tapissé de câpriers, où l'on voit endormis quelques gazelles, cabrits, moutons, toute la fortune de ce paisible possesseur.

Derrière la case coule l'Ester, dont les bords fertiles sont garnis d'une plantation touffue de bananiers, de pimens caraïbes, et cannes à sucre, destinée au seul usage de la maison. Le monbin et le cirouellier, le pommier-rose et le cocotier, l'avocatier, le tamarinier, enrichissent ce petit domaine. Le rouge de la pomme d'acajou, et le vert sombre du corrossol s'y confondent avec le jaune terreux de la sapotille, et le vert glauque du cachiment. Enfin on a réuni dans ce verger tous les arbres utiles aux besoins les plus urgens de l'homme. On peut du seuil de la porte jeter l'épervier dans le fossé poissonneux. Cette habitation servoit de retraite à un ouvrier occupé à

aire des canots, et à creuser des gamelles que lui procuroit le mapou, tandis que sa femme s'occupoit à filer du coton, en visitant de tems à autre la rangée de poissons qu'elle faisoit sécher au soleil (1). Les insulaires préfèrent le poisson salé au poisson frais, et cela, parce que dans un pays où tout tend au relâchement, les stiptiques semblent aiguiser l'appétit. Je me laissai doucement aller à cette habitude, au point de trouver insipide tout mets qui n'étoit point accompagné de quelque salaison, de calalou-gombo, de riz et d'une banane mûre. Enfin, pour rendre ce mélange encore plus appétissant, j'y joignois un jus de citron et force piment; et j'avoue que je ne mangeois rien avec autant d'appétit, que cette sorte de macédoine.

Je visitois les environs de cette case lorsque je vis avec étonnement les enfans de tout âge et de tout sexe se jouer dans l'eau, comme les poissons, y plonger, disparoître, malgré les fréquentes visites des caïmans. Je fis part de mon inquiétude à une vieille négresse, aïeule de ces marmousets,

---

(1) Les créoles aiment tant le poisson salé, que tous ceux qui se trouvent à portée des rivières, l'ouvrent après l'avoir pêché, le salent, et le frottent d'un jus de citron; après quoi, ils le font dessécher lentement au soleil pour s'en servir au besoin.

occupée à tresser des paniers de l'écorce du bambou, qui les appela en sanglotant, et comme sortant du sommeil de l'indifférence qui lui avoit empêché jusqu'alors de voir le danger auquel son défaut de prévoyance avoit exposé ses enfans.

Je me promenai long-tems sous les cintres de verdure formés par la réunion des bananiers disposés en allées, et j'y respirai une fraîcheur agréable et d'une nature particulière qu'on y éprouve toujours, en songeant aux merveilles de la création. J'admirai le beau pourpre des popottes (1) du bananier, dont le développement offre la régénération la plus étonnante; mais en vain je me tournois pour découvrir à quel heureux hasard je devois le parfum de la rose, lorsque j'aperçus un de ces arbrisseaux à moitié dérobé à nos regards, et presqu'étouffé par des feuilles sèches du bananier; je débarrassai le pauvre prisonnier de ses liens, et bientôt il reparut avec tout son éclat.

Invité par le murmure de l'eau à me désaltérer, le bon Isidore, propriétaire de ce verger, alla d'abord me cueillir quelques pommes-roses qu'il me donna à mâcher par un rafinement de

---

(1) C'est ainsi qu'à Saint-Domingue on appelle la fleur du bananier.

sensualité,

sensualité, puis il m'offrit bientôt un verre de limonade composé sur les lieux. Pour ce, il alla détacher quelques citrons, et arracher les cannes les plus mûres; puis les tordant, il en exprima le jus qu'il mêla à l'acide dans un des pétales de la fleur du bananier, qu'il présenta à la superficie de la rivière pour y puiser de son eau limpide, et le mélange fut fait. Il m'offrit cette boisson agréable dans toute sa fraîcheur; elle avoit acquis, par sa pause dans le pétale, une saveur balsamique.

Onze mois seulement s'étoient écoulés depuis la plantation de cette bananerie, et libérale envers les mains qui en avoient embelli la nature, elle donnoit déjà à son maître plusieurs régimes. Ce fut cet Isidore qui, en me parlant de la culture de cet arbuste précieux (1), m'apprit qu'à mesure que l'on coupoit un régime, il falloit, pour l'intérêt du pied de bananier, saper le jet de la saison qui s'étoit épuisé dans cette fructification. A défaut de cette indispensable précaution, la tige se pourrit, et endommage les caïeux qui n'en repoussent au contraire qu'avec plus de vigueur, si l'on a eu soin d'en extirper la

---

(1) *Voyez* l'éloge complet qu'en fait M. Tussac, colon de Saint-Domingue, dans son précieux ouvrage de la Flore des Antilles.

pousse desséchée et inutile. On voit qu'avec de légers soins, le bananier répond généreusement aux peines qu'on a pris de lui, et que ses largesses dédommagent amplement de sa culture.

Au milieu de l'éloge de sa demeure, le bon Isidore se plaignit d'une épizootie sur les chevaux et mulets qui fourragent dans l'eau bourbeuse des étangs. Il leur survient par tout le corps, me dit-il, des excroissances charnues qui, en s'ulcérant, les font bientôt périr en langueur. Je crois que le virus scorbutique influe pour beaucoup dans cette désorganisation, puisque l'eau croupie et saumâtre, au milieu de laquelle ils pâturent, et qui en est une des causes occasionnelles, contient beaucoup de sel en saturation. Lorsqu'on saigne ces animaux dans cet état déplorable, on n'obtient pour résultat qu'une eau rousse sans principe martial, ou bien une sanie virulente qui dénote une entière dissolution. Je quittai Isidore, en lui promettant de venir le voir souvent, et je m'embarquai dans le canot qui me passa à l'autre bord, au milieu d'une troupe de caïmans qui en vouloient à mon cheval qui, desellé, nous suivoit à la nage, ainsi qu'il est d'usage dans le pays.

Je partis le vendredi 31 mai, avec M. Desdunes-Poincy, pour me rendre dans les bas de l'Artibonite, chez M. Rossignol, notre parent,

dont le verger, situé sur le bord de la rivière, est renommé par l'antiquité de ses futaies, la beauté des arbres, et l'abondance du fruit qu'il procure. Je ne vis par-tout, chez ce nouvel hôte, que les vestiges d'une ancienne splendeur : sur des carreaux de marbre, étoit placée une table mal assujettie, garnie de couverts incomplets, de quelques patates, et de café au sirop, faute de sucre. A mon étonnement de ne point voir de fruits au milieu d'un aussi beau verger, le propriétaire m'observa, en soupirant, qu'on les lui voloit tous impunément en plein jour, et même avant leur maturité. Ainsi le possesseur de cette habitation, qui a senti le besoin de travailler pour alléger son infortune, et faire écouler d'une manière insensible les longues heures d'une solitude toujours empoisonnée par de cuisans souvenirs; M. Rossignol qui, au milieu de ses revers, a appris à cultiver ses arbres de ses propres mains, à réclamer de leur sein les trésors de leur végétation, est frustré par ses nègres parasites du fruit de ses constans travaux. Au milieu de cent cultivateurs qui lui restent, il est toujours seul dans ses chambres à lambris dorés, et obligé de se servir lui-même.

Nous allâmes visiter le verger clos par des haies de citronniers, et présentant un abri sombre et impénétrable aux rayons du soleil. Je fus

émerveillé et du site, et de la fraîcheur qu'entretient la verdure condensée de ces arbres touffus et énormes. On y remarque dans l'intérieur, orangers, sapotillers, manguiers, cocotiers, caïmitiers, palmistes, jamboisiers, cachimentiers, l'arbre à pain, le jacq (1), le monbin, le cirouellier, et tant d'autres arbres si nécessaires à la vie, que je m'étonne toujours que chaque habitation n'ait pas un semblable avantage. Sur le bord de l'eau, on voyoit des bananiers contrastant par leur médiocre hauteur et leur tendre verdure, avec les autres arbres fruitiers respectés par le crime, qui trembla d'y mettre la coignée. Ah! pourquoi Saint-Domingue fait, par son climat, par la fertilité de son sol, par la beauté de ses sites, pour être un pays enchanteur, n'est-il habité que par des amis de l'or, et non par ceux de la nature?...

Après un long entretien, nous rentrâmes à la case. On y parla de remèdes efficaces, car les créoles aiment à pratiquer l'art médicamentaire, ou au moins à faire part de leurs avis dans l'occasion. M. Rossignol nous rapporta des cures merveilleuses opérées à la faveur d'un onguent formé par la combinaison des extraits de feuilles de gayac, de jus d'oranges sures, et de celui des feuilles de karatas. M. Poincy, payé pour se

(1) Artotarpus jacca.

repentir de ses expériences en ce genre, ne disoit mot, lorsqu'un des auditeurs lui rappela un essai qui lui a été funeste. Il avoit entendu vanter les propriétés de l'antimoine; et, comme il voyoit tout en grand, il crut qu'une plus forte dose que celle d'usage, devoit nécessairement produire un effet plus marquant. Il passa donc à ce remède, d'après sa mesure, douze jumens, qui moururent toutes dans la même journée.

J'appris à mon retour à la hatte, que le général en chef Toussaint-Louverture avoit donné des ordres pour que dans toute la colonie on célébrât avec pompe le jour solennel de la Fête-Dieu; mais la partie du Nord, gouvernée par des athées et des matérialistes, fut la seule rebelle à cet ordre suprême. Au son d'une musique guerrière et au bruit des salves d'artillerie, tout être vivant eut ordre de se tenir sur pied, et le général en chef lui-même, à la tête des troupes et de son état-major, rendit hommage à l'Auteur de ses succès.

Cependant nos ressources s'épuisoient, et il falloit vivre avec la plus stricte économie. Il fut donc décidé par le conseil de la hatte, que M. Lachicotte et moi, nous partirions avec des chevaux de charge pour le bourg de la Petite-Rivière, distant de huit lieues de notre paisible retraite. Chemin faisant, après avoir traversé des pays

arides, hérissés de cardasses et de raquettes, nous passâmes devant l'habitation Gayot, appartenant à mon beau-père : nous côtoyâmes ensuite l'habitation Robuste, dont la position est charmante. L'immense bananerie qui la décore, lui donne un fort joli coup d'œil, et cache aux regards des passans les démolitions, tristes effets des crises révolutionnaires qui ont désolé ce séjour. Ce jardin étoit mieux cultivé que celui de Gayot, confié aux soins peu vigilans d'un jeune fermier de dix-huit ans, qui n'en faisoit emblaver que quelques carreaux, laissant le reste en friche et à l'abandon. Je voyois ces abus, et ne pouvois m'en plaindre.

Au milieu d'un concours immense de vendeurs, nous arrivâmes au bourg de la Petite-Rivière (1), après avoir passé le pont de la Marécageuse, ruisseau qui borde la ville en deçà.

N'ayant point de maison à notre service pour nous y mettre à l'ombre, il fallut supporter la grande chaleur du jour, et manger à la hâte un

---

(1) Ce bourg tire son nom d'une petite rivière qui, après l'avoir arrosé, va se confondre aux eaux limoneuses de la grande rivière de l'Artibonite. Le canton de la Petite-Rivière a onze lieues de longueur, sur cinq environ de largeur. On cultive dans la plaine du sucre, du coton et de l'indigo; et dans les montagnes on y remarque de belles cafeyères.

melon d'eau, nos facultés ne nous permettant point de prétendre à un déjeûner plus splendide. Ce marché, ordinairement muni de fruits en tout genre, n'avoit aucune provision ce jour-là; c'est pourquoi nous repartîmes pour la hatte, après avoir tenté vainement la vente d'une portion d'héritage qui venoit de nous échoir.

De retour à la case, M. Lachicotte, toujours humain, ayant trouvé une femme qui demandoit l'hospitalité, ne voyant en elle que le malheur, et sans moyens lui-même de la lui donner, il consentit à souffrir l'importunité des maringouins, et lui céda la peau de bœuf sur laquelle il couchoit, pour passer la nuit sans dormir, sur trois panneaux de jonc.

Le lendemain, M. Desdunes-Poincy me proposa, après le dîner, une promenade au milieu de laquelle nous allâmes quêter, la macoute au bras, du sirop et des citrons aux noirs de la grande habitation. Je reconnus dans cet état de détresse où je ne m'étois jamais trouvé, qu'il est utile à l'homme de l'éprouver, et qu'alors il doit apprécier l'existence.

Le soir, à la fumée de tiges de cardasses allumées pour chasser les maringouins, on me donna des détails sur la mort d'un colon, nommé *Combret,* paisible habitant des montagnes, et victime de la fureur frénétique des premiers

troubles. Sa conduite irréprochable lui donna trop de sécurité. Un soir on vint frapper à sa porte, et il alla ouvrir, dans le négligé de la nuit : on se saisit de lui, et on le garrotta. Il demanda le tems de faire sa prière, après quoi il reçut la mort avec la plus parfaite résignation. Une remarque étonnante qui fut faite, c'est que son corps resta l'espace de deux ans dans la place où il avoit été tué, sans se dénaturer, malgré l'influence du climat qui tend naturellement à la corruption. Ce fut à cette époque que sa femme, retournant voir cette habitation isolée, retrouva le corps de son malheureux époux aussi frais, aussi vermeil que s'il n'eût point subi la mort.

Quelquefois obligés de chasser pour vivre, nous allions à la hatte du Grand-Islet. L'apparence d'un beau tems nous fit projeter une partie de canards; mais un orage terrible nous surprit, à peine embarqués sur notre canot, et le vent étoit si fort, que nous fûmes obligés de rester en panne, ne pouvant plus diriger notre pirogue. L'eau tranquille du Lagon étoit aujourd'hui comparable aux flots de la mer; la pluie suspendue dans sa chute, soufflée par des tourbillons, se dissipoit en vapeurs. Les éclats du tonnerre étoient si bruyans qu'ils me donnèrent une migraine affreuse. Pour comble de malheur, au milieu de cette funeste tempête, n'ayant pu

garantir nos fusils et nos munitions, nous revînmes sans gibier.

Il me restoit à connoître l'enchaînement miraculeux par lequel M. Lachicotte fut conservé à ses amis au milieu des secousses révolutionnaires; après avoir refusé son histoire pour cacher les crimes de ses persécuteurs, il céda à nos vives instances, en nous recommandant le secret, et développa ainsi à nos yeux admirateurs les moyens divins qui l'avoient soustrait à une injuste vengeance.

« Mes malheurs, dit-il, datent du 30 avril 1794.
» Tranquille encore sur mon habitation près le
» pont de l'Ester, par le repos de ma conscience,
» ma tante Descahaux, se rendant à Saint-Marc
» pour fuir le couteau des assassins, voulut
» ébranler ma résolution, en me disant que
» bientôt l'anarchie alloit être à son comble, et
» me conseillant fortement de la suivre. Je la
» remerciai de ses avis, mais je la priai de trouver
» bon que je n'abandonnasse point mes enfans,
» et Laurette enceinte de huit mois.

» Le bruit des meurtres et du pillage étant par-
» venu jusqu'à mes oreilles, je résolus d'aller ca-
» cher une vie chancelante dans le fond des mangles
» du bord de la mer. Je quittai donc tout mon
» mobilier, et je ne me fis suivre que de Laurette,

» de mes enfans, et de ce qui étoit indispensable
» à notre existence commune.

» Comment vous dépeindre ma triste situation
» à la vue de pauvres enfans manquant de tout,
» reposant, ainsi que nous, sur de la vase qui
» fonçoit sous la moindre pression? A leurs de-
» mandes naturelles auxquelles je ne pouvois
» répondre, la nature ébranloit mon cœur, et
» des torrens de larmes couloient à l'instant de
» mes yeux paternels.

» Nuit et jour, en proie à des essaims innom-
» brables de moustiques, vareux et maringouins;
» redoutant à chaque instant pour *les petit-
» monde* (1), l'incursion soudaine des caïmans
» affamés qui nous environnoient, et n'osant
» tirer un coup de fusil dans la crainte d'être en-
» tendus, découverts et sacrifiés, nous dépé-
» rissions à vue d'œil par la diète austère, par les
» mauvais alimens, et l'eau saumâtre que nous
» étions obligés de boire.

» Contraints aussi de déplacer de tems à autre
» notre ajoupa par l'insolidité du terrain bour-
» beux, les plus jeunes étoient juchés sur des
» planches, tandis que je travaillois tant bien
» que mal à la reconstruction de notre cahutte.

---

(1) A Saint-Domingue on donne ce nom aux petits enfans.

» Le canon et les fusillades dont les mornes
» répétoient le bruit sourd et lugubre, nous for-
» çoient à faire une retraite silencieuse, et nous
» défendoient toute communication avec le
» dehors. Cependant, manquant de vivres, je fus
» indécis si j'irois risquer ma vie pour en cher-
» cher, ou bien si je hasarderois de chasser le
» gibier, commun dans ces parages. Je penchai
» pour cette dernière résolution, en songeant
» que le bruit des armes à feu, par-tout répandu,
» me mettoit en sûreté, et dans l'impossibilité
» d'être soupçonné (1).

» J'alimentai, pendant deux mois de cet état
» déplorable, une nombreuse famille; mais les
» munitions commençant à s'épuiser, je voulus
» conserver le reste en cas de surprise par les
» révoltés, de manière à repousser leur attaque,
» ou du moins à vendre chèrement ma vie et
» celle de mes pauvres enfans.

» Une escarmouche qui eut lieu assez près de
» notre humble ajoupa, et les cris des malheu-

(1) On me demandera peut-être pourquoi je cherche à intéresser mon lecteur au sort qu'a éprouvé un colon qu'il ne connoît point; mais je devois ces relations comme dépendantes de l'histoire politique de la révolution de Saint-Domingue, et j'ai préféré choisir pour sujet un historien fidèle, qui ne m'a transmis que des détails très-exacts.

» reuses victimes qui avoient en vain cherché un
» salut dans la fuite, m'ayant fait craindre que
» notre asile ne fût violé au premier moment,
» je résolus, dans ma crainte et dans mon déses-
» poir, de l'abandonner pour aller au milieu du
» carnage demander asile dans les Gonaïves, au
» commandant Vernet. Cet homme de couleur
» me reçut avec sensibilité, puis me représentant
» la famine générale, et la perplexité bientôt
» inséparable de nos dernières ressources, il me
» conseilla d'oser aller m'installer sur ma sucre-
» rie, où les hommes, toujours traités humai-
» nement, ne s'étoient point encore révoltés; il
» me fit donc espérer leur pitié; et, m'engageant
» à la patience, il m'y fit escorter, et me remit
» avant mon départ quelques provisions sèches
» pour les premiers besoins que nous devions
» éprouver.

» L'atelier de cette habitation, jusqu'alors
» tranquille, écoutant la voix de la barbarie,
» voulant sacrifier à la couleur ennemie de la
» mienne, attira le feu de la discorde, que les
» malfaiteurs étrangers, ces vampires désola-
» teurs, aux yeux envieux et pleins de rage, y
» vinrent allumer. J'eus le bonheur de m'évader
» assez tôt pour éviter la mort affreuse qui m'étoit
» préparée. Ballotté par le sort, mais étant tou-
» jours père, je retournai dans les mangles en

» implorant la miséricorde du Dieu maître des
» destinées ; c'est là que je reçus de mon frère
» Desdunes-Leclerc, pour lors à *Saint-Marc*,
» ville occupée par les Anglais, un fatal billet
» dans lequel il m'annonçoit la mort de notre
» pauvre mère. Ce billet, qu'on interpréta dans
» un sens tout opposé à celui dans lequel il avoit
» été écrit, étoit conçu en ces termes : *Vous*
» *n'ignorez point, mon frère, la perte que*
» *nous venons de faire, etc.* Cet écrit tomba
» dans les mains des chefs, qui crurent recon-
» noître que j'avois une correspondance établie
» avec le parti des Anglais, qui me déploroient
» par là une victoire remportée sur eux par les
» rebelles. Mais Dieu, le protecteur puissant de
» l'innocence, me couvroit de son égide, et
» adoucit dans les cœurs effrénés de mes dénon-
» ciateurs le fiel du ressentiment et de l'envie,
» si bien que je ne reçus aucun mauvais effet de
» cette fausse interprétation. Cependant, ayant
» été découvert dans les mangles, je crus prudent
» de me rapprocher des lieux habités, et je choisis,
» pour ma nouvelle retraite, l'ajoupa d'un vieux
» nègre libre, ému de compassion, et qui s'in-
» téresseroit surtout au sort de mes enfans, s'ils
» étoient privés de leur père. Cet être bienfaisant
» me recéla donc chez lui, m'y nourrit; puis
» un soir, ayant vu cerner sa maison, il voulut

» connoître les motifs de cette mesure alarmante.
» A la faveur de son teint qui lui servoit de
» sauve-garde, il alla de groupe en groupe sonder
» l'opinion des assiégeans. Il fut anéanti d'ap-
» prendre, comme secret, que la nouvelle s'étoit
» répandue qu'un blanc de la race Desdunes
» étoit dans ces quartiers, et qu'on ne vouloit
» point le laisser échapper. Ils n'attendoient
» donc que la chute du jour pour foncer la
» maison, et m'assassiner !

» Sans mot dire, mon hôte généreux se fau-
» fila avec tant d'adresse parmi ceux de sa cou-
» leur, qu'il vint m'avertir que le coucher du
» soleil étoit le signal de ma mort; mais d'une
» main me dévoilant un avenir sinistre, il em-
» ploya l'autre à me frayer un chemin au milieu
» même de mes assassins : c'est pourquoi il me
» facilita les moyens de m'évader secrétement,
» en attirant d'un autre côté la horde crimi-
» nelle. Je me rendis au plutôt sur les bords de
» l'Ester, où il m'avoit fait préparer un canot
» qui me servit à passer à l'autre bord pour
» m'y cacher.

» Les tigres humains, affamés de mon sang,
» se présentèrent au soleil couchant, et annon-
» cèrent l'assaut et l'incendie de la case de mon
» bienfaiteur par une décharge de mousqueterie.

» Deux jours après on m'apprit que le chef de
» cette conspiration avoit été fusillé.

» Philippe, bâtard de mon père, ce fermier
» inexorable, mon ennemi juré, étoit furieux
» de me savoir encore existant, et il avoit résolu
» de faire les plus grands sacrifices pour devenir
» l'unique héritier de nos immenses propriétés.
» Je le voyois passer et repasser devant ma
» cachette, en répétant à haute voix les ordres
» de m'assassiner, et blâmant ses soldats de leurs
» fausses recherches. Je pouvois le tuer; mais,
» méprisant la bassesse de ses sentimens, et
» jusqu'à l'idée d'une aussi lâche vengeance, je
» ne tirai point sur lui, quoique j'aie eu souvent
» l'occasion de le trouver seul et sans témoins.
» L'Auteur de la vie me destinoit à lui rendre le
» bien pour le mal! Il fut blessé par une balle
» égarée, et baignant dans son sang, appelant
» en vain à son secours dans ce désert, je sortis
» de ma hutte, et le portai sur mes épaules
» pendant l'espace d'une lieue et demie environ,
» en labourant une vase épaisse et pénible, jus-
» qu'à ce qu'enfin j'aie pu rencontrer une case
» où je le déposai, en le recommandant au
» vieillard qui l'habitoit.

» Laurette accoucha le 27 . . . ; mais l'effer-
» vescence étant devenue terrible et contagieuse,
» je fus obligé de traîner, le 31... dans les man-

» gles, la nouvelle accouchée : la première place » fut la nôtre. L'eau pouvoit à peine s'y boire. » L'ajoupa, pendant la nuit, enfonçoit jusqu'à » la couverture dans cette vase, où étant debout » on entroit jusqu'aux genoux. Nous changions » de campement une fois par vingt-quatre » heures. Quelles souffrances éprouvoit cette » tendre mère, sans cesse exposée à se voir, ainsi » que son nouveau né, au pouvoir des assassins ! » et que de larmes amères mes yeux ont versé » sur notre cruelle existence !

» Les vapeurs de cette eau croupie rendant » ce séjour dangereux à habiter, je me rendis » chez mon frère Rossignol, près le Grand-Islet. » Les cases étoient abandonnées; mais un noir » affidé ayant ouï dire qu'on m'y savoit réfugié, » vint me confier que les brigands n'en vouloient » qu'à moi seul, que je pouvois y laisser Lau- » rette et mes enfans; mais qu'il étoit urgent de » traverser promptement de l'autre bord de » l'Ester. J'avois depuis deux jours une fièvre » aiguë; cependant il ne falloit point balancer.

» Ce brave nègre ne m'avoit point trompé. » A sept heures du soir, quarante hommes armés » passèrent l'Ester, les uns en canot, les autres » sur des portes; ceux-ci à la nage, le sabre à la » bouche, et fumant encore entre leurs dents » agacées. Ne m'ayant point trouvé, ils mirent le

feu

» feu à trois cases, et se vengèrent ainsi du retard » qu'ils éprouvoient dans leur ressentiment.

» Onze blancs, et mes frères *Rossignol* et » *Poincy*, nous nous réfugiâmes chez ce der- » nier. Nous y vécûmes pendant dix-huit jours » assez en paix, quoique tous les jours sur le » point d'en venir aux mains avec une poignée » de traîneurs qui, sentant leur infériorité, al- » lèrent nous dénoncer à une bande plus consi- » dérable. Nous étions tous bien armés et bien » résolus de nous défendre jusqu'à la mort; et, » pour l'ordre de la riposte, on m'avoit confié » la direction des mouvemens de ce petit fort.

» Le 31 juillet, à onze heures du soir, on crie : » *A l'assaut!* Un jeune nègre, âgé au plus de » douze ans, nommé *Thomas*, dit avec fureur : » *Yo là dans* (1). Aussitôt nous entendons » Philippe, en parcourant les rangs sur son che- » val, crier dans les transports de sa furieuse » joie : *N'a pas tuié petite, ni femme* (2)! » Aussitôt la première fusillade dirigée sur la » case, commence : je plaçai nos forces défen- » sives, et je les mis dans le cas de riposter au » besoin. Je ne sais par quel miracle le feu dis- » continua pendant quelques minutes. Le silence

(1) Expression créole qui veut dire : Ils sont là.

(2) Ce qui signifie : Ne tuez ni enfans ni femmes.

» qui régnoit donna lieu de conjecturer que les » brigands s'étoient éloignés, c'est pourquoi tous » mes compagnons m'abandonnèrent : mais ces » assaillans étoient occupés à charger de nouveau » leurs armes. Je veux sortir; ils environnent le » perron.... J'entr'ouvre la porte; ils s'apprêtent » à faire feu.... Alors d'un élan je suis au milieu » d'eux, et pourtant je leur échappe à la faveur » de la nuit. C'est pendant cet élan que vingt » balles sifflèrent autour de mes oreilles, et cri- » blèrent la porte que je venois d'entr'ouvrir. Je » dirigeai mes pas vers la rivière, où ces assas- » sins me reconduisirent en continuant leur feu » roulant, auquel j'eus le bonheur d'échapper. » Parvenu, grace à mes feintes, sur les bords de » l'Ester, je m'y jetai à la nage, au risque d'y » être dévoré par les caïmans; et bientôt, sans » avoir éprouvé aucun danger, je me trouvai à » l'autre bord.

» Pendant que nous ripostions aux premières » décharges, Philippe disoit : *Mes amis,* » *M. Lachicotte n'a point encore tiré, car* » *nous n'avons personne de mort.*

» Ces lâches assassins, lorsque je fus sorti, » ignorant que je leur étois échappé, et voulant, » pour piller, entrer dans la maison dont les portes » étoient ouvertes, s'avançoient en tremblant, » et présentant devant eux des femmes à dessein

» de parer les balles. Ils pillèrent tous nos effets
» que j'avois été forcé d'abandonner.

» Philippe, qui avoit eu un enfant de la mère
» de Laurette, étoit attaché à cette famille; et
» n'en voulant qu'à moi, il proposa de la faire
» passer à la hatte Lacroix, afin de les mettre
» en sûreté; mais jugeant ma perte certaine, s'ils
» venoient à m'abandonner, je retins auprès de
» moi les enfans et *Laurette*.

» Nous nous rendîmes à la Saline où devoit
» s'embarquer pour Saint-Marc une partie de
» ma famille. Ces parens voulurent m'entraîner
» avec eux, et me poussèrent même de force vers
» le bâtiment; mais je refusai avec persévérance,
» et ils partirent en pleurant sur mon sort.

» De retour sur l'habitation *Grand*, notre
» cousin, près le beau verger Rossignol, je fus
» rencontré par une compagnie de quarante
» traîneurs, qui ne vouloient point faire partie de
» l'attaque de Saint-Marc, par l'espoir d'un pil-
» lage plus certain, et où ils avoient à courir moins
» de risques. On découvrit mon asile, et la troupe
» acharnée à ma poursuite, voyant que je ne pou-
» vois leur échapper, me cerna de toutes parts.
» Le capitaine, pour me narguer et insulter à
» l'extrémité où j'étois réduit, me demanda un
» escalin (1) pour boire le tafia; je m'empressai

(1) Pièce de monnoie d'environ douze sous.

» de le lui donner. Cette faveur excita la jalousie » de ses complices; ils voulurent me tuer, parce » qu'ils me soupçonnoient d'avoir de l'argent. » Une distribution de douze pains qui me res- » toient apaisa leur furie, jusqu'au moment où » deux nègres qui m'étoient inconnus, envoyés » par le Ciel pour notre délivrance, feignirent de » me reconnoître pour un dragon volontaire du » général en chef Toussaint-Louverture. J'étois » bien éloigné de les contredire sur ce point; on » se contenta donc de m'enfermer avec un autre » blanc, et on remit le soin de notre garde à ces » deux braves nègres. Que de réflexions nous » fîmes en pareille occurrence ! Nos bourreaux » qui nous pardonnoient en ce moment, pou- » voient après un coup de tafia, et dans l'espoir » d'une bonne capture, nous immoler à leur » atroce ressentiment. Nous nous comparions en » cet état déplorable à deux moutons attachés » au fatal poteau, tandis que le boucher, aigui- » sant de sang-froid l'instrument de la mort, se » repaît déjà de sa victime.

» Un nommé *Pierre Michel*, homme de » couleur, dont j'avois sauvé deux fois la mère, » ne s'en déclara que plus ouvertement mon » ennemi. Il me confia à la garde de deux fusil- » liers qui lui étoient affidés, qui me firent mar- » cher devant eux au milieu des bois, à travers

» les épines, et en me pointant le dos de leurs » baïonnettes, lorsque je n'allois point assez vîte. » Ils me firent côtoyer l'Ester pendant une demi- » lieue, croyant cet abîme devoir être le lieu de » ma sépulture. Troublé par ces idées alar- » mantes, et protégé dans mon dessein de fuir » par le branchage épais d'un sucrin qui me » déroboit aux yeux de mes surveillans, j'allois » me lancer à l'eau, lorsque me rappelant à » combien de périls j'avois déjà échappé, je re- » connus qu'il y avoit dans mon sort quelque » chose de surnaturel; ce qui me fit prendre la » résolution de voir la fin des projets de mes » coupables ennemis.

» Pierre Michel, en raison de son grade de chef » de bataillon, ayant facilement accès auprès du » général en chef Toussaint-Louverture, alors à » la tête de son armée, me devança pour me » calomnier; mais Dieu, qui dispose à son gré du » cœur des hommes, rendit *Toussaint* incré- » dule à toutes les attestations de *Pierre Michel*, » qu'il reconnut être inventées par animosité. » On me fait comparoître, et l'on m'interroge : » *Général*, m'écriai-je avec énergie et sans me » troubler, *poursuivi par des assassins, j'ai* » *sauvé ma vie dans la fuite, et je me suis* » *réfugié quelques momens sur le terrain en-* » *nemi; mais fidèle à mon devoir, j'ai repris*

» *mes habitudes premières, et j'ai su affron-*
» *ter une seconde fois la mort, en servant*
» *dans vos dragons!* A ces mots développés
» avec chaleur, le général s'écria, en toisant
» avec mépris Pierre Michel : *Mon ami, j'en*
» *aurois fait tout autant que vous ; et s'il*
» *est beau d'exposer sa vie pour la patrie,*
» *il n'y a pas de gloire à se laisser assas-*
» *siner!* Aussitôt le général me donna un
» permis bien cimenté, à la faveur duquel je pou-
» vois m'installer sur l'habitation de mon frère
» aîné. Pierre Michel, confus de ne l'avoir point
» emporté sur moi dans l'esprit de Toussaint, se
» vengea de cette faveur en me faisant accuser
» par d'autres imposteurs, qui n'ont pu néan-
» moins parvenir à l'exécution de leurs projets
» criminels.

» Je restai quelque tems sur cette habitation,
» puis j'allai chercher la solitude au milieu des
» bois déserts de ma hatte à laquelle vous me
» voyez attaché, parce qu'elle a été pour moi
» une école utile où j'ai appris à ne plus être
» ambitieux. C'est là que, privé de tout secours,
» je fus réduit à piler moi-même le maïs qui
» faisoit ma nourriture, à laver avec des feuilles
» de gayac, faute de savon, la seule chemise
» que je possédois, à transporter sur ma tête de
» l'eau pour notre boisson, à chasser enfin pour

» exister, et acheter de quoi repeupler ma basse-
» cour. C'est là que deux bons nègres m'ont
» nourri pendant deux ans du fruit de leurs
» travaux, les fermiers de mes biens me refusant
» des racines que ma terre leur rapportoit avec
» abondance.

» Je jouissois, au milieu de ma misère, d'un
» repos de conscience cher à mon cœur, et qui
» me faisoit éprouver encore quelques douceurs
» dans cet état pénible auquel j'étois peu habitué,
» tant il est doux pour un père d'être entouré
» de ses enfans. C'est pourquoi je travaillois avec
» courage, m'occupant avec plaisir du soin de
» leur rendre l'existence moins amère.

» Enfin l'orage politique ayant apaisé son
» courroux, et l'effervescence révolutionnaire
» comprimée par la sagesse du général en chef,
» Philippe, toujours occupé à me nuire, m'ar-
» racha du sein de ma retraite paisible, et me
» commanda, comme dragon, pour aller à une
» attaque du gros morne de Saint-Marc. *Je*
» *suis plus que vous*, me disoit-il avec un ton
» de supériorité; *je ne suis plus votre hattier,*
» *je parlerai aussi haut que vous, et même*
» *plus fort. En effet, qu'avez-vous à présent*
» *dans les biens Desdunes? Rien, et votre*
» *règne est passé.* Ainsi parla Philippe.

» Philippe me donna l'ordre de partir sur-le-

» champ pour Saint-Marc, sous la surveillance » de quatre dragons à qui il avoit recommandé » de m'expédier en chemin. Plusieurs fois même » leurs armes ratèrent en m'ajustant; c'est alors » qu'un brave noir, nommé *Claude Jambon*, » qui commandoit la patrouille, prit sur lui, en » voyant une trahison aussi formelle, de me » renvoyer chez moi, sous le prétexte d'une mis- » sion particulière. Comme, avant de me rendre » à ma destination, j'avois à passer au milieu » d'ennemis désespérés de me voir retourner » sauf et bien portant, la prudence m'obligea de » demander du secours à Saint-Louis Rossignol, » bâtard d'un de mes parens. Ce mulâtre ambi- » tieux ayant épousé le parti des révoltés, et me » refusant toute assistance, je m'abandonnai à » la valeur du fameux Léger, qu'un escadron à » toute course ne put rejoindre. En vain ces » mutins effrénés tirailloient sur moi, j'eus le » bonheur de n'être point atteint, et d'arriver » assez à tems pour passer la rivière de l'Arti- » bonite à la nage, et m'enfoncer dans les bois » à la faveur desquels je gagnai ma hatte. Mais, » hélas! que mes jours y étoient exposés! Quelles » nuits affreuses j'y passai en m'attendant à » chaque minute à me voir investi et sacrifié!

» Saint-Louis Rossignol, de retour de la ba- » taille de Saint-Marc, vint me surprendre, et me

» fit mettre au cachot chez lui, dans l'espoir de
» m'y faire mourir de faim. C'est là que, pour
» me narguer plus insolemment, il faisoit tuer
» sous mes yeux des bêtes à cornes qui m'appartenoient, et dont il me refusoit jusqu'à la
» ration qu'il donnoit à ses soldats. Je ne fus
» donc nourri pendant les cinq jours que dura
» ma détention, que par de jeunes négrillons
» qui, par compassion pour moi, me jetoient
» des goyaves à moitié mûres. Je m'échappai
» encore miraculeusement des mains de ce Saint-Louis, mes fers ayant été brisés par celles de l'innocence; oui, je dus mon salut à trois jeunes
» nègres, qui parvinrent à ouvrir un crochet
» qui me tenoit enfermé.

» Je ne pus résister plus long-tems à tant
» d'assauts, et je fus sur le point de succomber
» au chagrin, à la crainte et à la fatigue. Je fis
» une maladie dans laquelle ayant été condamné, je voyois ceux que je croyois les plus
» attachés à moi, se partager déjà mes dépouilles.
» J'entendois leurs propositions, j'étois témoin
» de leurs débats; mais, dans mon extrême foiblesse, je ne pouvois articuler un son.

» Ces tableaux horribles font frémir l'humanité, je ne vous les ai tracés qu'à regret, termina M. Lachicotte; mais vous m'y avez contraint: enfin, je traînois ma misérable existence

» dans l'oppression la plus humiliante, lorsque
» votre arrivée m'a rendu un tout autre sort ».

Je remerciai mon hôte de son récit, et nous allâmes nous livrer aux douceurs du sommeil.

Le lendemain, toujours fidèle dans mes promenades solitaires du lagon Peinier, tant pour y repaître ma vue des beautés d'une nature riante, que pour délasser mon imagination des refus constans de nos droits; tout en foulant la mauve, le pourpier et la sensitive (1); tout en contemplant les mouches guêpes et frelons dans leurs larcins, les aigrettes blanches et bleues se jouer de l'onde à la verdure; les colibris ou suce-fleurs se disputer en voltigeant le nectar qui fait l'objet de leurs recherches, je m'assis sous un sucrin (2), et les pieds au bord de l'Ester, je me livrois à mes réflexions lorsqu'en détournant la tête, je vis gravé sur l'arbre le quatrain suivant, du même troubadour dont j'avois déjà recueilli quelques élégies. Il paroît que favorisé par le silence et l'ombrage, assis comme moi sous ces cintres de verdure, il soulageoit son cœur, en se livrant au doux souvenir

(1) Cette plante commune à Saint-Domingue, est funeste aux bestiaux qui en ont mangé.

(2) C'est le pois sucré de la Guyane; Inga siliquis longissimis : arbor siliquosa brasiliensis, Sloan. Pacay des Péruviens, et le guavas des Espagnols.

d'une amante adorée, et rendant confidens de son secret les arbres qui l'environnoient ; voici ce qu'il grava sur le sucrin :

Ah! loin de toi comment être volage,
Et partager un trop juste retour?
Dans les ruisseaux je crois voir ton image,
Et la colombe me peint ton amour (1).

Qu'il dut être à plaindre avec cette constance qu'on ne sait plus apprécier! Par-tout, dans tout il voyoit son amie ; et ces continuels souvenirs charmoient les rigueurs de l'absence à laquelle il étoit condamné. Heureux au moins, si loin de lui cette fidelle amante formoit les mêmes vœux pour son retour!

En rentrant à la case, je reçus des lettres qui m'obligèrent de partir le lendemain pour le Gros-Morne, nouveau quartier que je n'avois point encore parcouru. Mme R. fut du voyage ; elle me présenta à MM. de Boisbuscailles, ses parens, qui nous accueillirent avec la franchise d'une pure et loyale amitié. Le nom de M. R., leur ancien ami d'enfance, qu'ils prononcèrent avec attendrissement, prouve combien ce digne

(1) Il paroît que ce malheureux jeune homme a été depuis victime de la fureur des nègres ; car un hattier a trouvé une cassette renfermant une correspondance fort intéressante, qu'il n'auroit sûrement point abandonnée sans un événement majeur.

homme méritoit d'être aimé. Ils accusèrent les tems malheureux de n'être plus à même de le voir. Vêtus, suivant l'usage du pays, d'un pantalon et d'un gilet de basin, la tête enveloppée d'un madras, ils n'avoient point l'extérieur de nos petits-maîtres du jour, mais bien un autre cœur.

Mes nouveaux parens me promenèrent dans les environs charmans de leur bourg (1) situé en bon air, à une température modérée, et à la portée d'une rivière basse dans les secs, mais limpide, et coulant sur du gravier. Dans le débordement des pluies, elle devient par sa rapidité très-dangereuse à traverser. On a conservé dans ce pays de montagnes la simplicité des naturels de l'île, et la franchise du bon vieux tems. Les champs qui y sont boisés, donnent du frais et de l'ombrage. On y cultive une partie des légumes de France. Les fruits du pays n'y sont point négligés, et rassasient par leur abondance non seulement les hommes, mais même les animaux.

(1) Le bourg du Gros-Morne tire son nom d'une montagne très-élevée, au sommet de laquelle il est bâti. Son sol fertile est arrosé par des rivières qui ne tarissent jamais, et dont le fond est de cailloux. On y cultive le café et l'indigo. Ce canton est situé entre le port de Paix et les Gonaïves.

On n'y vend point avec usure, comme dans les villes de la plaine; les habitans y sont simples et officieux. On est délivré, sous cette température modérée, semblable à celle du printems de l'Europe, de ces insectes sanguinaires incommodes, qui troublent le repos dans le séjour de la plaine, ainsi que de ceux mal-faisans, qui en rendent la résidence insupportable et douloureuse. Les nuits y sont fraîches, au point de s'y couvrir comme en Europe, sans avoir besoin d'une mousticaire, qui n'y est d'aucune utilité.

On distingue à Saint-Domingue un habitant des mornes de celui de la plaine. Le premier, au teint frais et vermeil, porte sur son visage enjoué le sourire et la prospérité; le second, au contraire, à tige foible, à figure pâle et livide, aux yeux cernés et au teint basané, y promène une toute autre existence.

Ces bons parens me sachant appliqué à la contemplation des beautés de la nature, et prenant plaisir à me voir peindre les productions de leur canton, me procurèrent ce que son sol fournissoit de particulier, tels que le fruit du cacaoïer, le cafier à fleurs de jasmin, et baies d'un rouge de cerises d'Europe, le gras-de-gale au bois noir, parsemé de taches jaunes; le largette ou bois qui fournit une dentelle naturelle que ni le métier, ni la main des hommes n'a

tissue, mais qui est renfermée dans l'embryon de la semence de cet arbre merveilleux.

Enfin, remettant à un autre voyage mes observations, parce que le postillon qui nous conduisoit, nègre impérieux, nous signifia qu'il vouloit partir, nous fîmes nos adieux à MM^rs^. de Boisbuscailles, qui encombrèrent notre voiture de provisions de toute espèce, ainsi qu'il est d'usage parmi les familles de ce pays.

Comme à l'approche de tout être vivant, ou de quelque bourgade, les cochers nègres voulant faire voir que leurs chevaux sont toujours fringants, les mènent au grand galop, en dépit des bornes et des souches d'arbres qu'ils traversent ou évitent avec autant de bonheur que d'adresse; ce petit amour propre nous coûta un essieu au delà des Gonaïves. Que faire pour le remplacer? la voiture étoit à Philippe; et nous ne savions comment lui annoncer cette fâcheuse nouvelle, lorsqu'il nous observa qu'elle faisoit partie des meubles de l'habitation, et qu'il n'en avoit que la jouissance. Il consentit donc à la laisser reposer, et eut égard cette fois à notre triste situation.

Il avoit reçu l'ordre de nous remettre les animaux existans sur la place, lorsqu'il prit la ferme de l'habitation; mais cet homme de mauvaise foi n'eut pas honte de nous offrir une jument,

avec sa suite, triste reste de six milles bêtes qu'il avoit trouvées lors de sa mise en possession. Comme il falloit céder au plus fort, et que toute réclamation eût été inutile, nous nous condamnâmes au silence. Ainsi, cette habitation de l'Étable autrefois si florissante, et dont les productions abondantes et d'une qualité supérieure nourrissoient une partie de l'Artibonite, se trouvoit sans vivres par la méchanceté de ce fermier qui, pour jouer pièce aux cultivateurs, mit l'eau de l'Ester dans les jardins pourtant suffisamment arrosés, et inonda, par cette mesure barbare, tous les comestibles, qui pourrirent sous l'eau. Le malheureux fut puni par les résultats de cette action infâme, car la pénurie qu'éprouvèrent les sujets de cette habitation, les obligea d'abandonner l'atelier pour chercher dans les environs de quoi se nourrir. Il est à remarquer que le terrain de cette place est si fécond, qu'on y voit, outre les cannes à sucre ordinaires de quatre à cinq pieds de roseau, d'autres de quatorze et quinze pieds, que des négocians du Cap y vinrent voir par curiosité.

Ayant tous les jours l'occasion de faire des observations sur les chasses du pays, j'imaginai de composer un recueil des moyens que j'employois, et que je vis mettre en usage pendant mon séjour à Saint-Domingue par les nègres

qu'on destine à cette occupation lucrative, dont les résultats fournissent de grandes douceurs sur les habitations d'où ces sujets dépendent. La chasse plaît à tant de monde, qu'on ne me saura peut-être pas mauvais gré de mes soins à cet égard.

En effet, on aime à suivre le chasseur, à le voir rivaliser d'adresse et de ruses avec les animaux, dont les dépouilles surtout sont nécessaires à son existence, et utiles aux besoins qu'il s'est formés. L'homme emploie souvent tout son courage, toute sa supériorité, toute son intelligence, toutes ses combinaisons, pour heurter avec avantage les animaux féroces, et les vaincre par son opiniâtre résistance, ou pour les amener sans méfiance dans le piége qu'il leur a préparé. Soit qu'il veuille mettre à mort les animaux qu'il poursuit, ou faire esclaves ceux qu'il recherche, il n'est pas toujours assuré de l'avantage sur ces animaux, qui employent contre lui tout l'instinct que la nature leur a départi.

Je ne décrirai que ceux dont la capture offre un but d'utilité, soit pour la vie qu'ils soutiennent, soit pour les arts qu'ils enrichissent, soit enfin pour la paix que leur mort assure aux hommes et aux troupeaux, que leur naturel portoit à désoler. Nous les considérerons donc dans leur vie privée, dans leur instinct, dans les moyens

moyens qu'on peut employer pour s'en rendre maître, et dans ceux à la faveur desquels ils trompent le chasseur par une prévoyance inattendue, dont la subtilité approche du génie humain.

La chasse à Saint-Domingue est ouverte dans toutes les saisons, et je puis dire que c'est à cet exercice, quoique souvent immodéré, que j'ai dû la santé robuste qui m'a préservé de la maladie du pays, inévitable pour les nouveaux débarqués. Ces promenades salutaires provoquant une précieuse transpiration, je m'acclimatois, pour ainsi dire, en renouvelant par là mon sang, dont les boissons toniques et rafraîchissantes réprimoient l'inflammation sans cesse renaissante. J'ai souvent éprouvé, dans les premiers jours de ces courses forcées, où un soleil brûlant agitoit tout mon être, des étourdissemens, des palpitations suivies de syncopes, à la suite desquelles, recouvrant ma raison, je me sentois comme déchargé d'un fardeau insupportable, et je respirois à l'aise l'air embaumé de ce climat.

Quoiqu'on chasse en tout tems à Saint-Domingue, on ne rencontre point, à certaines époques, le gibier erratique ou de passage, qui, ainsi qu'en Europe, fixe son séjour où sa pâture se renouvelle; c'est pourquoi, la récolte des baies ou herbages dans la plaine étant finie, il

retourne à la montagne où les mêmes ressources, mais plus tardives, l'appellent de nouveau.

Il faut à Saint-Domingue, plus encore qu'en France, un tempérament vigoureux pour résister aux fatigues excessives de la chasse. L'âpreté continuelle de ce séjour, la chaleur du climat, malgré laquelle il faut gravir des monts hérissés et impraticables, ou dans les marais, se trouver pendant des heures entières au milieu de l'eau, et lutter avec effort contre une vase épaisse, où l'on enfonce jusqu'à la ceinture, et d'où souvent l'on voit sortir des monstres amphibies, contre lesquels on doit se mesurer, ou des poissons dangereux, tels que bécunes, etc. Tous ces inconvéniens doivent en interdire l'usage aux Sybarites efféminés, à ceux mêmes qui n'ont reçu de la nature qu'une débile constitution, au lieu d'un tempérament à toute épreuve, que ces fatigues exigent.

« La chasse, dit Buffon, est le seul amusement » qui fasse diversion entière aux affaires, le seul » délassement sans molesse, le seul qui donne » un plaisir vif sans langueur, sans mélange et » sans satiété. Le goût de la chasse, de la pêche, » de l'agriculture, est donc un goût naturel à » tous les hommes ; et malheur à l'ame énervée » qui oseroit en douter ».

Si en Europe l'hiver est la saison la plus favorable pour chasser avec avantage, en raison de

la multiplication des familles, et au moyen des piéges qu'on peut leur tendre à la faveur des neiges et de la glace; Saint-Domingue a aussi des priviléges attachés à son sol et à son climat; le gibier d'eau y étant en bien plus grande quantité qu'en tout autre, c'est dans la saison des pluies qu'on en fait des abatis prodigieux.

Après une ondée, par exemple, on voit des bécassines de toute espèce se réunir dans les lieux aquatiques, et becqueter les vers que l'humidité fait remonter à la superficie de la terre; autre part, au milieu des savannes, on y surprend les pluviers dorés et ceux à colliers, et dans les endroits plus marécageux de ces prairies naturelles, des *gingeons* suivant, à la file les uns des autres, les rigoles où ils barbotent sans méfiance; plus loin sur l'eau, la sarcelle farouche, et les divers canards qui se trouvent en ce pays giboyeux.

La chasse des montagnes offre des douceurs; et si l'on a à combattre la fatigue des rochers qu'il faut escalader, et des bois debout dont l'asile n'a point encore été violé, et où il faut se pratiquer un passage à l'aide d'une machette (1), on n'a point le désagrément de marcher au milieu de l'eau, et l'inconvénient plus grand

(1) Coutelas qui en cette circonstance remplace le couteau de chasse, et sert à baliser.

encore de se trouver souvent en danger dans ces lagunes, au milieu d'ennemis redoutables.

On se sert peu de chiens à Saint-Domingue; et ceux qui y seroient utiles, sont les bassets-griffons, ou chiens courans, pour lancer au milieu des cardasses épineuses le bœuf et le cabrit marron, ou attaquer dans leur bauge fangeuse les cochons marrons qui, distraits du corail, se plaisent au milieu des mangles aquatiques. Les braques ou chiens d'arrêt y convien-droient pour la bécassine de France, et les pintades marrones qui, à la vue d'un choupille seulement, se branchent dans l'arbre le plus voisin; et inquiétées par l'aboiement du chien dressé à cet exercice, ou par sa présence seule, attendent l'approche du chasseur sans paroître la redouter, et reçoivent de lui une mort qu'elles n'ont point cherché à éviter.

On doit observer de chasser de grand matin, et vers quatre heures de l'après-midi, dans les endroits marécageux; comme aussi d'attendre le soir pour la rentrée, si l'on veut se procurer des ramiers et des tourterelles dont les daubes sont renommées à juste titre.

On peut tuer à l'affût le caïman, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre de l'après-midi, époque du jour où il se tient endormi au soleil, la gueule ouverte; tandis que plus matin et plus tard, il se promène dans l'eau pour

chercher quelque proie. On choisira, au contraire, l'instant de midi à deux heures pour tirer le lamantin; car j'ai remarqué bien des fois, et desnègres praticiens me l'avoient aussi annoncé, qu'alors cet amphibie sort de l'eau pour aller près du rivage paître l'herbe d'Ecosse ou de Guinée, et le bois patate, dont ce doux et sensible animal fait sa nourriture habituelle.

A cette différence des saisons et de l'air près, le chasseur de Saint-Domingue observera, comme principe fondamental, que, pendant la grande chaleur du jour, il trouvera le gibier dans les endroits frais et humides, où son instinct naturel le conduit, de même que dans les lagunes ou marais où il y a peu d'eau et beaucoup de grandes herbes, sur les bords des rivières; et que de grand matin, ou le soir ou la nuit, il se tient dans des emplacemens plus secs, le long des haies, au milieu des cotonniers (1), ou dans les champs de maïs et de patates.

(1) Je parle ainsi de la chasse de l'Artibonite, comme de la plus agréable de toute l'île. Qu'on se figure la position de l'habitation de l'Etable où j'ai résidé long-tems, et qui est environnée de deux rivières et de la mer; ce qui en tout tems faisoit refluer, dans nos riz et dans les autres jardins, du gibier de tout genre, et à toute heure du jour. Comme j'aimois soir et matin à tirer de ma chambre les gingeons et autres canards à leur passage, je ne pouvois suffire à charger mes fusils, et je fus obligé d'employer des cartouches pour

La chasse du matin, après que la rosée est dissipée, est toujours la meilleure et la plus productive. Alors le gibier n'a point encore été effrayé, ou par le chant des nègres, ou par les hattiers, qui ne se sont pas encore répandus dans les jardins et dans les savannes, de manière à l'épouvanter.

On ne peut point à Saint-Domingue avoir égard au vent, car souvent on est barré par une rivière, ou par des marais qui ne permettent point au chasseur de faire un grand circuit; mais on supplée à cette indispensable précaution en se traînant sur le ventre : c'est ce qu'on appelle dans le pays *aller à chatons*. Cette mesure n'est point désagréable, lorsqu'il ne s'agit que de ramper sur un terrain sec; mais lorsqu'on veut approcher des canards placés au milieu d'une flaque d'eau, et qu'on est également forcé de marcher à quatre pattes, on se mouille tout le corps; car on observe de tenir son fusil au dessus de sa tête, par le moyen de l'équilibre, afin qu'il ne reçoive aucune humidité; mais dans cette marche incommode, on rencontre

doubler le plaisir de grossir le tas de mes victimes. Ces canards de grand matin quittoient la mer pour se rendre dans le riz, d'où ils se retiroient avant le jour; mais revenoient une seconde fois le soir pour ne s'en aller qu'au milieu de la nuit retrouver les mangles du bord de la mer.

souvent des trous qui obligent à plonger, et voilà le fusil hors d'état de servir.

La chasse de Saint-Domingue est donc plutôt un affût, ou l'art de surprendre le gibier, puisqu'on se sert rarement de chiens, si ce n'est de ceux de hattes, pour lever dans les fourrées impraticables aux hommes, soit les bœufs, les cochons ou cabrits marrons.

Celui qui se livre à cet exercice, n'a point l'élégante tenue de nos chasseurs d'Europe; il est modestement vêtu d'un long pantalon et d'une *vareuse*, espèce de camisole large, mais d'une étoffe légère. Les armes, non polies à perfection, en raison de l'air salin et corrodant du pays, sont au contraire brunies, et, par ce moyen, hors de l'atteinte de la rouille. En revanche, on n'emploie que les fusils de nos meilleurs armuriers d'Europe. On n'est point non plus dans l'usage de se charger d'une carnassière. On porte au bras gauche, ou, comme je le pratiquois, l'on donne à son petit nègre, qui aime naturellement à faire les fonctions amusantes de chien couchant, un petit sac contenant pierres à fusil, monte-ressort, tournevis, épinglette et autres instrumens propres à réparer les désordres des événemens imprévus; puis, deux petites calebacites contenant, l'une la poudre, et l'autre le plomb.

Mon petit nègre, pour qui mes projets de

chasse étoient une fête, sachant qu'en raison de son intelligence, j'avois des bontés pour lui, me prioit souvent de vouloir bien lui associer son frère plus âgé, et alors porteur d'un second fusil, quand je chassois au canard; mais j'évitois, le plus possible, de confier une arme aussi dangereuse à des mains toujours brûlant de s'exercer sur les gachettes.

Mon départ étoit annoncé par des sauts de joie de Claude et Jean-Louis, mes deux négrillons, qui folâtroient et se bousculoient devant moi, jusqu'à ce que trouvant un goyavier, chacun cueillât sa part, et se séparât pour la manger en faisant des nouvelles gentillesses. Ils se jetoient à la nage, à l'envi l'un de l'autre, et me rapportoient le gibier qui tomboit souvent au dessus d'endroits trop profonds, pour aller le chercher à pied. A leur retour, je les récompensois en leur permettant de partager le repas des gens de l'office; aussi la friandise étant chez le nègre une passion dominante, c'étoit le soir, lorsque je rédigeois mes notes de la journée, à qui éloigneroit le mieux de moi les marigouins dont on est importuné en cette partie du jour : l'un se tenoit accroupi sous ma table pour garantir les pieds, tandis que le plus grand agitoit son ventilateur autour de mon corps. Mais c'est assez parler des détails préliminaires de cette chasse, et il me reste à indiquer succinctement le tableau de cet amusement utile.

On peut diviser la chasse utile de Saint-Domingue en

- terrestre,
  - quadrupèdes
    - indigènes,
      - chiens casques, ou crabes, agoutis, — race éteinte.
    - exotiques naturalisés,
      - bœuf marron, cabrit *idem*, cochon *idem*, — race existante.
  - reptiles . .
    - terrestres,
      - le gros lézard cornu.
    - amphibies,
      - le caïman.
  - oiseaux
    - terrestres,
      - la pintade, le ramier, la grosse tourte, la tourterelle, le cocotzin, perdrix rouge, et et grise, héleux, perroquets, courlis de terre, les coqs de bois ou butors, etc.
    - de rivage,
      - les pluviers de terre, et dorés, les bécassines, le flamant, la spatule, les aigrettes, les crabiers, les pet-pets, les alouettes de mer, les bécasses de mer, les clin-clins, tuituis, les maringouins, les pêcheux, le coq-d'eau, le grand-gosier, le pélican, les foux, etc.
- aquatique,
  - oiseaux d'eau proprement dits
    - oies sauvages, gingeons, sarcelles, canards sauvages, poules d'eau, le sucet, le courbe, le plongeon, etc.
  - reptiles,
    - caïmans.
    - tortues.
    - grenouilles.
  - amphibies,
    - lamantins.

QUADRUPÈDES INDIGÈNES.

Casques, ou *Chiens sauvages de l'Amérique.*

On connoissoit encore, il y a au plus quinze ans, à Saint-Domingue, des animaux féroces et non susceptibles d'être apprivoisés, auxquels ces anciens colons donnèrent le nom de *casques*, jusqu'à l'extinction de leur race qui n'existe plus. On en tua un sur l'habitation de l'*Etable*, qui poursuivit un soir M. Desdunes père, rentrant à cheval, seul et sans armes. Il ne faut pas confondre cet animal sanguinaire avec le téchichi de Fernandès, le xoloiztcuintli, les michuacanens ou l'alco, ou encore le chien crabier de la Guiane, qui, quoique farouche, s'apprivoise facilement. D'après le récit des habitudes du casque, et la description qui m'en a été donnée par M. Desdunes-Lachicotte, qui tua celui dont il est question, il appartiendroit plutôt à la troisième espèce du genre deux des férines (feroces, feræ), de l'ordre troisième de l'Abrégé du systême de la Nature, de Linné; par J.-E. Gilibert, médecin, édition 1802. En effet, le chien du Mexique, Canis mexicanus, à queue un peu recourbée, basse, lisse, à corps cendré, bigarré par des taches fauves, ou bandes brunes, ce loup du Mexique, de Buffon, tom. xv, pag. 149, habite les pays chauds de l'Amérique et la

Nouvelle-Espagne. Son corps est cendré à bandes brunes ; il a des taches fauves au front, au cou, sur la poitrine, sur le ventre et la queue.

« Ce loup, continue M. Gilibert, a la même figure, les mêmes appétits et les mêmes habitudes que le loup d'Europe. Il a cinq doigts aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière ; les oreilles longues, droites ; les yeux étincelans ; mais il a la tête un peu plus grosse, le cou plus épais, la queue moins velue : c'est le plus beau des loups ; sa fourrure est recherchée, vu la variété de ses couleurs. Cependant on trouve des individus de couleur uniforme, et même de tout blancs. Buffon pensoit que cette prétendue espèce n'est qu'une variété produite par l'influence du climat, comme les loups noirs du Nord, de l'Europe et de l'Amérique ».

D'après le rapport de MM. Desdunes, dont l'enfance fut inquiétée par les hurlemens de ces animaux à la chute du jour, et par les récits exagérés des nègres qui en augmentoient les alarmes, j'ai su que les yeux des *casques* brilloient au milieu de la nuit, et que les animaux laissoient à leur passage une odeur de musc que les chiens, dont ils étoient friands, redoutoient en refusant de suivre leur piste. Quoi qu'il en soit, ces terribles animaux marchoient en troupe, et devenoient le fléau des hattes dont ils atta-

quoient les bestiaux pour en repaître leur ardente voracité : chevaux, bêtes à cornes, cabrits, porcs, moutons devenoient les victimes de leurs dents meurtrières.

Ils étoient très-méfians, et donnoient rarement dans les piéges qu'on leur tendoit, pour peu qu'ils fussent apparens. Les organes de l'ouie, de la vue et de l'odorat étoient chez eux parfaits.

On les appâtoit pour les détruire, avec des viandes à moitié corrompues, imbibées du suc du québec ou du mancenillier.

Souvent ils se réunissoient pour attaquer un jeune caïman, lorsqu'ils pouvoient le surprendre à terre; mais jamais on ne les vit remporter de victoire sur le redoutable amphibie.

On trouva dans l'estomac de celui que tua M. Lachicotte, des fragmens de la carapace d'une tortue, des patates à moitié digérées, et des racines d'arbres avalées dans un moment de faim excessive.

Les casques ne portent point, à l'exemple du loup, leur proie sur le dos, mais la traînent à terre; ce fait, plusieurs fois vérifié, m'a été attesté par le fils cadet de M. Desdunes, qui, en sa qualité de chasseur, eut souvent l'occasion d'en rencontrer.

Le tems de leur rut est l'époque où ils

hurlent, de manière à épouvanter : jaloux à outrance, un mâle n'en veut point souffrir d'autre auprès de la femelle qu'il a adoptée ; c'est pourquoi il se bat, déchire les flancs de son rival, et lui-même reçoit de larges blessures, sans désemparer du lieu d'où il fixe malgré sa fureur, et reconnoît présente la femelle, qui réserve ses faveurs au plus courageux, lequel devient aussi le plus aimé. Le tems de la gestation est d'environ trois mois et demi.

Si ces animaux existoient encore, ils seroient bons à détruire, tant pour l'intérêt des hattes que pour l'utilité de leurs peaux, sur lesquelles les négrillons peuvent se coucher plus mollement que sur les cuirs de bœufs.

L'Agouti, cavia aguti, à queue ; le corps roux, brun, le ventre jaunâtre.

Aguti vel acuti Brasiliensibus, Jonst. quad. t. 63.

L'Agouti de Buffon, vol. VIII, pag. 375, t. 50.

Rat sauvage d'Amérique, de la grandeur d'un lapin, à voix et poils d'un cochon d'Inde ; Rai, quad. pag. 226.

Petit animal intermédiaire entre le rat et le lapin, deuxième espèce du genre, deuxième des cavias (cavia), de l'ordre quatrième des mammaires (mammalia), classe des rongeurs,

Glires de l'abrégé du systême de la Nature, de Linné, par J.-E. Gilibert, pag. 337.

L'agouti indigène des parties chaudes et méridionales de l'Amérique, est le Cuniculus omnium vulgatissimus, aguti vulgò de Barrère; le Cuniculus caudatus, auritus, pilis ex rufo et fusco mixtis vestitus de Brisson. Ce quadrupède est tétradactyle antérieurement, et tridactyle postérieurement : ses pieds sont palmés, sa mâchoire supérieure est saillante, et sa lèvre est fendue.

L'agouti habite rarement la plaine; mais on le voyoit encore, il y a dix ans, dans les montagnes du Gros-Morne, et dans celles de Plaisance, etc., à Saint-Domingue. Là, il vivoit paisiblement au milieu de ces bois silencieux, de racines ou de fruits tombés des arbres, et qu'il emmagasinoit dans de vieux troncs creux, ou sous quelque rocher qu'il choisissoit pour retraite. Doué d'un caractère peu méfiant, il n'évitoit point le voyageur, et continuoit son repas, en le laissant passer outre, sans paroître inquiet à son aspect. M. Lachicotte, qui en tua beaucoup au Gros-Morne, remarqua qu'à l'exemple des écureuils d'Europe, ils se servoient de leurs pieds antérieurs pour porter à leur bouche la nourriture, qu'ils dépeçoient avec

infiniment d'adresse, en se tenant assis sur leurs pattes de derrière.

L'agouti est de la grosseur du lièvre, dont il a l'agilité à la course. Ses poils sont rudes ; il est gourmand, et grogne comme le cochon. Quoique s'apprivoisant facilement, il mord si l'on veut le prendre, ou lui enlever ce qu'il mange. Il annonce alors sa colère en hérissant son poil, et frappant la terre, ainsi que les lapins, de ses pieds de derrière. Il est sobre ; c'est pourquoi, lorsqu'il a suffisamment mangé, il enterre le superflu de sa nourriture pour la retrouver au besoin.

L'agouti fait quatre portées par an, de deux à trois petits. M. Lachicotte, qui avoit pris au collet une femelle prête à mettre bas, eut la satisfaction de lui voir préparer en domesticité son petit manoir ; car elle se familiarisa en moins de huit jours. Comme il ignoroit que cet animal, vivant en liberté, se creusoit un trou circulaire qu'il garnissoit de feuilles sèches pour y déposer ses petits, il avoit seulement disposé à cet effet un panier et de la paille que la mère, trouvant trop entière, hacha avec ses dents ; ce qui indiqua à son pourvoyeur de lui fournir des matériaux plus délicats. On mit à sa portée du coton et de la laine, dont elle profita pour assurer à ses petits une couche

plus moëlleuse; la femelle les allaita assez longtems. On nourrissoit la mère avec des patates, bananes et autres fruits (1).

Lorsqu'on le chasse avec des chiens, l'agouti bondit ainsi que le lapin, et saute les sentiers plutôt que de les traverser; c'est pourquoi les nègres, peu exercés à tirer à la course, le sifflent pour le faire arrêter. Il s'assied alors, et le chasseur profite de cet instant de repos pour lui envoyer son coup de fusil.

On chasse encore l'agouti à l'affût, et on lui tend divers piéges; car sa chair étoit tellement recherchée des anciens colons, qu'il n'en reste pas même de quoi perpétuer l'espèce.

L'agouti se pratique, à l'exemple du lapin, un terrier, mais qui a une seule issue; c'est là qu'il se retire une partie du jour pour y dormir, et éviter la trop grande chaleur.

---

(1) Les deux petits de sa portée se privèrent aisément; mais, libres de leurs actions, ils disparurent un jour sans qu'on ait pu découvrir le lieu de leur nouvelle retraite. Comme, non loin de la grande case, étoit situé, à portée de l'eau de l'Ester, un très-beau verger, on a lieu de présumer que l'appât de ces fruits les y auront attirés, mais qu'ils auront fait la trop funeste rencontre d'un caïman, ou plutôt d'un ennemi raisonnable et bipède, d'un nègre probablement qui se les sera appropriés.

Sa chair est estimée relativement aux lieux qu'il habite, et à la nourriture que lui fournissent certains parages ; mais, en général, elle conserve toujours, malgré son immersion dans l'eau bouillante, un fumet, un goût de venaison qui ne plaît pas à tout le monde : elle est d'ailleurs blanche comme celle du lapin, sèche et sans graisse. En général, on préfère ceux des bords de la mer, soit que ces animaux s'y nourrissent d'une manière particulière, soit qu'en pacageant l'herbe salée, leur chair acquiert une qualité supérieure.

QUADRUPÈDES EXOTIQUES NATURALISÉS.

Le Bœuf marron, Bos ferus (1).

Animal bisulce du genre huitième, de l'ordre cinquième des pécores (pecora), de l'Abrégé du système de la Nature, de Linné ; ruminant, à cornes simples et creuses, sans incisives supérieures, à huit inférieures, qui sont toutes renouvelées à l'âge de trois ans.

---

(1) Ce n'est point le bœuf d'Amérique, Bos americanus, à cornes très-écartées, à crinière très-longue, à dos bossu ; ou Taurus mexicanus, Hernandez mexic. p. 587. Taurus quivirensis et tauri novi orbis Nieremb. Syst. nat. p. 181, 182. Bison ex Floridâ allatus, Ray, quad. p. 71. Bison d'Amérique, Buffon, vol. XI, p. 305.

Le bœuf marron n'est autre chose qu'un taureau domestique, devenu sauvage en quittant pour jamais la hatte qui l'a vu naître. Il acquiert, sous l'influence de la liberté et de la solitude, un naturel irrascible, et même antipathique des hommes. Devenu plus hardi, plus entreprenant, il traverse avec agilité les rivières à la première alerte.

Très-ardent en amour, il se rapproche à certaine époque des troupeaux de bêtes à cornes, qui s'égarent au loin; et, devenant agresseur, il attaque avec supériorité le taureau paisible, à qui leur garde est confiée; le force même quelquefois à s'éloigner, dans l'espoir de le remplacer; espoir presque toujours vain, puisque les vaches, épouvantées d'un choc aussi meurtrier, fuyent et regagnent promptement l'asile où elles rentrent immédiatement sous la protection de l'homme.

Quoique le bœuf marron déserte quelquefois en compagnie, il cesse bientôt toute communication avec les compagnons de sa fuite; il cherche seul le pâturage qui lui convient, et acquiert une fierté primitive qui se peint alors dans toutes ses démarches, et surtout dans son œil étincelant.

Il ne mugit plus aussi fréquemment; il semble que son instinct le porte à redouter d'être

découvert dans sa retraite ; il s'y décèle cependant, si l'on fait la nuit un feu brillant auprès de l'endroit où on le soupçonne. Cette vue le fait bientôt entrer en fureur ; il fuit, ou quelquefois il cherche à s'élancer sur l'audacieux qui est venu troubler son repos.

La chair du bœuf marron est infiniment préférable à celle du bœuf domestique. On fait avec les entre-côtes des aiguillettes recherchées par les gourmets, et qu'on prépare avec du sel, des épices, après les avoir imbibées de jus de citron. On les soumet ensuite à la fumée de plantes aromatiques mouillées, comme feuilles d'oranger, de citronnier, de goyavier, etc.

M. Lachicotte, toujours aux aguets de nouvelle proie, blessa un jour très-grièvement un bœuf marron qui inquiétoit ses troupeaux, et dont la plaie se guérit. Un matin qu'il faisoit une nouvelle visite, n'ayant pour armes que des pistolets, dont l'habitant de Saint-Domingue devroit être toujours muni, le bœuf, en l'apercevant, le reconnut aussitôt. Il frappe à l'instant du pied, écume, mugit, s'élance, et est bientôt en présence de son ancien agresseur. Notre adroit et intrépide chasseur n'a que le tems de saisir des armes qui dans ses mains sont l'instrument de la mort ; il ajuste son ennemi furieux, et lui casse l'omoplate. Le bœuf mor-

tellement atteint, vomit son sang avec rage, s'éloigne, accompagne sa retraite des derniers accens du désespoir, et va plus loin tomber sans vie dans les mangles, où nous le retrouvâmes le lendemain à la trace de son sang, dont la terre étoit imbibée.

Ces bœufs marrons font de grands dégâts dans les rizières, dans les champs de millet, de maïs et de patates, où ils fourragent à l'abandon. Ils ne pullulent point dans leur état de liberté, mais comptent toujours parmi eux de nouveaux solitaires qui ont secoué le joug de la domesticité.

Indépendamment de la chasse qu'on leur fait aux chiens courans, pour l'utile profit qu'on retire de leur chair et de leur peau, on leur tend aussi des piéges et des appâts au dessus de fosses profondes pratiquées au milieu des pâturages qu'ils fréquentent. Les nègres, qui connoissent et redoutent l'habitude qu'ils ont de s'élancer sur leur agresseur, les attendent à l'affût, perchés dans des arbres, d'où ils les tirent. C'est ordinairement à portée d'un abreuvoir qu'ils parviennent à les surprendre. Cependant il est prudent de ne point s'en rapporter au premier repos de leur chute; c'est une feinte qui deviendroit fatale à celui qui voudroit s'assurer si vraiment ils sont morts, état qu'ils

feignent en conservant un espoir de vengeance. Par une merveilleuse prévoyance de la Nature, qui veille sans cesse à la conservation de l'espèce humaine, la vue du bœuf marron s'éteint, vivant en liberté, au point de pouvoir esquiver par des feintes, l'attaque de l'animal qui, par illusion d'optique, s'élance avec la même ardeur vers un arbre ou une masse quelconque.

Le Cabrit marron. (Pl. III, vol. II).

C'est une espèce de chèvre à cornes droites, recourbées en arrière au sommet, et à poil ras, sans touffe sous le menton; ayant la tête du chevreuil, et qui n'est autre chose que le chamois d'Europe, dégénéré et devenu plus petit aux Antilles, où il est commun. On reconnoît dans cette espèce des individus mâles et femelles, et dont le pelage offre souvent les plus jolies nuances par son étonnante variété dans les sujets de la même famille. La femelle qui a quatre mamelles, porte ordinairement deux petits.

Ces animaux en domesticité se réunissent en troupeaux; mais, ayant franchi les barrières de l'esclavage, ils vivent isolés, choisissent les lieux les plus déserts, les plus incultes, pour exercer leur agilité, et s'élancer souvent de la corniche d'un rocher à l'autre, sans paroître redouter les abîmes affreux qui les séparent.

D'autres fois ils se balancent au dessus de ces fondrières, sur un arbre ployant, d'où ils s'élèvent avec grace sur leurs pieds postérieurs, pour brouter des guirlandes de convolvulus qui folâtrent au gré des vents, et dont ils se jouent en les saisissant avec adresse.

Le cabrit marron primitivement timide, devient farouche, le moindre bruit l'inquiète; et il annonce son épouvante en soufflant du nez avec force, effort qui, par son effet de révulsion sur les glandes du sphincter, lui fait exhaler une odeur de musc désagréable.

Il aime à se jouer au travers des halliers, à s'exercer en sautant par dessus les buissons, à feindre une poursuite pour avoir occasion d'accélérer sa course, jusqu'au point de la rendre impétueuse; à s'arrêter tout court pour prêter une oreille attentive au moindre bruit, puis au plus léger soupçon, s'élancer comme un éclair au travers des bois où il aime à rester ignoré.

Le cabrit marron aime, ainsi que celui domestique, à entretenir sa robe dans un état de propreté; c'est pourquoi au milieu du jour, lorsqu'il se réveille, il fait une nouvelle toilette, se lèche le corps, se gratte avec l'un des pieds de derrière la partie que ne peut atteindre sa langue, et dont le poil a besoin d'être lustré.

Ce quadrupède, après avoir évité le joug de l'homme, prend un caractère irrascible, et attaque les chiens qui naguères lui donnoient la chasse; il sait même les intimider, et parvient à les faire désemparer par l'usage des cornes dont la nature l'a pourvu. Il paroît que les cabrits en général, éprouvent une vive démangeaison dans cette partie de la tête; car en liberté on les voit fréquemment se frotter contre les arbres, tandis qu'en domesticité ils aiment à entrelacer ces parties, afin de parvenir au même but, en détruisant un prurit qui leur est incommode.

Le cabrit marron voit, dans l'état sauvage, un motif puissant d'une continence qu'il ne peut dompter; c'est pourquoi, obéissant toujours à cette loi impérieuse de la Nature, il se mêle par fois aux troupeaux, qu'il abandonne ensuite quand cette lubricité commence à se faire moins sentir. Il conserve toujours néanmoins son caractère rusé qui le rend capricieux, vagabond et lascif.

Nous fûmes témoins d'un accident qui prouve combien ces animaux sont reconnoissans des soins qui leur ont été donnés. Sobre par caractère, se nourrissant des herbes les plus communes, un jeune mâle en broutant, après une pluie, le feuillage alors dangereux des

bayaondes, enfla; oubliant son ingratitude envers son ancien maître, accablé par la souffrance, il quitta les lieux déserts, et se traîna auprès des troupeaux, en semblant implorer de nouveaux secours. Le vieux hattier le reconnut, et s'empressa de lui prodiguer des soins qui n'étoient point étrangers pour celui-ci, qui les reçut même en témoignant quelques caresses. Le vieux hattier appelle; on accourt à la voix, et le déserteur converti n'est plus effarouché de l'affluence : il a déjà conçu de nouveaux projets de fidélité. En effet, quelques lavemens de casse le rétablissent; et depuis il a su constamment prouver sa reconnoissance en restant pour toujours au milieu des troupeaux.

On recherche le cabrit marron, particulièrement pour la qualité supérieure de sa chair, indépendamment que sa peau et son suif sont également plus estimés que dans l'état de domesticité. On les chasse au fusil, et on en prend au nœud coulant dans les brisées qui conduisent aux abreuvoirs qu'ils fréquentent.

Cochon marron.

Cet animal fangeux, ayant renoncé aux habitudes de la société, habite des pays arides, au milieu des cardasses ou des mangles du bord de la mer. L'étendue immense de la hatte de

M. Lachicotte, où de tout tems il exista un corail donnant lieu à la désertion de ces animaux, je me livrois avec plaisir à cette chasse, à la pointe du jour, avant celle du caïman qu'on ne cherche guères que vers neuf heures du matin.

Un mercredi 15 novembre, ayant projeté une de ces chasses, je me rendis au Grand-Islet, avec mon compagnon d'armes. Là, au milieu de cardasses fourrées et de raquettes épineuses, de pingouins, de bayaondes et autres arbrisseaux dangereux, en cherchant les boutis (1), la *souille* (2), la bauge (3) et les *laissées* (4) d'un cochon marron, nous aperçûmes sur un sable mouvant l'empreinte récente de traces (5) de jeunes marcassins, et quelques patates à moitié rongées qu'ils avoient abandonnées.

Obligés de marcher à pied pour mieux suivre leurs traces, nous les examinions, et les perdions à chaque instant dans ces forts épineux, où nous ne pouvions pénétrer qu'en balisant tout ce qui se trouvoit rendre notre marche difficultueuse;

---

(1) Endroits où, à l'exemple du sanglier d'Europe, le cochon marron fait des creux avec son boutoir.

(2) La souille est un lieu fangeux où se vautre aussi le cochon marron.

(3) Place où couchent ces animaux.

(4) Ou fientes de cet animal.

(5) Pied du cochon marron.

et la machette à la main, nous nous frayions un passage au travers des halliers impraticables.

Les traces nous conduisirent à des cases solitaires, abandonnées depuis la défaveur des mulâtres, sous le règne de Toussaint-Louverture. Nous reconnûmes ces cases avec d'autant plus de joie, que nous étions égarés dans ces forêts de torches et cardasses très-élevées. Nous reprîmes notre route, et nous repassâmes l'Ester, avec de grands projets pour le lendemain.

L'étoile du matin commençoit à peine à paroître, que nous marchions déjà vers le Grand-Islet, portant au pommeau de notre selle, suivant l'usage des chasseurs du pays, la fine macoute contenant provisions de bouche et munitions de chasse. Un nègre, quoique très-peu expérimenté, nous servoit de piqueur, dont il ignoroit absolument les délicates fonctions en pareil cas; mais le point que nous lui avions recommandé avec beaucoup d'importance, étoit d'appuyer sans cesse les chiens que nous nous étions procuré de part et d'autre, mais qui n'étoient nullement exercés à cette chasse, quoique pourtant très-vantés.

Au premier lancé, deux jeunes petits marcassins vivant ordinairement dans le silence, et peu accoutumés à des cris vraiment effrayans, se levèrent en sursaut, et se précipitèrent vers nous. A la faveur de leur désordre, il nous en passa à

chacun un à demi-portée, et nous les tuâmes trop tôt pour notre plaisir et la réputation de notre meute. Que dis-je, pour leur honneur? Et nous eussions dû nous en tenir là, puisqu'ils perdirent en un instant les traces d'un gros de compagnie, que je ne pus revoir depuis cette époque, quoiqu'ayant fait beaucoup de nouvelles tentatives, sans chiens, il est vrai, qui nous devenoient inutiles; mais en nous tenant à l'affût, à la portée de champs qu'ils endommageoient.

Comme je n'ai jamais chassé en règle le cochon marron, j'emprunterai la plume du constant observateur M. Moreau-de-St.-Méry, qui a bien voulu, depuis cette rédaction, me proposer un échange autant honorable pour moi qu'il est avantageux, celui enfin de nos ouvrages respectifs. Voici ce qu'en dit cet auteur justement estimé : « Le tems de la chasse du cochon » marron dans la partie espagnole de Saint- » Domingue, est celui où une espèce de palmiste » donne ses graines qui sont en grappes, et » dont l'animal est extrêmement friand. Un » Espagnol, s'il est seul, va armé d'une lance, » d'une machette et d'un couteau, dans les parties » du bois qui contiennent les palmistes, avec » quelques chiens qui, en voyant le cochon » marron, se réunissent autour de lui, et l'oc- » cupent en aboyant, jusqu'à ce que le chasseur

» vienne le tuer avec sa lance. La bête est ouverte
» et vidée, on jette sa tête et ses pieds, et le
» chasseur se charge du corps, qu'il coupe
» quelquefois pour en faciliter le transport.

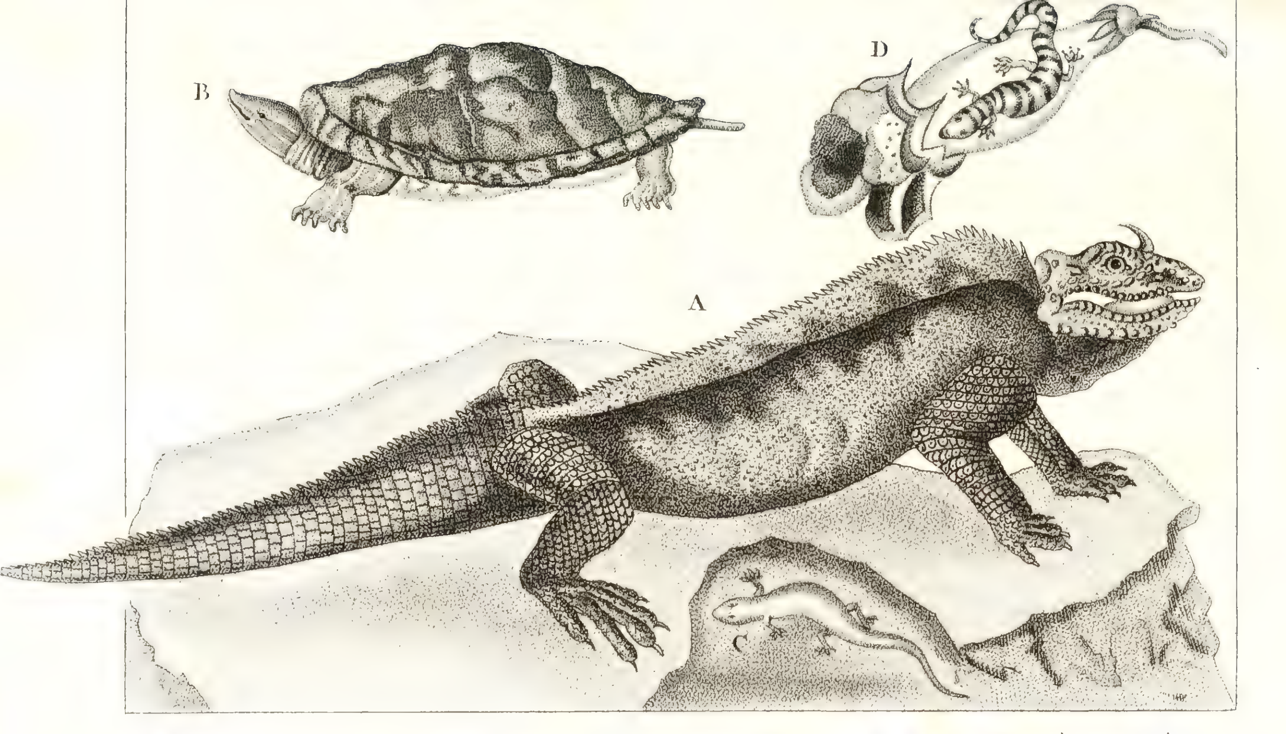
» Si, au contraire, il y a plusieurs chasseurs
» ensemble, ils choisissent un lieu où ils croyent
» que la chasse sera abondante, ils y construisent
» une petite baraque ou ajoupa, couvert de taches
» ou de feuilles de palmistes, et ils disposent
» plusieurs fourches, avec des traverses, pour saler
» et faire sécher les moitiés de cochon marron,
» ou pour les entasser lorsqu'elles sont préparées.
» Assez souvent les transports se font par mer,
» du moins s'il s'agit d'une chasse considérable ».

REPTILES.

Le gros Lézard cornu. (Pl. XI, tom. II).

Oui, M. Sonnini (1), je ne me lasserai point d'étudier les belles et savantes productions de mon illustre patron, M. le comte de Lacépède, de cet éloquent écrivain, dont le style a su répandre des charmes sur les sujets qui en paroissent le moins susceptibles. Qu'il m'est doux de tracer à mes lecteurs l'histoire naturelle du gros

(1) *Voyez* l'extrait du premier volume de mes Voyages dans le No. 14 du Moniteur, du 14 janvier 1809, par C. S. Sonnini.



A. Lezard cornu. B. Tortue d'Ester. C. Sputateur l'Aurore. D. Spx Le Zebré ou Zizi.

lézard de Saint-Domingue, d'après l'ouvrage précieux du successeur du Pline de la France, que j'étudie avec délices depuis l'instant qu'il a daigné me l'accorder, et me l'offrir de sa main encourageante! Aussi le doux souvenir de ce jour mémorable est-il à jamais gravé dans mon cœur.

« Ce lézard qui se trouve à Saint-Domingue, dit M. le comte de Lacépède, dans son Histoire naturelle des Serpens, tome IV, page 333, édition *in*-12, a les plus grands rapports avec l'iguane; il lui ressemble par la grandeur, par les proportions du corps, des pattes et de la queue, par la forme des écailles, par celle des grandes pièces écailleuses, qui forment sur son dos et sur la partie supérieure de sa queue, une crête semblable à celle de l'iguane. Sa tête est conformée comme celle de ce dernier lézard; elle montre également sur les côtés des tubercules très-gros, très-saillans, et finissent en pointe. Les dents ont leurs bords divisés en plusieurs petites pointes, comme celles des iguanes un peu gros. Mais le lézard cornu diffère de l'iguane, en ce qu'il n'a pas sous la gorge une grande poche garnie d'une membrane et d'une sorte de crête écailleuse. D'ailleurs la partie supérieure de sa tête présente, entre les narines et les yeux, quatre tubercules de nature écailleuse, assez gros, et placés

au devant d'une corne osseuse, conique, et revêtue d'une écaille d'une seule pièce ».

M. le comte de Lacépède annonçant à la fin de l'article, que M. l'abbé Bonnaterre se proposoit de donner la figure et la description de ce lézard dans l'Encyclopédie, par ordre de matières, j'ai cru devoir, par intérêt pour la science, confronter nos dessins, en raison de ce que le mien avoit été fait sur les lieux, d'après un sujet vivant que j'y avois apprivoisé. C'est pourquoi il résulte de ma confrontation, des caractères qui, au premier abord, sembleroient faire de celui dont je donne l'histoire, une variété du lézard cornu; car, si les dessins qu'a fourni M. l'abbé Bonnaterre sont exacts, le lézard cornu de l'Encyclopédie, par ordre de matières, diffère essentiellement de l'iguane qui y est également représenté, 1°. par la conformation convexe et arquée de la tête du premier, armée de callosités, et l'absence du goëtre; 2°. par une langue épaisse et obtuse, au lieu d'une déliée et bifurquée qu'on donne à l'iguane de l'Encyclopédie; 3°. par une crête lamelleuse distincte, et non confuse comme dans l'iguane cité; 4°. par un cinquième doigt aux pieds postérieurs que je n'ai point trouvé au talon, et séparé des autres dans l'espèce que j'ai décrite avec soin; 5°. enfin, par tant de caractères, qu'il n'est plus possible de confondre ces

deux individus, si les figures de M. l'abbé Bonnaterre sont exactes.

Tous les caractères de son lézard cornu sont conformes à ceux du mien, à l'exception du doigt placé au calcaneum. Comme j'ai conservé pendant deux ans, en ma possession, l'individu dont je parle, que des nègres chasseurs m'avoient apporté tout jeune, j'ai eu occasion de l'apprivoiser, au point de le rendre même intéressant. J'aimois, tout en travaillant, à sonder les mœurs des compagnons de ma solitude; c'est pourquoi, lorsque j'eus le malheur de perdre ce lézard au milieu d'un incendie où le trouble dans lequel jeta cet événement, ne permit point d'aller le déchaîner, je m'attachai par la suite un autre plus gentil lézard, un charmant Sputateur zébré, dont je donnerai ci-après l'histoire touchante.

On recherche à Saint-Domingue le lézard cornu, pour sa chair que je trouve fade; on le chasse aux chiens courans, et il est si timide lorsqu'on l'a débusqué, qu'il se laisse volontiers prendre à l'éperlin. Il est très-sensible aux coups qu'il reçoit sur le nez, et la moindre percussion en cet endroit susceptible le fait souvent mourir.

J'étois un jour disposé à en poursuivre, lorsqu'en approchant du morne l'Hôpital, près les Gonaïves, où ils sont très-communs, je rencon-

trai des nègres déjà placés sous des mangles à graines, à l'affût des ramiers, le fusil d'une main, le chasse-mouche ou époustoir sur l'épaule, et qu'ils agitoient de tems en tems autour d'eux, pour en écarter les maringouins incommodes. Je m'avançai au milieu des rochers, où j'en surpris un qui tout à coup se déroba à mes regards, et s'enfonça dans une espèce de terrier creusé sous le roc. Je résolus de l'attendre reparoître, bien persuadé qu'il ne resteroit pas long-tems ainsi caché. Il parut en effet, en se glissant légérement hors de sa retraite; puis, dès qu'il m'aperçut, il manifesta sa crainte et son trouble par un souffle isochrone, dont j'ai découvert depuis qu'il fait usage en pareil cas; mais déjà le pauvre reptile étoit ajusté, et ne pouvant éviter mon plomb meurtrier, je le laissai sur la place.

Ce lézard cornu est par fois intrépide, et s'expose à l'époque du rut, en courant vers le chasseur. On en voit même d'assez audacieux pour gronder à l'approche du caïman, mais point d'assez courageux pour aller se mesurer contre un animal féroce qui ne leur feroit aucun quartier, et d'un coup de dent les mettroit bientôt à mort.

J'ai remarqué, en étudiant les mœurs de celui que j'avois privé, qu'au bruit de la vibration de son larynx, sa langue s'élevoit au dessus du niveau

niveau de sa mâchoire inférieure, ainsi qu'on le voit (pl. XI). Cependant cet animal, quoique prompt à se mettre en colère, n'est nullement méchant, et l'on peut sans crainte se livrer avec lui à des jeux de mains qu'il provoque.

Les nègres, indépendamment de l'usage qu'ils font de sa chair, emploient sa peau à faire des sandales, qu'ils regardent propres à guérir les douleurs de jointures dont ils se plaignent, lorsqu'ils ne veulent pas travailler.

OISEAUX TERRESTRES.

LA PINTADE MARRONNE.

Elle ne diffère de la domestique que par sa taille d'un tiers plus petite, et par ses pattes noires au lieu de rouges. Elle n'a point quitté ce caractère querelleur qui la rend la terreur des basse-cours; elle est toujours vive, inquiète et turbulente; éprouvant plusieurs fois le jour des crises pendant lesquelles elle jacasse, et court involontairement avec une vîtesse extrême, sans s'aider de ses ailes. Mais ce cri aigu et perçant la décèle souvent aux chasseurs, qui n'attendent que ce signal pour la surprendre avec avantage au milieu d'arbres touffus, à la

faveur desquels elle seroit en sûreté sans cette fatale inconséquence.

C'est cette même imprudence qui fait souvent découvrir sa couvée, lorsque le mâle, à grands cris, la supplie de le laisser participer à l'honneur de l'incubation; car au moindre refus, un combat opiniâtre s'engage, la fureur étincelle dans les yeux des combattans, tout le voisinage est importuné de leurs cris aigus et perçans; et trop souvent, hélas ! c'est un dangereux coup de bec qui décide de la victoire. Le vainqueur alors se met en attitude; mais en caquetant, il annonce encore long-tems tout son ressentiment.

C'est à tort qu'on dit que la pintade en liberté pullule moins qu'en domesticité, puisque souvent j'ai rencontré des bandes de vingt, trente, soixante pintadeaux de plusieurs âges, conduits par un couple de pintades plus âgées. Leurs œufs cependant changent de couleur, et n'ont plus, comme en domesticité, la teinte unie de café au lait; mais ils sont ponctués de blanc et de bistre, ainsi que ceux de la perdrix rouge d'Europe.

Les pintades marronnes se réunissent en bandes nombreuses, et cherchent à l'envi leur nourriture parmi les gramens des lieux

solitaires, qu'elles fréquentent le plus habituellement. Le mâle, à l'exemple du chef des gallinacées, avertit les femelles de sa récente découverte; toutes alors d'accourir à cette voix chérie, et de se disputer un butin qui devient leur partage. Elles volent à rez-terre en cette circonstance, plutôt qu'elles ne courent. Leur vol est peu soutenu, en raison de la conformation de leurs ailes très-courtes, et qui ne leur permettent volontiers que de s'élancer d'une distance à une autre, plutôt que de planer dans l'espace.

La chair des pintades acquiert en liberté un goût exquis, dû au choix de leur nourriture. Les vieilles sont très-estimées à la daube, tandis que les pintadeaux plus délicats se servent rôtis, entourés par un raffinement de gastromanie, de feuilles de goyavier ou de citronnier. Les pintades se nourrissent de grains, de vers, d'insectes et d'herbages. J'ai remarqué que ces oiseaux, quoiqu'abandonnés à eux-mêmes, multiplioient peu dans les endroits aquatiques, tandis qu'ils produisent étonnamment sur un sol aride et chaud.

Ces oiseaux pulvérateurs aiment, ainsi que les gallinacées, à gratter le sable ou la terre sèche, et à s'y rouler. Les appendices du mâle pintade se gonflent dans la saison des amours,

car il est ardent, ainsi que le coq dont il a les habitudes, et les couleurs en deviennent plus animées et plus éclatantes.

Quoique les pintades se plaisent à fréquenter les endroits secs et arides, on est certain de les rencontrer près des ruisseaux ou des lagunes, à l'heure du jour où la chaleur réverbérée provoque en elles une soif ardente, et les oblige à chercher un ombrage pour y passer l'autre partie de la journée. Là, elles choisissent les arbres les plus touffus pour s'y percher et y dormir en paix; mais que de fois ce sommeil est interrompu! Il suffit au corbeau de croasser, au *moqueur* de voltiger autour d'elles, pour que la sentinelle aux aguets avertisse, par le cri prolongé d'alarme, la troupe assoupie, du danger qui la menace. Alors la bande effrayée, prend le vol qu'elle dirige au hasard, et va se placer plus loin. C'est à la faveur de ces fréquens déplacemens, souvent opérés au moyen de chiens exercés à cet effet, que le chasseur parvient à les dépeindre au milieu du feuillage, et à les distinguer assez pour faire feu avec l'assurance du succès, pour peu qu'il soit adroit. Celles qui ont échappé font un vol de deux ou trois cents pas, très-rapide et très-bas; puis, en se posant, courent très-vîte, afin d'éviter toute recherche. Si elles sont surprises, elles font quelques pas, avant

de pouvoir s'élever dans l'air, à cause de leurs ailes courtes.

Les pintades marronnes ont tellement le goût de la liberté et de l'indépendance, que souvent du milieu de leurs déserts elles accourent au chant bruyant des mêmes oiseaux domestiques, se confondent avec eux, mais peu à peu les éloignent en les engageant dans des pâturages inconnus, où le même génie d'indépendance les retient. C'est pourquoi il n'est pas rare à Saint-Domingue de voir sensiblement diminuer le nombre de sa basse-cour, si l'on habite au milieu des savannes ou des bois.

Les pintadeaux marrons pris au plus bas âge, ne peuvent s'accoutumer à la domesticité; la captivité leur est odieuse, et ils font tout pour s'en délivrer promptement. On les voit inquiets, s'ils sont renfermés; s'agiter, s'élancer vers les murs de leur prison, négliger la nourriture qui leur est présentée, et chercher tous les moyens de s'échapper, sans vouloir reconnoître les bienfaits de la main qui les soigne.

La pintade, quoique fine, tombe dans tous les piéges qui lui sont tendus; c'est pourquoi on en prend aux filets, à des hameçons appâtés de vers ou d'intestins de volailles, et qu'elles avalent sans pouvoir rompre le fil qui les tient suspendues.

Le chasseur industrieux approche pourtant des bandes de pintades marronnes en contrefaisant l'homme ivre, afin d'exciter leur curiosité, ou plus sûrement en se servant d'une vache artificielle, ou d'un cheval, propres à ce genre de surprise.

J'essayai de m'en procurer à l'aide d'une chanterelle domestique. Les pintadeaux marrons, trompés par cette illusion toujours chère, venoient autour de la femelle captive, chercher à la délivrer; puis se la disputant, ils se livroient des combats sanglans jusqu'à ce que mon coup de fusil vînt les terminer. J'ai éprouvé également que, pour exciter la chanterelle à donner de la voix, il falloit lui jeter du grain, afin de l'engager à appeler ses compagnes pour partager cette nouvelle nourriture.

Le Ramier commun de Saint-Domingue est le bizet de Brisson. Columba cinereo-cœrulescens, tæniâ duplici transversâ nigrâ in alio, parte dorsi inferiore albâ..... Columba Livia. Ramier. Dutertre, Histoire des Antilles, tome II, page 256.

Les Ramiers à Saint-Domingue sont oiseaux de passage, ainsi que je l'ai déjà observé dans mon introduction à la chasse de cette île. C'est pourquoi on les trouve en une saison dans les mornes, tandis que plus tard ils se transportent vers les

plaines, qui doivent leur fournir une nourriture commençant à devenir rare dans des lieux plus élevés.

Hors les heures de leurs repas, les ramiers cherchent un abri sombre pour y soupirer en paix leurs amours. C'est ce roucoulement mélancolique qui souvent les trahit, les décèle et les met au pouvoir du chasseur. Bientôt la femelle, inquiète, effarouchée, revient près du meurtrier de son époux ; perchée sur des branches sèches, emblêmes de sa douleur, elle y redouble ses gémissemens, reproche au chasseur sa cruauté, et n'ayant plus rien à perdre, elle expose ainsi une vie qui ne peut plus avoir de charmes pour elle.

C'est pourquoi, après le coup de fusil, l'on doit recharger promptement et sans bruit, parce qu'après quelque tems la bande de ramiers revient au même endroit pour examiner la victime qu'on a dû laisser à terre. Alors nouvelles manœuvres et nouvelles victimes, jusqu'à ce que la troupe effrayée aille porter au loin et ses plaintes et sa douleur.

La pluie qui semble attrister la nature, suspend aussi les roucoulemens du ramier. Perché près de sa compagne, sous l'abri de quelque feuillage, il la becquète; puis tour à tour, lissant leur plumage, ils se caressent et se parlent

avec intelligence, enfin cèdent, dans l'ivresse de leur plaisir, au doux sommeil qui vient les surprendre, et auquel ils se livrent en paix, parce qu'ils sont près l'un de l'autre. Séparés, ils sont inquiets, le repos n'est plus fait pour eux; ils ne le retrouvent qu'en revoyant l'objet de leurs constantes amours. Quelle existence douce et aimable! quelle union fortunée! Heureux oiseaux, que votre sort est digne d'envie! Sans l'homme, votre ennemi le plus puissant, et dont vous ne vous méfiez point assez, que vous couleriez des jours tranquilles! Ah! fuyez-le, ce tyran de tout ce qui respire; fuyez son empire, allez au sein des forêts impénétrables y célébrer en paix les douceurs d'une union qui fait votre bonheur. Contentez-vous des alimens que la Nature prévoyante rassemble autour de vous; et, pour satisfaire un désir inconstant, n'allez point chercher la mort auprès des cabanes de vos meurtriers, ou du moins soyez défians et prévenez toute surprise.

On chasse au fusil, le ramier, de grand matin ou le soir à la rentrée. On en approche assez facilement, lorsqu'on a la précaution de n'avancer vers eux que pendant qu'ils roucoulent, et de s'arrêter avec leur voix.

La chair du ramereau ou jeune ramier, est très-délicate; celle des vieux mis en daube n'a

pas une moindre qualité. Il est pourtant une certaine saison où leur chair contracte un goût d'amertume, provenant des fruits du manglier dont ils se nourrissent, et sont très-friands. Une particularité digne de remarque, est que les ramiers n'éprouvent point d'accident à manger des baies de l'azédarac, qui sont un poison pour l'homme, qui lui-même n'est aucunement incommodé de la chair du ramier qui s'en est nourri.

On attire les bandes de ramiers par le moyen de appeaux ou ramiers privés, qu'on attache au sommet d'un arbre, pour tirer les fuyards avec plus d'avantage. Trompé par un autre lui-même, on voit le ramier, d'abord inquiet, planer au dessus du captif, revenir bientôt avec la bande, s'abattre auprès de celui qu'il croit de sa famille. Il reconnoît trop tard son erreur; et voulant fuir l'objet de sa fatale méprise, un plomb mortel l'atteint, il tombe en lançant un dernier regard aux compagnons de la bande nombreuse qu'il ne doit plus revoir. Indépendamment de la chasse qu'on leur fait au fusil, on en prend également aux lacets, à la glu; mais ce ne sont que les Européens; car les colons et les nègres tiennent à leurs habitudes, et n'aiment point les innovations. C'est pourquoi on refusa d'abord d'employer le moyen que

j'indiquois, et pratiqué dans nos provinces méridionales; mais les succès que l'on me vit obtenir, décidèrent les plus opposés à ma proposition. Pour cet effet, on remarque les endroits les plus fréquentés par les ramiers, et l'on y enfonce en terre de longues perches, qu'on recouvre d'un filet, qu'au moyen d'une corde et d'une poulie, on peut élever ou laisser tomber précipitamment à volonté. Il faut être au moins deux à cette chasse; et pendant que l'un est placé auprès du filet, à l'abri de ramées, l'autre fait le tour de l'enceinte où sont rassemblés les ramiers, et tâche de les faire rapprocher du centre. Dès que leur vol se dirige vers le filet, il lance de son arc plusieurs flèches empennées, ou recouvertes de plumes d'oiseau de proie, et que les ramiers effrayés, prenant pour l'oiseau lui-même, cherchent à éviter, trouble à la faveur duquel ils vont se jeter dans le filet qu'on laisse tomber, s'il s'en trouve une quantité convenable.

Il y a à Saint-Domingue plusieurs espèces de ramiers, parmi lesquels on distingue le Pigeon de roche de la Jamaïque, ou Pigeon à couronne blanche; *Columba ex fusco cinereo cœrulescens; remigibus, rectricibusque fuscis; vertice albo.... Columba saxatilis Jamaïcensis.* Brisson, tom. 1er, pag. 137. Cet oiseau qui mul-

tiplie beaucoup, ſait son nid dans les rochers où il n'a à redouter que certains lézards très-friands de ses œufs; c'est pourquoi, jouant de ruse, il a soin de les déposer dans un endroit inaccessible, et c'est là qu'il élève en paix le fruit de ses amours. Voltigeant sans cesse autour de ce lieu escarpé, il semble vouloir, par sa présence, diminuer l'ennui de sa femelle occupée à couver; il prend aussi sa place, et participe également aux soins de l'incubation. Lorsque les petits sont éclos, on aperçoit le mâle et la femelle se disputer l'honneur de leur porter la première becquée, se heurter, se culbuter avant de pouvoir se cramponner en un endroit aussi incommode; puis, lorsque ces jeunes élèves ont pris de l'accroissement, on voit le père et la mère les soutenir sur leur dos en planant, afin de les exercer au vol; puis les transporter à leur retraite, lorsque la leçon est prise, et que la fatigue de membres aussi peu exercés a dû la terminer.

Certains nègres chassent à Saint-Domingue les ramiers aux flambeaux; mais j'ai peu vu réussir cette chasse. Ils font d'abord beaucoup de bruit, dès qu'ils ont reconnu le juchoir de ces oiseaux qu'ils intimident, et forcent à se raser sur la branche où ils sont perchés; puis il s'agit de les découvrir, ce qui n'est pas facile. Cet

expédient est d'autant plus désagréable, qu'au premier coup de feu les ramiers quittent ce poste reconnu.

TOURTERELLES.

On en connoît de trois espèces à Saint-Domingue : 1°. La tourte qui est la plus grosse, et dont la queue s'étend peu au delà des ailes; 2°. la vineuse à queue étagée, ou pigeon à longue queue d'Edwards; et 3°. la brune, ou tourterelle de la Caroline de Brisson, tome 1er, pl. VIII, fig. 1re.

Ces trois espèces diffèrent de mœurs et d'habitudes; je vais successivement relater les observations que j'ai été à même de faire journellement sur ces oiseaux.

La Tourte, ou *Grosse Tourterelle*, n'a pas les manières aimables des deux autres espèces; elle vit isolément et dans la solitude, ne tolérant les assiduités du mâle qu'à l'approche du renouvellement de ses amours. C'est pourquoi on la rencontre le plus souvent seule, parcourant avec indifférence le cercle de la vie, et cherchant une nourriture qu'elle ramasse même sans l'avidité commune aux oiseaux de cette espèce, en raison de leur tempérament lascif. Elle fréquente en silence les sentiers les moins pratiqués, et rarement l'air retentit des sons amoureux de son

roucoulement mélancolique. Il est d'ailleurs moins prolongé que celui des deux autres espèces, par une suite de cette apathie qui la caractérise, et qui ne peut la faire regarder comme le modèle de nouvelles amours.

La Tourte a le vol du pigeon, et sa chair est, par rapport aux deux autres espèces de tourterelles, ce que le bartavelle est auprès de la perdrix grise.

On rencontre la Tourte plutôt dans les savannes désertes que dans les bois; j'ai remarqué qu'elles se plaisent à l'ombre du calebassier marron, à chercher et dépecer diverses graines transportées par les vents; et au moindre bruit, elles s'envolent pour cacher sous les campêches les plus épais leur timidité craintive, et s'y dérober aux regards de l'homme, qu'elles redoutent particulièrement. On la rencontre aussi sur le bord des ruisseaux.

On en prend aux lacets près de l'eau, ou dans des champs de riz nouvellement ensemencés. On les chasse au fusil.

La Tourterelle Vineuse à queue étagée, ou pigeon à longue queue d'Edwards, tome 1er, pag. et pl. XV, remarquable par une tache noire veloutée et fuyante qu'elle a de chaque côté du cou, est si commune en certains quartiers de l'île, qu'elle devient la désolation des champs

cultivés en grains qu'elle a adopté. Elle vole par troupes innombrables; et ces bandes grossissent annuellement d'autant plus prodigieusement que leur chair, naturellement sèche d'après la qualité de leur ardent tempérament, est peu estimée, si ce n'est quelquefois à la daube, mais hors le tems de la ponte.

Cet oiseau amoureux, que le sommeil ne retient jamais perché au delà du tems indispensable à son repos, salue le jour dès la pointe de l'aurore par ses tendres accens. Le mâle, alors toujours galant, sans consulter les époques de l'année, rend ses hommages à sa maîtresse, et lui exprime l'empire qu'elle a sur lui par des salutations outrées, et des inflexions de gosier auquel le sentiment d'amour donne un velouté particulier et des modulations plus voluptueuses. La femelle coquette, semblant d'abord prendre peu de part à ces nouvelles protestations, change de branche, ou s'y laisse tomber avec une nonchalance accompagnée d'un son doux, d'un tendre soupir qu'elle laisse échapper, d'un demi-roucoulement enfin qui annonce déjà sa naissante émotion. Mais, voulant feindre encore, elle regarde les transports de son amant sans manifester une joie qu'elle ne peut pourtant concentrer plus long-tems. Alors, développant avec grace le sentiment réciproque qui l'anime et la consume, elle lui

présente des baisers, et cherche à éteindre le feu qui la dévore dans un rapprochement délicat, dans des caresses voluptueuses et légères, que l'enlacement de leur bec dérobe aux regards indiscrets. Le plaisir les retient quelque tems en cette attitude, et la femelle tardive à le déclarer n'a que mieux apprécié les charmes de ces caresses, qu'elle cherche à perpétuer par mille feintes piquantes, mille agaceries amoureuses. Elle fuit le mâle, pour l'exciter plus puissamment, lui donner de l'inquiétude. Et vous, femmes charmantes, n'est-ce point là votre secret? Mais que souvent cet art mensonger fait de mal à l'être sensible et pur qui en est le motif! Il se désespère, il gémit de n'avoir plus un autel pur où il puisse à l'avenir se consacrer tout entier à la beauté qu'il voudroit, mais ne peut haïr. L'hirondelle, plus constante que ces oiseaux dont l'emblême est trompeur, aime mieux, ne trouble point par coquetterie le bonheur de celui qu'elle a choisi; mais on la voit mourir de douleur si elle vient à le perdre. Les tourterelles, au contraire, épuisent leur amour par leurs ardentes démonstrations; et au résultat, c'est un feu qui s'éteint, puisqu'un de ces oiseaux, venant à perdre l'autre, cherche ailleurs de nouvelles amours. C'est donc à tort qu'on les cite pour modèles de la fidélité.

Les tourterelles sont néanmoins aimantes lors-qu'elles ont fait leur choix ; et les soins qu'elles partagent pour la construction du nid qui doit recevoir le fruit de leurs caresses, leur intelligente précaution de s'y rapprocher ensemble, de s'y coucher afin d'en préparer le contour à leurs petits, difficulté que leur corps trop léger ne pourroit aplanir, font l'éloge de leur naturel. C'est dans la position exemplaire de ces deux amans, que l'un deux rappelle, par les plus tendres gémissemens, leurs plaisirs passés, et cherche à en renouveler le désir par mille caresses qui provoquent cette jouissance première, et la multiplient jusqu'après la ponte, époque à laquelle d'autres soins les attendent.

Le vol de la tourterelle vineuse est accompagné d'un bruissement qui l'annonce de très-loin ; il est haut, soutenu et rapide.

Je les attendois sur le bord des ruisseaux pour les tirer au vol à leur passage, ou bien le soir à la rentrée, sous des campêches touffus bordant un aqueduc, où elles alloient chercher un abri pour la nuit, et où j'en tuois plusieurs de suite sans changer de place, ne chargeant qu'à demi mon fusil, afin de les moins effrayer. En effet, dès que le jour a disparu, ces oiseaux sont timides, et la chute de leurs semblables paroît

augmenter

augmenter leur effroi. On les rencontre encore sur les bords de la mer, où elles vont picorer le sel.

La TOURTERELLE BRUNE, ou Tourterelle de la Caroline de Brisson, tome 1er, planche VIIIe, figure 1re, est plus petite que la précédente, et non moins nombreuse dans les plaines de Saint-Domingue. Elle fréquente rarement les montagnes, et c'est toujours le matin à huit heures, lorsqu'elle a quitté l'arbre où elle a passé la nuit, qu'on la rencontre dans les cotonniers, occupée à chercher de petites larves, ou à rompre l'épi de l'herbe à pintade, de l'herbe à panache, de l'herbe à blé, et autres gramens, dont elle fait sa nourriture. On la trouve encore vers la même heure dans les rizières nouvellement ensemencées, ou sur le point d'être récoltées, dans les champs de petit mil, de maïs, d'ooli, où elle fait des larcins convenables à son genre de nourriture.

La tourterelle brune vole par bandes innombrables, ainsi que l'espèce précédente; c'est pourquoi vers midi, on les trouve rassemblées sur le bord de l'eau, s'y disputant une place quelquefois obstruée, et où elles se désaltèrent. Vers le soir, lorsque le soleil commence à se réfléchir sur l'horizon, alors que tout ce qui respire est fatigué de la chaleur du jour, que

la nature éprouve un calme imposant, on rencontre souvent ces tourterelles dans les vergers, y entamant les goyaves, ou figues tombées de l'arbre qui les a vu naître et mûrir, et becquetant les graines multipliées et nombreuses que ces fruits recèlent en leur sein, et dont elles sont très-friandes. C'est assez indiquer au chasseur les lieux où il pourra surprendre ces oiseaux, dont les habitudes d'ailleurs sont conformes à celles de la tourterelle vineuse, et les propriétés usuelles à peu près équivalentes. Quoique la chasse qu'on leur fait soit aussi la même, c'est à leur occasion que j'ai introduit sur les rizières nouvellement ensemencées, où ces granivores causent les plus grands dommages, l'usage des longs filets qui se rabattent l'un sur l'autre, à la volonté du chasseur qui est à portée de les épier; et au moyen d'un tourniquet qui fait la base de ce piége qu'on nomme *nappes*, on en détruit en quantité.

Le Cocot-zin est la plus petite espèce des tourterelles connues; il n'est guère plus gros qu'une alouette, quoique plus ramassé et plus arrondi dans ses formes.

A cela près, même caractère, mêmes habitudes que la tourterelle, dont il a et les graces et l'amour. Il n'est point d'oiseau plus lascif,

mais aussi de femelle plus coquette. Elle a promis cent fois d'être fidelle, et cent fois elle tente de fausser son serment. On pourroit lui dire, ainsi que J.-J. Rousseau dans son Héloïse : « Quand vous aimiez, vous évitiez le monde, » à présent que vous n'aimez plus, vous le » cherchez ». En effet, tour à tour fidelle et inconstante, elle voltige d'un amant à l'autre, pour enfin se fixer et rendre heureux celui qu'elle a trouvé digne de ses affections. Alors, quand même il s'éloigneroit, seule avec sa pensée, la solitude lui seroit chère. Elle l'attend avec impatience, si quelque mésaventure les a séparés, et elle sait le retrouver avec délices.

Le choix de la femelle du cocot-zin est-il fait ; elle devient aussi jalouse qu'elle avoit été coquette. Elle ne permet plus aucune absence à l'objet chéri de ses uniques affections. Le mâle, sensible à ces preuves d'intérêt et d'attachement, ne la quitte plus. On les voit tout le jour près l'un de l'autre, et lorsque le chemin est trop étroit, dans les sentiers par exemple, on trouve l'un sur les traces de l'autre, et répétant ses moindres mouvemens, les moindres sinuosités de sa marche timide.

A l'exemple de la tourterelle, le cocot-zin supplie les faveurs de sa femelle par un petit cri plaintif et langoureux, mais non tremblant

et prolongé comme dans la grande espèce. Un cou... au ré du diapason italien, répété trois fois au plus, avec intervalle, exprime son désir et son amour.

Que de graces dans ce petit oiseau, qui réunit à la perfection des formes, l'élégance du plumage !

On lui tend des lacets, car son corps qui n'est qu'une pelote de graisse, est très-estimé. Le cocot-zin est granivore.

La Perdrix grise n'est autre chose que la tourterelle appelée par Brisson, Pigeon de la Martinique. *Columba supernè fuscor rufescens,* infernè dilute fulvo-vinacea, torque violaceo-aureo, maculis in utrâque alâ nigris; rectricibus lateralibus tæniâ transversâ nigrâ donatis, apice albis.... Columba martinicana.

Je ne sais pourquoi à Saint-Domingue on a donné le nom de Perdrix à ce pigeon, qui n'a aucun caractère propre aux gallinacée. Doux et simple comme les colombes, il en a les habitudes et les manières.

La Perdrix rouge ou Pigeon violet de la Martinique. Columba castaneo-violacea; ventre rufescente; remigibus interiùs rufis.. Columba violacea martinicana. Brisson, tome 1er, page 129. Perdrix rousse; Dutertre, Histoire des Antilles, tome II, page 254.

Ces deux oiseaux de la même classe et du même ordre, habitent les mornes les plus solitaires, et leur chasse est d'autant plus pénible, que leur silence est profond, et que rien ne les décèle au milieu de ces futaies à pic où ils passent tout le jour, et sous lesquelles ils savent trouver leur nourriture. Des baies, les pepins surtout d'oranges sauvages et de caïmites, sont l'objet de leurs recherches. Heureux dans leur sobriété, ils n'empruntent point, des parages voisins, des alimens que le lieu de leur naissance leur fournit. On les trouve donc rarement écartés de leur asile chéri; c'est pourquoi on est obligé d'aller violer leur retraite. Cette chasse est pénible, car dans les bois debout dont ces mornes escarpés sont hérissés, il faut d'une main s'accrocher d'arbre en arbre pour pouvoir gravir avec succès; sans cette précaution indispensable, on perd à chaque instant le fruit de ses peines, en rétrogradant malgré soi, et glissant d'une manière dangereuse en raison de l'arme qu'on tient de l'autre main. Je pris le bon parti; un certain jour que je désespérois d'arriver au sommet, depuis deux heures et demie que j'étois en marche, et que je luttois avec les petits rochers qui s'éboulоient sous mes pas, je me tins à mi-côte, et je fus heureux, car, m'étant placé sous un oranger, je tuai deux perdrix de chaque espèce.

Leur chair est incomparablement plus délicate que celle des tourterelles communes.

Le Héleux; c'est l'Onoré de Saint-Domingue.

Heureux dans sa solitude, plus heureux encore si elle n'étoit point troublée, cet oiseau silencieux ne quitteroit jamais les voûtes romantiques de verdure qui l'ont vu naître, et y guetteroit pendant tout le jour, en silence, la proie dont il se nourrit. Etablissant son séjour sur le bord des rivières dormantes, c'est de là qu'il épie les poissons confians, qui, venant souvent se jouer à fleur d'eau dès que le soleil éclaire cette plage humide, deviennent soudain la victime de cet ennemi d'autant plus adroit qu'il a projeté. Guetter, reconnoître, fondre sur sa proie, la saisir, et regagner l'arbre sec sur lequel il étoit perché, c'est pour le héleux le même moment. Il est rare qu'il fasse une démarche à faux.

Quelquefois il se mêle, au milieu des joncs d'un marais voisin, aux hérons, crabiers et aigrettes qui le fréquentent, et y recherchent dans une vase soulevée les vers dont le héleux fait au besoin sa nourriture; mais c'est lorsqu'après avoir inutilement attendu à l'affût, il n'a pu faire aucune capture, il se rend alors dans les lieux où, en tout tems, son bec adroit peut lui déterrer pâture. Toutefois, on le trouve

éloigné de ces oiseaux moins timides, et qui aiment à vivre en société.

Le chasseur qui l'a blessé ne doit s'en saisir qu'avec précaution, car il aime à se venger. Si le coup de fusil ne lui a point ôté la vie, il faut, à l'aide de la crosse, maintenir son cou, puis l'étouffer de l'autre main en lui comprimant les poumons, ainsi qu'on le pratique à l'égard des pigeons.

La chair du héleux est très-estimée à la broche, surtout lorsque la rôtie qui se trouve imbue de sa graisse, a été pénétrée d'un jus d'orange sure, ou de citron, et qu'elle a été saupoudrée de sel et de muscade.

Poule sultane, ou *Angoli*, et par corruption, *Poule-à-joli.*

Le caractère et les habitudes de la *poule-à-joli* ont beaucoup d'analogie avec ceux du héleux, excepté pourtant qu'on ne rencontre jamais la première dans les marais fangeux, ni près de rivières dormantes, mais sur le bord de ruisseaux gazouillans sur des cailloux qui en forment le lit. La poule-à-joli, qui se nourrit à la manière des gallinacées, n'a pas plutôt saisi la nourriture qui lui convient, qu'elle va de suite l'humecter dans ces eaux limpides, où elle saisit quelquefois du frai de poisson entraîné par le courant.

Souvent on rencontre ces oiseaux se querellant, en poussant d'abord des cris aigus, puis étouffés, et disparoissant tour à tour sous le feuillage, au milieu duquel ils se jouent; car ils sont envieux des petites proies qu'ils dépècent : un ver, un scarabée est un sujet de dispute; et souvent, dans leur fuite la cause qui étoit l'objet de leur discussion venant à s'échapper de leurs pattes mal armées, voilà la colère apaisée et la bonne intelligence rétablie.

Je rencontrai un jour, en allant au Cap, sur le bord de la rivière du Limbé, dont le fond est à découvert, un couple de poules-à-joli; le mâle s'envola à mon aspect, mais la femelle que le sentiment de maternité rendoit plus hardie, ne cessa point de dépecer un anolis qu'elle distribua devant moi à quatre petits, qui à chaque becquée buvoient aux premières eaux de la rivière. J'avouerai peut-être une foiblesse; que dis-je? l'intérêt que m'inspiroit la mère, se sacrifiant pour ses propres enfans, cette considération m'empêcha de l'ajuster; et comme si elle eût été sensible à ma retenue, elle me permit de l'examiner à loisir, continua sa distribution, puis donna l'exemple à ses petits, et alla la première se percher sur un Mapou.

On prend les poules-à-joli au hameçon sur le bord de l'eau, ou au lacet; mais on les

chasse plus volontiers au fusil, quoique fort difficiles à surprendre. Leur chair est très-estimée, et c'est, d'après l'aveu unanime des colons, le gibier le plus exquis de l'île.

PERROQUETS.

Parmi ceux de Saint-Domingue, on distingue *l'Amazone à tête jaune*, ou *perroquet du Brésil*, très-commun dans la partie espagnole; *l'Amazone (petit) à tête blanche*, qui habite les mornes de la partie française, et le Papegai à bandeau rouge.

Ces trois espèces, quoique soumises à de pareilles habitudes, n'ont point les mêmes mœurs; et *l'amazone à tête jaune*, plus gros de corps, est plus lent dans ses manières, et plus silencieux que les deux autres, dont le babil est continuel. Ils habitent tous trois les montagnes élevées de l'île; et c'est, en se rendant de l'une à l'autre, que les deux dernières espèces annoncent, par un caquetage continuel, leur vol qui est très-élevé. On ne les voit dans la plaine que par hasard, et seulement lorsqu'il s'agit d'aller picorer certains fruits dont ils sont friands, et qu'ils recherchent pour leur usage. C'est alors que leur voix criarde se fait entendre avec importunité, et interrompt le silence des bois qu'ils parcourent. Ils se disputent, se battent à coups de bec; et c'est à la

faveur de cette mêlée, que souvent, attiré par leur criaillerie aiguë, j'en ai tué plusieurs de suite. Il faut les prendre avec précaution, lorsqu'ils ne sont que blessés; car ils se vengent à outrance, et leur bec est puissant.

J'ai observé qu'on ne les voyoit en plaine que vers sept heures du matin, ou le soir à la chute du jour; il paroît que ces oiseaux craignent assez la chaleur pour éviter de s'y exposer. C'est pourquoi, regagnant promptement leur frais asile, ils passent la majeure partie du jour dans les mornes, où ils dorment sous la feuillée la plus sombre d'arbres touffus, et la plus impénétrable aux rayons du soleil.

Ce qui fait donner la chasse aux perroquets, ce n'est pas tant leur chair qui n'est bonne qu'à la daube, et leur langue à la poulette, que le dégât que ces oiseaux font dans les cafeyères où souvent leurs bandes s'abattent sur les arbrisseaux pour manger la pulpe de leurs fruits; ce qui rend alors la graine inutile, puisqu'elle n'est point assez mûre. On en prend aussi en répandant dans les lieux qu'ils fréquentent, du maïs infusé dans du tafia qui les enivre, et les fait tomber de l'arbre sur lequel ils sont perchés.

Le Courlis de terre, ou *Courre-Vite*, ou bien *Grand-Pluvier.*

Cet oiseau fréquente les landes et non les lieux

aquatiques, comme celui d'Europe. Il court d'une vîtesse extrême, et ressemble au grand pluvier; excepté qu'au lieu d'une raie large de plumes blanches qui dessine le sourcil de celui d'Europe, il en a une bistre et tranchante, s'arquant au dessus de l'œil, et en se prolongeant, allant se terminer à l'occiput. La gorge est blanche, l'œil et les pattes d'un jaune pâle; le bec a sa partie supérieure d'un brun-noirâtre, et la mandibule inférieure jaunâtre à sa base, et bronzée à son extrémité.

Ce courlis stupide est si craintif, que le plus petit oiseau qui lui montreroit de la résistance le feroit fuir. Il s'approche quelquefois de bayaondes, au bas desquels il trouve des insectes qu'il seroit disposé à ramasser, lorsque le Pipirit, espèce de gobe-mouche, vient les lui disputer avec courage. La victoire ne reste point incertaine, et le très-peureux courlis croit trouver son salut dans la fuite; mais le hardi pipirit le poursuit long-tems en lui donnant des coups de bec, et plongeant à cet effet sur lui, à l'instar d'un oiseau de proie; ce qui fait pousser au courlis de plaintifs accens.

Le courlis vit également d'herbes et de grains; j'en ai tué plusieurs fois, et j'ai trouvé dans leur estomac, du riz, du millet, et des épis ou sommités de verveine très-commune dans certains

quartiers de Saint-Domingue, et recherchée par ces oiseaux.

Leur chair, qui est assez estimée, n'a rien d'huileux comme celle des oiseaux de rivage; aussi mange-t-on ordinairement le courlis à la broche et en salmis.

On le chasse au fusil, et il donne facilement dans tous les piéges.

La Grivelette de Saint-Domingue, ou *Grive de la Guiane.* Pl. enl. 398, fig. II.

Cette espèce, qui n'est pas plus grosse que l'alouette commune d'Europe, a toute la couverture de la tête d'un beau jaune orangé, le dos d'un vert-olivâtre, le dessous du cou et les joues d'un blanc assez pur, et le ventre d'un fond blanc grivelé de marques indéterminées d'un brun-verdâtre : le bec est noirâtre, et ses pieds presque bruns.

La grivelette de Saint-Domingue a conservé le caractère et les usages de la grive d'Europe; c'est pourquoi on ne la voit point en tout tems dans les mêmes quartiers, et elle est réputée, par cela même, oiseau de passage. On la rencontre sur les Sucrins, les Pommes-lianes, les Grenadilles, occupée à entamer leurs fruits pour s'emparer de la pulpe et des graines. Elle attaque au besoin les Corrossols, les Bananes et Figues Bananes, les

Caïmites, les Cachimens, les Cirouelles; mais elle donne toujours la préférence aux deux premiers fruits. Elle se nourrit encore de vers et d'insectes.

La grivelette étant un mets estimé, les nègres chasseurs des habitations où se trouvent des gourmets, ont ordre d'en procurer. C'est pourquoi, comme en ce pays on est très-économe de poudre envers les nègres, ils lui tendent des piéges. On prend la grivelette au lacet arqué, ou branchette : pour cet effet, à l'aide d'une branche élastique, et forcément pliée, on entoure ces fruits de doubles nœuds coulans, le plus éloigné étant retenu par un peu de pulpe, ou par une baie quelconque qu'il renferme; lorsque la grivelette veut becqueter cet aliment qu'elle convoite, elle s'avance, mais se trouve enveloppée, sans le voir, du premier nœud coulant qui est très-lâche. Le coup de bec est pour elle le coup de la mort; car aussitôt qu'il est porté, la branche arquée se redresse, et les deux nœuds coulans se resserrant, la grivelette se trouve étranglée par le cou, et doublement comprimée par le milieu du corps.

Ayant trouvé un nid de grivelette, dont les œufs sont bleuâtres, et tachetés, à leur gros bout, de brun-rougeâtre, je conçus le projet de m'en former une collection pour la décrire un jour; je possédois déjà la réunion des couvées de la

majeure partie des individus qu'on trouve à Saint-Domingue; mais elle me fut brûlée par les nègres, avec d'autres caisses d'histoire naturelle, contenant des objets non moins précieux.

Esclave (l'), ou *Tangara de Saint-Domingue.* Briss., tome III, page 37, pl. II, fig. IV.

Cet oiseau, qui n'est recherché que comme comestible, est négligé sous le rapport du chant et du plumage; sa voix est celle du moineau franc d'Europe, et son plumage n'offre rien de remarquable. Quant à ses habitudes, l'esclave, sans être farouche, n'est pas très-familier; et, quoiqu'il vive à portée des lieux habités, il est si peu attaché au lieu qui l'a vu naître, qu'il s'en éloigne, et y revient indifféremment. On ne le trouve jamais dans les savannes humides, mais souvent dans les cotonneries et dans les champs de petit mil, où on le prend au lacet. Il est granivore.

Oiseau palmiste. *Palmiste à tête noire.* Briss., tom. II, p. 303, pl. XXIX, fig. II, genre XXII.

Cet oiseau, qui ressemble au merle, mais beaucoup plus petit, tient son nom de ne plus quitter le palmier sur lequel il est éclos; d'où est venu le proverbe : « Li aimer tant coum' z'oiseau » pa'miste ». En effet, ces charmans oiseaux

vivent entr'eux d'une union exemplaire ; et souvent becquetant à la même grappe, c'est sans se disputer une nourriture qu'ils savent partager. Quelquefois perchés plusieurs à la file l'un de l'autre sur la tige qui surmonte le palmiste, en guise d'attracteur du fluide électrique, ils aiment à s'y faire balancer par le vent : alors le voyageur, qui vient à passer au pied de l'arbre de leur retraite, semble les effrayer ; mais ils ne prennent le vol que pour aller s'abattre sur le palmiste le plus voisin, d'où bientôt ils reviennent sur celui qui est l'objet de leur prédilection.

La chair de cet oiseau, lorsqu'il est bien gras, vaut celle de notre grive; mais on doit se priver d'en manger lorsque les paletuviers sont à graines, époque à laquelle la digestion de ces baies dans l'estomac de l'oiseau palmiste lui font contracter un goût amer.

On prend ces oiseaux à la glu et au lacet; ou bien au moyen d'un filet long et étroit que l'on suspend au dessus d'un sentier de même dimension, où l'on a semé des graines que les oiseaux palmistes recherchent. Le chasseur qui les épie et communique avec le filet au moyen d'un cordeau, le laisse tomber dès qu'il en voit un certain nombre de réunis.

OISEAUX DE RIVAGE.

Le VANNEAU armé de Saint-Domingue.

Briss., tome v, page 118, genre LXX.

Cet oiseau est ainsi appelé, parce que le pli de son aile est armé d'un ergot, long d'environ trois lignes et demie, et très-aigu à sa pointe. Le casque membraneux qui orne le devant de la tête, est jaune.

Le vanneau, comme oiseau de passage, se rencontre, suivant les saisons, en différens lieux. Tantôt quittant les marais, ses endroits privilégiés, il s'égare dans la plaine après une ondée, et va y chercher le ver dont il fait sa principale nourriture; mais, réglant ses habitudes d'après ses besoins, il quitte la plaine, devenue aride et poudreuse après quelques rayons de soleil, pour retourner dans les lieux aquatiques où en tout tems il trouve de quoi se rassasier. Son vol étant facile et léger, il a bientôt parcouru les distances; il se joue des trajets.

Tirant parti des ruses dont cette espèce est douée, lorsqu'il ne trouve pas de vers à la superficie de la terre, il frappe du pied, et oblige l'insecte inquiet à sortir du trou qu'il s'est formé. A peine paroît-il, qu'il est déjà au pouvoir du vanneau armé. Je me suis plu cent fois, à la chasse, à considérer cet ingénieux manége.

Comme

Comme ils vivent en société, ils dépeuplent bientôt leur terrain, et sont obligés de tenter une nouvelle station un peu plus loin. La mère, à la tête de ses quatre petits, paroît fière de ce poste honorable; elle ne les quitte pas, les appelle lorsqu'elle a découvert curée, et la leur dépèce même avec beaucoup d'égalité.

La chair de ces oiseaux n'est recherchée que hors du tems des amours et de l'incubation, époque à laquelle ils sont très-maigres.

Lorsqu'on parvient à approcher d'une bande de vanneaux armés, et qu'on en a tué un, il faut bien se garder d'aller le ramasser, car la bande s'élève, tourne et s'abat près du défunt, en sorte qu'on peut en tuer plusieurs de suite.

On les attend à l'affût sur le bord des ruisseaux, on leur tend des lacets, et on les prend aussi au filet.

PLUVIER DORÉ. Brisson, tome V, page 48, planche VI, figure 1re.

Il s'en faut bien que le pluvier doré de Saint-Domingue soit d'un naturel aussi farouche que celui d'Europe : il est même d'une confiance peu réfléchie, puisqu'il se laisse approcher à quatre ou cinq pas par le chasseur qu'il regarde niaisement en le saluant à plusieurs reprises. En arrivant de France, émerveillé de cette facilité de

chasser avec avantage, j'ai eu plusieurs fois l'occasion de tirer quatre et cinq coups de fusil sur la même bande, sans la faire éloigner de plus de quinze à vingt pas.

Ces oiseaux se plaisent sur les champs de patates nouvellement arrosés, et dont l'humidité est propice à leur genre de nourriture. Le pluvier doré, qui est toujours très-gras, est un manger exquis, et infiniment préférable à celui d'Europe.

Les pluviers dorés, pendant la nuit, sont séparés l'un de l'autre; mais, dès le jour, ils se rapprochent : c'est pourquoi, aussitôt qu'on en a découvert un, on est assuré de voir bientôt le reste de la bande, tantôt immobile, tantôt courant unanimement en cas d'inquiétude, sentiment que l'un d'eux exprime par un cri aigu et de défiance, qui donne à toute la compagnie le signal du départ. On les confond souvent avec des mottes de terre, à l'abri desquelles ils se placent et tournent doucement pour se soustraire au regard du chasseur qui les guette; mais, point assez fins pour s'y accroupir, on les voit, après quelques instans de repos, croyant avoir assez fait pour mettre en sûreté leur existence; et impatiens de s'assurer par un regard, une reconnoissance s'ils n'ont plus rien à craindre, ils découvrent leur énorme tête, qui seule peut servir de but.

On chasse tout simplement à Saint-Domingue

les pluviers dorés au fusil et aux collets. J'en ai pris quelques-uns au filet; mais je n'ai pas eu l'occasion de mettre en pratique les procédés dont on fait usage en Europe pour cette chasse amusante, et dans laquelle on emploie des appelans, des entes et des appeaux ou sifflets.

Le Collier, *Pluvier à Collier de Virginie.* Brisson, tome V, page 68, genre LXIX. *Pluvier Criard.* Catesb., tome 1er, page et pl. 71, ou *Kildir.*

Il n'est point de robe plus élégante, de plumage plus agréablement varié que celui de cet oiseau. Doué d'une taille svelte, il marche avec grace, ou plutôt il court avec finesse; il franchit même en un clin d'œil des distances considérables, puis il s'arrête; car cet élan n'est pas de longue durée: il tourne avec mignardise son corps à la manière du chardonneret, en poussant un cri aigu; puis il recommence à courir, ou à faire une petite volée, car il est toujours en mouvement.

Il n'est point de naturel plus aimable, et moins querelleur que celui du collier. Il abandonne souvent au hargneux pipirit un butin qu'il commençoit à dépecer, et cela parce qu'il n'est pas guerroyeur, et qu'il hait les disputes. Il fuit seulement lorsqu'il est ainsi attaqué, en

poussant son cri d'habitude, mais revient bientôt, sans la moindre rancune, au dessous de l'arbre, où il aperçoit le pipirit perché.

Quoiqu'on rencontre le collier, c'est ainsi qu'on l'appelle à Saint-Domingue, au milieu de friches arides, c'est toujours à portée d'un terrain humide. Il se plaît particulièrement au bord des ruisseaux, où il cherche dans la vase sa pâture quotidienne.

En mon particulier, je ferois grace au collier, en considération de ses manières gentilles et aimables, et vu le peu de valeur de sa chair peu estimée, si ce criard insigne ne causoit le plus grand tort à la chasse, en avertissant le gibier, par son cri importun, de la présence d'un être animé qui n'est pas de leur espèce, et qu'il aperçoit de plus loin. Aussi son cri, qui jette l'alarme, le fait-il bien souvent maudire.

Comme cet oiseau n'est passable qu'en salmis, ou plutôt qu'il acquiert ainsi de la qualité du gibier auquel on l'a réuni, on lui fait peu la chasse; je n'ai point vu également lui tendre de piéges, puisqu'il ne cause aucun dégât.

BÉCASSE DES SAVANNES.

Ces oiseaux, assez communs à Saint-Domingue, dans les cotonniers où l'on a mis l'eau, sont beaucoup plus petits que la bécasse d'Eu-

rope, dont ils ont le plumage. Ils s'engraissent facilement, et deviennent alors un mets savoureux et délicat.

Les bécasses de savannes ne sont point amies de la solitude; elles ne vont point à l'abri de bois silencieux, y respirer la fraîcheur, et y chercher pâture : c'est toujours dans les savannes à portée de ruisseaux, ou sur des terrains humides et arrosés, qu'on les rencontre seules, ou deux ou trois au plus.

Lorsque la saison des pluies inonde les parages qu'elles fréquentent, elles suivent l'élévation de l'eau qui croît journellement, comme elles redescendent aussi à mesure que l'eau décroît et se retire.

On trouve souvent la bécasse des savannes endormie, et maintenue dans son attitude par son bec entré profondément en terre; c'est dans cette position qu'elle passe la majeure partie du jour. Quelle prévoyance! Comme, lorsque le sol est réverbéré par les rayons d'un soleil brûlant, tous les vers et insectes qui sont à la superficie de la terre, rentrent dans son sein pour y chercher de la fraîcheur, et n'y point mourir, il semble que cet oiseau, d'ailleurs peu industrieux, reconnoisse pourtant que, pendant certaine partie du jour, ses recherches seroient infructueuses; mais il n'en est plus

de même pendant la nuit, et cette apathie apparente, cette torpeur combinée se changent en une vigilance active, au moyen de laquelle cette bécasse se repaît abondamment des vers et autres insectes dont, pendant la nuit, la terre est recouverte.

L'amateur la chasse au fusil, car son départ offre les difficiles ricochets de la bécasse d'Europe, dont elle a le vol; mais on lui tend aussi des collets avec beaucoup d'avantage. On peut la prendre également au traîneau.

Le Bécasseau, ordinairement appelé *Cul-Blanc*, est un oiseau de rivage. Il se tient sur le bord de l'eau pour y guetter sa proie; souvent même il s'avance dans les premiers flots pour l'y découvrir, succès qu'il annonce ordinairement par un balancement de queue, qui indique sa réussite. Cet oiseau, vif et léger, a presque les habitudes du pluvier à collier, ci-dessus décrit, dont il diffère pourtant en ce qu'il n'approche jamais des lieux habités, et qu'il mène constamment une vie retirée et solitaire.

Il aime les plages découvertes, et s'abat rarement sur les rivages garnis de halliers, dont il se méfie; il aime à voir autour de lui. Les bécasseaux ont la vue très-pénétrante, et les insectes qui les environnent, ne font point un mouvement qu'ils n'en soient ponctuellement

avertis ; alors de fondre précipitamment sur leur proie, et d'en tirer avantage.

Ils sont jaloux l'un de l'autre; et quand un bécasseau a découvert curée, les autres voltigent, accourent de toute part pour lui disputer son butin.

Le bécasseau ne fréquente que les plaines arrosées naturellement, ou par irrigation ; on ne le rencontre jamais dans les mornes, trop boisés d'ailleurs pour un être aussi méfiant.

Un jour que je chassois le gibier d'eau, j'en aperçus un de très-loin, sautillant autour d'un objet que je ne pouvois ni distinguer ni dépeindre, et manifestant sa joie par un cri particulier que je n'avois point encore entendu. Ma présence ayant intimidé le bécasseau, il s'envola ; et malheureusement pour lui, il me passa à portée, je le tuai. Après avoir ramassé cette victime encore palpitante, et qui se débattoit vainement contre la mort, je me rendis de suite au lieu où je l'avois aperçue ; quel fut mon regret d'y trouver un œuf à sec sur le sable, sans aucune trace d'un nid destiné à l'y déposer ! Je me confirmai par la suite que ces oiseaux ne construisent point de nid. Cette femelle en avoit un second dans l'oviductus ; il paroît que, par ces sauts et cette joie trop

prématurés, cette jeune mère annonçoit ainsi le fruit de ses premières amours.

Le bécasseau est un mets aussi délicat que la bécassine. On lui tend des collets sur le bord des rivages, et on le chasse au fusil.

La Bécassine des savannes, appelée *Bécassine de France.*

Cette bécassine ressemble effectivement à celle d'Europe; mais elle est un peu plus petite. A cela près, mêmes habitudes, même caractère, même vol, et même cri au départ.

On les rencontre rarement plusieurs ensemble, si ce n'est après une forte pluie. Elles ne s'envolent point d'aussi loin que celles d'Europe, et se laissent facilement surprendre à la faveur de buttes de terre, auprès desquelles elles aiment à se placer. Lorsqu'on a la précaution, à leur départ, de leur laisser faire le crochet d'habitude, elles deviennent aussi faciles à tirer que la caille; mais, sans ce soin, que de plomb on envoie infructueusement dans l'espace!

Les bécassines de savannes qui sont très-communes à Saint-Domingue dans la saison des pluies, sont très-rares dans celle des secs. Je les ai trouvées plusieurs fois à cette époque, en chassant les caïmans, dans des lagons éloignés

des habitations, et situés près des bords de la mer. Mais, soit que ce séjour nuise et s'oppose à leur embonpoint, soit qu'elles n'y trouvent point leur nourriture favorite, les bécassines ne sont plus aussi grasses, et leur chair n'a plus le même fumet, la même qualité.

On prend communément les bécassines au rejet. Le rejet est un piége, composé d'une branche flexible qu'on ploie forcément, et qu'on maintient courbée, au moyen d'un lacet : pour peu que l'oiseau, qui va becqueter au travers, fasse le moindre mouvement, le nœud du lacet glisse, et étrangle l'animal, en faisant reprendre à la branche sa première position.

LE FLAMANT, *Phénicoptère*, ou *Flambant*. Brisson, tome VI, page 532, pl. XLVII, fig. 1, genre CXIII.

Ces noms font assez connoître que cette étymologie vient de la couleur rouge de feu de ces oiseaux, extrêmement communs à Saint-Domingue, dans les savannes spacieuses et désertes qui avoisinent la mer, et particulièrement dans celle appelée *l'Hôpital*, près les Gonaïves. La couleur de ces oiseaux a donné lieu à une méprise fort singulière à l'époque où les Anglais tentoient des descentes dans l'île. Un nègre pusillanime et visionnaire ayant aperçu, à deux

lieues environ de lui et proche de la mer, une quantité prodigieuse de flamans rangés, comme on le sait, par bataillons, distinguant leur marche, et voyant reluire leur plumage, attribua cette réfraction au mouvement des fusils. De suite il accourt aux Gonaïves, hors d'haleine, en criant dans les rues : « Z'Anglais, yo après » veni, yo en pile dans savanne l'Hôpital » ! Après un témoignage qui paroissoit aussi authentique, et un événement possible en pareille circonstance, le commandant de la place fait battre la générale, double les postes, et envoie à la découverte. Le détachement, chargé de la reconnoissance, voit en effet des cohortes nombreuses habillées de rouge; mais, à la faveur d'une lunette, on distingue les flamans dont les longs cous paroissoient comme autant de fusils. Alors, de rire et de rentrer aux Gonaïves, tambour battant.

Il est curieux de voir la femelle dans l'état d'incubation; car, en raison de la conformation de ses longues pattes, elle se construit un petit tertre concave à son sommet, où elle dépose deux œufs un peu plus gros, mais semblables à ceux de l'oie; il est assez élevé pour qu'elle puisse s'y asseoir pendant le tems qu'elle couve : ses pieds posent à terre; et comme cette attitude est fatigante, le mâle partage ses soins, quoique

rarement, et lorsqu'il ne peut se dispenser de céder à ses cris importuns.

C'est avec raison que *Mauduit* compare le cri d'alarme de ces oiseaux au son d'une trompette.

Le flamant s'apprivoise aisément, et il intéresse, quoique d'un naturel sérieux, autant par son plumage que par la souplesse de son cou, qui se dessine de mille manières. Les nègres font, avec les os de leurs jambes, des flûtes de Pan.

Sa chair est huileuse, et les gourmets n'estiment que sa langue à la daube, ou à la poulette.

J'en apprivoisois un à l'époque où je possédois le lézard cornu dont j'ai parlé plus haut; mais le caractère de ce dernier, plus ferme en ses résolutions, ayant toujours l'avantage sur la poltronnerie du flamant, il alloit souvent lui enlever la nourriture que je lui avois donnée, non point par gourmandise ni par envie, puisqu'il n'en profitoit pas, mais pour se jouer de sa trop grande docilité. J'arrivois quelquefois assez à tems, pour que ma présence interdît mon lézard; alors le pauvre flamant, en reconnoissance de mes soins généreux, venoit à moi, en levant gauchement ses longues pattes, m'apporter la portion de nourriture qu'il retenoit

dans son bec, à la faveur de sa dentelure. Il manifestoit même de la joie à me reconnoître pour son protecteur, déposoit dans mes mains cette bouchée, semblant triompher lorsque je la lui représentois de nouveau. Alors, par un cri grave, il annonçoit cette préférence, en triturant un aliment qui sembloit avoir acquis une nouvelle qualité. Jamais ces deux animaux, d'une espèce et d'un caractère opposés, n'ont eu entr'eux d'autres différends. Souvent je les trouvois étendus au soleil, l'un près de l'autre.

Le flamant aime à barbotter; c'est pourquoi il plonge souvent son bec dans l'eau, lorsqu'il triture le poisson ou les insectes dont il se nourrit.

On ne chasse le flamant qu'au fusil, et on ne cherche point à le détruire, puisqu'il semble n'être d'aucune utilité. Les nègres se servent des os de ses jambes en guise de calumets.

La SPATULE. Brisson, tome v, page 352.

Cet oiseau, ainsi nommé par la conformation de son bec, n'est point aussi commun à Saint-Domingue que le flamant, puisqu'on le rencontre très-rarement et toujours seul. La spatule vit communément sur les bords de la mer, ou de rivières poissonneuses; elle épie sa proie en

silence, étant perchée sur des arbres secs ou des pieux délaissés : elle se nourrit d'insectes, de poissons, et pâture au besoin les herbes aquatiques.

Sa chair, qui est huileuse, n'est point recherchée, si ce n'est pour les salmis, mais après qu'elle a été dégraissée. La spatule ne se chasse qu'au fusil, en raison de son peu de valeur.

LA GRUE BLANCHE D'AMÉRIQUE.

On ne la rencontre que dans les marais salans, encore y est-elle très-rare, puisque, pendant l'espace de cinq années d'observations sur les chasses de l'île, je n'ai eu occasion d'en tirer que quatre dans la saison des pluies, n'en ayant jamais remarqué dans celle des secs.

Quoique ces oiseaux observent dans leur vol élevé un ordre admirable, et paroissent, d'après cette intelligence, vivre en société, cependant, lorsqu'ils ont mis pied à terre, ce ne sont plus les mêmes usages, et ils cherchent leur pâture éloignés les uns des autres; mais exacts au cri du rappel, ils se rassemblent dans le même lieu; et après avoir couru quelques pas (précaution sans laquelle ils ne pourroient prendre leur vol), ils s'élèvent dans les airs, observent le même ordre de marche sous la forme d'un triangle plus ou moins ouvert, d'après la température de

l'atmosphère, contre lequel ils ont à opposer, en se rapprochant, une plus ou moins grande résistance.

Les grues blanches se nourrissent de même que les autres oiseaux de rivage; elles offrent un mets recherché, quoique, selon moi, d'un goût marécageux : on en approche difficilement au fusil, mais on leur tend des collets.

La Cigogne (vulgairement appelée *Grande Aigrette blanche.*)

Elle se trouve dans les lagons où elle fait sa résidence; elle y est très-familière, et semble ne pas redouter la présence de l'homme, qu'elle n'évite point : elle cherche, dans les savannes noyées, le poisson qu'y ont transporté les crues d'eau ou les débordemens. Son œil est si pénétrant, qu'elle aperçoit facilement les poissons nager entre deux eaux; puis tout-à-coup, calculant les distances et la célérité du mouvement, elle déploie son cou, et darde soudain son bec vers sa proie, qui ne lui échappe jamais.

Le vol des cigognes est pesant, quoique soutenu et très-élevé; elles portent la tête et le cou en avant, puis les jambes étendues en arrière, ainsi que les cigognes d'Europe, dont elles ont d'ailleurs les habitudes. Il existe à Saint-Domingue des savannes humides toute l'année, et

que les cigognes n'abandonnent point. Sous ce rapport elles ne pourroient être considérées comme oiseaux de passage. On les trouve rarement sur le bord de la mer, qui n'offre aucune des plantes dont elles se nourrissent, à défaut de poissons, d'insectes ou de reptiles.

Les cigognes d'Amérique, quoique très-familières, n'établissent point leurs nids au dessus des cheminées, puisqu'on en rencontre rarement sur les habitations; mais elles choisissent des mangles très-touffus, à la sommité desquels elles les placent sur le bord d'une rivière. Le mâle et la femelle couvent tour-à-tour.

Un merveilleux instinct avertit ces oiseaux du vent qu'ils ont à choisir et qui leur convient pour changer de climat; un atmosphère serein et brûlant rendroit leurs voyages pénibles, en raison de la pesanteur de leur vol; ils déterminent donc leur départ lorsqu'un vent du nord souffle, et peut venir à l'aide du mouvement de leurs ailes.

Quoique la chair des cigognes de Saint-Domingue soit estimée en salmis, j'avoue que je ne lui accorderois aucune qualité qui sera toujours contre-balancée par une saveur huileuse et un goût de poisson désagréables.

On chasse peu ces oiseaux, en raison de leur utilité et du peu de dégât qu'ils font sur les pro-

priétés, où ils déclarent au contraire guerre ouverte à tous les reptiles et autres animaux nuisibles.

Les Anciens et même les Modernes, dit Mauduyt, ont attribué à la cigogne les vertus morales les plus estimables, la fidélité conjugale, l'affection paternelle, la piété filiale, la reconnoissance et même la compassion pour la vieillesse, et l'instinct de la secourir. Les Grecs lui firent honneur de la loi qui obligeoit de nourrir ses parens, et la nommèrent de son nom : les Egyptiens lui rendoient un culte; quelques peuples punirent sa mort par la perte de la vie du meurtrier; et presque toutes les nations se sont accordées à ne point attenter à la vie de cet animal paisible, qui est utile à l'homme sans lui causer aucun préjudice. Il jouit encore, dans la plupart des pays où il se fixe, de cette heureuse tranquillité qu'il doit à la simplicité de ses mœurs, et il n'est persécuté que dans ceux où, ne faisant que passer, il est moins connu.

Le Héron. *Métis de Saint-Domingue.*

Il paroît que cet oiseau est le produit de l'accouplement de deux espèces différentes, le crabier bleu et l'aigrette blanche. J'ai fait à cet égard tant d'observations, qu'il ne m'est, en quelque sorte, plus permis de douter de cette assertion

assertion. En effet, j'eusse, pour ainsi dire, dénombré la quantité de crabiers et d'aigrettes constamment fixés sur un tertre couvert d'eau, dans un petit lagon où je chassois tous les jours, et où je retrouvois sans cesse, malgré mes coups de fusil, les mêmes oiseaux de marque, et précisément dans les mêmes lieux. Lorsque la saison des amours eut fait place à celle de l'indifférence, je voyois chaque espèce s'accoupler, et toujours deux à deux; puis, des mâles ou femelles, vacans par disette de la même espèce, se rapprocher, se rechercher, éprouver l'un pour l'autre la même ardeur; enfin, en donner des preuves non équivoques par des caresses préliminaires de l'accouplement.

Il résulta bientôt de ce mélange des petits recouverts d'un duvet d'abord bleuâtre, qui fut ensuite remplacé par un plumage également bariolé de bleu et de blanc, mais d'une manière distincte et non pointillée.

Les hérons, qui cherchent séparément leur nourriture, sont silencieux et solitaires. Lorsqu'ils se sont rassasié des animaux aquatiques dont ils font leur principale nourriture, ils vont se percher sur l'arbre le plus voisin pour y passer la majeure partie du jour, sans changer de place, ni faire aucun mouvement : on les aperçoit de loin contraster avec le vert du bambou.

Lorsque les hérons ne découvrent point une nourriture apparente, ils foulent la vase de leurs pieds, dans l'intention d'inquiéter les grenouilles ou autres animaux qu'elle recèle. Ce mouvement perturbateur les obligeant à la soulever pour s'assurer de l'ennemi qui les attaque, ils n'ont pas plutôt paru, que le héron a dardé le coup de bec fatal.

Lors d'un débordement, on voit les hérons habitués au climat qu'ils ont choisi, inquiets, déplorer leur sort par un cri grave et lugubre, voltiger circulairement, dans l'espoir de voir au même instant les eaux se retirer; puis, en perdant l'espérance, s'éloigner avec regret pour bientôt revenir.

La femelle du héron couve seule, mais le mâle prévenant pourvoit à tous ses besoins. Ils paroissent l'un et l'autre très-sensibles à la perte des petits qu'on leur enlève; et j'en ai vu un assez hardi pour s'élancer vers moi et me lancer de suite plusieurs coups de bec, avec l'assurance et la familiarité d'un oiseau vivant en domesticité.

Les hérons étant pris jeunes, s'apprivoisent aisément, et vivent en bonne intelligence avec les canards et autres oiseaux aquatiques : ils becquètent les mouches avec une dextérité étonnante et curieuse à remarquer.

La chair de ces oiseaux est huileuse et de peu

de renommée; on les prend aux appâts, et on les chasse au fusil.

L'Aigretta (Pl. enl. 901, *Ardea alba minor, Aldr. Egretta.*

Cet oiseau très-commun à Saint-Domingue, habite les savannes humides, et a toutes les habitudes des oiseaux erratiques. Il n'est point de jour que je n'en tuasse cinq ou six, à l'époque où je pouvois en arracher les plumes si recherchées, et qui se vendent au poids de l'or. Il existe pourtant une différence à cet égard, entre le spéculateur et moi, puisque ce fruit de mes peines ne devoit point être offert sur l'autel de Plutus, mais bien sur celui de Vénus.

Ces oiseaux, dit l'éloquent Buffon, tirent leur nom de l'usage qu'on fait d'une partie de leurs plumes scapulaires pour en former des aigrettes qui embellissent et relèvent la coiffure des femmes, le casque des guerriers et le turban des sultans. Ces belles plumes étoient recherchées en France dès le tems de nos preux chevaliers, qui s'en faisoient des panaches. Aujourd'hui, par un usage plus doux, elles servent à orner la tête et à rehausser la taille de nos belles.

L'aigrette préfère aux savannes, quoique marécageuses de l'intérieur des terres, celles salines des bords de la mer; cependant on la rencontre

plusieurs fois dans le jour au milieu des pièces de riz arrosées, où elle déterre les vers dont elle est friande.

Cet oiseau erratique, à l'exemple des crabiers, hérons et autres oiseaux de ce genre, semble, par un vol inquiet et des cris répétés, annoncer les ouragans. Aussi les colons ne se trompent-ils point sur ces pronostics certains; et à la faveur du conseil de ces intéressans interprètes, se mettent-ils en devoir d'en prévenir les suites, si souvent funestes.

La chair de ces oiseaux étant de nulle valeur, on ne les recherche que pour leurs plumes scapulaires; encore ce soin est-il celui de l'Européen actif et industrieux, car il est dédaigné par l'indifférence de l'opulent colon. On prend beaucoup d'aigrettes aux collets.

La grande aigrette blanche de Saint-Domingue, est un héron dont les plumes sont moitié moins estimées; elle est très-commune dans les savannes humides, où elle vit avec les autres oiseaux erratiques.

La Demi-Aigrette, *Héron bleuâtre à ventre blanc.*

Cet oiseau est ainsi appelé, parce que ses plumes scapulaires sont de moitié moins longues que celles de l'aigrette blanche, dont il diffère aussi par une teinte bleuâtre.

A cela près, mêmes caractères, mêmes habitudes.

Le Crabier bleu, ou *Héron bleu de Catesby*, Cancro phagus, ou Mangeur de crabes, est une espèce de héron de moyenne taille. Ces oiseaux ne se contentent point de faire la guerre aux habitans de l'onde, ils exercent aussi leur empire destructeur envers les crabes qu'ils recherchent avec avidité, et qu'ils poursuivent avec succès et persévérance.

Cette petite guerre, déclarée principalement le soir et le matin, alors que le soleil est moins brûlant et la terre plus fraîche, offre l'intérêt le plus piquant. L'observateur aime à contempler, à admirer ces assauts de ruse et d'adresse, à voir déployer, par ces animaux ennemis l'un de l'autre, les moyens dont la nature a pourvu leur instinct. On suit la victime jusque dans sa retraite, on partage ses alarmes; et bientôt la voyant reparoître au bord de son trou, on déplore le défaut de prévoyance qui, en ce cas, la met au pouvoir de son agresseur, prompt à saisir cette occasion favorable. D'un coup de bec la carapace est divisée, elle disparoît; et voilà la fin des observations.

Ces crabiers aiment à se percher pendant la grande chaleur auprès des rivières, sous l'ombrage des bambous, du sucrin ou autres arbres;

ils y restent immobiles jusqu'à ce qu'une nouvelle proie paroisse à leur portée, soit à la surface de l'eau qu'ils effleurent légérement, quoiqu'en se précipitant vers elle, soit à terre, où plus sûrement encore elle devient leur victime.

Le corps de cet oiseau, comme celui de tous les hérons, est si petit, si maigre, si peu volumineux, comparativement à leurs longues ailes, qu'on néglige sa chasse, autant par son peu de valeur, que parce qu'il récrée et embellit les lieux qu'il a adopté.

Le Crabier, *Cracra*, ou *Valet de Caïman.*

Il n'est point d'oiseau qui paroisse aussi stupide, et dont le vol pesant ait aussi peu de grace : on croit à chaque instant qu'il ne pourra point se soutenir dans l'espace; aussi ne vole-t-il qu'à de très-petites distances, s'annonçant par un cri rauque et désagréable, que l'on ne peut mieux rendre que par le mot, *cra-cra.*

Triste et silencieux, il passe des journées entières au bord de l'eau, perché, accroupi sur des pieux d'entourage ou des vieux troncs, ayant la tête et son long cou confondus entre ses deux épaules. Cette attitude gauche et peu gracieuse, lui donne un air stupide et niais, qui fait porter bientôt un jugement plus favorable, lorsqu'un

sentiment d'inquiétude l'agite ; car, aussitôt développant son long cou, se relevant sur ses pattes, il prend une forme svelte, élégante, et fait flotter avec avantage le beau panache dont sa tête est ornée. Mais, comme je l'ai déjà observé, pour perpétuer dans l'esprit de l'observateur l'impression agréable de ce port fier et noble, il ne faut plus qu'il retombe dans ses rêveries, ou qu'il prenne son vol, car bientôt un sentiment opposé succède à celui de l'admiration.

Ce crabier est inquiet, hardi et courageux ; on l'appelle *valet de caïman*, parce qu'il avertit par un cri le monstre amphibie de l'approche d'un chasseur, ou de tout être vivant en qui il soupçonne quelque projet hostile.

Souvent ce crabier, plus guilleret, attaque la crécerelle du pays, et lui assène de violens coups de bec, sans paroître redouter les serres puissantes de cet oiseau de proie qui semble l'éviter.

Lorsque par dépit on a tué un de ces oiseaux, qui servent plutôt à l'ornement de la nature qu'à son dépérissement, on le prépare en salmis ; mais il offre un mets bien peu délicat.

LE CRABIER DES MANGLES.

J'ai cru devoir donner ce nom à cet oiseau qu'on ne rencontre qu'au milieu des paletuviers,

dans les endroits les plus déserts, et d'où l'on n'aperçoit que le ciel, l'eau et des arbres submergés. Cet élégant crabier, qui n'a pas le corps plus gros que celui d'un merle, a néanmoins le long cou des individus de son genre, et offre à l'œil le coloris le plus richement nuancé, et les contrastes les plus variés.

Le crabier des mangles a quinze pouces de longueur; son bec, jaune et noir vers sa pointe qui est fort acérée, est long et très-étroit. Le sommet de sa tête est orné d'une touffe de plumes d'un noir velouté, prenant à la naissance du bec, et se prolongeant en dessinant la courbure de l'œil jusqu'à l'occiput; le devant du cou ou cravatte est d'un blanc éblouissant, tandis que les parties latérales en sont fauve-clair ondulé, et la partie postérieure d'un marron-pourpre très-vif; l'œil jaune; la peau, dénuée de plumes, qui l'entoure et continue jusqu'à la base du bec, d'un jaune-verdâtre; les plumes qui terminent le cou et se prolongent en sautoir vis-à-vis le sternum, sont étroites, alongées, variées de noir, marron-pourpre et fauve; le dos et le croupion, ou pour mieux dire, le manteau, est d'un noir de velours brillant; les couvertures des ailes sont au sommet, marron, au milieu, de couleur fauve, et plus bas, marron obscur, tandis que les grandes pennes sont noires; la poitrine et le dessous du

corps sont d'un blanc de neige, les pieds d'un jaune-verdâtre.

Il n'est rien de plus élégant pour les formes et le plumage, que ce crabier qui, quoique solitaire, se laissoit approcher comme l'oiseau le plus familier. Le pauvre animal me regardoit sans méfiance, et je m'apitoyois sur sa destinée que je tenois entre mes mains, lorsque la crainte de n'en plus revoir, et le besoin de le décrire pour l'intérêt de la science, me firent renoncer au premier projet de lui conserver la vie. Je l'ajustai, et cet être foible, semblable à la fleur que la faux a moissonnée, tomba sans le moindre mouvement.

Je me félicitai par la suite de ne lui avoir point fait grace, puisque, pendant tout mon séjour à Saint-Domingue, je ne trouvai plus l'occasion de pouvoir en tirer.

L'Ibis vert chatoyant, appelé à Saint-Domingue *le Pêcheur,* ou, je crois, *l'Ibis noir;* car vu de près, il paroît d'un bleu-verdâtre mêlé de pourpre.

C'est une espèce de courlis vert à reflets irisés, et au bec long, tranchant, grêle et arqué, qui vit seul dans les savannes submergées, où il cherche sa pâture au moyen de son long bec. Cet oiseau taciturne est plus souvent perché qu'à

terre; il vit de reptiles, de poissons et d'insectes, avantages qui ont mérité un culte chez les Egyptiens aux oiseaux de ce nom, mais d'une espèce différente.

On sait que les Egyptiens, en reconnoissance des services que les ibis blancs rendoient à leur pays en le purgeant des insectes et reptiles qui y fourmillent, et que les fréquens débordemens y font renaître à l'infini, leur avoient consacré un culte particulier, et leur rendoient, après leur mort naturelle, les mêmes devoirs qu'aux hommes. Il étoit défendu d'en tuer, sous peine de mort; et lorsqu'un Egyptien en trouvoit un sans vie, il étoit examiné, embaumé, renfermé dans de très-gros pots de terre, et transporté dans la plaine de *Saccara*, où on descendoit la momie dans un puits creusé à cet effet. Cette cérémonie étoit accompagnée de deuil et de gémissemens, sur la perte que la grande famille des Egyptiens venoit d'éprouver. On peut voir, à cet égard, les détails curieux et intéressans de cette superstition, à l'article *Ibis* de l'ornithologie de M. de Buffon.

Quoi qu'il en soit, le pêcheur n'est point aussi respecté à Saint-Domingue, où l'on recherche cet oiseau, dont la chair est estimée, en raison de ce qu'elle est privée de cette odeur marécageuse, commune à ceux de ce genre. Comme les pêcheurs sont peu communs à Saint-Domingue,

on a rarement l'occasion de s'en procurer; on n'emploie contr'eux que le fusil, à la portée duquel ils se laissent difficilement approcher.

Pline et Gallien prétendent qu'on doit aux *ibis* l'invention du clystère. En effet, on voit souvent ces oiseaux pomper de l'eau salée, porter leur long bec à l'anus, l'y introduire légérement, puis, par un bruit qu'on entend de loin, annoncer l'injection de l'eau. Aussitôt, comme s'ils éprouvoient un soulagement subit, ils agitent leurs plumes, les redressent et les laissent lentement reprendre leur position.

L'Echasse, ou *Pet-Pet*. Briss., tom. v, p. 36, genre LXVII, *Echasse du Mexique*.

La conformation de l'échasse nous donne des preuves incontestables que la Nature, dans son organisation des êtres, a approprié à chacun les facultés qui lui appartiennent. Cette mère prévoyante et admirable jusque dans les plus petits détails de la création, a modifié la charpente des êtres animés d'après le genre de leurs besoins journaliers. Elle n'eût point départi à l'échasse un long bec, un long cou, de longues jambes, si cet oiseau eût été destiné à chercher sa pâture sur un terrain sec et aride; car dans ce cas, il y eût eu défaut de dimensions : mais comme le Génie créateur du monde ne fait rien d'impar-

fait, et que ses œuvres qui nous paroissent le moins dignes de notre admiration, sont néanmoins des merveilles, il a su modifier la structure de l'échasse d'après l'instinct qui lui étoit réservé. En effet, l'échasse ne se contente point seulement des terrains humides, elle recherche préférablement ceux submergés, et se trouve encore au dessus du niveau de l'eau, à la faveur de ses longues jambes, qu'elle expose rarement à l'air; elle tire également parti de la longueur de son cou et de son bec en plongeant l'un et l'autre sous l'eau, afin d'en retirer les vers et autres insectes aquatiques qui se trouvent à la superficie de la vase.

L'échasse ne fréquentant que les terrains inondés, elle mourroit de faim d'après ses habitudes innées, si elle n'étoit pourvue de ces membres qui, loin d'être disproportionnés, annoncent à l'athée que rien n'est dû au hasard, et que la puissance motrice de l'Univers a vu, voit et embrasse tout.

L'échasse est également douée d'un caractère inquiet qui ne permet point de la surprendre; c'est un moyen de salut que la Nature lui a accordé, car elle prend son vol avec tant de peine, que pour arracher ses pieds de l'eau, elle fait beaucoup d'efforts, et que le chasseur, en raison de ce défaut de mouvement, auroit sur elle tout

l'avantage de la surprise, si sa vigilance ne l'en mettoit à l'abri.

Mais ce cri importun, sans cesse renouvelé, fait le plus grand tort aux chasseurs qui, dans certains momens de contrariété, voudroient en voir la race éteinte; car ces oiseaux aimant à se mêler aux bandes de canards, les avertissent bien à l'avance du danger qui les menace, et leur donnent l'exemple de la fuite. On ne doit point s'attendre, telles précautions qu'on veuille prendre, à pouvoir tirer de canards, si parmi il se trouve des échasses qui annoncent leur départ par le cri unanime de *pet-pet!* d'où leur vient le nom vulgaire qu'on leur conserve dans le pays.

Les œufs que l'échasse pond au nombre de deux à quatre, sont pareils à ceux de la perdrix rouge d'Europe, soit pour la grosseur, soit pour la forme et le coloris. Cet oiseau indolent les dépose négligemment sur un tertre un peu élevé, à la manière des flamans, dont il pratique à cet égard les habitudes.

L'échasse est indifférente pour ses petits, quoique nouvellement éclos. On ne la voit point, comme les autres mères, sensible aux délices de la maternité; elle ne prévient point leurs besoins, ne leur prodigue pas ces soins si doux qui font le bonheur d'une mère, et

multiplient ses vrais plaisirs. Ses petits, que le besoin d'alimens inquiète, sont contraints, par ce sentiment impérieux, de l'importuner, oui, l'importuner; car souvent cette marâtre punit leurs assiduités de quelques coups de bec. Quelles sont donc ses jouissances? ... !

L'échasse, comme mets, est peu estimée; cependant on en mange rôtie, imbibée du jus d'un citron. On la chasse au fusil.

Le Coq-d'eau, ou *Butor brun-rayé.*

Il est de la grosseur du coq, et tout son plumage est rayé de lignes brunes, noires, rousseâtres; le demi-bec supérieur d'un brun-verdâtre, et l'inférieur jaune; les pieds de couleur de corne, et les ongles gris.

Le coq-d'eau paroît être stupide et méfiant; il aime à se brancher isolément dans le plus touffu des arbres qui bordent les rivières. Il s'y cache de manière à n'être point aperçu, et ne descend à terre que lorsque la faim le presse, et le force à quitter sa silencieuse retraite. Il annonce alors son déplacement par un son de voix grave, que l'on peut rendre par ces deux monosyllabes *coq, coq*. Il s'abat pesamment sur le rivage, où il doit chercher sa nourriture, qui consiste en grenouilles, petits crabes et insectes aquatiques. Il fourrage également

l'herbe et le riz, dont il est très-friand, et qu'il va marauder pendant la nuit.

Il est méchant et courageux, et lorsqu'il pâture, il ne souffre autour de lui aucun autre oiseau, pas même de ses semblables; si ceux-ci résistent à sa volonté, il engage alors un combat opiniâtre; et s'il trouve dans un autre mâle de ses pareils la même résistance, il cherche à se venger de son désavantage, sur ceux des autres oiseaux qui l'environnent, et qui lui sont inférieurs pour la force et l'intrépidité. Il s'élance vers eux avec fureur, les attaque avec rage, leur assène de si violens coups de bec, que souvent il les blesse, et les oblige à prendre la fuite; quelquefois même, s'il est bien irrité, il les poursuit jusque dans leur vol, et les maltraite même au milieu des airs.

Le coq-d'eau est un manger exquis; c'est pourquoi on lui fait une chasse assidue sur le bord des eaux douces qu'il fréquente; et indépendamment du fusil qu'on y emploie à cet effet, on lui tend des collets, ou bien on l'appâte au moyen de hameçons répandus sur le rivage.

Le Cormoran, appelé à Saint-Domingue *Grand-Gosier*. Brisson, tom. VI, pag. 511, pl. XLV.

Le cormoran est un oiseau pêcheur qui détruit beaucoup de poissons. Tout le monde sait

que, lorsqu'il aperçoit sa proie en planant au dessus de l'onde, il s'y précipite, plonge, la poursuit sous l'eau avec autant de vîtesse que s'il voloit dans les airs ; et lorsqu'il s'en est emparé, il reparoît à fleur d'eau, jette en l'air le poisson, et le reçoit par la tête afin de n'être point blessé par les arêtes dorsales. Quel merveilleux instinct, et que de modifications dans les ruses accordées aux animaux !

Je n'ai point eu occasion de faire des remarques particulières sur les cormorans, quoiqu'ils soient très-communs dans les savannes arrosées par la mer.

Les pêcheurs en prennent souvent dans leurs nasses, où la faim les a fait précipiter.

Le nom de *grand-gosier* leur a été donné par les nègres qui font usage de la poche membraneuse, qui se trouve sous la mandibule inférieure de leur bec, pour y renfermer leur tabac à fumer, prétendant qu'il y acquiert une qualité supérieure, et qu'il s'y maintient frais ; mais cette prétendue souplesse provient de la propriété adipeuse dont les parois de cette peau sont imbues, et non d'une propriété particulière qu'il seroit ridicule de reconnoître à cette membrane huileuse.

Les nègres qui aiment le gibier marécageux, et en général tous les corps gras, sont les seuls

à Saint-Domingue qui tirent parti de cet oiseau, dont la chair est pénétrée d'une odeur désagréable; c'est pourquoi ils le préparent à la daube, après lui avoir enlevé la peau; et grace au citron et au piment, cet aliment, d'ailleurs dénaturé par un mélange de calalou et de poisson salé, devient plus supportable.

Le Pélican, appelé par les nègres *Blague-à-Diable*. Brisson, tome VI, page 519, genre CXII.

Cet oiseau est très-commun à Saint-Domingue, surtout dans la partie espagnole de l'île, moins habitée, et où il trouve à satisfaire ses goûts pour la retraite et le silence.

On l'y voit du rivage planer légérement au dessus des mers, pour y découvrir sa proie. Sitôt qu'il l'aperçoit, par une ruse qui lui est personnelle, il se précipite vers elle avec la célérité de l'éclair, agite avec impétuosité les flots de ses longues ailes et de ses pieds, pour étourdir le poisson qu'il convoite, l'engager dans un tourbillon, et lui ôter la possibilité de se soustraire à sa voracité.

D'autre fois les pélicans, par un stratagême non moins étonnant, se réunissent en bandes nombreuses, et forment en nageant un cercle

immense, en se rapprochant insensiblement, de manière à réunir au centre les poissons qui les évitent. Lorsque la concentration est suffisante, à un certain signal, tous frappent en même tems l'eau de leurs ailes, et à la faveur de ce désordre, plongent et saisissent leur proie, qu'ils laissent reposer dans une poche immense placée sous la mandibule inférieure du bec, et si vaste comparativement à celle du cormoran, que les nègres l'appellent *blague-à-diable*. Quel instinct merveilleux !

Ces manœuvres ont lieu le soir et le matin, époques du jour où les poissons se présentent à la surface de l'eau.

Les poches du pélican servent de blagues à tabac aux nègres, et de sacs à plomb aux chasseurs. D'autres en font des chaussons imperméables, que leur crédulité fait regarder comme un remède infaillible contre les douleurs arthritiques: enfin, les mères en taillent des béguins, qu'elles croyent propres à prévenir les convulsions de leurs enfans, et le trop perfide mal de mâchoire, dont j'indique la véritable cause au troisième volume de ces Voyages.

Quant au corps de l'oiseau, lorsqu'on en a extrait la poche membraneuse, il n'est guères que les nègres qui osent en manger, tant la

chair a une odeur rance et marécageuse; ils la préparent comme celle du cormoran.

Je n'ai vu chasser le pélican qu'au fusil.

LE FOU.

Je ne sais pourquoi on a donné le nom de *fou* à ces oiseaux, qui n'ont ni la pétulance ni l'extravagance attachées à cet état déplorable, et qui ont un caractère absolument opposé à cette fougueuse inclination. Les *fous*, ou plutôt *sots*, sont au contraire si indolens, si stupides qu'ils se laissent approcher et assommer sur place, sans paroître vouloir fuir, ni faire aucune tentative pour éviter la mort. Ce sont de tous les oiseaux ceux dont les organes sont les plus matériels. Leurs yeux cependant n'annoncent rien moins que de l'inertie, étant fins, petits, et placés en avant de la tête, à la base et au milieu du bec supérieur; cette conformation au contraire sembleroit indiquer de la subtilité, de la pénétration. Mais que les apparences sont souvent trompeuses!

Ces oiseaux palmipèdes, d'une structure forte et avantageuse, négligent tous les moyens que la Nature leur a donné d'attaquer et de se défendre. A peine, lorsqu'ils sont tourmentés par la faim, daignent-ils faire des recherches pour

alimenter un corps qui semble leur être à charge.

Souvent on les rencontre en haute mer, et on les voit aborder sur les vergues du vaisseau; ils s'y laissent prendre, ou paroissent insensibles au massacre de leurs semblables, qu'on assomme à côté d'eux, sans prévoir que le même sort les attend. Ils n'ont pas la moindre prudence, et la méfiance qui caractérise en général tous les oiseaux d'eau.

Les fous, quoique palmipèdes, se perchent facilement; ils sont aussi très-bons nageurs, volent avec légéreté, enfin sont en état, sous tous les rapports, d'éviter ou de se soustraire au danger qui les menace; mais, soit apathie ou sécurité inconsidérée, ils ne redoutent point l'homme, malgré les exemples fréquens de ses cruautés, et ne se troublent point à la vue même de ses nouveaux projets de destruction.

Je n'en tuai que deux pendant mon séjour à Saint-Domingue, mais de si près, que mon coup fit balle. Les deux autres cependant prirent le vol au bruit de l'explosion; ce qui dénote en faveur de cette classe trop confiante, qu'il existe des exceptions.

On mange sans répugnance la chair du fou, lorsqu'on a eu la précaution de le dépouiller. On le prépare alors à la daube ou en salmis.

Le Rale Bidi-Bidi. *Râle de la Jamaïque.* Brisson, tome iv, supp. page 140, genre lxxvi.

Ce râle est très-petit, et le surnom *bidi-bidi* exprime bien son cri au moment du départ. Il est fin, alerte, méfiant, et assez vigilant pour rarement se laisser surprendre. Il se plaît au bord des eaux claires et dormantes, où il joûte d'agilité avec le jakana (ou chirurgien). Il aime, ainsi que ce dernier, à se poser sur les larges feuilles du pontédéria, et à s'y balancer à la faveur de ses longues tiges. Il court dans l'eau plutôt qu'il ne nage, et lorsqu'il se voit atteint par quelque persécuteur, il pousse de toutes ses forces les cris répétés de *bidi, bidi*!

Ce râle svelte, et dont le plumage lustré est agréablement nuancé, est presque toujours en mouvement et rarement en repos. Il provoque lorsqu'il n'est point attaqué, ou bien il s'élance vers les libellules (ou demoiselles) qui aiment à se jouer au travers des roseaux, et à s'y fixer après un certain vol. Une autre fois, à la vue du frai du poisson que le courant d'eau abandonne au milieu des herbes aquatiques, il pousse un cri de joie, qui semble inviter ses semblables à venir partager son butin. L'approche soudaine d'un caïman nageant entre deux eaux si molle-

ment, que souvent il surprend de ces oiseaux, leur fait aussi tant de frayeur qu'à leur cri d'épouvante tous les râles des environs prennent leur vol, et vont aussitôt se percher sur les arbres voisins du rivage, jusqu'à ce que le danger soit passé, et que le monstre emporte avec lui leur crainte bien fondée.

Les râles d'eau à Saint-Domingue sont sédentaires, et non de passage comme en Europe, où la température n'est pas toujours la même, et change avec les saisons. Leur élan est court, et ils volent les jambes pendantes, si lentement qu'on les ajuste sans peine, et qu'il est rare de les tirer sans succès. Leur chair est très-estimée, et a un fumet exquis qui ne tient rien du marécage.

On les prend aux nappes, aux collets et à la fossette.

Le Clin-Clin ou Tui-Tui (c'est la *Guignette*). Brisson, tome v, page 183, pl. XVI, fig II, genre LXXV. *Petite Alouette de mer*, pl. enl. 850.

Cet oiseau est si commun à Saint-Domingue dans les savannes humides, qu'on le prend par douzaine, à l'aide d'un miroir et d'un filet, ainsi que les alouettes en Europe. Il est si familier, lorsque la bande s'est abattue pour

picorer les vers que contient la vase, que les coups de fusil ne les effrayent point, et que souvent on est obligé de s'éloigner un peu de la troupe rassemblée, pour en tirer avec plus d'avantage.

Il est d'une forme svelte et élégante; il a des manières fines et jolies, une démarche gracieuse, et le son de la voix très-doux.

Sans être oiseau de passage, le clin-clin quitte les savannes lorsqu'il peut trouver à pâturer dans les champs de riz inondés, ou dans ceux de patates nouvellement arrosés, et où il sait trouver des vermisseaux, des larves ou autres insectes.

La Nature ayant destiné le clin-clin à vivre dans l'eau une grande partie de l'année, l'a pourvu de pattes grêles et longues, comparativement à la grosseur de son corps, qui ne sont pas conformées de manière à être tenues ployées; ce qui diminueroit de leur hauteur, mais formant avec la cuisse un jambage sans courbure, droit et perpendiculaire. Que de variétés admirables dans la modification des êtres animés!

Lorsque le cri des pet-pets leur inspire quelque méfiance, la bande s'élève, voltige circulairement, et revient s'abattre à la même place au bout de quelques instans.

Lorsque les clins-clins ont adopté un terrain,

on les y retrouve toujours jusquà l'épuisement des insectes, qui constituent leur principale nourriture.

On prend ces oiseaux aux nappes et à la tirasse. On leur fait une chasse exacte, en raison de la supériorité de leur chair sur celle des autres oiseaux d'eau. Cette espèce est tellement multipliée, ainsi que celle des deux genres suivans, qu'il est presqu'impossible d'en éteindre la race. On en tue quelquefois des douzaines par chaque coup de fusil.

ALOUETTES DE MER.

Ces alouettes très-communes à Saint-Domingue, fréquentent les mêmes endroits et ont les mêmes habitudes que les clins-clins, avec lesquels ils vivent en société et en bonne intelligence. Lorsqu'on a tué un de ces oiseaux, les autres voltigent autour du défunt, et donnent lieu au chasseur de faire un abattis plus considérable; c'est même le procédé qu'on emploie lorsque ces oiseaux épars tardent à se rassembler.

Comme les alouettes de mer aiment à suivre les rigoles desséchées où elles trouvent sans peine une nourriture plus abondante, on remarque à l'impression que laissent leurs pieds sur la vase, celles les plus fréquentées, et l'on y tend en travers, à plusieurs distances, une petite

corde soutenue au moyen d'un piquet à chaque extrémité, et pourvue dans toute sa longueur de nœuds coulans ou lacets. On en prend beaucoup de cette manière.

Il est un autre procédé plus difficile, en ce qu'il faut plus d'apprêts, plus de soins, et qui toujours n'a pas le même succès; c'est de tendre des gluaux sur les champs submergés qu'elles fréquentent. Pour peu que les alouettes frottent les bâtons enduits de glu et légérement piqués en terre, elles se trouvent dans l'impossibilité de reprendre leur vol; et plus elles se débattent, plus elles s'enduisent de cette glu fatale qui rend nuls tous leurs efforts.

On prend aussi ces oiseaux aux nappes, à la tirasse et à la fossette, au moyen d'un quatre-de-chiffre, en les appâtant avec des vers qu'on fiche au fond de la fosse avec des épingles.

On compose avec les alouettes de mer, des pâtés très-délicats, et elles ont le fumet des mauviettes tant renommées de Pithiviers. C'est même la seule manière d'en tirer parti; car leur chair est un peu sèche, et elle n'acquiert de la qualité que lorsqu'elle est enveloppée de bardes de lard.

Le Maringouin, ou *très-petite Alouette de mer.*

Cette espèce est tellement répandue à Saint-

Domingue dans les savannes humides, après une inondation, que, lorsque leur bande se pose à terre, il semble voir une fourmilière dont les habitans inquiétés se développent pour connoître la cause de leur rumeur. Ces oiseaux doux et silencieux, et qui sont au plus de la grosseur de notre troglodyte, volent en masse si rapprochée, que de mes deux coups de fusil chargés à cendrée j'en tuai cent vingt, et voici comment.

Des nuées innombrables de ces oiseaux de rivage à bec effilé, et qui se nourrissent de petits vers qu'ils vont déterrer dans la vase, cherchoient à s'abattre. Ces êtres infortunés privés du seul bien de leur vie, d'une nourriture indispensable, par la stagnation des eaux qui inondoient le quartier de l'Artibonite, leur refuge habituel, les voyant partiellement retirées, vinrent se poser près de moi, sur une plage mise à sec. Parmi eux se trouvoient des oiseaux de toute taille, mais je m'attachai particulièrement à la troupe de maringouins. Comme elle tiroit le rideau pour se poser à terre, je lui envoyai mon premier coup. Que de victimes je vis rouler à mes pieds! Le second coup, lorsque la bande étonnée chercha à se relever, ne fut pas moins meurtrier, puisqu'avec ces deux coups chargés à cendrée, je puis certifier avec vérité avoir tué cent vingt maringouins, que mes petits

nègres ramassèrent. Enfin le tas en étoit si gros, qu'ils furent obligés d'aller chercher un sac à la case. Il paroît que tous les grains à peu près avoient porté.

Ces oiseaux doux de caractère, paroissent néanmoins indifférens et peu industrieux; ils ont la tête continuellement en mouvement, à l'exemple du colibri lorsqu'il est en repos; ce qui me fit leur soupçonner de l'analogie dans la conformation des lobes du cerveau. En effet, ils ont très-peu de cervelle.

On prend facilement aux nappes des bandes entières de ces oiseaux, ayant soin de répandre sur le terrain où ces filets sont tendus, des vers ou des fourmis.

Oiseaux d'eau, *proprement dit.*

L'oie sauvage de Saint-Domingue est la même que celle d'Europe; elle aime, ainsi que la première, à s'abattre dans les savannes, afin d'y paître l'herbe qui lui convient; et dans les champs ensemencés de riz, pour en broyer les épis. Elles volent aussi très-haut sur deux lignes, formant un V. Bien différentes des canards, elles ne prennent leur nourriture que le jour, et se tiennent pendant la nuit perchées au milieu des marais les moins accessibles. On en approche au moyen d'une vache artificielle, ou bien ou

leur tend des filets autour des marais qu'elles fréquentent, et dans lesquels des appelans les obligent de se laisser surprendre. On les tire aussi à l'affût, vers le coucher du soleil, époque du jour à laquelle la bande tournoie pour chercher un gîte.

GINGEON *ou* VINGEON, *Canard siffleur de la Jamaïque.* Brisson, tome VI, page 403, genre CVII.

Ce canard percheur au long cou, est le plus estimé de tous ceux qui habitent Saint-Domingue. Sa chair très-délicate, n'a point le goût huileux commun aux oiseaux de son genre. C'est à tort que Salerne, dans son Ornithologie, le compare à la grue, avec laquelle il n'a aucun rapport. La description que donne Valmont-Bomare, du canard siffleur, ne peut également appartenir au gingeon de Saint-Domingue, puisque ses ailes n'offrent ni bandes d'un noir de velours, ni d'un vert-doré, que le bec n'est point cendré-bleu, mais noir.

Le gingeon n'est ni fin, ni méfiant; c'est pourquoi il décèle par-tout sa présence, en sifflant avec importunité : s'il aperçoit quelqu'objet qu'il n'a point habitude de voir, il s'en approche stupidement, voltige autour en éten-

dant son long cou, et redouble ses sifflemens, sans manifester aucune crainte.

Il est si poltron, que souvent les gobe-mouches (pipirits) qui l'attaquent, l'obligent à changer la direction de sa route.

On le trouve rarement en plein jour occupé à chercher sa nourriture, si ce n'est quelquefois le long des rigoles où il aime à barboter, et à paître l'herbe aquatique; mais le plus communément il se tient perché pendant tout le jour, pour ne faire ses recherches que la nuit.

Parcourant habituellement en canot les rives solitaires et sombres de l'Ester, j'en surprenois toujours dans leur sommeil; à peine ma présence les décidoit-elle à prendre le vol : souvent ils me laissoient passer sans plus s'émouvoir, ou descendoient de l'arbre sur lequel ils étoient perchés, dans des champs de riz à portée de la rivière, où je les abandonnois à leur heureuse sécurité, m'attachant particulièrement à la poursuite des caïmans, et mon fusil d'ailleurs pour cette chasse étant chargé à balles. Personne autre que moi, ne venoit les importuner dans ces endroits inaccessibles aux piétons.

Silencieux pendant le jour au sein de leurs paisibles retraites, les gingeons s'appellent à l'approche de la nuit pour se réunir, et aller picorer dans les champs ensemencés : on les voit

arriver de tous les points, en continuant leurs cris, se rassembler, puis aller en masse opérer leur descente. Comme ces oiseaux volent très-bas, et que leur vol est très-lent, on aime à les tirer à leur passage avec d'autant plus de plaisir qu'ils suivent la direction des ruisseaux. Placé sur la rive, on les y attend, et loin de se détourner de leur route, ils fixent le chasseur sans chercher à l'éviter, et reçoivent de lui une mort que leur défaut de prévoyance leur a méritée. D'autres les attendent à l'affût près des champs ensemencés, et les tirent lorsqu'ils s'abattent. Les coups de fusil n'épouvantent point la bande, et il m'est arrivé d'en tuer plusieurs de suite. Le gingeon est le gibier le plus estimé de Saint-Domingue. On le prend au long des rigoles, au tramail, aux lacets et aux hameçons.

LE CROUBE.

Cette sarcelle dont la robe est très-élégante, n'est pas plus grosse que l'arcanette d'Europe. Le dessus de sa tête est d'un beau noir de velours, la moitié de sa gorge est blanche; le cou, la poitrine et toute la couverture supérieure est d'un brun-rouge-vineux-pourpre fouetté de guillemets noirs; le ventre est d'une couleur moins foncée, et tirant sur le jaune-roux pointillé également; les ailes et la queue sont noires,

cette dernière partie a la forme élégante d'un éventail développé. Les pieds sont noirs, et le bec d'un bleu tendre et éclatant.

Cette espèce ne va pas par bandes comme les autres sarcelles, mais on la trouve presque toujours par couple, et nageant sur les rivières dont le cours n'est point très-rapide. Les croubes sont solitaires, et évitant l'éclat du jour, ils cherchent de préférence les eaux ombragées par des arbres antiques et touffus.

Les croubes ont un vol bas, court et peu soutenu; aussi les voit-on rarement traverser les airs, si ce n'est pour changer de climat lorsqu'ils sont trop inquiétés dans le lieu qu'ils avoient choisi. Cet oiseau silencieux ne fait jamais entendre sa voix, et il faut l'œil perçant du chasseur pour le découvrir au milieu des roseaux où il se tient tranquille au moindre bruit, ne se jouant point dans l'eau, ainsi que les canards.

Cet oiseau, qui vit d'herbes et de petits poissons, ne donne dans aucun piége; mais il est aisé à surprendre, en raison de son peu de méfiance. Il est toujours très-gras, et recherché par les gourmets.

C'est ordinairement dans les laîches des marais ou sur quelque touffe de roseaux flottans, que les croubes établissent leurs nids, mais toujours dans des lieux inabordables. C'est là que les

croubes pondent des œufs blancs, d'une grosseur disproportionnée, relativement à la petite taille de ces oiseaux.

La sarcelle commune de Saint-Domingue ne ressemble point à la sarcelle rousse à longue queue, que M. Brisson confond avec celle de cette île. Comme il étoit peu de jours que je n'en tuasse dans la saison des pluies, je vais en donner la description exacte.

La sarcelle commune de Saint-Domingue a dix pouces de longueur; ses ailes n'atteignent point tout-à-fait le bout de sa queue. La partie supérieure de son bec est noire, l'inférieure ocre jaune sali, l'œil noir très-petit, le sommet de la tête couleur bistre, la gorge blanche ponctuée de guillemets bistres, le derrière du cou et la couverture dorsale garnis de plumes brunes, dont le bord est fauve; celles du croupion ont des reflets verdâtres, mais également frangées de fauve; la poitrine café au lait, fouettée largement de taches indéterminées de couleur marron et bistre; la couverture antérieure des ailes d'un beau bleu de ciel; au milieu se trouve une tache transversale d'un blanc pur éblouissant et sans tache; puis au dessus, le long du dos, une plaque d'un vert brillant; les grandes plumes des ailes, noires, et les pattes jaunes.

Cet oiseau farouche ne reste point long-tems en

en place; à peine est-il abordé sur l'eau, qu'il faut s'empresser de l'ajuster, si l'on en est à portée. On le rencontre avec plus de succès dans les champs de riz où l'on a mis l'eau, parce qu'on peut en approcher à la faveur de l'élévation de ce gramen. La sarcelle ne plonge pas, et pour peu qu'elle soit inquiétée, elle prend son vol, pour ne plus reparoître de la journée. Elle cherche d'autres parages où sa méfiance ne soit point alarmée; cependant, si le local qu'elle a quitté a de l'avantage sur le nouveau qu'elle vient de reconnoître, elle y revient sans rancune. C'est pourquoi j'étudiois les endroits les plus fréquentés par ces oiseaux, pour y établir mon affût qui consistoit en un bocage artificiel, sous lequel je les attendois depuis la pointe du jour jusque vers sept heures du matin, époque de la journée où cette chasse est terminée.

La sarcelle offre un mets aussi estimé que celui du gingeon : on la chasse de même.

CANARDS SAUVAGES.

Les chasseurs reconnoissent à Saint-Domingue dix espèces de canards sauvages, dont je vais donner les noms vulgaires; 1°. le gingeon; 2°. la sarcelle; 3°. le croube; 4°. le sucet; 5°. le canard paresseux; 6°. le canard musqué; 7°. le canard jolie-tête; 8°. le canard à poitrail blanc;

9°. le canard pintade; 10°. le canard grosses-tripes.

La quantité de canards qui se rendoient journellement dans les jardins de l'habitation de l'Etable, où je demeurois à l'époque de mes observations sur les chasses du pays, étoit souvent si considérable que l'air en étoit obscurci, et le silence interrompu. Ce n'est point exagération, puisque nous possédions le gibier de tout le quartier, qui ne trouvoit nulle part un site aussi favorable à ses habitudes. C'est au point, que notre chasseur en fournissoit secrétement aux habitations voisines, et que nous en faisions des envois jusqu'au Gros-Morne, bourg distant à quinze lieues de cette habitation.

Qu'on se figure une lagune ou flaque d'eau près d'une rizière, où se rendoient de toutes parts les oiseaux aquatiques, et où ils y étoient si rapprochés l'un de l'autre qu'à peine l'espace pouvoit les contenir, si bien qu'ils s'y disputoient la place avec tant de rumeur, que de ma chambre j'entendois leur gazouillement. Je fus forcé de prendre le parti de faire tirer tous les soirs un coup de fusil, dans l'espoir d'éloigner ces oiseaux importuns, et afin de n'être plus troublé dans mon sommeil; mais ce fut en vain. Ils revenoient passer la nuit, et retournoient, à

la pointe du jour, digérer leurs alimens dans les mangles du rivage de la mer.

La quantité de canards de toute espèce, de sarcelles, de croubes (1) y étoit en si grande abondance, que le nègre chasseur n'y alloit jamais sans porter un sac avec lui, quoiqu'il n'eût qu'un seul coup de fusil à tirer par jour; car, après l'explosion, tous ces oiseaux s'éloignent pour ne revenir qu'au bout de vingt-quatre heures. Lors donc qu'il vouloit faire chasse, il s'approchoit du vivier, autant à la faveur d'arbres dont il étoit entouré à dessein, que du bruit continuel que faisoient les canards; puis, en se traînant à plat-ventre jusqu'à la portée du fusil, il frappoit dans ses mains; alors tous les oiseaux étonnés et inquiets, levoient simultanément la tête pour prêter l'oreille. Le chasseur lâchoit son coup de fusil à la direction des têtes de ces oiseaux; car un seul grain de plomb en cette partie, suffit pour tuer un canard; et Dieu sait combien ces coups de fusil contenoient de grains de plomb! car les chasseurs africains ne le ménagent point en pareil cas, puisqu'ils en mettent tous une poignée sur deux coups de poudre environ pour chaque charge.

---

(1) Les autres oiseaux aquatiques n'y picoroient que pendant le jour.

Un jour de clair de lune, au milieu du souper, Ali vint me demander la permission de prendre mon fusil pour éloigner les perturbateurs de mon sommeil; à peine fut-il sorti, que nous entendîmes deux coups, et bientôt après appeler au secours. Les deux petits nègres qui me suivoient ordinairement à la chasse, coururent au bruit, et aidèrent Ali à ramasser cinquante et un canards tant tués que blessés, et le lendemain ils en trouvèrent encore sept dans les halliers; ce qui fait cinquante-huit.

Ceux qui ne connoissent point la chasse de cette partie de l'île, auront peine à croire à une moisson si abondante; mais je puis leur attester ce fait, comme témoin oculaire, et leur assurer qu'en France même, voulant faire détruire un colombier, notre garde en tua trente-deux d'un seul coup, tant le toit en étoit garni; et qu'un paysan de notre village ayant pratiqué, pendant les neiges, une rigole près d'un buisson où il avoit répandu du grain, tua dix-huit perdrix d'un seul coup; et pourtant le nombre de ces oiseaux ne pouvoit être comparé aux nuées innombrables des oiseaux aquatiques qui voyagent jour et nuit à Saint-Domingue.

On chasse les canards sauvages par surprise, à l'affût, au moyen d'appelans, entourés de filets ou nappes qu'on tend en pleine mer à cet

effet; la barque du pêcheur doit être entourée de feuillage, ou cachée dans une anse.

Poules d'eau. L'espèce la plus commune a le dessus de la tête d'un bleu foncé, le cou et le poitrail d'un violet-évêque; le dos d'un brun-pourpre, avec des reflets verts; les ailes vertes, le bec d'un rouge vif, et les pattes d'un vert-glauque.

On en distingue de plusieurs autres espèces à Saint-Domingue, mais que je ne crois pas devoir décrire : il me suffira de dire un mot de leurs mœurs et de leurs chasses.

Les poules d'eau de cette île, dont le plumage est d'un coloris brillant, aiment à flotter sur l'onde, et à se jouer entre les roseaux ou le pontédéria du bord des rivières dormantes; c'est pourquoi on les trouve fréquemment nageant sur l'Ester, et promenant à leur suite leur petite famille, tandis que sur des rivières plus rapides et limoneuses, sur celle de l'Artibonite, par exemple, on ne les rencontre point. Elles aiment à glisser en paix sur le cristal tranquille de ces sources limpides. Elles y folâtrent avec les jackanas, les martins-pêcheurs du pays, et se disputent, en volant, les larges feuilles du pontédéria, pour y reposer au dessus du niveau de la rivière. Elles sont souvent surprises par le traître caïman qui, nageant sans bruit entre deux eaux, s'avance jusque vers elles sans être aperçu,

et s'élance vers sa proie dès qu'il peut y prétendre.

Les poules d'eau sont si communes à Saint-Domingue, que les laîches des marais en sont remplies; c'est pourquoi, à l'époque de la ponte, les nègres y mettent le feu, afin de s'emparer des quantités immenses d'œufs que ces marais recèlent à cette époque. Souvent même la combustion de ces herbes sèches est si rapide, que les couveuses fidelles à leur devoir, n'osant croire à leur malheur, retardent leur fuite, et deviennent la victime de leur devouement; car un tourbillon les enveloppe et les embrâse en un moment. C'est après cet incendie que les nègres vont faire leurs recherches, et qu'ils trouvent des œufs, et des poules d'eau à moitié rôties, dont ils font leur profit.

Les poules d'eau de Saint-Domingue ne sont point aussi sauvages que celles d'Europe, mais leur nourriture est la même. Le plumage des deux espèces communes est aussi bien différent : on les chasse comme les foulques. *Voyez* ci-après.

Les foulques de Saint-Domingue diffèrent tant de celles d'Europe, que je crois devoir décrire l'espèce propre à ce climat. Sa tête et son cou sont noirâtres; le reste du plumage d'un gris-ardoise, le dessous de la queue d'un blanc

éblouissant, l'œil d'un rouge vif; le bec fort pointu, d'un blanc lilas, taché, presqu'à l'extrémité de chaque mandibule, de deux plaques brunes, tandis que la pointe est d'un bleu de turquoise : au dessus du bec, c'est à dire à sa base, s'élève une plaque blanche cartilagineuse et dénuée de plumes, qui lui recouvre le front, et forme une petite éminence. Le bas de la cuisse, à sa jonction avec la jambe, est ceint d'une zone membraneuse rouge-vermillon. Les jambes sont verdâtres, et les pieds gris, munis de longs doigts, séparés et garnis latéralement d'une membrane festonnée.

Les foulques se laissent approcher difficilement ; elles évitent même les rivages, pour se tenir au milieu de l'eau : c'est pourquoi, lorsqu'on veut les tirer avec succès, il faut être au moins quatre, armés de plusieurs fusils. Deux se tiennent de chaque bord de la rivière, et les deux autres sont chacun dans un bateau, et obligent les foulques à quitter les roseaux où elles se réfugient au moindre bruit, et d'où elles s'envolent pour passer au dessus des chasseurs.

On les tire aussi la nuit au clair de lune, au moyen d'une chanterelle : on leur tend encore sous l'eau des nappes ou autres filets, et on emploie avec avantage, pour leur chasse, le

tramail et les halliers. Cette espèce est bien moins répandue dans l'île que celle des poules d'eau. Leur chair n'est pas très-estimée, en ce qu'elle a un goût marécageux.

LE PLONGEON.

Ces oiseaux sont assez communs sur l'Ester, mais on les recherche peu, à raison de la médiocrité de leur chair qui a un goût marécageux. Je ne m'en procurois que lorsque j'étois content de mes petits nègres, parce que je leur abandonnois pour récompense. Cette capture fut un jour sur le point de me rendre témoin d'un événement bien déplorable. Je venois de tuer un de ces plongeons, lorsque l'un de mes négrillons, nommé *Claude*, se jeta à la nage pour l'aller chercher : il y arriva en même tems qu'un très-gros caïman qui venoit lui disputer cette proie. Je n'eus que le tems de lui crier de plonger et d'abandonner l'oiseau ; en effet, soumis à mon ordre, il aborda le rivage, désolé de ce que je le frustrois de ce butin ; mais il me remercia en apercevant le gros amphibie qui, venant à fleur d'eau, s'empara du gibier, et disparut en l'emportant avec lui.

Comme on connoît les habitudes du plongeon, je ne m'étendrai pas davantage à leur sujet.

LE CASTAGNEUX DE SAINT-DOMINGUE.

Cet oiseau y est si peu commun, que je n'ai eu l'occasion d'en tuer qu'un seul pendant mon séjour dans la colonie. Sa chair huileuse n'est point estimée, et l'oiseau ne doit être recherché que pour la plaque pectorale de plumes dont on fait une fourrure très-précieuse. Le castagneux se plaît sur l'eau douce comme sur l'eau salée, et il se joue entre deux lames avec une agilité bien supérieure à celle des autres oiseaux aquatiques. Aussi triomphant sur l'onde, que stupide lorsqu'il est à terre, il quitte rarement son élément favori, si ce n'est pour aller paître, dans sa marche pénible et gauche, l'herbe ou les algues dont il fait sa nourriture, à défaut de petits poissons.

REPTILES.

Crocodile de Saint-Domingue, appelé *Caïman*.

Comme je décris, avec les plus grands détails, l'histoire de ce monstre amphibie dans le troisième volume de ces Voyages, il est inutile de me répéter ici.

Tortue de l'Ester (*Voy*. pl. XI).

Les caractères extérieurs de cette tortue de terre, qui se pêche communément dans

la rivière de l'Ester, sont, d'après mes observations :

1°. Une carapace d'un brun-bistre, composée à son disque de treize plaques, et circulairement de vingt-cinq ;

2°. Les pieds non réunis par une membrane, mais dont la peau est pelissée ;

3°. Les pieds de devant et ceux de derrière, ayant cinq doigts pourvus d'ongles noirs ;

4°. La peau du corps bleuatre, pelissée et traversée de raies d'un jaune-jonquille, et formant des figures symétriques ;

5°. Le museau pointu et retroussé, la tête relevée dans son état naturel ;

6°. La pupille traversée diamétralement par une raie noire ;

7°. Une queue apparente, que l'animal retire ou développe à volonté.

Cette tortue est, je crois, l'hécate des Espagnols.

Cette espèce, ainsi que les autres, semble être privée des ressources industrieuses dont la Nature a pourvu les animaux. Il paroît, d'après l'illustre comte de Lacépède (1), qu'en général, à l'exception de la vue, tous les sens

---

(1) Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, tome 1er, p. 14, éd. *in*-12.

des quadrupèdes ovipares sont si foibles, en comparaison de ceux des vivipares, qu'ils doivent recevoir un bien plus petit nombre de sensations, communiquer moins souvent et moins parfaitement avec les objets extérieurs, être intérieurement émus avec moins de force et de fréquence; et c'est ce qui produit cette froideur d'affections, cette espèce d'apathie, cet instinct confus, ces intentions peu décidées, que l'on remarque souvent dans plusieurs de ces animaux.

Les tortues de l'Ester vivent ensemble avec intelligence, et aiment à se trouver réunies. On les surprend rarement à terre, si ce n'est de grand matin, ou lorsque les femelles vont confier à la terre leurs œufs, qu'elles ne couvent point.

D'après leurs habitudes, qui les rapprochent sans cesse des rivières, on seroit tenté de les classer au rang des tortues d'eau douce, si la conformation de leurs pattes ne les en éloignoit. En effet, cette tortue rampe sur terre avec difficulté, et ne peut se dresser sur ses pattes, qu'elle tient recourbées; elle ne parvient à un mouvement vermiculaire, qu'à l'aide de ses ongles très-aigus, et du centre de gravité qu'elle imprime à son plastron, qu'on trouve toujours usé par le frottement qui lui est habituel.

Ces tortues se nourrissent d'herbes, de pa-

tates, de fruits, et par fois de petits poissons, lorsqu'elles sont assez heureuses pour en surprendre. Elles nagent facilement, et la tête hors de l'eau ; mais elles plongent aussitôt qu'elles aperçoivent un ennemi.

Les tortues de l'Ester ne pondent point au long du rivage ; on les rencontre quelquefois à une demi-lieue de la rivière, dans des cardasses, sur un terrain sableux et aride qui paroît leur convenir : elles font alors d'assez longues absences.

Les nègres pêcheurs (par le bénéfice qu'ils en retirent) sont continuellement occupés à la pêche de ces tortues, dans les lieux qu'elles fréquentent. Lorsqu'ils en aperçoivent flottant sur l'eau et endormies, ils dirigent mollement leur canot vers elles, et, à l'aide d'une fouine ou d'un nœud coulant, ils tâchent de la surprendre; mais, si la tortue éveillée cherche à se soustraire à une mort certaine en disparoissant sous l'eau, un des nègres chasseurs plonge à l'instant, et ne tarde point à l'atteindre. Il reparoît bientôt, tenant d'une main sa proie, et nageant de l'autre, il rejoint le canot. Mais que de dangers ces plongeurs ont à courir dans la rivière de l'Ester surtout, infestée de caïmans très-friands de tortues, et qui sont sans cesse à leur poursuite! L'homme

ne peut entrer en lutte avec d'aussi dangereux rivaux, si ce n'est un nègre d'ailleurs pusillanime, mais, dans cette circonstance, intrépide et même audacieux, par sa foi superstitieuse en la prédestination. Persuadé que ses jours sont comptés, il n'attend point le danger qui peut en détruire le cours, il le provoque avec courage, et sait souvent avec fierté braver une mort certaine. Je donne plusieurs de ces exemples dans le troisième volume de ces Voyages.

Lorsque les nègres plongeurs aperçoivent plusieurs tortues endormies, ils nagent doucement vers elles, les retournent sur le dos, et dans cette position leur ôtent la possibilité de leur échapper, jusqu'à ce qu'ils aient été chercher un sac dans leur canot.

La chair des tortues de l'Ester est très-recherchée, quoiqu'on ait de la peine à s'y habituer les premiers jours; leurs œufs qui sont grumeleux, même étant cuits, sont très-délicats. On prépare les tortues de diverses manières, et celle favorite des chasseurs est de procéder ainsi qu'il suit : après leur avoir coupé la tête, on leur cerne le plastron, que l'on détache de la carapace supérieure, qui sert de plat pour les faire cuire. On assaisonne la chair de ces tortues après les avoir démembrées et

préparées, avec sel, épices, force piment et jus de citron.

On pêche en mer beaucoup d'autres tortues, appelées *carets,* dont la chair est estimée, comme excellent antiscorbutique. On offre à la Jamaïque, dans tous les hôtels, du bouillon ou des potages préparés avec cette tortue de mer. Ces grosses tortues se prennent également en les retournant, lorsqu'on est assez heureux pour les surprendre, ou bien au secours d'une varre, instrument de fer, espèce de harpon, qu'on leur lance; cette dernière chasse se pratique la nuit : on les chasse aussi à *la folle,* espèce de filet. Les nègres des environs de l'Ester vendent avantageusement dans les marchés, des sacs pleins de tortues qu'ils ont prises dans cette rivière; tandis que ceux qui habitent les bords de la mer, salent les carets, et les vendent au peuple, à bas prix.

On conserve très-long-tems des tortues de l'Ester, sans qu'il soit besoin de leur donner à manger. J'en ai gardé une dix-huit jours en cet état. Toujours assoupie, elle s'éveilloit cependant au moindre bruit, et faisoit entendre une espèce de sifflement pour manifester sa colère. Une tortue privée de sa tête, donne encore quelques mouvemens au bout de quatorze heures.

Dans les infirmeries consacrées au rétablissement de la santé des nègres, les bouillons de tortue étoient ordonnés avec succès à ceux attaqués de pians ou ulcères vénériens, de scorbut et d'affections cutanées : c'est un remède dépuratif et adoucissant. La quantité de graisse que produit la tortue, se garde long-tems sans rancir, et dans beaucoup de colonies, elle remplace le beurre qu'on s'y procure difficilement de bonne qualité.

Les bouillons de tortue conviennent, comme restaurans et béchiques, aux personnes attaquées de fièvres étiques, ou menacées de consomption, par une maigreur, qui bientôt est remplacée par un embonpoint dû à l'usage de ce corroboratif.

Le sang encore chaud des tortues s'applique extérieurement avec avantage dans les affections cutanées, ayant soin d'ordonner à l'intérieur des boissons dépuratives et sudorifiques, telles que l'infusion de salsepareille, de squine et de gayac.

On doit se méfier du bec de la tortue, car elle cherche à se venger, et ses mâchoires puissantes sont assez aiguisées pour couper un doigt.

Dans les tems anciens, dit M. le comte de Lacépède, à l'article de la tortue franche,

lors de l'enfance des sociétés, ces grandes carapaces d'une substance très-compacte, et d'un diamètre de plusieurs pieds, étoient les boucliers de peuples qui n'avoient point encore découvert l'art funeste d'armer leurs flèches d'un acier trempé, plus dur que ces enveloppes osseuses; et les hordes, à demi sauvages, qui habitent de nos jours certaines contrées équatoriales, tant de l'ancien que du nouveau Monde, n'ont pas imaginé de défenses plus solides.

GRENOUILLES (1).

C'est un grand malheur qu'une grande ressemblance avec des êtres ignobles, dit M. de Lacépède, dans son Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares. En effet, nous verrions la grenouille comme un animal utile, dont nous n'avons rien à craindre, dont l'instinct est épuré, et qui, joignant à une forme svelte des membres déliés et souples, est parée des couleurs qui plaisent le plus à la vue, et présente des nuances

(1) L'espèce la moins répandue à Saint-Domingue, est la mugissante. *Voy.* l'Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares de M. de Lacépède, pag. 500, tom. II, édit. *in*-12. Elle est d'une taille énorme, et ne se mange point, en raison de ses habitudes meurtrières.

d'autant

d'autant plus vives, qu'une humeur visqueuse enduit sa peau, et lui sert de vernis.

Néanmoins qui le croiroit? Des nègres qui spontanément osent affronter la puissance du reptile meurtrier de Saint-Domingue, en luttant contre le dangereux caïman, pâlissent à la vue d'une grenouille qui leur fait horreur, et pour laquelle ils ont une répugnance invincible.

Les grenouilles étant très-communes à Saint-Domingue dans les endroits submergés, je n'ai jamais pu parvenir à détruire dans l'esprit des nègres, un préjugé aussi injuste qu'il leur est désavantageux. Lorsqu'au milieu d'une chasse, je parlois de la terminer par une pêche aux grenouilles, tous mes nègres, par un mouvement unanime d'une répugnance involontaire, frissonnoient, en accompagnant leur signe de dédain d'une grimace horrible. Enfin ils ne pouvoient plus long-tems conserver leur contrainte lorsqu'ils me voyoient les dépouiller, et surtout les manger. « Comment! s'écrioient-ils, petit » blanc ci là là, li manger diable même » ! Ce qu'il y a de plus étonnant dans cette antipathie confirmée, c'est qu'ils mangent sans difficulté de la chair du caïman, dont l'odeur seule est nauséabonde.

Je donnois la chasse aux grenouilles de plusieurs manières, soit au hameçon appâté de vers, d'intestins de volaille, ou simplement d'un morceau de drap écarlate, ou en suivant sans bruit le bord des ruisseaux, où les grenouilles rassemblées aiment à respirer un air nouveau : pour cet effet, je les enfilois l'une après l'autre, au moyen d'une flèche de gros fil de fer, lancée et maintenue à la crosse d'une longue arbalète.

D'autre fois, par un tems calme et sombre, je me faisois escorter d'un porte-flambeau, et je les prenois à la main : mais il falloit observer le silence le plus profond. La chasse la plus sûre et la plus avantageuse est celle des nappes ou filets, au milieu desquels on fait tenir des appelans.

AMPHIBIE BIMANE.

LE LAMANTIN.

Ce Bimane se rencontre quelquefois dans les rivières de l'Ester et de l'Artibonite, mais plus particulièrement dans la première. Il se nourrit d'herbe qu'il va paître le long du rivage, lorsque tout paroit tranquille autour de lui. C'est pourquoi les chasseurs qui veulent le surprendre, doivent se placer à l'affût vers onze heures du matin. Si l'on observe le plus grand

silence, on doit s'attendre vers midi, époque du jour, où les nègres de houe prennent leur repas ou font la méridienne, à voir sortir lentement de l'eau le lamantin, pour se rendre dans les champs de patates ou de maïs les plus voisins du rivage : il y reste pour brouter, pendant l'espace de deux heures environ. J'en ai remarqué plusieurs fois aux conditions prescrites, sans avoir pu en tirer.

Le lamantin préfère les eaux douces aux eaux salées, et il nage avec une extrême facilité, à l'aide de ses deux seuls moignons ou nageoires. Comme, en raison de sa constitution adipeuse, il est naturellement porté au dessus de l'eau, on l'aperçoit toujours à la surface, ayant besoin de quelques efforts pour plonger et se soustraire à la vue des curieux qui l'observent.

Les lamantins ont des mœurs douces et sociales, et gémissent lorsqu'ils sont éloignés de leurs petits, que la mère, pourvue de deux seins, allaite avec tendresse. Ils paroissent sensibles et intelligens ; ils pleurent lorsqu'ils sont pris, sans même avoir encore éprouvé aucun mauvais traitement, mais ils semblent regretter ceux de leur espèce qu'ils ne doivent plus revoir. Quoique souvent ils paroissent éviter l'homme, ils le regardent quelquefois avec cette

S 2

confiance intime qui semble implorer sa pitié. Les petits ne quittent point leur mère de plusieurs années, et, partageant ses dangers, souvent ils deviennent la victime de leur dévouement filial.

La chair du lamantin étant fort estimée, et son lard ne rancissant jamais, les nègres emploient plusieurs moyens de les détruire, soit au secours de filets dans les lieux où ils vont pâturer, soit en canot, en les tirant au fusil; ou plus souvent en les harponnant, lorsqu'ils peuvent en approcher; mais comme l'animal, quoique grièvement blessé, ne périt pas sur l'heure, on laisse filer de la corde, afin de ne pas perdre une proie aussi précieuse qu'assurée, et qu'on voit reparoître au dessus de l'eau au bout de deux heures, noyée et sans vie.

PÊCHES DE SAINT-DOMINGUE.

La pèche est un amusement utile qui fait, ainsi que la chasse, des prosélites passionnés. D'ailleurs cet exercice salutaire remplit, sans fatiguer, le but d'une promenade, en récréant l'imagination de peintures riantes et d'idées agréables (1). On chasse souvent dans des lieux

(1) « Sur les mers, dit M. le comte de Lacépède dans son discours sur la nature des poissons, grandeur, puissance, beauté sublime, tout annonce la

déserts et arides, privés, pour ainsi dire, des graces de la verdure, et l'on ne pêche qu'au sein d'une nature animée, de sites enchanteurs, de bocages frais et touffus, ou de roseaux verdoyans que l'eau vivifie. Qu'on joigne à ces agrémens reconnus l'utilité qu'on retire de la pêche, relativement aux besoins de l'existence, et cette passion, loin d'être autant réprimandée, sera au moins tolérée, puisqu'elle n'occupe qu'une partie du jour. Je parle seulement de la pêche à la ligne ou à l'épervier; car la pêche, considérée comme art et métier, ne regarde qu'une classe de journaliers qui s'y consacrent par objet de spéculation.

Nature créatrice; tout la montre manifestant sa gloire et sa magnificence : sur les bords enchanteurs des lacs et des rivières, la Nature créée se fait sentir avec ses charmes les plus doux; l'ame s'émeut; l'espérance l'échauffe, le souvenir l'anime par de tendres regrets, et la livre à cette affection si touchante, toujours si favorable aux heureuses inspirations». Que de graces dans ce récit, et comment ne pas chercher à copier un aussi beau modèle! Ah! si jusqu'ici j'ai rendu ma narration intéressante, c'est à mon illustre patron qu'en appartient la gloire : c'est dans l'étude de ses écrits immortels que j'aurai pu acquérir le talent de l'imiter, en captivant mes lecteurs.

Les nègres, amis de l'eau, sont plutôt pêcheurs que chasseurs; tous emploient leurs moyens pour se procurer un aliment auquel ils donnent la préférence sur tout autre, lorsqu'ils lui ont fait subir les préparations qui le leur rendent précieux, la salaison et l'enfumage.

Indépendamment de l'utilité démontrée que l'on retire de la pêche, ce métier industrieux fait les bons marins, et les enhardit. Deux années forment un soldat, et il faut dix et même quinze ans pour faire un marin; car il doit soumettre son tempérament à l'influence de la mer, et s'y accoutumer dès le plus bas âge. Il se familiarise à la longue avec les dangers qu'il court habituellement, et finit par affronter de sang-froid les plus horribles tempêtes, en conservant le calme au milieu des flots en courroux; calme précieux en pareille occurrence, et d'où souvent dépend son salut!

Un bon pêcheur à la mer doit connoître sa rade, savoir éviter les brisans, même la nuit; distinguer, sans le secours de la sonde, les fonds qui sont de roche, de galet, de sable, de gravier, d'argile, de vase, etc.; connoître les espèces de poissons qui la fréquentent, et où ils se tiennent le plus communément: ces connoissances locales son

ou deviennent le résultat d'observations multipliées; car ceux-ci se reposent au milieu d'herbes flottantes, ceux-là se tiennent enfoncés dans la vase; les uns se cachent dans les rochers, d'autres dans le sable; enfin plusieurs dorment en pleine eau, sous les écores et près des racines d'arbres qui les ombragent; aiment une eau tranquille et troublée, tandis que d'autres cherchent des courans pour lutter contre leur rapidité, ou braver les brisans de la marée.

Indépendamment des avantages qu'offrent pour la vie de l'homme le poisson frais, le commerce en retire aussi par les diverses préparations qu'on lui fait subir; c'est pourquoi on le marine, on le sale, on le dessèche, ou bien on l'enfume.

Pour livrer avec plus d'avantage une guerre à mort aux habitans de l'onde, opposer ruse contre ruse, le génie inventeur de l'homme a dû prévoir les difficultés, vaincre l'incertitude, et surmonter les obstacles. On voit, dans l'excellent Traité des pêches de Duhamel, jusqu'à quel point cet art a été poussé vers sa perfection; je dis vers sa perfection, puisque tous les jours encore on invente de nouveaux

moyens, tous plus ingénieux les uns que les autres.

Notre tâche étant limitée, nous ne pourrons entrer à ce sujet dans d'autres détails que ceux nécessaires à faire connoître les modifications des pêches de Saint-Domingue, seul but que nous nous proposons d'atteindre. Nous supprimerons également nos descriptions caractéristiques d'après nature, des individus dont nous parlerons, que nous avions destinées à l'édition de ces Voyages en six volumes, mais que le nouvel encadrement ne nous permet plus d'exposer au lecteur, qui sera amplement dédommagé de cette retenue, en consultant le Code universel des poissons de M. de Lacépède. Nous avons cru pareillement devoir supprimer nos observations anatomiques en faveur de celles ichtyologiques des savans Buffon, de Lacépède, de Haller, Daubenton, Broussonnet, Réaumur, Morand, Le Marchant, Pallas, Camper, Mauduyt, Stenon, Bloch et Spallanzani. Mais revenons aux ressources industrieuses de l'homme.

Les nègres pêcheurs en pleine mer, font particulièrement usage de seines, de nasses de diverses formes, de filets flottans, de paniers,

de caziers, de folles et de verveux, de bauffes ou cordes garnies de hains, avec un empilage de laiton, de différens leurres enveloppés autour de hameçons : ils pêchent aussi à corde flottante, ou à bauffes lestées.

Quant aux appâts dont ils se servent, les voici : ils emploient le vieux fromage de Hollande, le foie d'animaux, les vers, les maocas ou larves du hanneton, les mouches, papillons, grenouilles; dans d'autres cas, au fond des trubles frottées d'assa-fœtida, ou d'essence de térébenthine, des petits poissons ou pisquets, appelés *titiri*. Ils se servent avec succès pour la pêche des écrevisses, homards et autres crustacées de mer ou d'eau douce, de chair frite de caïman. Ils distinguent aussi la supériorité des pholades sur les autres testacées pour la pêche à la mer, tandis que pour celle en eau douce, ils préfèrent les vers de terre, et autres insectes aquatiques, dont on doit approprier l'emploi aux habitudes des divers poissons qu'on recherche.

Voici à peu près le tableau des pêches les plus universellement pratiquées à Saint-Domingue, par les praticiens du pays.

On divise les pêches de Saint-Domingue en

- pêches à la mer,
  - grande marée, ou poissons recherchés,
    - Le mule-rouget, le surmulet, la sarde rouge, la sarde grise, le bodian vivanet, les raies, les merlans, la sardine des Antilles, le cailleu, le cailleu tassard, etc.
  - petite marée, ou poissons d'un prix modique,
    - Le coryphène perroquet, l'ostracion à deux piquans, le hareng, le congre, la limande, la sole, la morue, le brochet, le baliste américain, le maquereau, la brème de mer; le nègre noir, le nègre africain ou epinéphelus, le scomber carangue, le mombain, le mabouya, le colas, l'évesque, la bécune, le spare cardinal, le balaou-bécasse, etc.
  - crustacées,
    - Les homards épineux, les crabes, les cancres, les sériques, les langoustes, les salicoques.
  - testacées,
    - Huîtres de fond, huîtres de rochers, huîtres de mangles, palourdes, argonautes, conque de Vénus, murex, éperons, etc.
- pêches à la rivière,
  - eaux dormantes de l'Ester,
    - poissons,
      - Savalles, ou chevannes; brèmes, aloses, gobiésoces, testards, haut-dos, ou bossus; anguilles.
    - crustacées,
      - Ecrevisses, chevrettes.
  - eaux limoneuses de l'Artibonite,
    - poissons,
      - Testard, gobiésoce, haut-dos, meuniers, muge-mulet, anguilles.
    - crustacées,
      - Ecrevisses de l'Artibonite, sériques.
  - Eaux vives des mornes,
    - Carpes, brochets, mulets, pisquet ou titiri, truites.

GRANDE MARÉE.

Le Mulle-Rouget (1). M. de Lacépède, Hist. nat. des Poissons, tome vi, pag. 81, édition *in*-12. (On y lit toujours avec un nouveau plaisir l'histoire du rouget).

Ce poisson se trouve communément dans la rade de Saint-Marc et du Port-au-Prince; il est plus rare dans celle du Cap. Les pêcheurs en prennent dans leurs caziers, dans leurs nasses ou verveux, quelquefois même dans leurs seines. Le rouget est très-estimé par les gourmets; mais, comme je suis moins gastronome qu'observateur, je n'indiquerai point les diverses manières de l'apprêter. On peut consulter à cet égard les ouvrages qui y sont relatifs.

---

(1) Mes manuscrits de l'édition projetée en six volumes des Voyages d'un Naturaliste, contenoient beaucoup de détails, que mon plan de réduction m'oblige à supprimer. J'y peignois les mœurs de plusieurs poissons intéressans par leurs habitudes; mais le lecteur n'aura plus à regretter mes récits, s'il consulte l'Histoire naturelle des Poissons, par M. de Lacépède, qui offre à chaque page des tableaux si fidèles, si séduisans, de ces habitans de l'onde, que mon pinceau timide n'oseroit plus en esquisser après un écrivain aussi éloquent.

Le Surmulet (M. de Lacépède, tome vi, pag. 93), vulgairement *Barbarin.*

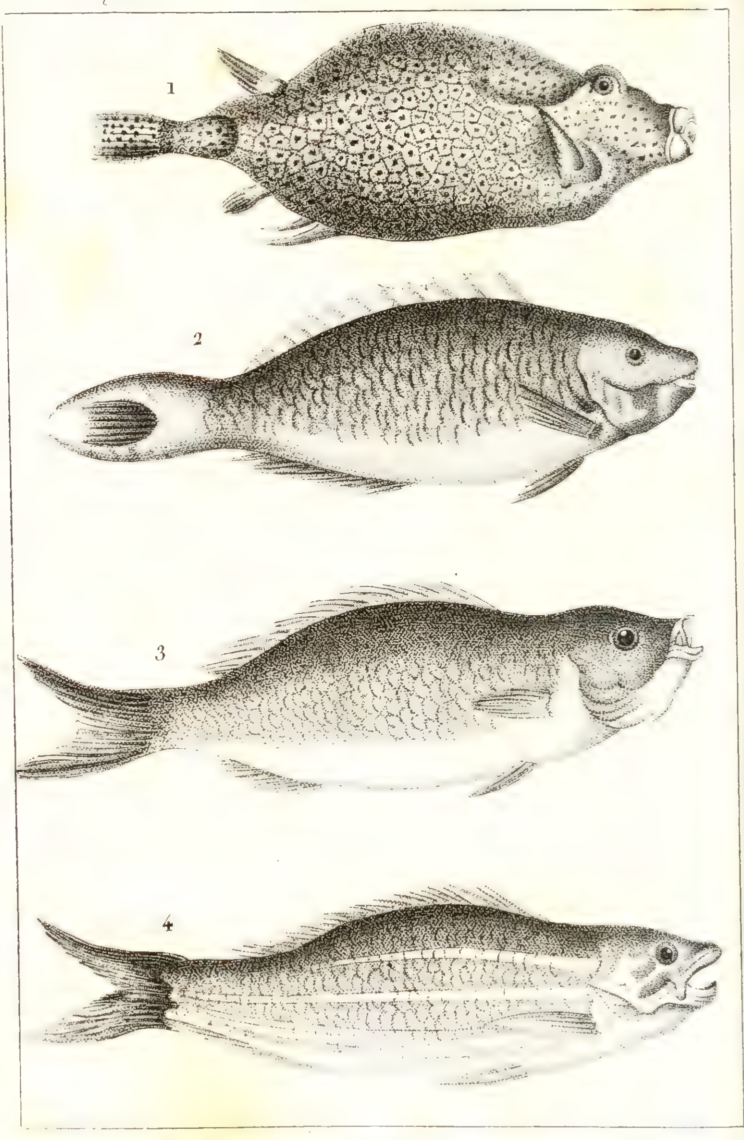
La chair de ce poisson, qui fréquente à ma connoissance les rades du Port-de-Paix, de Saint-Marc, des Gonaïves et du Port-au-Prince, est encore plus estimée que celle du *mulle-rouget ;* elle est blanche, feuilletée et d'un goût de noisette. Ces deux poissons se nourrissent de petits coquillages.

On pêche le surmulet avec des folles, des caziers, et des bauffes ou cordes garnies de leurs hains.

LA SARDE ROUGE.

Toute la surface du corps de ce poisson est d'un beau rouge vermillon, plus ou moins éteint d'après l'âge. On pêche la sarde au moyen de seines et de paniers. Ce poisson, qui fréquente tous les rivages de l'île, y est très-commun et fort estimé.

La Sarde grise est comparable pour les formes extérieures à la sarde rouge ; mais elle en diffère par ses couleurs d'un gris-sale-argenté. Ce poisson est plus estimé que le premier; il se pêche de la même manière : il est moins commun que la sarde rouge, et est par conséquent beaucoup plus cher. On prend aussi



1. l'Ostracion à bec et à deux piquans, 2. Coryphène Perroquet.
3. Spare Cardinal, 4. Bodian Vivano.

les sardes grises au grand couple : ce sont plusieurs nœuds coulans réunis à des aplets, et dont les empiles sont pourvus de corcerons de liége.

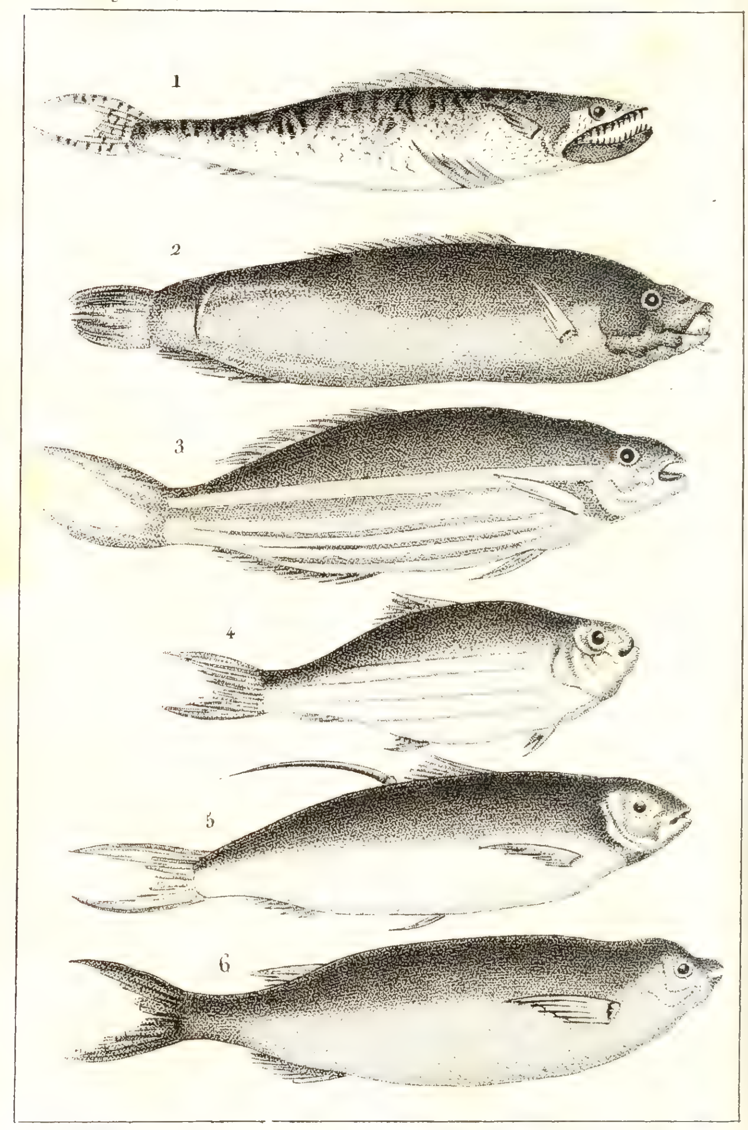
Le Vivano. (*Bodian Vivanet.* M. de Lacép., tome VII, page 291.)

Ce poisson svelte (tome II, planche XII) tire son nom de son extrême agilité. Il s'échappe souvent des mains des pêcheurs, lorsqu'ils ne prennent point assez de précaution pour l'y retenir. Toute la partie supérieure de son corps est d'un violet tendre, et traversée dans sa longueur de raies d'un jaune d'or, sali de bistre près de la caudale, qui est d'un rouge vif, ainsi que son œil : son ventre est d'un blanc argenté. Ce poisson, qui nage avec une extrême agilité, se pêche à la drague, espèce de filet en forme de chausse, et lesté au moyen de pierres, quoique retenu sur l'eau par le liége, et ne s'enfonçant qu'à une certaine profondeur. On pêche aussi le vivano à l'épervier, si l'on a soin de jeter des appâts lorsqu'on en aperçoit une troupe autour du canot : on en trouve quelquefois dans les nasses. Ce poisson est excellent en friture, ou au bouillon mulâtre. On fume et on sale le vivano pour le conserver; on le vend alors en cet état, dans les marchés, où il est recherché par les nègres, qui le mêlent à leurs calalous.

Les Raies. On en pêche de plusieurs espèces, sur les côtes de l'île; et pour cet effet, on emploie les seines, les folles et les cordes flottantes.

Le Merlan. Celui de Saint-Domingue est beaucoup plus gros que celui d'Europe. On pêche ce gade avec des folles, ou plutôt des cordes flottantes garnies de leurs hameçons. Les nègres en prennent, à certaine époque de l'année, une si grande quantité que, ne pouvant tout vendre, ils fument ou marinent ce qui leur reste ; et voici comment ils procèdent à ces deux opérations : après les avoir vidés, ils les étendent sur des claies, où ils restent, pendant douze heures environ, exposés à la fumée de feuilles d'oranger, de goyavier et de citronnier. Pour les mariner, ils les vident, les recouvrent de sel pendant quelques heures, les retirent, les font sécher au soleil, puis les arrosent d'huile, enfin les grillent légérement; ensuite on les étend dans un baril, sur des feuilles de laurier, de citronnier, et sur des tranches de citron saupoudrées d'épices.

La chair du merlan de Saint-Domingue est plus ferme que celle de celui d'Europe; mais néanmoins on ne les sert que rôtis ou frits, et jamais bouillis : cet aliment léger convient aux convalescens.



1. Le Mabouya, 2. Le Mombin, 3. Le Golas, 4. Sardine des Antilles.
5. Le Caien Tassard, 6. Levêque.

Sardine des Antilles. (Pl. XIII, tome II.)

Cette clupée a la mâchoire inférieure courbée vers le haut, et terminée par une pointe qui s'emboîte dans une cavité de la mâchoire supérieure. Elle est très-commune à Saint-Domingue, depuis le mois de mars jusqu'en août; alors elle est si grasse et si délicate, qu'à peine exposée au feu, on la dérobe, sans avoir besoin de l'écailler.

La sardine des Antilles n'est point aussi effilée que celle d'Europe, mais beaucoup plus ventrue. Il est une époque de l'année où il faut se garder d'en manger, parce qu'elle fréquente les fonds cuivrés de certaines rades, et qu'elle porte avec elle l'impression funeste d'un poison subtil; mais alors les couleurs de sa robe élégante sont altérées, et l'on ne peut plus douter de sa mauvaise influence, si on la met bouillir, pour épreuve, dans de l'eau, et qu'on l'y laisse avec un couvert d'argent, qu'elle noircit.

Avec quelle joie les nègres, qui sont friands de cette clupée, attendent son arrivée! avec quels yeux d'avidité ils reconnoissent leur troupe nombreuse, et convoitent cette nouvelle proie pour la joindre à leurs calalous! C'est pourquoi à cette époque, il est curieux de voir dans les rades de la colonie, une infinité de petits canots

à voiles en ciseaux faire preuve d'agilité, et jeter à l'envi l'épervier, ou tendre les verveux, dans lesquels souvent les sardines s'engagent, pour éviter la poursuite des squales ou autres poissons voraces.

On peut manger la sardine des Antilles, sans qu'il soit besoin de la vider, car elle ne contient point de vésicule du fiel. Lorsqu'on veut en conserver pour la saison pendant laquelle on ne peut s'en procurer de fraîches, on les fume, on les sale, ou bien encore on se contente, après cette seconde opération, de les laisser sécher au soleil, sans les paquer, et de les renfermer dans des barils. Cette dernière pratique est usitée par les nègres, qui aiment l'odeur alcalescente que les sardines contractent en pareil cas.

Le CAILLEU est une sardine de l'espèce de la première, mais beaucoup plus petite : il se prend avec des aplets.

Le CAILLEU-TASSART (tome II, planche XIII) (et M. de Lacépède, tome x, page 249) est moins commun à Saint-Domingue que la sardine. Ce clupanodon quoique n'ayant point les mâchoires munies de dents, ainsi que les clupées, n'en a pas moins les habitudes sanguinaires; il poursuit avec fureur les poissons qui

qui lui sont inférieurs en force, et en fait sa nourriture : il se plaît dans l'eau salée, mais fraye dans les fleuves. La lueur phosphorique qui l'environne, le décèle aux pêcheurs lorsque la mer est calme, et leur indique positivement la place où ils peuvent à coup sûr jeter l'épervier. On les prend aussi avec la pantière, qu'on laisse à la dérive, et on les pêche quelquefois au feu avec des trubles. Le cailleu-tassard est aussi délicat que la sardine des Antilles, et présente les mêmes qualités funestes lorsqu'il a résidé au dessous des fonds cuivrés.

PETITE MARÉE.

Le Coryphène bleu. (Planche XII, tome II).
(M. de Lacépède, tom. V, pag. 258).

Ce coryphène, appelé vulgairement *perroquet,* d'après la conformation de son bec, est nüé des plus belles couleurs. Celle répandue universellement, est d'un beau bleu d'aigue-marine, laissant apercevoir des taches d'un rouge-brun qui distinguent les écailles. Les nageoires dorsales et pectorales sont d'un rose tendre, tandis que celle caudale intermédiaire est d'un rouge vif. Une plaque noire se fait remarquer de chaque côté, à l'ouverture des branchies. La mâchoire inférieure est circulairement traversée

par une large raie ou mentonnière d'un rouge-brun.

Le coryphène-perroquet est commun; mais sa chair coriace étant peu estimée, on ne le vend qu'aux nègres. On le prend souvent au crochet, ainsi que les poissons saxatiles, lorsqu'il poursuit ceux plus petits que lui, qui cherchent à l'éviter, en se cachant dans les rochers. On le pêche aussi au flambeau, avec un truble, ou à la fouine. On trouve également de ces coryphènes dans les chausses et dans les verveux.

L'Ostracion, ou Coffre a deux piquans. (Tome II, planche XII). M. de Lacépède, tome II, page 326).

Ce coffre à bec, des Antilles, se pêche au truble, dans les trous remplis d'eau dont la mer s'est retirée : sa chair n'est point estimée, et elle est d'un goût fade. On fait cuire ce poisson dans son enveloppe osseuse, à l'exemple de la tortue, ayant soin de bien l'assaisonner. Lorsqu'on prend ces coffres, ils témoignent leur crainte et leur regret par un grognement, qui leur a mérité le nom de *cochons de mer*.

Le Congre. (M. de Lacépède, tome III, page 347).

Ce poisson, apode et anguilliforme, du genre

de la murène, est très-vorace, et poursuit sa proie avec acharnement jusque dans la vase, ou bien dans les rochers, où souvent il échoue. Je chassois un jour à Saint-Domingue, ayant l'eau d'un lagon jusqu'à la ceinture, lorsque je me vis entouré d'un congre et d'une bécune, que mon nègre, par intérêt pour moi, me conseilla fort d'éviter, et qui firent long-tems des tentatives pour m'attaquer. Nous prîmes la bécune au harpon, et le congre s'étant présenté à la surface de l'eau, je le tuai d'un coup de fusil. Mon nègre me remercia beaucoup du cadeau que je lui fis de ces deux poissons peu estimés, et qu'il se proposa de saler.

On prend le congre à la fouine, ou on le pêche en mer, au moyen de cordes flottantes garnies de hameçons : on lui tend aussi des verveux.

La Limande. (M. de Lacépède, tome VIII, page 310).

Ce poisson plat, du genre du pleuronecte, est très-délicat à Saint-Domingue, au commencement de la saison des pluies. On l'y pêche avec des filets, appelés *carrelets*, ou ceux, appelés *chaudières,* au fond desquels on met, pour appât, des débris de crustacées, ou des titiris un peu fétides.

La Sole. (M. de Lacépède, tome VIII, page 313).

Ce pleuronecte long et étroit, se prend aux hameçons dormans. On doit avoir soin, par un tems de pluie, d'attacher des cailloux aux bauffes, afin de les faire plonger entre deux eaux : c'est ce qu'on appelle *pêcher par fond.* Lorsque l'eau de la mer est claire et tranquille, et s'il fait un beau soleil, on voit les soles venir quelquefois à fleur d'eau ; alors on peut les harponner. Souvent elles s'enfoncent dans le sable du rivage ; c'est pourquoi on les prend sans difficulté, lorsque la mer est retirée. Les pêcheurs en trouvent souvent dans leurs nasses ou paniers.

La chair de la sole est très-délicate, surtout à la friture ; elle se conserve plusieurs jours, sans se corrompre.

Morue. (*Gade-Morue.* M. de Lacépède, tome IV, page 121).

Ce poisson est si connu, qu'il me suffira d'indiquer au lecteur l'article gade-morue, et le Traité des pêches de M. Duhamel, pour connoître les diverses préparations qu'on fait subir à ce précieux habitant de l'onde salée.

Le Brochet de mer. Cette espèce de morue est le merlu grand, *gadus merlucius;* Linn., etc.

Ce gade a tant de rapport avec le brochet d'Europe, dont il a la chair ferme et épaisse que, pour le dessécher parfaitement, les nègres la coupent par compartimens carrés, et joignent au sel dont ils la saupoudrent, le jus de plusieurs citrons. Sans cette indispensable précaution, cette chair conservant, malgré l'ardeur du soleil, une humidité interne, se corromperoit tôt ou tard.

Le brochet de mer est un mets recherché, lorsqu'après avoir été préparé comme ci-dessus, on le fait cuire dans l'eau, avec un jus de citron et force piment. On le pêche aux nasses, à l'épervier et à la ligne dormante.

Le Baliste américain. (M. de Lacépède, tome II, page 209).

Ce poisson n'est acheté que par les nègres : les pêcheurs en prennent dans leurs seines.

Scombre Maquereau. (*Voyez* son intéressant article, M. de Lacépède, tome V, page 30).

Les maquereaux sont très-goulus ; c'est pourquoi ils se précipitent inconsidérément sur tous les appâts qu'on leur présente, au moyen de hameçons attachés à des cordes flottantes. On les prend encore aux filets, aux manets, surtout la nuit, ou par des tems orageux.

Il est inutile de m'étendre sur les qualités essentielles du maquereau, que tout le monde connoît.

La BRÈME DE MER (M. de Lacépède, tome VII, page 56).

Ce spare détruit beaucoup de frai de poissons : sa chair est molle et d'une qualité très-médiocre. On le prend, dans les tems d'orage où il quitte les bas-fonds, aux lignes flottantes, à l'épervier, ou à la chausse.

Le NÈGRE NOIR (*Scomber niger*) et le NÈGRE AFRICAIN (ou *Epinephelus*) sont très-recherchés, et justement estimés; on les prépare comme les morues. On a à Saint-Domingue un beau nègre pour deux gourdins. On les prend aux hains, à corde flottante, à la seine et à la chausse.

Le SCOMBRE CARANGUE, et CARANXOMORE PLUMIÉRIEN, sont si peu estimés qu'on les vend au plus vil prix.

Le MOMBIN (tome II, planche XIII) a beaucoup de rapport avec le gade lubb de M. de Lacépède (tome XI, planche III, page 161), si ce n'est pour les couleurs de sa robe éclatante. Toute la partie supérieure de son corps est d'un rouge cerise, et l'inférieure d'une jaune d'or très-brillant : ce poisson

n'a que des écailles imperceptibles. On ne le mange qu'en friture ; il se prend à l'épervier et dans les nasses, où, quoique très-petit, il a le courage d'aller entamer les appâts. Le nom de *mombin* lui a probablement été donné dans le pays, à cause de la couleur de la prune de ce nom, dont il a exactement la teinte.

Le MABOUYA (tome II, planche XIII), que l'on pourroit, je crois, rapporter pour les caractères extérieurs au genre de l'ésoce, est ainsi appelé à Saint-Domingue par la conformité de sa tête avec celle du lézard-mabouya. Quoiqu'il en soit, ce poisson funeste est si dangereux à manger, que les pêcheurs ne le ramassent pas, même pour servir d'appât. Il se nourrit sur les fonds cuivrés, d'où lui vient sa vertu émétique, qu'on parvient, si la dose est petite, à neutraliser avec du beurre de cacao, pris intérieurement.

Le COLAS. (Tome II, planche XIII). C'est *le spare queue d'or* de M. de Lacépède, qui, dit cet illustre auteur, a reçu dans sa propriété phosphorique un présent funeste. On le pêche avec bien plus de facilité que s'il en étoit privé. La lumière qu'il produit, quelque douce ou foible qu'elle puisse être, le trahit, lors même que son instinct l'entraîne dans la

mer à quelque profondeur, comme dans un asile assuré; et on le cherche d'autant plus, qu'il réunit à une chair des plus délicates et des plus agréables une grandeur considérable.

On pêche le colas avec les cordes flottantes ou bauffes garnies de leurs hameçons, avec des seines, des caziers, des folles, des dragues et des verveux. Les nègres font dessécher ou salent ce poisson, qu'on achète à très-bon compte dans les marchés.

L'Evesque. (Tome II, planche XIII.) Toute la partie supérieure de ce poisson est de couleur violet évêque, d'où lui vient son nom; le ventre est rougeâtre; la caudale est d'un pourpre éclatant.

L'évesque se tient à une certaine profondeur; c'est pourquoi on le pêche à la drague. Sa chair est si peu estimée que les nègres mêmes ne prennent point la peine de le saler.

La Bécune. (*Sphyrène Bécune.* M. de Lacépède, tome X, page 60).

Ce poisson svelte a l'agilité du serpent, et il poursuit sa proie avec autant de vîtesse. Sa robe réunit des reflets argentins à l'azur et au bleu foncé qui la décorent. Ces poissons voraces attaquent tous les êtres créés qu'ils peuvent

poursuivre, et capables d'assouvir leur faim; j'en ai donné un exemple à l'article congre.

Comme ce poisson n'est point d'une saveur délicate, on néglige de lui tendre des piéges; mais il ne s'en prend que trop dans les folles ou dans les verveux, puisque les bécunes, oubliant leur captivité, dévorent les poissons renfermés avec elles.

Le Spare cardinal (tome II, planche XII) est ainsi appelé, parce que sa partie supérieure est d'un rouge cinabre, tandis que la partie inférieure est d'un rouge clair, séparé du rouge foncé, d'une manière marquante.

Le spare cardinal, quoique se vendant à bas prix, est d'un goût très-délicat. On le sale, on le fume, on le dessèche avec soin, car il offre dans le pays une branche de commerce assez importante.

Le spare cardinal n'est point vorace; c'est pourquoi il n'entre ni dans les nasses ni dans les verveux; mais on le prend avec les seines ou le trémail.

Le Balaou-Bécasse. (M. de Lacépède, tome III, page 123; *voyez* Centrisque Bécasse).

Ce poisson, très-commun dans toutes les rades de la colonie, est assez bon à manger.

On le prend particulièrement au flambeau, à l'aide de fouines, d'un épervier, ou d'un truble.

CRUSTACÉES.

On donne ce nom générique à des animaux recouverts d'une enveloppe moins dure que les écailles des testacées. Ils n'ont ni sang ni os, quoique parfaitement organisés, c'est à dire pourvus d'une tête, d'un corps et d'un estomac, de pieds, de bras, d'intestins et d'antennes.

Les crustacées, qui changent de peau tous les ans, ont à peu près entr'eux les mêmes habitudes : les uns fréquentent les rivages, d'autres se tiennent à l'embouchure des rivières ; ceux-ci aiment à s'enfoncer dans la vase, tandis que ceux-là l'évitent et se cachent en eaux vives, sous les racines des arbres qui bordent les écores, et où ils sont à l'abri de leurs ennemis ; d'autres enfin, qui se plaisent dans l'interstice des rochers mis à sec à la marée basse, et où ils trouvent à butiner, à livrer une guerre redoutable aux insectes, dont la plupart font leur unique nourriture. Mais, dans ce dernier cas, ils n'ont pas prévu le danger qui les attend, puisqu'après avoir triomphé des plus foibles, assouvi leur voracité, ils doivent eux-mêmes devenir la proie de l'homme indus-

trieux, sans cesse à leur poursuite. C'est donc à la marée basse que les pêcheurs vont ramasser, au milieu des rochers, les crustacées que la mer y a laissés; mais, comme souvent ils cherchent à se défendre, et à opposer une résistance d'où quelquefois dépend leur salut, on employe, pour les retirer des trous remplis d'eau où ils se sont réfugiés, des trubles, ou des crochets propres à cette pêche. Lorsqu'on en veut obtenir en haute mer, on leur tend des nasses contenant des appâts, tels que chair putréfiée, poisson pourri, etc.; c'est ainsi que se pêchent les homards, langoustes, chevrettes, etc. Quant aux crabes et cancres, on les pêche le plus communément aux flambeaux, ou le jour à la marée basse, en bouleversant, au moyen d'un crochet, la vase ou le sable des rivages, où ces crustacées aiment à s'ensevelir. Les pêcheurs attirent en rade les crabes dans leurs nasses, avec des intestins de volaille et des pierres blanches, qui servent de faux leurre.

Le Homard des Antilles n'a point de mordans, mais seulement deux grands barbillons, ou bras garnis de poils noirs très-courts et fort rudes. Il est d'un bleu d'azur, marqué de taches rondes de couleur pourpre-aurore et rouge-pâle. Ce homard n'est point aussi délicat que celui

d'Europe : sa chair est coriace et filamenteuse. On le sert rarement sur les bonnes tables, à moins qu'il ne soit très-jeune. Il parvient à une taille énorme, et alors il n'est plus possible d'en tirer aucun parti avantageux. On le prend en haute mer, dans des nasses garnies d'appâts, et sur le rivage lorsque la mer s'est retirée. Pour les surprendre, il faut y arriver en silence, à la faveur de la lune ou d'un flambeau, parce que la nuit rend les homards moins timides, puisque tout repose autour d'eux ; mais au plus léger bruit ils reprennent leur poste, et s'y tapissent ; il faut, dans ce cas, suivre des yeux leur direction, et les aller percer de la fouine au sein, même de leur quartier de réserve : c'est l'*astacus gammarus marinus*.

La Langouste (*Locusta*) est plus grosse d'un tiers que celle d'Europe, et vit également dans les lieux pierreux, sous les galets, qu'elle déplace pour s'ensevelir dans le sable jusqu'à la nouvelle marée. Les pêcheurs qui connoissent ces ruses, sont à la piste du déplacement des galets, pour s'emparer d'une proie qui ne peut leur échapper. Dans les grandes chaleurs, on ne les trouve jamais sur les côtes, mais en plein fond. *La langouste* des Antilles est moins estimée que *le homard*.

La Chevrette ou Salicoque, est de la grosseur du *bouquet* d'Europe; elle est aussi délicate, et nage sur le flanc. On prend les chevrettes au truble et au fagot. On employe quelquefois pour cette pêche le filet appelé *chaudière*, qui est placé sur une croix de bois, et au fond duquel on met une pierre pour le faire caller. Les nègres font sécher au soleil les chevrettes pour l'usage de leurs calalous : la chair de la chevrette est pectorale et fortifiante.

Crabe. (*Cancer oblongus*). On distingue des crabes de terre, de mer et d'eau douce. Ils diffèrent des cancres par un corps plus large que haut. Leur queue rabattue en dessous est à compartimens, et appliquée sur le ventre. La femelle a cette queue plus large que le mâle. Ils se servent avec adresse de leurs *serres*, qu'on appelle aussi *forces*, *pinces*, *mordans* ou *tenailles*, et qui font les fonctions de mains. Ils marchent plutôt de côté qu'en avant, et à l'aide de leurs dix pattes.

Le crabe se tapit au moindre bruit, lorsqu'il est hors de l'eau ou de son trou.

Les crabes de vase ou de paletuviers, si recherchés par les Créoles, et souvent aussi par les Européens, sont d'un bleu-terne ou rousseâtres; ils marchent en égratignant la

terre, et aiment à grimper le long des murailles, pour se mettre à l'abri de la pluie qui a submergé leurs trous : ils frappent leurs tenailles l'une contre l'autre, comme pour intimider l'objet de leur propre frayeur; ils se battent entr'eux avec acharnement, et laissent souvent sur le champ de bataille un de leurs membres, qui quelques jours après est remplacé par un autre. Les crabes se servent de leurs mordans pour couper les racines ou les plantes, dont ils font en partie leur nourriture. Il n'est pas toujours prudent de les manger, sans avoir éprouvé leur salubrité : il est deux manières de s'en assurer; la première, à l'ouverture du corps, d'examiner *le taumalain*, substance jaune ou verdâtre, qui se trouve sous l'écaille ou dos. S'il est de la couleur indiquée, l'animal est sain; mais que si au contraire, cette partie adipeuse est noire, le crustacée peut être nuisible. Pour plus de sûreté, on joint aux crabes, lorsqu'on les fait cuire, une cuillère d'argent; si elle noircit, il faut renoncer à un mets qui deviendroit funeste. L'usage des pommes *du mancenillier*, ou des baies *de l'azédarack*, cause cet inconvénient. Il est curieux de voir, après une ondée, tous les crabes sortir de la terre, qui bientôt en est couverte, tant leur espèce est multipliée dans les quartiers qui avoi-

sinent les bords de la mer, des rivières ou des paletuviers. Les crabes de terre ou tourlouroux sont moins gros, et leur écaille mince est tachetée. Les nègres attaquent l'une et l'autre espèce avec un bâton fourchu, destiné à les tenir en respect, et à les préserver du pouvoir de leurs pinces dangereuses. Les espèces les moins répandues sont, 1o. les crabes blancs, qui habitent les lieux marécageux et les salines; 2o. les crabes honteux, ainsi nommés, parce qu'ils croyent se dérober à tous regards en couvrant leurs yeux de leurs pinces; 3°. les crabes violets, autrefois si communs, et maintenant si rares. J'ai indiqué le moyen de pêcher les crabes, dans l'introduction à l'article crustacées; c'est pourquoi je crois ne point devoir me répéter ici.

Les crabes de ravine de Dalmarie sont réputés les meilleurs de tout Saint-Domingue. Ces crustacées vont faire leur ponte à la mer, et y changer d'écailles, puis, aux premières pluies du printems, regagnent les terres en nombre infini : alors toutes les maisons, tous les chemins qui avoisinent le rivage en sont remplis; et, malgré des précautions sans nombre, dit Moreau-de-Saint-Méry, ils y pénètrent jusque dans les lits. L'extérieur des murs ou des

cloisons en est tapissé, les toits couverts, les rues jonchées (1).

Les CANCRES s'attachent sur les rochers, et s'y cramponnent si fortement qu'on a beaucoup de peine à les en arracher, d'où vient le proverbe : Les uns se trouvent dans les rochers, les autres vivent dans la vase; ceux-ci aiment à rester ensevelis dans le sable; ceux-là, plus petits, se repaissent parmi les algues ou dans les coquilles. Les cancres sont d'une forme ronde ou cordiforme, et non point évasée, comme celle des crabes.

Le cancre, araignée de mer, est peu délicat; mais *le pagurus* ou tourteau est très-estimé.

Les petits cancres coureurs, que l'on rencontre sur les plages, vivent également sur la terre et dans la mer. Ils s'occupent hors de l'eau

(1) Il est certains quartiers où la multiplicité de ces crabes devient funeste. Leur tête est mise à prix par le dégât qu'ils font sur les sucreries, dont ils coupent les cannes ou leurs racines, à l'aide de leurs mordans. Cette ordonnance de police réjouiroit les amateurs, s'ils pouvoient profiter de ces crabes; mais le mancenillier, dont ils transmettent la vertu funeste, sans pour cela en être eux-mêmes incommodés, fait qu'on les jette au loin comme inutiles, et pour éviter les exhalaisons fétides qui résultent de leur décomposition.

a Crabe Surmonté d'une Eponge. b. Truffe de S.t Domingue. c. Méduse de la Rade de S.t Marc.

à fouiller dans la vase, et à en extraire les petits insectes, dont ils font leur nourriture.

CÉRIQUES. Ces crabes, d'une forme élégante et svelte, sont la plupart d'un bleu d'azur, et bordés d'un liseret de jaune d'or, ou d'un brun-pourpre, avec le liseret bleu. Les cériques de mer et de rivière sont également très-bonnes à manger. Je crois devoir donner ici la figure d'un *maia-glabra*, qui m'a été communiquée par M. Tussac, si avantageusement connu parmi les savans, par la Flore précieuse des Antilles, à laquelle il travaille en ce moment, et dont plusieurs livraisons ont déjà été publiées.

Cette cérique n'a pas les couleurs éclatantes de celles que j'ai citées plus haut; mais elle offre une particularité remarquable. Sa tête est surmontée d'un polypier rameux, ou éponge oculée, appelée *flûte de Pan*, qui se trouve implantée sur l'enveloppe de ce crustacée, et subsiste ainsi, sans nuire à l'animal. (Tome II, planche XV.)

Ce *maia-glabra* est, ainsi que l'éponge, d'un jaune terre de Sienne. Je suis charmé de pouvoir rendre hommage en cette circonstance à M. Tussac, et de le remercier publiquement des bontés qu'il a eues pour moi, pendant mon séjour à Saint-Domingue, où je me suis instruit avec lui dans des courses d'Histoire naturelle.

Ce souvenir doit être, pour ce savant, un témoignage de ma haute estime et de ma plus vive reconnoissance.

TESTACÉES.

Les testacées diffèrent physiquement des crustacées, en ce que leur enveloppe calcaire est infiniment plus dure, et au moral, en ce que cette classe ne contient que des animaux sans défense, sans industrie, et n'offrant à la vue qu'un corps informe et non organisé. Parmi les testacées on peut, d'après leurs habitudes, distinguer les saxatiles, les arénacées et les nautiles. Les saxatiles, qui aiment à se fixer aux rochers, comprennent les huîtres, etc.; les arénacées sont ceux qui, comme les moules, aiment à ramper sur le sable et la vase; enfin, les nautiles indiquent ceux qui, à la faveur de l'inspiration ou de l'expiration, se meuvent dans l'eau, plongent ou s'élèvent à sa surface. On pêche les testacées au râteau, à la drague, au filet, à la main, ou en plongeant.

HUÎTRES DE FOND ET DE ROCHERS SOUMARINS.

Cette pêche offre aux plongeurs des dangers, au milieu desquels ils sont exposés à perdre la vie, puisque souvent ils n'atteignent au banc des huîtres, qu'à la profondeur de cinq ou six

brasses, et qu'ils ont à peine le tems d'en détacher quelques-unes, et de les jeter dans leurs paniers, pour remonter promptement au dessus de l'eau, et y respirer; mouvement pendant lequel ils ont souvent à redouter la dent meurtrière des squales.

Cette récolte est beaucoup moins à craindre, lorsque les bancs se trouvent à fleur d'eau; on se contente alors de les daguer, à l'aide de *l'étiquette*, espèce de couteau sans tranchant, qui sert à détacher l'huître du rocher. Enfin, le pêcheur ne court plus aucuns risques à la basse mer, qui découvre souvent des rochers qui en sont garnis, et qu'il va ramasser à pied sec.

Huîtres de Mangles. Cette espèce est infiniment plus petite, et d'un tout autre goût que les premières. On en trouve souvent collées ensemble, au moyen d'une glu tenace, qu'elles répandent à cet effet, et au milieu duquel groupe on admire une branche de paletuvier, dont elles ont moulé le contour. Il suffit de couper une de ces branches pour en avoir une provision; on la sert souvent sans la démembrer. Ces huîtres sont difformes, c'est à dire qu'elles n'ont point de forme régulière, en raison des angles ou pourtours auxquels

elles assujettissent leur coquille, lors de sa formation. On trouve souvent, parmi les huîtres de mangles, l'espèce appelée *selle polonaise*, qui est toute plate, et qui a une petite houppe de poils au milieu de sa charnière ; mais elle est âcre, et ne peut se manger. Elle ne s'implante point sur l'arbre, à l'exemple de la première ; elle y est seulement retenue par son byssus. Les huîtres en général, ne sont point saines lorsqu'elles frayent, et elles causent à ceux qui en mangent alors, des maladies éruptives. Leur frai, qui est une matière laiteuse, de forme lenticulaire, s'attache à tous les corps qu'il rencontre, et s'y fixe pour son développement.

Moules. On en trouve de plusieurs espèces sur le rivage, principalement après les rats-de-marée, et parmi lesquels on distingue celle appelée vulgairement *le jambonneau;* mais on en néglige la cueillette, par l'antipathie que la plupart des créoles ressentent à leur vue. Les moules, ces intéressans hermaphrodites, ayant été dispersées par de gros tems ou des orages impétueux, profitent du calme pour se rapprocher et se réunir en monceaux ; de là, les bancs de ces coquillages. Les moules naviguent, au secours d'une membrane qui protège

leur natation, et qui se déploie à l'ouverture des valves. Cette membrane charnue fait chez elles les fonctions d'un bras, que les moules assujettissent à leurs besoins.

Les moules sont très-souvent venimeuses, et occasionnent diverses maladies, telles que la cardialgie, des hémorragies, des acides dans les premières voies, des fièvres éruptives, etc. Elles ne sont pourtant malfaisantes que pendant les mois de mai, juin, juillet et août, époques pendant lesquelles les moules ramassent autour d'elles le frai des étoiles de mer. Le contre-poison est du vinaigre, ou, dans le pays, un verre d'émulsion de la graine de *mimosa scandens*, saturée jusqu'à agréable astriction d'acide sulfurique.

Les symptômes de cet empoisonnement sont alarmans : le malade est attaqué d'une fièvre ardente, et d'une enflure douloureuse aux lèvres, au palais, à la langue et à l'œsophage; ses yeux s'animent; il ne peut articuler aucun son; une éruption scarlatine se manifeste, avec un prurit insupportable. Enfin sa respiration devient difficile, gênée; il est inquiet, au désespoir, pleure, et meurt en soupirant, si l'on n'a promptement fait usage des acides.

La Palourde, espèce de came très-bonne à manger, habite les fonds vaseux; mais c'est

en vain qu'elle veut s'y soustraire aux recherches des pêcheurs, qui savent bien l'y déterrer à l'aide de leurs crochets.

LE BURGAU. On mange aussi *les burgaux* et *les lambis* : je ne parlerai point des autres coquillages que les côtes fournissent, parce qu'ils ne sont point d'un usage domestique, tels que *l'argonaute* ou *nautilite papiracé*, et *la conque de Vénus*, communs dans les parages de Jérémie; les éperons, les murex, etc., disséminés dans les diverses rades de cette île, riche dépositaire d'une grande quantité d'espèces de testacées.

PÊCHES A LA RIVIÈRE.

EAUX DORMANTES.

POISSONS.

LA SAVALLE OU CHEVANNE, Clupée Apalike de M. de Lacépède, tome x, page 233. Alauda argentea pinnulâ caudatâ, vulgò savalle de Plumier. C'est le meunier de la rivière de l'Ester, dont la robe argentée éblouit par l'action du soleil. Ce poisson plat ne se rencontre que dans les eaux limpides, profondes, et dont le fond est tapissé de verdure, au milieu de laquelle il aime à se jouer par un tems lourd, tandis qu'il reparoît à la surface, à l'approche

d'un ouragan. Il s'élève souvent au dessus de l'eau, lorsqu'il est poursuivi par le caïman; mais il lui faut toute sa légéreté pour échapper à ce dangereux reptile, qui s'élance dans l'air en même tems que la savalle, quand il a le bonheur d'en surprendre sous l'abri passager de mousses flottantes, ou au milieu des roseaux, ou des pontédéria, dont les rives de l'Ester sont garnies. Si l'amphibie est assez heureux pour saisir cette proie délicate, il s'empresse, ne pouvant s'en repaître dans l'eau (1), de la porter à son magasin, après lui avoir ôté la vie d'un coup de mâchoire.

Ce poisson large et très-plat, aime à s'enfoncer dans la vase, ou à se cacher sous les racines des arbres. Il vit long-tems hors de l'eau, et quoique sa chair soit blanche et très-délicate étant fraîche, on l'estime mieux lorsqu'il est salé. Il renferme beaucoup d'arêtes. Ces poissons se trouvent toujours en compagnie; c'est pourquoi on les pêche à l'épervier, à la seine, aux lignes dormantes, et avec des verveux dans lesquels on a mis, pour appât, du sang caillé,

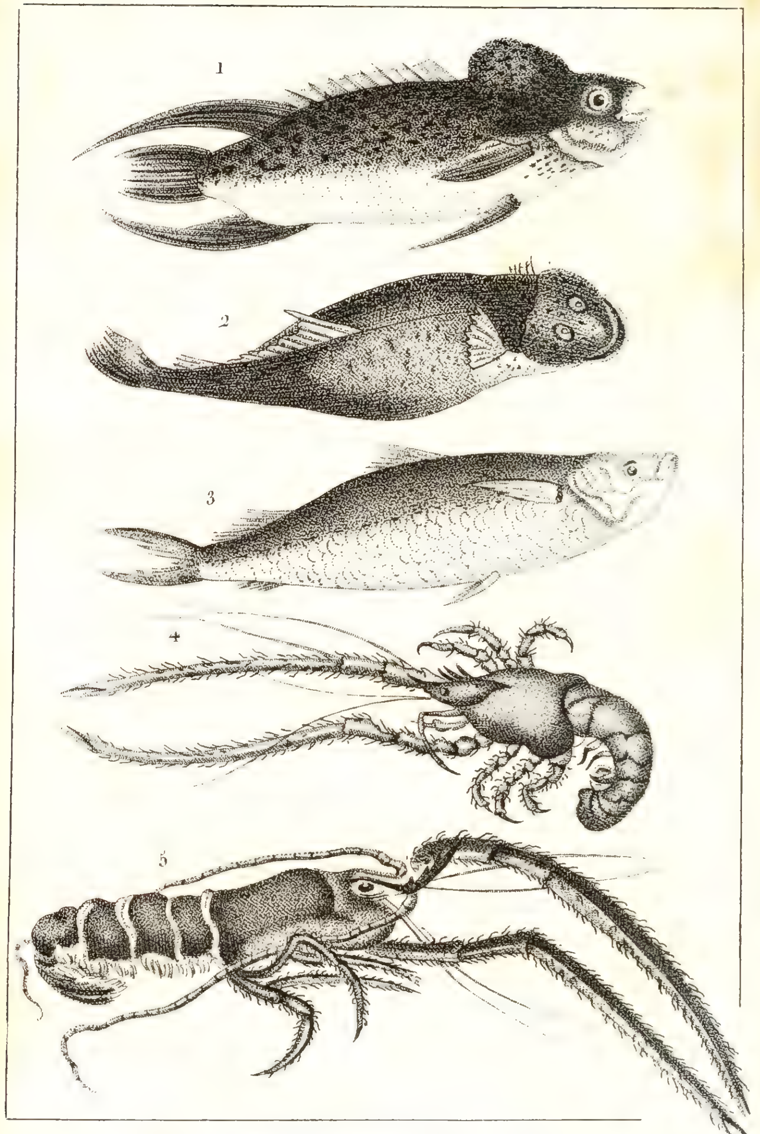
(1) J'indique dans l'anatomie comparée du caïman de Saint-Domingue, au troisième volume de ces Voyages, les raisons qui s'opposent à ce que le reptile puisse avaler dans l'eau.

ou du ſromage. Le caïman est friand du frai des savalles.

La Brème. (M. de Lacépède, tom. xi, p. 72. Cyprin-Brème.) Ce poisson est, ainsi que la savalle, aplati latéralement; il a beaucoup d'arêtes, et sa couleur argentine a du rapport avec celle de cet autre cyprin. La brème a les mêmes habitudes que la savalle. On doit aussi lui tendre les mêmes piéges aux embouchures des rivières, ou dans les détroits. On pêche dans l'Ester beaucoup de brèmes; mais on les vend après les avoir salées, parce que leur chair étant fraîche, a un goût insipide.

L'Alose (M. de Lacépède, tom. x, p. 218. Clupée-Alose) est maigre, tant qu'elle n'a point remonté dans les fleuves, où sa chair acquiert une toute autre qualité qu'en eau salée. Elles sont très-communes dans l'Ester, et les nègres les pêchent à la seine, à la ligne dormante et à l'épervier, pour ensuite les saler, et les faire sécher au soleil. Ce poisson délicat seroit bien plus estimé s'il contenoit moins d'arêtes. Les aloses nagent avec une grande agilité, et se plaisent à se montrer à la surface de l'eau. Les aloses redoutent le fracas du tonnerre, dit M. de Lacépède; mais des sons ou des bruits modérés ne leur déplaisent pas; ils leur sont

Poissons de Riviere.



1. Kyphose Haut-Dos, 2. Gobiésoce Testar
3. Mulet de l'Artibonite, 4. Ecrévisse de l'Ester
5. Ecrévisse de l'Artibonite.

même très-agréables dans plusieurs circonstances : c'est pourquoi, dans certaines rivières, les pêcheurs attachent à leurs filets des arcs de bois, garnis de clochettes, dont le tintement attire les aloses.

Le Haut-Dos de l'Ester (tom. II, pl. XIV), qui a beaucoup de rapport avec le Kyphose-Double-Bosse de M. de Lacépède, tome v, page 149, a toute la partie supérieure de couleur verte tachetée de noir irrégulièrement, et le ventre blanc. Ce poisson que l'on pourroit appeler *bossu*, à cause de la proéminence adipeuse qui se trouve sur son dos, à la naissance de la tête, a les nageoires pectorales pointues et très-alongées ; celle de l'anus, qui n'égale que la moitié de la dorsale, dépasse un peu la longueur de la queue, en formant, avec cette dernière, le croissant. Les thoracines et les opercules sont de couleur fauve.

Le haut-dos est très-estimé; sa bosse surtout, qui est un corps graisseux, est d'une délicatesse extrême. Il a plus d'arêtes que le *gobiésoce-testar*, qui lui est préféré. On pêche le haut-dos avec l'épervier, la seine et les nasses. Les nègres, après l'avoir imbibé de jus de citron et salé, le font sécher au soleil pour leurs calalous; mais il est d'un goût plus agréable venant d'être pêché.

Le Gobiésoce-Testar (tome ii, pl. XIV) (M. de Lacépède, tome iv, page 421) a beaucoup de rapport avec le cotte-chabot, pour les caractères extérieurs ; cependant sa couleur verte en diffère. C'est *le céphalus fluviatilis major,* vulgò Testar, de Plumier. Les yeux très-rapprochés sur le sommet de sa tête, sont d'un bleu de saphir ; sa couleur générale est verte, avec des reflets jaunâtres, il n'a point d'écailles apparentes ; ses lèvres sont doubles et extensibles ; sa tête est grosse et comprimée ; son ventre est d'abord volumineux, puis tout à coup se rétrécit d'une manière sensible. Il n'a qu'une nageoire dorsale de couleur jaune, très-petite, et placée au dessus de la caudale, qui est arrondie. Les thoracines sont jaunes, très-courtes, et ressemblent à une main ouverte.

Le gobiésoce-testar n'a point d'arêtes, et il est le plus délicat des poissons de l'Ester ; sa chair est fondante. Il diffère du testar de l'Artibonite en ce que ce dernier est d'une couleur rousseâtre. Le testar se tient cramponné aux pierres, aux racines ; c'est pourquoi on ne le prend qu'avec le secours des nasses où l'on a su l'attirer par des appâts.

Le testar nage avec rapidité, et il est très-vorace ; il donne la chasse aux poissons plus petits que lui, et aux insectes aquatiques, ou

encore à leurs larves. Sa peau est si visqueuse qu'il échappe très-souvent des mains, lorsqu'on le retire des nasses.

L'Anguille de l'Ester. (*Voyez* l'élégante description de *la murène-anguille*. M. de Lacépède, tome III, page 290.) Cette murène, dont la forme est déliée et les circonvolutions faciles, joint à ces caractères physiques un instinct, une affection qui ont fait écrire l'histoire de cette espèce par M. de Lacépède, avec tous les charmes de l'éloquence qui lui est personnelle. Cet illustre auteur observe avec raison que les nuances de la murène dépendent beaucoup de l'âge de l'animal, et de la qualité de l'eau au milieu de laquelle il vit : lorsque cette eau est limoneuse, le dessus du corps de la murène est d'un beau noir, et le dessous d'un jaune plus ou moins pâle ; mais si l'eau est limpide, et qu'elle coule sur un fond de sable, les teintes qu'offre l'anguille, sont plus vives et plus riantes : sa partie supérieure est d'un vert nuancé, quelquefois même rayé d'un brun qui le fait ressortir, et le blanc du lait, ou la couleur d'argent, brillent sur la partie inférieure du poisson.

L'anguille vit assez long-tems hors de l'eau, et il n'est pas rare de la trouver la nuit,

rampant sur le rivage, et cherchant à paître les jeunes bourgeons de patates. J'en ai surpris deux fois étant sur les bords de l'Ester, à l'affût des gingeons. Lorsqu'elle a pris suffisamment de nourriture, elle retourne à son élément, et s'y enfonce dans la vase, où elle digère avec fruit les alimens qu'elle a su découvrir.

On prend les anguilles à lignes dormantes, ou dans des nasses qu'on amorce avec des vers de terre. On en pêche aussi au moyen de seines à mailles étroites et serrées. Les anguilles se multiplient tellement dans l'Ester, qu'il n'est point de jour que chaque nègre pêcheur des habitations circonvoisines n'en prenne sa provision. L'anguille descend quelquefois à la mer, et souvent on s'en procure à la fouine. Les nègres salent les anguilles pour corriger leur viscosité.

CRUSTACÉES DE L'ESTER.

Ecrevisses de l'Ester. (1°. Astacus fluviatilis major; 2°. Astacus fluviatilis minor). Cette rivière en fournit deux espèces : la première (planche XIV, tome II) plus grosse, dont le corps est plus large et moins diaphane que celui de la seconde espèce qui a tous les caractères de la chevrette, est d'un vert-glauque surmonté d'une teinte longitudinale rousseâtre très-dis-

tincte. Ses bras, dépourvus de mordans, sont fort longs, et comprennent cinq articulations ; ils sont hérissés de poils rudes et noirs dans leur étendue, et sont fourchus et dentelés à leur extrémité.

Les écrevisses de l'Ester croissent lentement, et sont très-voraces ; elles sortent souvent de l'eau pour s'attacher à des caïmans morts, et étendus sur le rivage ; elles s'y disputent cette proie infecte avec les crabes qu'elles redoutent avec juste raison, et dont souvent elles deviennent les victimes. Leur chair estimée est nutritive, elle purifie le sang en le fouettant, et en favorisant l'excrétion de ses parties hétérogènes : on l'emploie en médecine à divers usages. On connoît la propriété absorbante des pierres d'écrevisses, pour neutraliser les acides de l'estomac.

Les écrevisses sont si communes dans certaines parties de l'Ester, et on les pêche en telle abondance, qu'on n'en sert que les queues, comme la partie la plus délicate du corps de l'animal. On les prépare le plus communément à la poulette, cette sauce étant aiguisée d'un jus de citron et d'un piment.

On pêche les écrevisses de plusieurs manières, et leur voracité les conduit inconsidérément dans tous les piéges qui leur sont tendus. On peut au moyen des lignes dormantes, flottant

à la surface de l'eau, les y attirer à l'aide d'appâts, puis profiter de l'instant où elles sont fixées en quantité autour de la charogne qu'on choisit à cet effet, pour glisser légérement sous l'eau le truble qui doit les recevoir. On secoue alors les lignes, et les écrevisses, en se détachant quoique difficilement de leur proie, se laissent tomber dans le filet. On en prend encore avec beaucoup de succès en plaçant çà et là sur le bord de l'eau, des fagots d'épines qui recèlent dans leur sein des appâts. Les écrevisses, pour y arriver, s'embarrassent au travers des branches, et se trouvent retenues, si l'on a soin de retirer précipitamment le fagot. Le meilleur appât, pour prendre les écrevisses, est la morue salée qu'on a laissé rancir.

EAUX LIMONEUSES DE L'ARTIBONITE.

POISSONS.

Le Têtard de l'Artibonite, qui n'est point le même que celui de l'Ester, a, pour caractères différens du premier, une taille plus svelte et beaucoup plus considérable. La couleur universelle de son corps est roux-verdâtre, fouetté irrégulièrement de taches bistres. Il est aussi plus délicat à manger, en ce qu'il ne sent point la vase. On le pêche de même, mais il n'est pas très-commun.

Le Haut-Dos de l'Artibonite offre les mêmes différences. J'ai remarqué que tous les poissons de l'Ester avoient une robe plus ou moins verdâtre, tandis que ceux de l'Artibonite l'ont d'une teinte rousse ou grisâtre. Cette teinte proviendroit-elle des herbes aquatiques que l'Ester recèle en son sein, et dont les poissons font en partie leur nourriture? Ce qui me porteroit à le croire, c'est que le lit de l'Artibonite qui est argileux, n'entretient au fond de ses eaux troubles et rougeâtres, la végétation d'aucune sorte de plante.

Le MEUNIER DE L'ARTIBONITE appartient bien aussi au même genre que celui de l'Ester, et il n'en diffère encore que par les couleurs qui sont, je crois, le résultat des suppositions que je viens de soumettre aux naturalistes éclairés.

Le MULET DORÉ. (Planche XIV, tome II.) (M. de Lacépède, tome X, page 139.) Mugil Plumierii; Weitmund, par les Allemands; Atoulri, par les habitans de l'île de Saint-Vincent; Céphale d'Amérique, ou Mulet doré de rivière; Gaulthier, Journal de physique, tome III, page 440, planche XII.

Ce poisson délicat habite les Antilles; mais il remonte le plus souvent dans les fleuves, et il sait distinguer particulièrement les eaux de

l'Artibonite, puisqu'on ne le rencontre jamais dans celles de l'Ester. Son corps est long et presque rond, son dos noirâtre à reflets dorés, et son ventre d'un blanc argenté.

Le mulet nage avec une extrême agilité, mais néanmoins il devient souvent la proie de poissons plus voraces que lui, qui ne se nourrit que d'herbages, et rarement d'insectes aquatiques. On le pêche à la seine, à l'épervier, à la nasse, et l'on emploie tous les piéges qui peuvent procurer un aussi bon poisson. Il se mange frais ou salé.

L'Anguille. Celles de la rivière de l'Artibonite ont les couleurs moins vives que celles de l'Ester, et leur chair est aussi d'une qualité bien inférieure.

CRUSTACÉES DES EAUX LIMONEUSES.

Ecrevisses de l'Artibonite. (Tome II, planche XIV.) Elles sont infiniment plus grosses, plus délicates et plus fermes que celles de l'Ester; et si les formes sont à peu près les mêmes, les couleurs des premières sont plus éclatantes, et l'on voit sur leur enveloppe briller le bleu-chatoyant et le jaune-aurore qui relèvent l'éclat des franges. Les nègres font sécher au soleil ces écrevisses pour joindre à leurs calalous.

Cériques

Cériques de l'Artibonite. Elles sont plus estimées que celles des autres rivières de l'île.

EAUX VIVES DES MORNES.

Les rivières des mornes sont pures et limpides; on les voit ici couler sans pente avec un doux murmure; là, elles forment des cascades, ou des torrens rapides. Leurs eaux sont chaudes le matin, et froides à midi. On s'y baigne voluptueusement sur le galet qui en forme le lit, tandis qu'un doux zéphyr qui balance mollement le feuillage des arbres riverains, le transforment en un bienfaisant ventilateur. Ces rivières, si peu profondes qu'elles montrent en beaucoup d'endroits leur lit à découvert, renferment les poissons ci-après dénommés.

La Carpe, qui a beaucoup de rapport avec le carpeau (salmo cyprinoïdes; Linn.), nage avec force contre les courans qui s'opposent à sa marche rapide, et brave par sa légéreté la résistance de l'eau qui la contrarie. On la voit à Saint-Domingue remonter les rivières et les cascades. Elle s'y nourrit de frai de poissons, et d'herbes aromatiques qui rendent sa chair ferme et d'un excellent goût. Elle échoue quelquefois sur les galets, au milieu de sa marche rapide; mais se plaçant sur le côté, et frappant simultanément de la tête et de la queue, elle

reprend l'eau, et va chercher le repos au milieu d'un bassin tranquille où elle se livre à un sommeil réparateur.

On prend ces carpes avec des nasses, des trubles et des hameçons.

Le Brochet. Sa chair ferme est estimée, et sa recherche doit être d'autant plus exacte qu'il est le requin de l'eau douce, et qu'il fait sa proie de tous les autres poissons qu'il rencontre. On le prend à l'épervier, à la fouine, aux nasses, principalement au clair de lune et d'un flambeau, ou lorsqu'il dort à fleur d'eau dans un bassin, auprès du rivage. On sale communément ce poisson.

Le Mulet batard des rivières des mornes est infiniment plus petit et plus délicat que le mulet de l'Artibonite : on en fait d'excellentes fritures. Il se pêche à la ligne ; à l'épervier lorsqu'il voyage en troupe, et au truble.

La Truite. Ce beau poisson, dont les écailles réfléchissent les nuances les plus vives et les couleurs primitives les mieux prononcées, se rencontre assez communément dans les rivières du Gros-Morne, de Plaisance, où elle se plaît à lutter contre les courans, et à franchir les obstacles que lui oppose cette résistance. Elle s'y nourrit d'éphémères, de libellules et autres in-

sectes qu'elle surprend à fleur d'eau, et dont elle s'empare avec une adroite agilité. Elle poursuit également le pisquet.

On pêche cette truite avec des nasses garnies d'appâts, ou avec des trubles. On en prend aussi avec des lignes dormantes, mais qu'il faut avoir soin de relever souvent; car ce poisson est très-vif, et souvent il échappe, aux risques de sa vie, aux hameçons qui l'ont altérée.

Le meilleur appât que l'on puisse présenter à la truite dans les rivières où elle se plaît, est un linge que l'on a fait frire avec de la graisse de caïman, dont elle paroît fort friande.

On sale, ou l'on marine la truite, qui vaut encore mieux lorsqu'elle est mangée fraîche.

Le Pisquet, Titri ou Titiri. Le mot *titri* est caraïbe, et indique un très-petit poisson commun à certaines époques dans les rivières des mornes. Il y arrive par bancs, et en si grande quantité que les eaux en sont noires, et que souvent trop pressés dans leur marche importune, il en échoue qui deviennent la pâture des crabiers, ou autres oiseaux placés à poste fixe sur le bord des rivières.

Le pisquet, qui n'a pas plus d'un pouce de long, est d'abord d'un blanc d'argent et transparent au sortir de la mer; mais, à mesure qu'il

s'avance dans les fleuves, il devient, ou plutôt il paroît gris, parce que sa transparence est remplacée par le sable dont il remplit son tube intestinal.

Ce poisson très-délicat en friture, ne s'écaille point, et on peut le manger sans redouter ses arêtes. On le prend au tamis de crin placé sur un cadre carré, et assujetti à un long manche, lors du passage des bancs. Cette pêche réussit mieux au flambeau, qu'au jour, où apercevant son ennemi, il cherche à l'éviter en plongeant au fond des eaux; mais c'est en vain qu'il veut se soustraire aux ruses de l'homme, car il suffit d'agiter l'eau pour en voir remonter à la surface une immense quantité. Les nègres qui aiment le poisson faisandé, ne salent point celui-ci, quoiqu'il se corrompe facilement; ils se contentent de le faire sécher au soleil, où il contracte une odeur alcalescente qui leur plaît: ils en mettent dans leurs calalous.

Le Gobiomore dormeur (Gobiomorus dormitor, de M. de Lacépède, tome IV, page 413.) (Cephalus palustris, de Plumier.) n'est pas très-commun. On le rencontre presque toujours en repos près des écores, où on le prend facilement avec un truble, et à l'épervier. Sa chair n'est pas très-estimée; mais on le sale.

Etant contraint par les bornes que je me suis prescrites, de ne point m'étendre plus longuement sur les chasses et pêches du pays, que je crois avoir suffisamment décrites pour en donner une idée au lecteur, je vais reprendre le cours de mes observations.

Le dimanche 2 juin 1799, je fus visiter l'habitation T.·., où j'eus le plaisir de remarquer de jeunes plantations du cannellier, giroflier, et du muscadier, qui réussissent parfaitement. Les jeunes plants de ces arbres précieux furent transportés de l'Inde dans des nœuds de bambous, troués par le bas, afin de laisser écouler l'eau superflue dont on les arrosoit pendant la traversée. Il est bien inconcevable que l'exemple de M. T.·. ne soit point imité par un plus grand nombre de colons, puisque le sol et le climat favorisent à Saint-Domingue une naturalisation si avantageuse pour notre commerce.

Qui croiroit que dans le scorpion, animal aussi hideux par ses formes que repoussant par son caractère, on ait retrouvé des preuves de l'attachement remarquable d'un sexe pour l'autre? Lorsqu'un scorpion mâle ou femelle périt misérablement, le second s'expose volontairement à une mort certaine pour ne point survivre à son compagnon. Je dois cette observation, que j'ai répétée depuis, à Mme Ros-

signol-Grammont, qui dans le bain fut piquée douloureusement par un de ces insectes, qu'elle eut le courage d'écraser; le lendemain à pareille heure, on retrouva le second noyé dans la même baignoire (1).

Ce fut sur la même habitation que je vis et appréciai, pour la première fois, les truffes du pays. (Tome II, planche XV.) La truffe blanche de Saint-Domingue (tubera candida, Plum.) se trouve dans les terres où l'on cultive l'indigo. Elle est d'une forme irrégulière et composée de mamelons blancs, tachetés çà et là de jaune et de gris. L'enveloppe est plus dure que la partie intérieure, qui est molle et fondante. Cette truffe a au premier abord l'odeur d'un excellent fromage de Brie affiné. Les gourmets la mangent avec délices, simplement boucanée; mais elle

---

(1) C'est sous l'écorce du bois vermoulu que je surpris quelques jours après, la femelle d'un scorpion que j'avois pris la veille pour diverses expériences. Furieuse de se voir entre les mains d'un dominateur, elle assouvit sa rage sur une grosse araignée-crabe, avec laquelle je la mis aux prises, et par le moyen de son aiguillon et de ses pinces qu'elle dirigea à la fois avec un mouvement convulsif, elle éventra son adversaire, et lui arracha les intestins, en mourant elle-même par les blessures de son ennemie : l'alcali volatil fluor est l'antidote de ces deux venins.

est encore très-estimée dans les ragoûts. Il est facile de reconnoître les endroits qui la recèlent, à un amas de terres soulevées par les crabes ou insectes qui en sont friands.

Le samedi 4 août, je me mis en route pour le Port-au-Prince, où j'avois à faire régulariser près M. Vollée, administrateur-général des domaines nationaux du département de l'Ouest, la levée de nos séquestres. La garde exacte, nous arrêta à la porte de Saint-Marc pour voir nos passe-ports, car il y avoit une insurrection complète dans la plaine du Boucassin; mais comme nous étions parfaitement en règle, nous passâmes outre.

Le chemin de Saint-Marc au bourg de l'Arcahaye, se prolonge sur le rivage de la mer, quoiqu'ombragé par des paletuviers, des raisiniers, et autres arbres sous lesquels on goûte la fraîcheur. Notre départ avoit été tellement précipité, que mon nègre n'avoit pu se munir de provisions que les fatigues de la route commençoient à nous faire regretter. La soif ardente que nous éprouvions nous ayant fait désirer la passe d'une rivière, j'arrêtai un nègre qui portoit des provisions à la ville de Saint-Marc, et parmi lesquelles je reconnus avec plaisir un melon d'eau qui, sans apaiser notre faim, étancha notre soif.

Plus loin nous rencontrâmes deux nègres, anciens affranchis, assis sur le bord du chemin, et occupés à démembrer un poulet qu'ils nous engagèrent à partager avec eux. Comme à cette époque critique, le refus d'un blanc eût été imputé à crime, j'acceptai leur proposition, et j'eus d'autant plus lieu de m'en féliciter, qu'ils eurent pour moi des prévenances outrées, suspendirent leur repas jusqu'à la fin du mien par un sentiment de respect, et me firent terminer ce dîner par un petit verre de croc ou tafia, sans vouloir accepter la moindre gratification. Ils mangèrent les restes avec mon nègre.

Cette route agréable et pittoresque me fournit plusieurs observations que je relaterai en tems et lieu, et au milieu desquelles je fis une ample collection de madrépores, de fongipores cellulaires, appelés *les tuyaux d'orgue, la coupe de Neptune, son bonnet, et sa manchette.*

Le soir nous arrivâmes, après une ondée, sur l'habitation Pois-la-Ravine, où nous quittâmes nos compagnons de voyage, pour y demander l'hospitalité. La nuit étant avancée, tout y reposoit, excepté les ouvriers de l'équipage à sucre, qui nous ouvrirent la grille. La propriétaire de cette habitation, qui n'étoit point couchée, ayant été prévenue de notre arrivée, me reçut avec affabilité, donna ses ordres pour

un souper, après m'avoir fait rafraîchir d'un verre de sirop de baterie.

L'habitation Pois-la-Ravine comprend des établissemens immenses, d'une bonne tenue et dans une position agréable : tout y annonce l'opulence dont elle jouit. Les jardins de cannes à sucre y reçoivent, par irrigation, une eau limpide que leur fournit les rivières voisines.

Le lundi 6 août, ayant pris congé de mon estimable hôtesse, je continuois ma route lorsque nous rencontrâmes un cavalier qui se sauvoit à toute bride, et qui nous conseilla de rebrousser chemin, en disant que les révoltés venoient d'assassiner deux blancs sur le grand chemin, en sa présence. Nous repliâmes donc sur le bourg de l'Arkaye, dans l'espoir d'y trouver un passage par mer pour le Port-au-Prince. Aucun caboteur ne vouloit entreprendre le voyage, d'après une nouvelle récente qui confirmoit la prise et le pillage de deux barges par celles de Rigaud, chef de la partie du Sud ; cependant je parvins à en décider un qui se laissa séduire par une offre avantageuse : nous mîmes à la voile, mais nous fûmes obligés de rentrer au port, à cause d'une brise continue qui s'éleva ; contrariété qui n'en fut plus une, puisqu'une autre embarcation, partie du même port, fut prise par les mulâtres de la partie du Sud.

Je trouvai le lendemain l'occasion d'une goélette armée et bonne voilière, sur laquelle je m'embarquai. Notre traversée ne dura que quatre heures. Notre arrivée ne fut pas aussi heureuse que l'avoit été notre départ, un coup de vent nous ayant brisé un mât, sans pour cela avoir blessé aucun des passagers.

Je fus reçu avec beaucoup d'amitié chez M. Huin, adjudant-général de l'armée, et commandant de la place du Port-au-Prince, qui me força d'accepter un logement chez lui. On alloit se mettre à table pour le dîner, lorsqu'on entendit battre la générale, et crier, *à la trahison!* Le commandant Huin, cité pour son exacte surveillance, monta bientôt à cheval, et visita les postes. Des révoltés attaquoient celui des barrières du chemin de Léogane, et les mulâtres enfermés à la geole, entendant les cris de joie des femmes de couleur, voulurent se révolter dans la prison, contre la garde qui en fusilla une trentaine, et par ce moyen fit rentrer tout dans l'ordre. Les ennemis furent aussi repoussés bien loin hors des barrières.

Mes affaires étant terminées, je voulois repartir, mais le commandant Huin me retint; et m'engageant à ne point commettre d'imprudence, il appuya ses instances d'une déclaration que venoient de lui faire deux particuliers pris

par les barges de Rigaud, et à qui on ne conserva la vie que parce qu'elle fut réclamée par des femmes de leur connoissance, qui se trouvoient parmi les insurgés, qui vouloient boire le sang de l'un, et mettre l'autre à la grillade!

Cependant les insurgés de la partie du Sud firent de nouvelles tentatives, mais sans le moindre succès. Ces mulâtres, que le peuple du Port-au-Prince appeloit *mamelucks*, eurent toujours le désavantage, jusque-là que, dans leur enthousiasme pour la cause commune, les troupes noires de la garnison ne voulurent pas que les blancs les suivissent, en disant que la guerre des mornes étoit trop fatigante, et qu'ils se réservoient tout le mérite de la victoire.

Un adjudant-général de Toussaint-Louverture vint, pendant le dîner, nous apprendre que les révoltés du Port-de-Paix avoient tenté d'assassiner ce général en chef dans une embuscade, et que son médecin, qui étoit à côté de lui, fut tué. L'adjudant narrateur perdit son cheval dans cette affaire, et Toussaint-Louverture eut son panache coupé à deux endroits différens par deux balles.

Je revenois le soir de faire de la musique; la cloche de la retraite étoit sonnée, et je ne l'avois point entendue : je cheminois vers la demeure du commandant de la place, où je logeois, lors-

qu'une sentinelle me cria : *Qui vive ! . . ? Halte-là !* . . . On vint me reconnoître, mais ne pouvant donner le mot d'ordre, je demandai en vain qu'on me conduisît chez le commandant Huin; on insista, et l'on me mena à la geole. Je fus reçu gaiement par un capitaine de garde nationale, détenu pour faute de service, et qui avoit le droit de se promener librement dans l'intérieur : dès qu'il me vit, il s'approcha de moi pour me faire cent questions. Il est bon de dire que pour charmer ses ennuis, et attendre plus patiemment le jour de sa détention, notre prisonnier noyoit dans le tafia tous ses soucis. Aussi cherchoit-il à trouver en moi un partisan de ses orgies. Comme le commandant du poste étoit occupé avec une partie de la garde, à apaiser les mouvemens intestins de la prison dont les captifs se révoltoient, il fallut endurer tout au long l'insipidité de sa narration ennuyeuse.

Cet homme avoit un bon cœur, et il m'offrit de partager une couverture de laine rousse et dégoûtante, que ma répugnance m'empêcha d'accepter. On alloit me faire rentrer avec les autres prisonniers, pour coucher sur de la paille, lorsque j'aperçus, à la lueur de fanaux, un groupe de soldats armés de sabres nus, et revenant de leur expédition. Le geolier étoit à

leur tête, et il vint me demander d'une voix rauque pourquoi je n'étois point rentré avec les autres prisonniers; je lui racontai mon histoire. Il se radoucit sur-le-champ, en reconnoissant sa méprise; et entrant dans sa chambre, il fallut trinquer à la santé du commandant. On m'observa ensuite que, pour ne pas marquer trop de préférence, il seroit bon que je restasse jusqu'à l'arrivée du commandant, qui ne devoit pas tarder à faire sa ronde. On me fit un lit où je me jetai pour y reposer quelques instans. Je fus bientôt réveillé par le concours prodigieux de militaires qui venoient chercher du tafia, et par le bruit de prisonniers qu'on amenoit pour les transporter au ponton. Bientôt le commandant Huin arriva à la tête d'une cavalerie formidable, et on lui annonça qu'un prisonnier se réclamoit de lui; je fis alors le dormeur, mais j'interrompis mon silence pour éclater de rire, lorsqu'en me reconnoissant, il s'écria : « C'est bien là mon homme! Comment se trouve-t-il ici »? Je l'instruisis de tout, et je pris de suite congé de lui, m'esquivant en silence au milieu des troupes étonnées.

Le mardi 21 août, le commandant de la place ayant mis des hommes armés à bord d'une barge, m'engagea à profiter de cette occasion pour me rendre à ma destination. Je me trans-

portai à l'arsenal, afin d'y recevoir de la poudre qui m'étoit accordée pour mes excursions ornithologiques. Quelle fut ma surprise d'y voir construire des affûts de canon en acajou, ce bois si précieux en Europe, et qui sert dans les colonies aux plus communs usages.

La barge armée n'attendoit que moi pour donner le signal du départ. Nous essuyâmes bientôt un coup de vent si violent, que nous fûmes sur le point de faire capot à une lieue de terre environ, par la chute imprévue d'une lame qui remplit d'eau l'embarcation trop chargée. On n'eut que le tems de couper les cordages qui amarroient la voilure, pour nous abandonner entièrement au mouvement des flots. Les passagers étoient aux abois, et le capitaine lui-même avoit perdu le sang-froid qui constitue le bon marin; cependant nous arrivâmes à l'Arcahaye, où nous apprîmes que la veille une semblable embarcation avoit péri. Cette rade est très-mauvaise, et les bâtimens n'y sont jamais en sûreté. Je fus fort bien reçu du commandant de la place, à qui l'adjudant-général Huin m'avoit recommandé.

Le mercredi 22 août, nous partîmes de grand matin pour Saint-Marc, et chemin faisant, nous déjeûnâmes au mont Roüi, chez le commandant de la gendarmerie, entièrement dévoué à la

famille R. D., et qui nous fit part des soins qu'il apportoit pour le rétablissement du bon ordre et des propriétés, en poursuivant, jusque dans les mornes les plus inaccessibles, les perturbateurs qui cherchent en vain à échapper à sa constante vigilance.

Après avoir séjourné à Saint-Marc, nous retournâmes à l'Artibonite pour y prendre possession de l'habitation de l'Etable, où la verdure est riante, et où l'Ester serpente et se recourbe agréablement. Les nègres nous reçurent cette fois avec des expressions d'une joie vive et bien sentie, et vinrent, en se prosternant, déposer à nos pieds des volailles et des légumes, qu'ils nous supplièrent humblement de vouloir accepter.

Pendant que ces sujets affidés nous témoignoient la joie de rentrer sous nos ordres, un ex-conducteur, partisan du fermier, soulevoit une partie de l'atelier, et portoit les esprits à l'insurrection, en leur peignant nos projets comme contraires à leur bonheur. Que faire dans ces premiers instans, où nous devions agir avec clémence, et où la destitution publique d'Adi étoit d'autant plus à craindre qu'il avoit beaucoup de prosélites, et qu'il avoit refusé hautement de remettre à un autre les rênes de l'atelier? Nous fûmes assez heureux pour qu'il

renonçât lui-même aux fonctions de sa place, à l'époque d'une disette de vivres provoquée par la barbarie du fermier, et qui vint désoler l'habitation, au point que les vieillards, pour apaiser leurs besoins, restoient, ainsi que les cultivateurs, nuit et jour sous leur pavillon, en craignant de rappeler, par le moindre exercice, une faim qu'ils ne pouvoient satisfaire : aussi les rues des cases à nègres, naguères si vivantes, étoient toutes désertes. On nous apporta un enfant de six ans, victime malheureuse de cette pénurie, qui dévora avec tant d'avidité la nourriture qu'on lui présenta, que son estomac, débilité par l'effet d'une trop longue abstinence, ne put la supporter. Nous crûmes, par humanité, devoir faire aux cultivateurs une avance de deux cents portugaises, à valoir sur le quart des revenus qui leur étoient accordés par la nouvelle loi. Cette faveur leur fut d'autant plus sensible que depuis quatre ans le fermier mercenaire avoit retenu leurs bénéfices ; mais tel étoit l'asservissement du propriétaire blanc à cette époque, que nous fûmes obligés de laisser faire cette distribution par le commandant noir de l'arrondissement, à qui il revenoit une rétribution.

Le lendemain de cette répartition, me trouvant libre de reprendre mes observations, je profitai

fitai de mon séjour sur l'habitation de l'Etable (1) pour m'y livrer à la connoissance des haras du pays. Tout, sur ce local spacieux, protége ces établissemens : la qualité salineuse du sol, la verte livrée de la Nature que la fertilité y entretient, même dans la saison des secs, les eaux pures ou appétissantes qui s'y trouvent distribuées, tous ces avantages plaisent aux animaux qui l'habitent, et qui n'ont pas besoin de barrières pour brouter constamment dans les pâturages qui les ont vu naître. On ne prend point, comme en Europe, la précaution de diviser les pacages, et de réserver les plus gras aux jumens pleines, ou qui allaitent leurs poulains, et les plus grêles à celles qui ont à peine conçu, ou destinées à être servies, de peur de provoquer en elles un embon-

(1) Outre les cent cinquante à deux cent milliers de coton soyeux que produisoit l'habitation de l'Etable appartenante à M. Desdunes père, sa hatte, d'après le rapport de M. Moreau-de-Saint-Méry, étoit la plus considérable de toute la partie française ; et en comprenant toutes les espèces d'animaux, chevaux, mulets, moutons, chèvres, cochons, etc., il est impossible au propriétaire lui-même, rapporte cet auteur véridique, qui a séjourné quelque tems sur cette habitation, d'en dire exactement le nombre. Ce que je sais, c'est qu'il s'y vendoit annuellement pour cent mille francs de mulets provenans de ses immenses haras.

point préjudiciable; on laisse, dans l'île, à la Nature le soin de départir à ces animaux l'instinct qui leur fait éviter ce qui leur est contraire, et cette confiance sage est une mesure dont on n'a jamais à se repentir. Les pâturages secs sont les meilleurs pour ces établissemens, et l'habitation de l'Etable, d'ailleurs si favorable aux élèves, offre pourtant, en certains endroits près de la mer, l'inconvénient d'un sol marécageux recouvert d'une eau saumâtre que les bestiaux recherchent de préférence, mais qui leur prépare des infirmités sporadiques, ou ramollissent leurs cornes; ce qui nuit à la vente des mulets, que l'acheteur destine à gravir les monts rocailleux, pour les transports du café et autres denrées coloniales.

Comme sur les habitations de la colonie on a rarement des écuries, l'usage est de ne laisser au poteau que le cheval dont on peut avoir besoin dans la journée, pour lui donner le soir la liberté d'aller choisir dans les savannes la pâture qui lui convient. A peine lui a-t-on enlevé le licou, qu'il hennit fortement afin d'avertir le haras auquel il appartient, de son prochain retour. Il prête alors une oreille attentive, et bientôt, au signe de ralliement, il déploie ses graces dans la course légère qui doit le réunir au plus vîte à ceux de son espèce et de sa société.

Comme le climat d'Arabie est le seul où l'on conserve les races dans toute leur pureté, et où l'on évite de les croiser par des races étrangères, on prend à Saint-Domingue la seule précaution de choisir un bel étalon, pour servir les jumens dont on attend des chevaux, ou un bour, (bour-équior) (1), si l'on en veut des mulets. Cette distinction établit naturellement deux bandes qui se séparent unanimement, dès qu'elles ont à leur tête leur conducteur, qui devient leur soutien.

Il est donc important de faire choix d'étalons vigoureux, sains, bien constitués, et dont les formes réunissent l'élégance et les autres qualités extérieures; et qu'au moral, on trouve en eux de la docilité et de l'ardeur; car ils transmettent leurs qualités ou leurs défauts à leurs descendans. On croise pourtant ordinairement les races espagnoles avec des étalons de l'Amérique septentrionale, lorsqu'il s'agit d'établir ou de renouveler un haras. Il résulte de cette copulation, des métis qu'on nomme *bâtards anglais*, et qui sont très-estimés : on les vend au plus haut prix. Ces chevaux fins, qu'on dresse à

---

(1) Ou baudet, mot dérivé du mot espagnol *burro*. Les bours-équiors, destinés à servir les jumens, se vendent jusqu'à cent piastres gourdes, et plus.

l'allure (1), possèdent, même en naissant, cette marche qui me fit parcourir bien des fois en huit heures de tems l'espace de trente lieues, c'est à dire, de l'habitation de l'Etable au Cap.

Les bâtards anglais sont presque tous blonds, isabelle, alezans, ou alezans brûlés. Ceux de race primitive ont sur le milieu de leur dos, en suivant la colonne vertébrale, la raie longitudinale de l'âne. Leurs naseaux sont très-ouverts, et leur crinière est nombreuse et touffue; ils se fatiguent rarement, tandis que les autres chevaux du pays, à l'époque surtout de la pousse des herbes, sont indolens et paresseux, et tombent même en défaillance au milieu d'une route, état que les colons appellent *bouqué net'*. La couleur fauve est donc la couleur dominante des chevaux indigènes de Saint-Domingue, où l'on ne

(1) Espèce d'amble ou marche naturelle, au moyen de laquelle on fait en peu de tems un trajet considérable sans être fatigué. Boston, ce cheval par excellence, dont on me fit présent, et dont par suite je refusai cinquante portugaises du général Toussaint-Louverture, joignoit à toutes les qualités supérieures d'un cheval, un naturel doux et aimable qui le portoit vers moi pour prendre de mes mains du pain, café au lait, et autres comestibles à mon usage, qu'il préféroit à toute autre nourriture. Le pauvre animal fut sacrifié lors d'une famine qu'éprouva la ville de Saint-Marc, en état de siége!

voit point de chevaux noirs. On se sert peu de chevaux pour les attelages de voitures, les mulets résistant mieux à la fatigue et à la chaleur du climat.

Les chevaux nés à Saint-Domingue, avant d'être domptés, sont inquiets, méfians, et semblent pressentir qu'ils sont destinés à servir d'esclaves à l'homme, qu'ils ont soin d'éviter, et qu'ils menacent de ruades lorsqu'il s'approche d'eux sans précaution. Ils sont tous sauvages, et refusent long-tems le frein qu'on cherche à leur imposer. Les nègres et les hommes de couleur, qui servent de maquignons, aiment passionnément cet exercice fatigant et dangereux, qui, parmi les créoles, leur donne un certain renom. Ils semblent être nés pour ce manége sans principes, où leur seul but et leur seule jouissance est de tourmenter l'animal, qu'ils ne réduisent qu'après l'avoir fait tomber de fatigues. Cette passion les domine à tel point que lorsqu'ils ont entrepris de dresser un cheval marron, ils l'exercent même la nuit, afin d'éviter les regards de leur censeur, et de mettre leur amour-propre à couvert, en cas de chute. C'est à cette fausse éducation qu'on doit attribuer les vices essentiels qui rendent les chevaux de Saint-Domingue peureux, quinteux et rétifs; à cela près, et lorsqu'ils sont dressés par un écuyer

doux et intelligent, ils forment d'excellentes montures, dont le pied sûr peut conduire sans risques au milieu des sentiers étroits qu'on parcourt souvent, entourés de précipices et de fondrières.

On dompte ordinairement ces chevaux en les attachant à un poteau, et les faisant approcher le premier jour, d'un autre cheval garni de sa selle : le second jour, on tente de placer la selle sur *le paûtre;* il fait d'abord beaucoup de difficultés, mais ordinairement il cède aux tentatives réitérées de l'écuyer : le troisième jour, le maquignon épie l'instant où il pourra se mettre en selle, à la faveur de l'autre cheval dompté que monte un second nègre. Il n'est point toujours bien accueilli, et il est souvent désarçonné; mais il ne se rebute pas, et, quoiqu'ayant éprouvé plusieurs chutes, il reprend la selle avec courage, et ne la quitte que si l'animal cherche à se coucher. Si le paûtre est trop rétif, et qu'il cherche à ruer, on lui garrotte les deux jambes du même côté, pour maîtriser ses mouvemens, et le dompter plus facilement; il est d'ailleurs maintenu et assujetti par l'éperlin qui le retient au poteau, et dont le nœud coulant le serre d'autant plus qu'il cherche à s'en éloigner. Cet état d'asservissement qu'il n'a jamais éprouvé, lui fait probablement faire des réflexions; car il

observe toujours un repos de quelques minutes, auquel succèdent des secousses et une agitation convulsive. Cependant l'écuyer le monte une autre fois, et l'abandonne à sa course : le cheval, étonné du fardeau qu'il n'a point encore porté, fait des sauts immodérés, court, la tête entre les deux jambes, et, après ces préparatifs dangereux, fait des culbutes que l'écuyer a soin de prévenir et d'éviter, en s'élançant à terre, sans abandonner l'extrémité de l'éperlin. Souvent l'écuyer n'est point assez fort pour résister aux secousses que lui donne le cheval ; alors le paûtre s'échappe, et remet à un autre jour sa leçon de manége ; mais tôt ou tard il finit par être dompté. On conçoit qu'avec cette méthode barbare, le cheval n'est que réduit, et que les coups et la fatigue qu'on lui a fait éprouver, sont les seuls motifs de son apparente obéissance ; c'est pourquoi les chevaux, ainsi éduqués, ont toujours quelques défauts dans le caractère.

Souvent on pratique à Saint-Domingue l'opération de la castration ; mais combien cette mesure meurtrière fait périr de chevaux, lorsqu'elle n'est point sagement dirigée ! Il en est de même, lorsqu'on veut faire couper la queue d'un cheval pour lui donner ce qu'on appelle *la tournure anglaise ;* si ces deux opérations sont faites par un tems humide, ou que le cheval reçoive une

ondée, il est subitement atteint du tétanos, et meurt presque toujours des suites de ces opérations, qui n'offrent point les mêmes inconvéniens dans la saison des secs, ou si l'on a le soin de tenir le cheval à couvert jusqu'à la parfaite guérison de la plaie.

Une des causes qui contrarient la propagation des bêtes cavalines à Saint-Domingue, c'est le défaut de soins qu'on prend des haras. Souvent il se trouve plusieurs étalons qui fatiguent les femelles, si elles sont en nombre inférieur : d'ailleurs un étalon refusera de servir une pouliche à laquelle il a donné la vie, s'il ne l'a perdue de vue pendant quelque tems. Il est même assez curieux, dit M. Moreau-de-Saint-Méry, d'apprendre qu'en général, dans la rencontre de deux baudets, s'il en est un qui serve aux jumens, il est presque toujours sacrifié par celui qui est resté fidèle aux femelles de son espèce.

Lorsque les poulains ont acquis l'âge de douze à quinze mois, on les étampe du nom du propriétaire, avec un fer rouge; mais telle est la nature du climat de Saint-Domingue, que la plus légère écorchure, ou une simple escarre tendant toujours à la suppuration, une espèce de mouche verte et luisante se fixe sur la plaie, pour y déposer une larve qui produit un ver dans la journée : ces pontes sont souvent si multipliées,

qu'en peu de tems l'animal est rongé, et court les risques de perdre la vie, si le hattier attentif ne visite point de tems à autre les poulains qu'il a étampés; il prévient ordinairement cette corruption, et parvient à la détruire en frottant la plaie de suc d'aloës cavalin, si commun dans les terrains arides de Saint-Domingue, ou encore avec du jus de citron ou d'orange amère, et pour plus de sûreté, si la plaie est large et sanieuse, avec de *la cévadille* (1) sèche et réduite en poudre, que l'on répand sur la plaie de l'animal, et où on la fixe au moyen du suc glutineux de l'aloës.

Un autre insecte cause les plus grands ravages parmi les animaux de hattes, c'est la tique, qui est assez connue pour ne point la décrire, ni parler de son appétit sanguinaire. Elle excite un prurit presque toujours suivi de gale, surtout si l'animal qui en est incommodé, pacage dans des endroits saumâtres et salineux. La nature des alimens que ce sol produit, donnant au sang

---

(1) La Cévadille, Sibadille (Cevadilla) qu'on nomme aussi *Petite Orge* (*Hordeolum*) appartiendroit aux pédiculaires quant à ses propriétés, mais elle est de la classe du Delphinium et de l'Aconit. Sa vertu est caustique; aussi l'emploie-t-on pour manger les chairs baveuses, et arrêter les progrès de la gangrenne.

beaucoup d'âcreté, il en résulte des éruptions cutanées qui empirent par l'exaspération que l'animal provoque, en se frottant contre les arbres pour obtenir un soulagement précaire.

L'indolence commune aux habitans des colonies, fait qu'on néglige aussi de détruire les plantes des savannes, dont les vertus funestes causent si souvent la mort des bestiaux qui en sont nourris. Parmi ces herbes vénéneuses, j'indiquerai le québec (tome II, planche XVI) à fleur jasminée, qui croît abondamment sur le bord des rivières, et qui contient un suc narcotique, coagulant en un moment le sang des animaux qui en ont mangé; l'herbe à blé, la sensitive, l'herbe à panaches, le grand-cousin, et tant d'autres plantes contraires, que je fais connoître ci-après au troisième volume.

Un étalon bien vigoureux peut servir environ vingt jumens; c'est d'après cela qu'un hattier intelligent pourroit établir ses hattes, pour éviter la fureur des rivaux qui se mordent et se déchirent journellement, lorsqu'ils poursuivent la même conquête. C'est pourquoi, sur les hattes de l'Artibonite, on a dans les haras un cheval entier impuissant, qu'on nomme *bout-en-train*, et destiné à exciter le véritable étalon. Le premier a eu le gland fendu, d'où il résulte une fausse émission de liqueur séminale qui s'épanche sans

être projetée, de là l'impuissance. Un étalon que l'on n'a point fait servir avant l'âge de cinq ans, est encore propre à la génération jusqu'à celui de vingt-cinq; et les jumens ne sont ordinairement fécondes que jusqu'à seize ou au plus dix-huit ans.

Avant la concession de la partie espagnole à la France, on payoit un droit pour la permission d'en exporter les élèves dans la partie française; mais depuis la réunion, la liberté de commerce peut exister. Ce trafic est nécessaire pour l'établissement des hattes, le renouvellement des haras, et le croisement des races de la partie française, qui ne possède point de beaux étalons, et qui obtiendroit plus sûrement encore une belle génération si elle recevoit d'Europe ceux qui lui sont nécessaires, d'après la remarque souvent répétée, qu'un étalon d'un pays froid, servant des jumens d'un pays chaud, en obtient une race noble et infiniment supérieure à celle produite par des animaux du même climat.

Je ne dirai rien de l'éducation des poulains qu'on abandonne à leur propre instinct, jusqu'au moment où il est question de les dompter; mais j'observerai que s'il est possible de leur faire éviter les lieux humides et marécageux pour paître, ils auront le pied plus ferme, et ne

seront pas sujets à la mue de cornes, c'est à dire à la chute des sabots : c'est surtout le séjour des pâturages qui avoisinent les bords de la mer, qui offre ces inconvéniens. L'évaporation de l'Océan, le reflux immodéré, et le débordement des fleuves protègent cette humidité insalubre, et donnent naissance à quantité de maladies qui pourtant ont, dans la saison des pluies, un caractère moins alarmant que dans celle des secs, où l'épaississement de la lymphe et l'inflammation du sang tendent naturellement à la putridité.

On voit, par ce qui vient d'être dit, qu'à Saint-Domingue les chevaux vivent errans dans les savannes, et que chaque troupe a un chef qui exerce la police, et les conduit, à des heures réglées, sur le bord des rivières, pour s'y désaltérer. Ce chef, qui est l'étalon principal, commande les mouvemens de sa troupe docile; et son hennissement diversement modifié, annonce, exprime ses volontés. Lorsque deux haras se rencontrent, le chef se place sur le flanc, et indique aux jumens qu'il conduit, de passer outre, sans chercher à se mêler à la troupe étrangère.

Les bours-équiors observent la même règle envers les mulets et bêtes cavalines qu'ils conduisent, et s'avancent courageusement vers l'étalon, qui cherche à lui détourner quelques

jumens. Il brait au lieu de hennir; mais sa fureur n'en est pas moins dangereuse, et sa dent meurtrière a souvent étranglé le rival qui a osé le méconnoître.

Les mulets de Saint-Domingue, quoique plus petits que ceux d'Europe, en ont toutes les qualités; c'est pourquoi ils reconnoissent leur maître, et ne sont souvent dociles que pour lui. L'habitude où l'on est de s'en servir journellement, détruit à la longue leurs défauts; ils deviennent moins vicieux, moins rétifs, moins ombrageux; ce qui les rend précieux pour les transports dans les mornes, souvent rocailleux, où leur pied sûr ne trébuche point, et marche avec assurance au milieu de précipices. Comme on a besoin à Saint-Domingue d'animaux durs à la fatigue, ces mulets sont employés de préférence aux chevaux, dans les ateliers de sucrerie, et pour composer les attelages de voitures ou de cabrouets. Ils sont plus difficiles à élever, mais aussi ils se vendent plus cher que les chevaux communs.

Les ânes ou bours-équiors que l'on destine à saillir les jumens, doivent être d'un poil roux tirant sur le noir, et on doit les préférer à tous égards à ceux d'un gris-cendré.

Les épizooties connues à Saint-Domingue, sont, 1°. la morve; 2°. une sorte de cardialgie,

dans laquelle on doit administrer aux animaux qui en sont atteints, des boissons rafraîchissantes et acidulées, comme propres à les préserver d'une putridité qui deviendroit mortelle; 3°. le charbon; 4°. le mal des eaux, espèce de farcin.

J'ai assez fait connoître les mœurs du cabrit marron, pour passer légérement sur celles du cabrit domestique, dont le premier ne diffère que par sa vie sauvage et errante (1). Il me suffira de dire qu'à Saint-Domingue ces troupeaux, sans beaucoup de soins, prospèrent, et enrichissent leur propriétaire. Cependant les hattiers spéculateurs châtrent les jeunes, et bistournent ceux âgés de sept ou huit ans, pour les faire engraisser; mais cette dernière précaution n'ôte point à la chair de l'animal, le goût de musc qu'elle a acquis pendant son état de lubricité. Les cabrits sont, ainsi que les moutons d'Europe, sujets à la gale, à la clavée, à l'enflure, à la morve, au vertige, et à d'autres maladies qui deviennent contagieuses; c'est alors que les hattiers doivent les éloigner du troupeau, et les

(1) On ne peut élever des troupeaux dans l'île, qu'en les abandonnant sur des pâturages éloignés des terres cultivées, et surtout des cafeyères où les cabrits causent les plus grands dégâts.

retenir dans une infirmerie. On fait usage, suivant les cas, des poudres errhines, des sétons et des sudorifiques.

Souvent aussi les cabrits mettent bas difficilement, et il est à propos d'aider à leur accouchement, pour ne point perdre et la mère et son produit. Ces inconvéniens n'existent point, et les troupeaux sont mieux portans lorsqu'ils pâturent sur un sol salineux, qui semble les préserver des maladies contagieuses ; leur chair acquiert dans ce cas une qualité supérieure, pourvu néanmoins qu'ils ne manquent point d'eau ; car les pâturages secs leur sont contraires.

La peau du cabrit n'offrant qu'un poil ras, ne fournit point de toison, et n'est recherchée que pour servir de coucher aux négrillons, ou de sandales aux nègres ; on en découpe aussi des lanières propres aux moulins à coton. La toison des moutons est absolument abandonnée.

La grande consommation qui se fait à Saint-Domingue, de chair de porc, fait qu'on a choisi l'espèce la plus productive : *le cochon de la Chine*, ou *cochon de Siam* (Sus Sinensis, dorso anticè setoso, caudâ pilosâ ; Linn.) a eu la préférence. En effet, quoique cet animal soit plus petit que le verrat d'Europe, sa chair

est de meilleure qualité, et il pullule davantage; ses jambes sont courtes, et son ventre pend jusqu'à terre : on le nomme vulgairement *tonquin;* et la femelle très-féconde, porte beaucoup de petits très-estimés, lorsqu'on les sert en cochon de lait.

Les tonquins sont friands de crabes et de patates; ils purgent aussi le sol, des araignées, crabes et autres insectes, et des reptiles qui, sans être venimeux, ne sont point agréables à rencontrer.

Quittons maintenant le séjour de la plaine pour nous transporter au sommet des plus hautes montagnes, et y contempler à nos pieds ces vapeurs hétérogènes dont le choc terrible produit les orages. Un silence dans la Nature, une chaleur insupportable, un mal-aise chez les êtres animés, des nuées amoncelées, des éclairs éteints aussitôt qu'ils sont enfantés, tous ces avant-coureurs précèdent les éclats du tonnerre (1). Bientôt les nuages s'agitent, se rapprochent, se rencontrent, se condensent, et produisent alors des gouttes d'eau qui tempèrent l'air brûlant de l'atmosphère. Mais malheur à la création, si les nuages se froissent à sec; car bientôt

(1) Les nègres appellent le tonnerre *mari-barou.* De là, *mari-barou li après cogné*, veut dire, le tonnerre gronde.

des

des éclats terribles et répétés avec fracas par l'écho des montagnes, répandent par-tout l'épouvante et la consternation. La Nature, dans ces momens d'alarmes, ne ressemble plus alors qu'à un vaste tombeau. Soudain le feu du ciel s'annonce par un nouvel éclat formidable; il rompt la nue, brille, s'élance, embrâse, consume, et disparoît. Ces scènes épouvantables sont journellement répétées à Saint-Domingue, où les orages causent les plus grands dégâts.

Bientôt un calme assoupissant succède à ce fracas horrible, et l'on rencontre par-tout les traces d'une dévastation qu'on ne pouvoit empêcher. Le tableau sinistre de cette Nature bouleversée, offre aux regards de l'homme, des pignons renversés, des cases démembrées ou à demi-consumées, des toits emportés, des arbres altiers et majestueux foudroyés, dépouillés, et leurs rameaux effeuillés semés au loin çà et là, pour y attendre la mort! En vain les oiseaux ont voulu s'abriter d'un feuillage qui n'existe plus; frustrés dans leur espoir, et n'ayant pu soutenir l'effort d'une pluie rapide, ils sont renversés de leur gîte, étendus, palpitans, jusqu'à ce qu'un repos bienfaisant leur ait rendu l'usage de leurs sens. Tout a fui; et craignant une prochaine dissolution, les reptiles se sont ouvert un abri dans les entrailles de la terre, tandis que

le crocodile s'est élancé lui-même vers le fond des eaux, pour y cacher son trouble et son effroi.

Le vent, dans ces circonstances critiques, ne souffle point uniformément; il s'affoiblit quelques instans, pour se déchaîner ensuite avec plus de fureur, et siffler avec un bruissement effroyable. La brise du large s'apaise, et cède tout empire à la brise de terre, qui agite les nuées, en déchire les flancs étincelans, et en fait sortir la foudre et des déluges. Il règne toute la nuit, malgré que l'orage ait cessé, et ne se retire dans les antres des montagnes qu'au point du jour, où l'autre brise lui succède. On la regrette alors, mais on la désire sans cet appareil formidable qui la fait redouter, tandis que dans son état naturel elle calme l'effervescence du sang, provoque un sommeil réparateur, et fortifie le système nerveux que les chaleurs affoiblissent et relâchent d'une manière sensible.

Les tremblemens de terre (1) qui se font sentir, principalement en février et en mars, présentent

(1) Ces fléaux redoutables se font principalement éprouver dans le cul-de-sac de la partie de l'ouest, et plus rarement dans celles du nord et du sud, où pourtant ils ne sont encore que trop connus.

les mêmes avant-coureurs; si ce n'est pourtant que peu de minutes avant la secousse, l'air est sensiblement plus calme qu'auparavant, le ciel est pur, de légères vapeurs se promènent balancées dans un atmosphère brûlant. Bientôt la terre semble s'ébranler graduellement, et le sol vacillant paroît être balancé par une force invisible; alors une secousse plus violente succède à cette première commotion, l'équilibre se perd, le sol est comme flottant; les rochers se détachent, tombent, roulent avec fracas du haut des montagnes, et donnent un libre cours à des eaux souterraines qu'ils retenoient captives. La terre s'entr'ouvrant, semble repousser de son sein des arbres majestueux que les tems avoient respectés : il n'est que ceux dont les racines élastiques savent se plier à ce bouleversement, qui puissent y résister, en balançant forcément leur masse, et se mesurant sur le tertre qui les retient.

Les antres du bord de la mer, ou les cavernes des montagnes font entendre de leur gouffre un bruit sourd, et semblent mugir; ces sons lugubres, il m'en souvient encore, glacent d'effroi et l'homme consterné et les animaux éperdus! L'homme le plus religieux frissonne, et le coupable, doublement tourmenté par ses remords, est anéanti! Ici, la terre altérée, s'abreuve à

longs traits d'une source qu'elle épuise et fait disparoître ; là, elle vomit de son sein embrâsé un torrent qu'elle ne peut plus contenir.

A l'horizon, l'œil inquiet cherche en vain les pitons de montagnes qui se sont écroulées, et ont englouti sous leurs décombres des familles et leurs demeures! L'eau des lacs, celle des lagons, naguères si tranquille, bouillonne avec effort, s'élève par un pouvoir inconnu, et submerge tout ce qui l'entoure. Tout est silence dans la Nature, tout frémit chez les êtres animés, les élémens seuls en guerre se choquent pour montrer à l'homme son néant, et lui faire reconnoître son impuissance contre un Dieu qui menace !

Cependant tout paroît plus calme ; on respire enfin, on sort comme d'un songe effrayant qu'on cherche à oublier ; on se promet la paix et le repos, quand tout à coup une nouvelle secousse vient avertir l'homme téméraire que le Dieu des élémens n'a point encore prononcé. Cette réaction plus funeste encore, détruit ce qui n'avoit été qu'ébranlé, et donne à cette scène le dernier ton d'une dégradation universelle. Heureux, heureux au milieu de cette désolation, lorsqu'elle ne surprend pas l'homme au milieu d'un sommeil, d'où il descendroit dans le tombeau sans avoir pu se reconnoître,

se trouvant soudain étouffé sous les décombres de sa maison.

Lorsque cet événement arrive pendant le jour, il est prudent de quitter les cases, et de rester dehors tant que durent les secousses. Malgré ces précautions, il périt, lors du trop mémorable tremblement de terre de 1770, tant à Léogane qu'au Port-au-Prince, près de trois cents personnes, qui n'eurent point le tems de quitter leurs galeries, ou qui furent dévorées, au milieu même des rues ou des champs, par la terre qui s'entr'ouvrit sous leurs pas!

Si les ouragans n'offrent point des résultats aussi destructeurs, ils n'en attristent pas moins la Nature. Ils n'ont aucune époque fixe, et l'on en éprouve dans tous les mois de l'année. Ils sont assez généralement précédés d'une pluie continue, à la suite de laquelle les vents soufflent avec violence. Les ouragans, dit un auteur anglais, tirent leur étymologie du mot indien *hurrica*, qui veut dire *diable*. Il suffit à un vent d'est ou de mer, de rencontrer un vent d'ouest ou de terre pour produire un choc d'autant plus violent qu'il n'est point évité. On doit donc s'attendre à un ouragan violent, lorsque du point d'est le vent fait le tour du compas en peu d'heures. La mer servant de

pronostic à cette tempête affreuse, devient calme et unie; l'atmosphère se charge de nuages condensés et sombres, du sein desquels brillent de toute part des éclairs éblouissans. Bientôt le tonnerre menace la Nature par des éclats fulminans et prolongés : alors, après plusieurs de ces commotions redoutables, un vent fougueux s'élève, et célèbre son passage par l'épouvante et la destruction. Rien ne peut résister aux spirales dévorantes de ses tourbillons puissans. Les hommes emportés, les maisons renversées, les arbres déracinés, les vaisseaux déradés et brisés sur les rescifs de la côte, sont les tristes monumens d'un souvenir douloureux.

J'ai vu sur les habitations Pivert et Dussolier, situées auprès de la ville de Saint-Marc, j'ai vu, dis-je, à la suite d'un ouragan qui avoit duré six heures, des abricotiers dépouillés de tout leur feuillage, des avocatiers fendus dans toute leur longueur, les colonnes des palmiers brisées, à cause de la résistance qu'avoit opposé au vent inexorable leur couronnement de verdure. Quelle désolation, quels regrets, quel anéantissement on éprouve après une semblable calamité! Ces bocages, naguères rians et parés de fleurs fraîches et diversement colorées, n'offroient plus que des troncs ou des rameaux dégarnis de leur plus bel ornement. Cette parure, qui sem-

bloit les enorgueillir, étoit à leurs pieds mutilée, sans éclat, et rentrée dans le néant!

Le ruisseau qui traverse la ville de Saint-Marc, devenu torrent désastreux, charrioit des arbres, des palissades, des couvertures de maisons, dont les eaux impétueuses alloient encombrer les pièces de cannes renversées. Je vis, hélas! un nègre et son enfant attachés l'un à l'autre, et flottans confondus avec ces tristes débris! Ils étoient tous deux mutilés!

Et qui le diroit? L'ambition, la soif de l'or semblent applaudir à ces intempéries de la Nature, qui leur promettent une plus grande fécondité et de plus riches récoltes! On n'oublie que trop tôt ce qui n'est point personnel, et la vue d'une plus active verdure, que ces engrais chers et passagers ont provoquée, fait sourire l'égoïste spéculateur, qui bientôt éloigne de son souvenir le tableau déchirant de cette funeste catastrophe.

Les ouragans se déclarent presque toujours à Saint-Domingue ou avant le lever du soleil, ou après son coucher. On doit y regretter les abattis de bois, dont l'élasticité s'opposeroit sans trop de résistance à la fureur des vents.

On divise, dans les Antilles, l'année en deux saisons; elles sont moins sensibles dans les plaines que dans les montagnes. Malgré cette diffé-

rence de température, la végétation est toujours la même, et la verdure s'y montre sous les plus riches nuances. Le jaune pâlissant du feuillage n'y annonce que le deuil d'un arbre sur le déclin de son existence ; car annuellement il ne se dépouille jamais de tous ses vêtemens à la fois, et toujours une nouvelle verdure dérobe jusqu'à la chute du feuillage qui a cessé de végéter, et trompe ainsi agréablement les regards du contemplateur.

J'ai déjà assez fait connoître combien je préférois le séjour des montagnes à celui des villes de la plaine, pour ne point me répéter ici. En effet, sous un climat aussi brûlant où l'on recherche la fraîcheur, ne doit-on pas donner la préférence à la température des mornes, où le thermomètre ne s'élève jamais au dessus de 18 à 20°, tandis qu'en plaine il est à 30°. J'ai passé au Gros-Morne, des nuits si fraîches, que j'y faisois toujours usage d'une couverture, et de feu soir et matin, avant le lever et après le coucher du soleil. Enfin je m'y croyois au printems de l'Europe, puisque, par ces nuits fraîches, le thermomètre n'étoit qu'à 11 et 13°. A mon réveil, mon vêtement de basin n'étant point assez chaud, j'endossois une lévite, et j'allois sur le bord des rivières limpides de cette partie de l'île y prendre un bain salubre, d'où

je revenois avec l'appétit ouvert, tant l'air est vif et apéritif sous ce ciel enchanteur.

L'évaporation des eaux étant excessive à Saint-Domingue, les pluies y sont proportionnellement très-abondantes ; mais les saisons ne sont pas également réglées à la fois dans tous les quartiers, puisque le nord est souvent dans la saison des pluies, tandis que l'ouest est dans celle des secs, *et vice versâ*.

Ces pluies fécondes, et d'autant plus abondantes que le sol est boisé, sont plus rares dans la partie française que dans celle espagnole ; elles sont ordinairement précédées des vents du Sud et de S.-O. Le Cap et ses environs essuyent au contraire des pluies réglées qu'annonce le vent du N.-O., et qu'on y nomme *les Nords*. La chute prolongée de ces pluies y intercepte souvent, pendant plusieurs jours, toute communication avec les autres quartiers, parce que les rivières grossies et débordées n'y sont plus guéables. Les nords du Cap se font éprouver depuis le mois d'octobre jusqu'en mars. Il ne faut pas confondre la pluie fine des nords, avec l'ondée des orages qui, tous les jours pendant la saison des pluies, tombe à la même heure en si grande quantité, qu'elle forme bientôt des torrens dont la terre s'abreuve pendant la nuit.

La chaleur brûlante du matin, et l'humidité

du soir, produit un serein pernicieux, et qui punit souvent l'imprudence de ceux qui veulent dormir à la belle étoile. Les maladies qui résultent de cette incommodité, sont des ophtalmies, des gouttes-sereines, des maux de gorge ou esquinancies, que produisent une transpiration interceptée.

J'ai dépeint les désastres fréquens que causent à Saint-Domingue l'air, la terre et le feu, lorsque ces élémens coalisés se concertent pour répandre l'épouvante et la dévastation; ces fléaux sont terribles, mais un autre dont on ne se méfie point, et qui ravage en silence, et surprend souvent l'homme au milieu d'un sommeil trompeur, l'eau vagabonde sortie au delà de ses digues pour tout submerger, voilà le quatrième élément dont il me reste à parler.

Si je suivois ponctuellement l'ordre de mon journal, comme je l'ai fait jusqu'ici, je remettrois à l'époque que je vais indiquer, les détails d'un débordement désastreux dont j'ai été témoin, et dont les premiers flots me surprirent le 20 fructidor an VII (septembre 1800); mais ce seroit m'écarter du plan que j'ai conçu, d'exposer au lecteur successivement les inconvéniens du séjour de Saint-Domingue, puisque j'en dois peindre aussi tous les avantages.

Cet événement déplorable qui inonda plusieurs quartiers de l'île, se fit éprouver la nuit dans certains endroits, tandis que dans d'autres, à l'Artibonite, par exemple, où je me trouvois à la chasse, ce fut à huit heures du matin. Je dégageois, du milieu de campêches touffus, deux gingeons que je venois de tirer au passage, à leur retour du matin dans les mangles, lorsque j'entendis au lointain un morne bruissement, dont j'étois loin de soupçonner la cause. Ignorant le danger que je courois, je persistois à balancer les campêches pour faire tomber mes gingeons, lorsque deux nègres fidèles de la grande case vinrent à moi, hors d'haleine, l'effroi peint dans leurs yeux, et sans pouvoir me parler; ils m'enlevèrent de terre, et me transportèrent partie sur leurs épaules, partie à la nage, jusqu'à la case, que je trouvai déjà submergée.

Nous nous rappelâmes alors que le tems des pluies ordinairement réglé à Saint-Domingue, avoit été interverti dans son ordre naturel. En effet, une sécheresse opiniâtre et rebelle, la terre dans cette saison dure et raboteuse, au lieu d'être imbibée d'une humidité fertile, ses crevasses arides laissant échapper des vapeurs brûlantes, les herbes jaunies, les pâturages desséchés, les arbres perdant entièrement leur feuillage, les ruisseaux n'offrant plus qu'une vase infecte,

la rage désolant la société (1), et répandue également sur les animaux domestiques ; des maladies jusqu'alors inconnues, des ulcères incurables, des pressentimens réels enfin présagèrent cette sinistre adversité.

Bientôt des nuages épais ombrèrent cette voûte d'azur naguères si resplendissante ; les vapeurs condensées, sans se dissoudre, flottèrent et se balancèrent à une moyenne région, en comprimant la colonne thermale des vapeurs terrestres. Déjà les montagnes couvertes par ces gazes vaporeuses, ne se déceloient que par intervalles et par les sillons de feu des éclairs réitérés. Enfin deux jours de pluie continuelle, un tonnerre sourd, une lugubre obscurité, une chaleur excessive, un silence dans la Nature, présages d'un événement majeur, furent les avant-coureurs du débordement de 1800.

Cependant l'eau croissant d'une manière sensible, et les cabanes (2) de nos chambres à coucher soulevées et flottantes, nous décidèrent à

---

(1) Nous avions à cette époque, sur la petite sucrerie des Duces de l'autre bord de l'Ester, quatre nègres hydrophobes, dont l'un disparut dans un accès, et qu'on trouva mort depuis dans une falaise. J'eus le bonheur de guérir les trois autres.

(2) C'est ainsi qu'on appelle les lits dans les colonies.

choisir un refuge ailleurs. Mais où aller? Les courans violens de l'Artibonite qui s'étoit réunie à l'Ester et aux lagons qui communiquent avec la mer, nous ôtoient tout espoir de salut. Nos affidés se hâtèrent d'étendre des portes sur les solives de notre case (1), et de nous y construire un galetas, où nous montâmes, avec nos papiers et effets les plus précieux, pour y attendre avec résignation la fin de nos malheurs communs.

Les torrens furieux charrioient, en grondant, des masses volumineuses; des touffes entières de campêches, et des bayaondes dont les épines cruelles se fichant en terre, rendoient les chemins impraticables.

Les hommes et femmes armés de pioches, couroient éperdus, à la réparation de digues qui n'existoient déjà plus. Les vaches beuglant de toutes parts, luttant avec leurs veaux contre l'eau qui les entraînoit, renonçoient à la pitié maternelle, oublioient les devoirs de la Nature, pour chercher un salut dans les endroits les plus escarpés. En vain leurs propriétaires, dans l'espoir de les rappeler, contrefaisoient-ils la voix de

(1) On sait que sur les habitations, la plupart des cases sont couvertes en chaume, et qu'elles n'ont point de plancher, afin de laisser à l'air une libre circulation.

leurs nourrissons ; soit qu'ils ne pussent s'y méprendre, soit qu'ils ne pussent seconder leur désir, elles y paroissoient insensibles, et sembloient, ayant pris terre sur des buttes, ne songer qu'au bonheur du moment.

Les chiens, ces vrais amis de l'homme, oubliés dans des momens aussi critiques, lui reprochoient, par des hurlemens affreux, son ingratitude pour des services si souvent rendus; tandis que les chasseurs nocturnes, les chats par leurs miaulemens de fureur, type de leur caractère traître et cruel, complétoient cette criarde harmonie.

Les oiseaux effarés, ne voyant plus la terre, voltigeoient de toutes parts, et annonçoient leur douleur par des cris répétés : d'autres plus familiarisés, quoique farouches en liberté, venoient auprès de nous y chercher un asile.

Des bouchées de giraumont ou de riz tomboient quelquefois de notre réduit sur des chaises flottantes, où s'étoient rassemblées quelques poules; mais elles étoient de suite disséminées, et comme elles étoient insuffisantes pour assouvir une faim de trente-six heures, ces gallinacées s'épluchoient respectivement pour ne rien laisser perdre.

Boston, cheval dont j'ai déjà parlé, naguères si délicatement nourri, aujourd'hui triste de se

voir enlever de la case où il préféroit vivre mal à l'aise, trompa son conducteur qui l'emmenoit à la nage sur une hauteur où il pouvoit être à pied sec, et s'échappa de ses mains pour revenir trouver sa galerie habituelle.

Les poules trompées par la faim, descendant dans l'eau, y trouvoient une mort certaine, accompagnée des hoquets du désespoir. Tous les insectes incommodes chassés de leurs trous, venoient se réfugier sur nous, et nos matelas sur lesquels nous avions à redouter les piqûres du scorpion et de l'araignée-crabe, celles de l'araignée à cul rouge, des flamans et autres fourmis piquantes; les déjections venimeuses des ravets; mais tous ces légers inconvéniens ne nous étoient point sensibles au milieu de notre affreuse perplexité.

Il est des moutons qui se sacrifièrent pour leurs petits; un d'eux, après un aussi beau trait, devint la victime, dans notre propre chambre, d'un caïman qui y entra, à la faveur des portes et fenêtres ouvertes : en poursuivant à outrance ce quadrupède, sans paroître craindre aucun danger, je n'eus point le tems de harponner l'amphibie, qui disparut avec sa proie.

Cette scène d'horreur étoit accompagnée de roulemens sourds, et entrecoupés d'un tonnerre lointain; une pluie continuelle, et une obscurité

extraordinaire venoient, par intervalles, donner le dernier coup de pinceau à ce tableau bien fait pour porter l'ame à la tristesse.

On voyoit çà et là des cultivateurs traverser les endroits les moins profonds, pour sauver sur leur tête tous leurs effets précieux, et soutenus par d'autres dans leur marche vacillante. Des baignoires servoient de canots de transport sur cette eau agitée.

Cependant le ciel nous sourit, et le surlendemain, un soleil éblouissant sembla vouloir tarir, ou du moins ralentir le cours effréné de cette eau vagabonde; mais cette apparence n'étoit que mensongère. Le désastre continuoit ses ravages, et nous apprîmes, par des voyageurs dignes de foi, que nos quartiers n'étoient point les seuls submergés, puisqu'ils venoient réclamer l'hospitalité, leurs cases ayant été emportées par des torrens. Le beau pont de l'Ester ne put résister à l'effort du volume d'eau de son lit; il se démembra, et parsema çà et là, sur des terrains étrangers, les matériaux qui le composoient.

M. Desdunes-Lachicotte, dont la santé nous étoit chère, vint nous tranquilliser par sa présence. Il nous quitta bientôt pour aller dans ses hattes, s'assurer des pertes qu'il venoit d'éprouver. Il trouva, dans cette visite, beaucoup de bestiaux morts, suspendus aux arbres, et un de mes

chevaux

chevaux de selle échappé miraculeusement au milieu de douze, qui n'avoient pu supporter les douleurs de la faim ni la rapidité du courant d'eau. Il trouva sa grande hatte tellement dévastée, que dans un très-petit terrain, on compta cinq cent trente-deux tonquins noyés, ainsi que tous les troupeaux de moutons et cabrits qui avoient été cernés de toutes parts, dans un endroit où ils s'étoient réfugiés, et qu'ils croyoient inaccessible. On ignoroit encore le sort des bêtes cavalines et de celles à cornes.

Un autre voyageur vint nous faire un récit bien plus effrayant des endroits voisins des Mornes, du quartier de l'Arcahaye et des Gonaïves. A minuit environ, le débordement s'y fit ressentir, mais avec cette furie extraordinaire, capable d'en imposer aux criminels, s'il existoit en eux le moindre sentiment de retour au bien.

Des torrens, ruisselant avec bruit sur les croupes des montagnes, descendoient rapidement en serpentant leurs eaux écumantes. Naguères doux à la vue par leur verdure riante, aujourd'hui déracinés par la violence des torrens, les arbres les plus élevés entraînoient, dans leur chute précipitée, des rochers énormes qui, avec éclat détachant d'autres arbres, ou en coupant çà et là par le milieu, se jetoient en masse sur des cases bientôt ébranlées, et voguoient au

gré des eaux furibondes, avec tout leur contenu; c'est pourquoi, hommes, femmes, enfans périrent ainsi au milieu de leur sommeil. Il n'est que trop d'exemples de cette funeste catastrophe!

Les cases situées à mi-côte étoient démembrées avant d'arriver au bas, et vomissoient leurs habitans au fond des ravines obscures. On trouva près des nôtres, des corps mutilés par les frottemens de rocailles aiguës et l'impétuosité des vagues tourbillonnantes, et dont la figure convulsive et retirée annonçoit les souffrances et le désespoir.

Croira-t-on qu'au milieu de cette désolation l'ambition pût tourmenter encore? Un nègre apercevant sur une case emportée par le torrent, trois poules encore vivantes, se jette à la nage pour s'en emparer; mais ne pouvant atteindre sa proie, il revint en affrontant des dangers qui pensèrent lui coûter la vie. Voyant qu'un homme seul n'avoit pu réussir, ses camarades se coalisèrent et formèrent le dessein d'arrêter tout ce qui se présenteroit, et de partager entr'eux le butin. Une autre case parut; tous trois de se jeter à la nage, et de l'aborder sur tous les points. Ils foncèrent la porte; mais se disputant les effets qu'elle contenoit encore, ils se noyèrent tous.

Un autre trait émut ma sensibilité. Une négresse d'un certain âge, accroupie sur sa case

flottante, s'accrocha, en passant, à un arbre, en présence de nègres pêcheurs, qu'elle espéroit apitoyer sur son sort : elle les appela donc à son secours ; mais eux, se jouant de sa détresse, lui crièrent qu'ils iroient volontiers pour une portugaise. Celle-ci, suivant encore des yeux la fortune qu'elle venoit de perdre, leur promit le premier argent de son travail. Ces monstres insatiables vouloient du comptant; et plaisantant sa belle promesse, ils lui refusèrent tout secours. L'eau déracina l'arbre, et la pauvre malheureuse fut engloutie sous son énorme branchage.

Les physiciens attribuent la cause des tremblemens de terre et des débordemens des colonies, à la dilatation des feux souterrains. La quantité d'eau qui sort de l'abîme est quelquefois si grande, qu'elle augmente sensiblement le volume de la mer, et la fait monter de plusieurs brasses au dessus du niveau des plus hautes marées. Alors elle inonde les pays voisins par les plus affreux débordemens. Qu'on examine avec soin les symptômes précurseurs des deux fléaux terrestres, et qu'on les compare aux orages secs ou ouragans, et aux orages humides, on verra les mêmes rapports exister entr'eux.

Les débordemens aux colonies ont pourtant cela d'utile, qu'ils purgent le sol, de rats, de reptiles, de fourmis et autres animaux qui cou-

pent les cannes à sucre, et nuisent en général à la prospérité de la culture.

Mais quittons les élémens en courroux pour faire le procès aux insectes et aux autres animaux nuisibles de cette île. C'est principalement sur les habitations à portée de la mer ou des rivières, qu'on est sans cesse en butte à leur importunité. L'air, soir et matin, y est obscurci par les maringouins, les vareux et les moustiques, et la terre semble aux mêmes époques vomir de son sein les scolopendres, les araignées-crabes, celles à cul rouge, les scorpions, les chiques, les tiques ou karapates, des essaims de fourmis piquantes, parmi lesquelles on remarque surtout la plus grosse espèce appelée *flamand*, dont la piqûre est si douloureuse ; enfin, les dégoûtans ravets, les von-vons, et tant d'autres insectes au milieu desquels se jouent quelquefois des reptiles.

C'est surtout lorsqu'on croit se reposer à la fraîcheur, qu'on est le plus tourmenté par ces insectes égarés dans l'obscurité, et néanmoins conduits et dirigés par leur odorat; ils arrivent en foule, et fondent avec tant d'impétuosité qu'ils entrent dans la bouche, dans les oreilles, s'embarrassent dans les cheveux, et annoncent leur méprise par un bourdonnement désagréable, tandis que d'autres, plus avides de sang, le sucent

à longs traits, et ne se décèlent que par une sensation douloureuse; en un mot, il est presqu'impossible de rester assis un moment en repos: quelquefois, préludant sur mon violon en me promenant, les maringouins, peu surpris de mon mouvement continuel, m'accabloient toujours de leur poursuite tenace; je changeois d'occupation pour écrire à la lumière, vaine tentative; enfin j'avois recours au souper, que souvent j'expédiois en marchant, malgré l'assaut de ces insectes importuns, dont une partie se mêloit à mes alimens. La nuit, malgré la mousticaire, le bruit seul de la bigaille troubloit mon sommeil.

On paie bien cher le bonheur de vivre en plaine, sous un aussi beau climat; car, qui me retenoit sur cette habitation alors dévastée? si ce n'est la pêche et la chasse, que je ne pouvois trouver nulle part aussi abondantes et aussi variées, pour continuer mes observations sur les oiseaux, les reptiles et les poissons; il falloit me priver d'aller méditer sous les beaux arbres touffus des bords de l'Ester, à moins que ce fût en plein jour, où on éprouvoit l'inconvénient de la chaleur, et où mes momens pouvoient être plus utilement employés, ne fût-ce qu'au dessin et à la rédaction des notes de mon journal.

Voilà pour les insectes ailés; maintenant

parlons de ceux terrestres, dont la piqûre funeste cause souvent de vives alarmes.

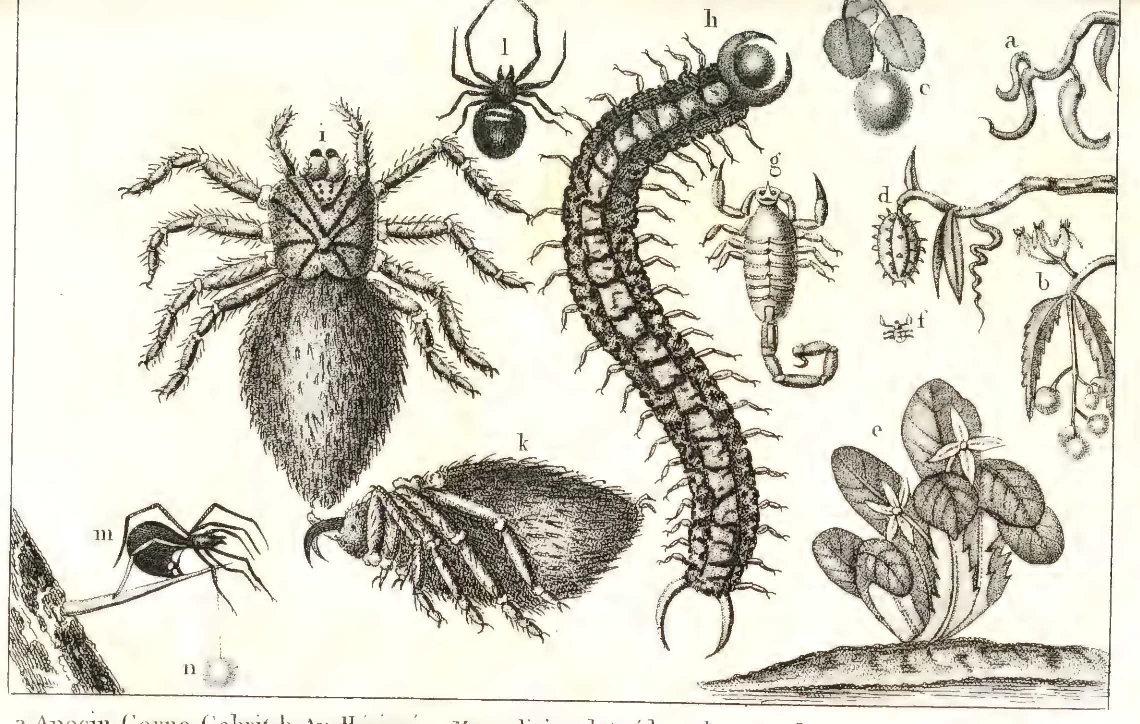
Le scorpion, qui se rencontre fréquemment par-tout au dehors et dans les maisons, a droit de répugner par le souvenir de son caractère; méfiez-vous en plein champ de ces pieux d'entourage dont l'écorce est levée, de ces bambous vermoulus qui forment communément les barrières; ils servent l'un et l'autre d'asile à ce vivipare irrascible et dangereux, qui menace, même en mourant, son ennemi, des derniers efforts de sa fureur. Dans les maisons, évitez les endroits humides, le sol où repose la baignoire, la jarre (1) et les canaris (2), qui servent à maintenir l'eau fraîche (3). (Planche XVI, tome II).

---

(1) Vases de terre contenant environ une poinçonnée d'eau, et même plus.

(2) Vases destinés au même usage, mais plus petits.

(3) Je serois tenté de croire que l'aiguillon extérieur du scorpion n'est qu'une gaîne qui renferme le vrai dard, car ayant mis plusieurs fois des scorpions dans le cas de piquer un animal que je leur présentois, ils sondoient d'abord le terrain, sans paroître occasionner aucune douleur au patient, tandis que la piqûre et l'injection du virus étoient annoncées par des cris et l'enflure subite de la partie offensée, que je guérissois avec l'alcali volatil, pour l'empêcher de se propager.



a Apocin Corne Cabrit, b. Ap. Hérissé, c. Mancelinier, d. Azédarach, e. Quebec, f. Karapat des Poules, g. Scorpion, h. Bête à millepieds, i. et k. Areignées crabes, l. et m. Areignées à Cul rouge, n. leurs œufs.

C'est également où il faut craindre de rencontrer l'araignée à cul rouge, espèce de tarentule (planche XVI, tome II), dont la piqûre est souvent mortelle; le venin qu'elle lance par derrière ressemble parfaitement à du blanc d'œuf, il se coagule et devient friable par le seul contact de l'air (1). Souvent on aperçoit cette araignée sortant de trous vermoulus, ou du milieu des toiles d'autres araignées qu'elle s'est appropriées, emportant avec elle ses œufs réunis dans un petit sac jaunâtre, qu'elle abandonne aussi quelquefois, puisqu'on en trouve souvent retenus par un long fil aux longues épines du bayaonde. On doit ordonner contre la piqûre de cet araignée, l'alcali volatil, extérieurement et intérieurement, joint aux potions sudorifiques cordiales et alexitères.

La rencontre de l'araignée-crabe a quelque chose de plus effrayant; le volume de sa taille, son audacieuse témérité, les poils gris, longs et soyeux dont elle est recouverte, et qui contrastent

(1) Une petite boule du venin de l'araignée à cul rouge, triturée également avec de la cire jaune en pareille quantité, se pose dans une dent gâtée, et offre les mêmes résultats que la poudre de lézard. Les nègres font un grand mystère de ce secret que j'achetai, moyennant une bouteille de tafia, d'un nègre qui m'avoit certaines obligations.

avec le beau pourpre de son corselet (1), les serres longues et aiguës dont sa mâchoire est armée, et qu'elle se plaît à aiguiser l'une contre l'autre, tous ces dehors peu aimables sont autant de motifs qui la font redouter: j'ai vu de funestes effets de sa blessure parmi des hommes et des animaux qui en moururent. J'en excepte pourtant le porc qui s'en repaît impunément et avec délices, sans en éprouver aucun inconvénient. On panse la plaie que fait cette araignée, avec du suc d'ail ou de l'eau de luce, ayant soin d'ordonner intérieurement les sudorifiques et les alexitères.

Qu'on juge de la voracité et de la force de cette araignée monstrueuse, par le trait suivant: j'arrivois un jour de la chasse, et apercevant dans le coin de la chambre un jeune pintadeau, le croupion en l'air, la tête dans un trou, et restant immobile en cet état; je voulus connoître la cause de cette étrange position. Je m'approchai pour le retirer, mais j'éprouvai une forte résistance; j'insistai, mais infructueusement; je pris alors un bâton pour sonder, et ensuite j'entraînai, avec le pintadeau, une hideuse araignée-crabe qui ne lâchoit pas prise, et qui m'apercevant, quitta sa proie pour

---

(1) Les jeunes sont d'un gris-bleuâtre, mais soyeuses.

s'élancer sur ma botte dont elle traversa l'empeigne, sans pourtant m'atteindre.

Cette énorme araignée étoit furieuse de se voir frustrée de sa victime, dont elle avoit déjà mangé la tête entière. Cependant je m'en emparai pour ajouter à ma collection : elle avoit sept pouces dix lignes d'une extrémité à l'autre du corps. Quelques auteurs appellent cette grosse araignée, *phalange.*

Il est un autre insecte, non moins effrayant au premier abord, si l'on aperçoit les pinces meurtrières dont sa tête est armée, mais dont la piqûre n'offre plus les mêmes résultats : je veux parler de la grande bête à mille pieds, espèce de scolopendre (planche XVI, tome II), dont la piqûre cause seulement de l'inflammation accompagnée de fièvre, et qu'on traite comme celle du scorpion. Cet insecte, dont la robe est nuée des couleurs les plus vives, est très-irrascible, et fond sur sa proie avec impétuosité ; mais il évite l'homme, et n'ose employer contre lui, qu'à son corps défendant, les armes que la Nature lui a départies. Quoique les blessures de cette bête à mille pieds, qui a dix et onze pouces de longueur, ne soient ordinairement point mortelles, cependant il est très-prudent d'observer un prompt traitement curatif, ayant eu l'exemple d'un de nos hattiers

qui en écrasa une sous son pied nu, en lançant l'éperlin à un cheval, et qui mourut par suite de la dernière colère de cet insecte.

Viennent ensuite ceux que leurs taille et facultés rendent beaucoup moins redoutables, quoique d'ailleurs incommodes, et contre l'importunité desquels on doit prescrire la plus grande propreté, et des bains de décoction de tabac. La chique (1), qui se plaît dans les endroits secs, poudreux ou mal-propres, et qui trouve les moyens, malgré les bottes ou chaussures, de pénétrer jusqu'aux pieds, pour s'y établir un domicile, s'introduit dans la chair, à l'exemple des cirons, et choisit de préférence les orteils, où elle grossit à leurs dépens, et pullule si l'on n'a soin de l'extirper avec précaution. Quand par malheur, ce qui arrive souvent, en raison de la ténacité de la mâchoire de l'animal, on ne retire que son sac, il se forme alors un ulcère plus ou moins dangereux, selon la constitution de l'individu, et selon que son sang est plus ou moins vicié.

---

(1) Ou pou de Pharaon; Pulex penetrans, proboscide corporis longitudine; Syst. nat., édit. XIII. p. 1021 : Acarus fuscus, paboscide acutiori; Brow. Jam. 418. Pique au Pérou; Nigua au Mexique, et Seed-Tick à la Virginie.

La décoction du roucou, qui est encore préférable à celle du tabac, est l'antidote de la piqûre des chiques. On les retire du pied avec la pointe d'une aiguille que les négresses manient, dans ce cas, avec beaucoup de dextérité. Les chiques habitent rarement la plaine, et c'est peut-être le seul inconvénient, en ce genre, qu'offre le séjour des montagnes. La présence de la chique s'annonce par un prurit insupportable; alors elle ne paroît à l'œil, en faveur de la transparence de la peau, que comme un point noir imperceptible qui, en augmentant de volume, accroît les dangers auxquels sa génération future expose. Si l'on parvient à retirer la chique entière, on remplit le trou avec du suif, ou plutôt avec du cérumen de l'oreille, qui termine promptement la guérison de cette petite plaie, si elle n'est point déjà ulcérée.

Les tiques ou karapates attaquent particulièrement les volailles, parmi lesquelles elles portent la désolation et la mort, après les avoir rendu étiques; elles sont en si grande quantité que sur une habitation, si elles ne trouvent point assez d'animaux pour exercer leurs habitudes sanguinaires, elles attaquent les hommes, et particulièrement les négrillons. (Planc. XVI, tome II).

Quant aux fourmis et autres insectes incommodes en apparence, la Nature, sage dans ses œuvres, a prévu leur utilité ; ne nous plaignons donc pas, et regrettons que notre foible pénétration ne nous mette point dans le cas de porter un autre jugement sur ceux que nous avons peut-être trop tôt décriés.

L'île nourrit beaucoup d'espèces de lézards, dont la plupart très-familiers viennent jusque dans l'intérieur des cases, réclamer la nourriture qui leur convient. Jamais importuns, ils fuient pour peu qu'on paroisse s'ennuyer de les voir présens. D'autres moins hardis, font le tour de la case ; de ce nombre sont : le sourd à collier noir ; le goëtreux aurore et sanguin ; le petit lézard vert, qui a toutes les propriétés du caméléon (1) ; et une autre espèce dont la robe élégante est ponctuée transversalement de zones des plus vives couleurs, parmi lesquelles on remarque des points san-

---

(1) Lorsqu'on veut faire mourir sur-le-champ cette espèce de lézard, il suffit de lui introduire une pincée de tabac dans la bouche. Alors ses couleurs s'altèrent, et prennent une quantité de nuances qui se terminent par le bistre capucin ; mais on le rend de suite à la vie, et on neutralise ce poison, en faisant avaler à l'animal du suc d'oseille. M. de Tussac et moi, nous avons souvent répété cette expérience.

guins sur des raies d'un jaune d'or au milieu d'un fond blanc de lait satiné ; et plus loin, à l'insertion des pattes, la vive couleur de l'émeraude y réjouit l'œil du curieux observateur.

Que de graces ont les anolis familiers dans leurs moindres démarches ! On les voit dans la saison des amours, se poursuivre, puis soigneusement s'éviter pour augmenter la volupté des désirs, se caresser ensuite de leur langue voluptueuse, en fermant les yeux dans l'accablement délicieux que leur ivresse leur procure, enfin disparoître aux yeux des observateurs, pour célébrer des mystères plus secrets. Ces charmans reptiles, loin de nuire à la société, embellissent la Nature par leur présence, de tableaux intéressans et toujours nouveaux.

On trouve à Saint-Domingue beaucoup de couleuvres et de serpens, mais ceux que l'on rencontre le plus communément dans la plaine, sont, 1°. la verte, qui se plaît dans les haies de citronniers ; la pourpre, qui niche et sommeille dans les campêches ; et le collier qu'on observe toujours dans les indigoteries (1).

---

(1) On trouve aussi une espèce de daboie qui ne fait aucun mal, non plus que l'annelée (*Voyez* M. de Lacépède, tome IV, Hist. Nat. des serpens.)

La blessure de la verte est seule un peu venimeuse; mais, aimables créoles! vous, qu'une timidité naturelle fait regarder avec horreur ces reptiles que vous rencontrez au sein de vos campagnes, entendez la voix de l'éloquent Lacépède, et rassurez-vous.

« Les couleuvres que nous avons à décrire, » dit cet illustre écrivain, ne nous présenteront » ni venin mortel, ni armes funestes; elles » ne nous montreront que des mouvemens » agréables, des proportions légères, des cou- » leurs douces ou brillantes : à mesure que » nous nous familiariserons avec elles, nous » aimerons à les rencontrer dans nos bois, » dans nos champs, dans nos jardins; non » seulement elles ne troubleront pas la paix » de nos demeures champêtres, ni la pureté » de nos jours les plus sereins, mais elles aug- » menteront nos plaisirs en réjouissant nos » yeux par la beauté de leurs nuances, et la » vivacité de leurs évolutions. Nous les verrons » avec intérêt allier leurs mouvemens à ceux » de divers animaux qui peuplent nos cam- » pagnes, se retrouver sur les arbres jusqu'au » milieu des jeux des oiseaux, et servir à animer, » dans toutes ses parties, le vaste et magnifique » théâtre de la nature printanière ». Mais, faire des extraits d'une histoire scientifique aussi

attachante, c'est donner à mes lecteurs le regret de ne point connoître tout l'ouvrage, qui est un composé de graces et d'érudition.

Je ne m'attacherai point à décrire les poisons végétaux, si communs à Saint-Domingue; cette analyse est réservée pour mon Traité des plantes usuelles. Je me contenterai donc de les indiquer nominativement : parmi les plus dangereux et ceux dont les effets sont le plus funestes, on distingue, le mancenillier (1), le québec (2) qui se plaît sur le bord des rivières, et dont, par une merveille étonnante, la racine est le contre-poison; l'apocin épineux (3), et l'apocin corne cabrit (4). Ces deux dernières plantes sont des lianes grimpantes, et fournissent un suc laiteux coagulant. Il en est beaucoup d'autres dont je me réserve plus tard l'énumération.

J'aimois à Saint-Domingue, à observer les beautés de la Nature; et pour n'être point troublé dans ma contemplation, je fuyois les hommes, et je pénétrois, loin de la case, sous l'enlacement confus de campêches odorans qui bordoient un des canaux de l'Ester, et formoient des souterrains, ou, selon l'auteur de Paul et Virginie, des courtines de verdure.

(1,2,3,4) *Voyez* tome II, planche XVI.

Je me plaisois à admirer la rusticité naturelle de notre canal. Un tamarinier étoit étouffé, et un jeune palmiste y languissoit de ne pouvoir élever son panache éclatant au dessus de ces branches tortueuses, trop étroitement enlacées pour le laisser dominer. Deux vieux troncs de lataniers, rongés par le tems, et jetés sans précaution, servoient de pont. C'est là, qu'assis et fixant l'onde claire qui y couloit sans murmure, je voyois les *bombarils* (1) et les haut-dos se jouer sous des *confervas* qui y surnageoient.

Je passois des heures entières dans le silence le plus profond, à y admirer avec émotion la Nature, qui s'animoit autour de moi sous mille formes différentes. Lorsque le soleil, aux trois quarts de sa course, fournissoit à la terre plus de clarté que d'ardeur, je suivois le courant de l'Ester, pour m'enfoncer encore quelques momens sous une bananerie mollement agitée par le vent, y respirer l'air balsamique qui règne sous cette voûte déchiquetée; et, lorsque le soleil doroit de ses rayons fugitifs les nuages

(1) Espèce de têtards un peu plus gros que le pisquet, et dont je n'ai point parlé à l'article des pêches, parce que les nègres seuls les recherchent, et les font sécher pour leurs calalous.

interposés

interposés dans sa divergence, j'aimois à voir les troupeaux s'approcher de leur parc (1); les négrillons ranimer leurs jeux suspendus par une trop grande chaleur; un doux zéphir y dérober furtivement les parfums de l'acacia; les abeilles rapporter à la ruche le fruit de leurs travaux; les papillons diurnes se coller sur les branches pour y passer la nuit; les scarabées gagner à pas précipités leur retraite; les oiseaux chercher un abri sous le feuillage; les colombes, l'ayant déjà trouvé, voltiger encore par la crainte d'être interrompues dans leur douce réunion; d'autres roucouler, en se félicitant d'avoir pu se rejoindre.

J'admirois ce ravissant spectacle, mais il m'attendrissoit et me laissoit à désirer! Excité par le chant plaintif des oiseaux de l'Amour, je me plaignois d'être seul à gémir.

Plein de ces pensées amères, que les nuits étoient longues! Dans ces lourdes chaleurs de la canicule, où la nature animée, à moitié épuisée de foiblesse, est comme endormie, où les passions secouent le sommeil et ôtent tout repos, que de fois, cherchant à renouveler mon haleine brûlante, je sortis de mon lit, ne pou-

(1) Les vaches à lait nécessaires à la consommation, et les cabrits.

vant y dormir, pour exposer mon corps nu et enflammé aux rayons rafraîchissans de la lune!

Le léger bruit des feuilles du cocotier et du palmiste, quoique rarement agitées, m'engageoit à pénétrer sous leur dôme majestueux, pour chercher la fraîcheur au milieu de l'agitation de leurs panaches; je m'y rendois lentement, et trop souvent entouré dans ma course d'exhalaisons dévorantes qui me faisoient regretter mon entreprise : arrivé au pied de ces colonnes augustes, j'y cherchois en vain ce doux zéphir qui m'y avoit attiré, je ne respirois plus qu'un air brûlant et humide sous leur voûte tranquille.

L'eau même qui couloit au dessus de leurs racines étoit tiède, et attiroit dans cet état des légions de maringouins que je m'empressois d'éviter. Je dirigeois mes pas vers la case, en suivant le ruisseau qui gazouilloit foiblement par intervalles, lorsque des roches interposées et dépassant son niveau, offroient une résistance à son eau qui se changeoit en cascade. Les chèvres et les moutons haletant de chaleur, les boucs infectant l'air de leur musc insupportable, je regrettois les parfums de l'acacia et du citronnier; mais rentrant sous ma mousticaire, et ne trouvant dans aucune position le sommeil que je cherchois, pensant que seul, sans amis, sans

un cœur pour y déposer mes peines, je ne pouvois que gémir de mon état douloureux, je levois mes mains vers le seul consolateur que j'avois à implorer, et dont la grace suffisoit pour rendre le repos à mon ame agitée; alors, comme s'il eût été sensible à mes vœux, le sommeil venoit appesantir mes paupières.

Le lendemain de ces tristes réflexions, cherchant à les écarter de ma mémoire, je reprenois mes travaux, et j'admirois avec encore plus de reconnoissance les prodigues libéralités de l'Auteur de la Nature. Que de merveilles à citer, si une partie n'étoit déjà point connue! mais évitant le plus qu'il m'est possible de copier les auteurs, pour m'approprier ce qui leur appartient, je passerai légérement sur les ressources qu'offre naturellement, pour l'existence, la colonie de Saint-Domingue.

J'ai déjà exposé au lecteur quelles ressources les habitans de certains quartiers pouvoient tirer librement et sans beaucoup de frais, de la chasse aux quadrupèdes marrons ou exotiques naturalisés, au gibier de terre, à celui d'eau douce, de mer, et aux amphibies; je lui ai indiqué le plus succinctement possible, tous les avantages qu'offrent également pour les besoins de la vie, les pêches à la mer, des poissons, crustacées et testacées; celles aux rivières dormantes,

limoneuses ou d'eau vive, qui recèlent de semblables habitans; je lui ai fait part de mes remarques sur les haras, sur l'éducation du précieux tonquin et des cabrits; et ne croyant point nécessaire d'entrer dans aucun détail sur l'étonnante multiplication et l'excellence particulière à Saint-Domingue, des dindes gris à reflets café au lait, et des autres gallinacées transportés d'Europe, je vais lui retracer légérement les richesses végétales que le sol fécond de l'île procure aux habitans.

On pourroit, à la grande rigueur, remplacer l'usage du blé qu'on fait venir en farine, ou des Etats-Unis, et de préférence de Moissac et de Montauban, villes de France, par les vivres du pays, tels qu'ignames, bananes, patates, cassave, riz, farine de maïs ou de petit mil; et en cela, la Nature s'est montrée digne du beau nom de mère; mais les Européens en général préfèrent aux vivres, le pain qui est leur aliment primitif.

Les fruits et les légumes y sont également multipliés à proportion; on fait plus d'usage de mantègue ou sain-doux, que de beurre, qu'on fait venir salé de la Nouvelle-Angleterre, celui de l'île qu'on se procure en agitant de la crême dans une bouteille, n'étant jamais d'une consistance convenable et toujours un peu aigrelet.

Les légumes de France viennent excellens dans les montagnes; les batates y sont particulièrement estimées, surtout l'espèce appelée *pomme de terre rouge*. Quant au nègre, il est si sobre, qu'il se contente, au besoin, d'un épi de maïs à moitié mûr, et qu'il fait boucaner. Parmi les légumes indigènes, on remarque l'excellent chou palmiste, le gombo, le caïa, la morelle, le mirliton, le petit concombre sauvage, le concombre arada, et tant d'autres de moindre valeur, qu'il ne se trouve que les créoles disposés à en faire l'éloge, par considération pour leur pays. La végétation est si active à Saint-Domingue, qu'on y récolte les radis vingt et un jours après les avoir semés.

Si les innovations, contraires à la force de l'habitude et à la nonchalance naturelle aux climats chauds, n'étoient point ridiculisées par la plupart des colons de Saint-Domingue, je leur proposerois de suivre l'exemple de MM. Hostein, propriétaires à l'Arcahaye, qui, au milieu de la pénurie de bras que faisoit essuyer, dans certains quartiers, la guerre rebelle de la partie du sud, éprouvèrent les plus heureux résultats, en plaine, de la culture des vivres et des denrées coloniales, par le moyen de charrues. En effet, l'expérience a prouvé à ces habitans actifs et industrieux, que la canne à sucre, objet de leur

constante spéculation, réussissoit aussi bien dans une terre sillonnée, que dans des trous pratiqués avec la houe; qu'alors il résultoit de cette précieuse découverte, une pratique plus facile et beaucoup moins dispendieuse, puisque le soc d'une charrue, sagement dirigé, équivaudroit à l'avenir au travail d'une multitude de nègres qu'on pourroit ou diminuer, ou employer à améliorer les habitations, ou restreindre à la quantité reconnue indispensable pour les récoltes, les sarclages et les manufactures.

Qui peut opposer un point de contradiction à une pratique qui offre des avantages aussi réels? le commerce seul. En effet, cette méthode, que la nature des circonstances forcera peut-être un jour d'adopter, diminuant sensiblement le nombre des nègres, la consommation de morues, viandes salées et autres marchandises sèches, faite annuellement pour quatre cent cinquante-cinq mille hommes environ de cette couleur, se réduira à une quantité bien inférieure. Mais quels avantages on retireroit en plaine, de la charrue, en l'appliquant également à la culture des tabacs, du riz, du coton, de l'indigo, du maïs, du petit mil et des patates; et combien les travaux seroient simplifiés avec la charrue bayonnaise à trois coutres, dont MM. Hostein se servoient alternativement avec celle d'Espagne,

sans roues, dont ils préféroient l'usage pour les cannes placées en échiquier, à trois pieds de distance.

Le commerce perdroit beaucoup plus à cette mesure, que la France, qui n'y fait point autant d'envois, mais en revanche, les multiplieroit alors, dans l'espoir de tirer tout le fruit de la diminution des denrées ; car incontestablement elles deviendroient à bien meilleur compte.

Quelques habitans, partisans de l'ancien système, quoique n'étant point dans le commerce, et par cela directement intéressés au nouveau, m'objectèrent néanmoins la difficulté de trouver à Saint-Domingue des laboureurs. Qu'ils viennent au milieu des campagnes de l'Empire français où tout est énergie, ils y verront, actuellement des enfans y tracer, en chantant, de pénibles sillons, et reconnoîtront avec moi que, sous la direction d'un gérant, les nègres vaqueront d'une manière satisfaisante aux fonctions mécaniques du labourage, qui n'exige qu'une simple habitude. Quelle colonie seroit plus propre que Saint-Domingue à ce genre de culture, puisque la richesse de ses pâturages et la fécondité de ses animaux, constatée par la prospérité des hattes, lui assurent un plein succès?

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage

sur la culture des vivres indigènes et des denrées coloniales, trop connue, pour qu'il soit besoin d'en répéter les détails. Je passerai moins rapidement sur l'importance des manufactures établies ou à établir à Saint-Domingue. Les premières sont, 1°. les sucreries, 2°. les indigoteries, 3°. les caféteries, 4°. les cotonneries, 5°. les cacaoyères, 6°. les guildiveries ou brûleries de tafia, 7°. les briqueteries et tuileries, 8°. les tanneries, 9°. les chaufourneries, 10°. les poteries, etc. On pourroit, ainsi que le pense Nicolson, ajouter, aux produits reconnus de cette branche commerciale, l'exportation également avantageuse, 1°. de la cochenille, 2°. de la soie, 3°. des épices, 4°. des laines entièrement négligées, 5°. enfin du miel et de la cire.

La cochenille (coccinella tinctoria), espèce de *progalle-insecte*, dont les mouvemens sont peu sensibles, passe sa vie, collée, ainsi que plusieurs auteurs l'ont observé avant moi, sur les plantes un peu acides, telles que l'oranger, le citronnier, l'orme, le frangipanier, l'ananas, et surtout sur la raquette. On en trouve d'indigènes à Saint-Domingue, particulièrement entre la rivière de l'Artibonite et celle de l'Ester, sur les *opuntia* et les cactes, qui bordent des deux côtés la grande route qui conduit de Saint-Marc aux Gonaïves. Toutes les plantes indi-

quées en sont tachées de marques grisâtres qui ressemblent à de petits lichens ; et certes, à ses tégumens convexes et cannelés de l'extérieur, la cochenille seroit loin de faire soupçonner la couleur de feu que son enveloppe renferme.

On sait que cet insecte ovipare est prisé par le commerce, en raison de ses hautes qualités propres à la teinture. On le recueille plusieurs fois l'année, dans les pays où on a su apprécier son produit. Il s'y multiplie à l'infini sur les plantes qu'il préfère, et dont il suce en repos, et par un seul trou qu'il a pratiqué, toute la substance qui lui convient. On laisse les plus grosses pour en perpétuer l'espèce, et les naturels du Mexique, qui en font un riche commerce, détachent ces insectes des feuilles où ils se nourrissent, au moyen d'une plume ou d'un pinceau dont ils se servent avec légéreté, de peur d'écraser l'animal. Les spéculateurs qui donnent tous leurs soins à cette précieuse éducation, rentrent leurs nopals garnis de cochenilles, et les mettent à couvert dans la saison des pluies qui les contrarient, et les empêchent de prospérer.

On prépare les cochenilles de plusieurs manières, d'où dépend la différence de leurs teintes. Celles que l'on met mourir sur des plaques de

ſer chaudes, étant trop subitement desséchées, contractent une couleur noirâtre, aux dépens de leur vermillon; celles au contraire que l'on soumet à la chaleur d'un four ou d'une étuve, conservent la partie grisâtre de leur enveloppe extérieure, ce qui altère encore leur qualité; enfin, celles que l'on fait mourir par une simple immersion, en de l'eau chaude qui les dépouille de leur poussière grisâtre, conservent par cela même la supériorité de cette belle nuance pourpre, écarlate ou cramoisi, avec laquelle, par un mélange combiné, on compose ce carmin merveilleux qui renouvelle le printems sur le teint de nos belles, en le recouvrant des roses de sa primeur. Au reste, on peut consulter, pour de plus amples détails, les auteurs qui ont écrit sur les propriétés et les avantages de la cochenille, une plus longue digression devenant contraire au plan que je me suis tracé.

Le produit des vers à soie seroit à Saint-Domingue d'un très-grand avantage, si les innovations n'étoient point toujours condamnées dans ce pays où l'indolence souvent préside à toutes les actions, et où par conséquent elle s'oppose à de nouvelles entreprises. Il suffiroit de reconnoître le lieu, la nourriture

indigène (1) propre à ces merveilleux constructeurs, et de consacrer à ces naturels de la Chine l'éducation qui a été estimée la plus profitable, pour voir toutes ces peines couronnées par les plus heureux succès.

Parmi les épices dont on pourroit enrichir le sol fertile de Saint-Domingue et de la plupart des Antilles, le règne végétal nous offre, dans les racines, *le gingembre,* qu'on n'y multiplie point assez; dans les écorces, *la cannelle,* qu'on y a déjà naturalisée; *la cascarille* ou *sauge* du Port-de-Paix, de Nicolson, qu'on y abandonne aux seuls soins de la Nature, et que j'ai trouvée communément dans les savannes du Port-à-Piment; parmi les bois, ceux d'*anis* et de *rose;* parmi les tiges, *le calamus aromaticus,* etc.; parmi les feuilles, *le thé,* etc.; parmi les fleurs, celles de *l'oranger,* du *limonier,* du *bergamotier,* et celles d'autres arbres de ce genre, qu'on n'y prend point la peine de ramasser; parmi les fruits, *les dattes,* qu'on y néglige; *la muscade* et *le girofle,* qui ont très-bien prospéré sur plusieurs habitations de

---

(1) Ce fut une des questions que je proposai de résoudre lors de la formation du lycée colonial, dans le tableau qui se trouve au 3e volume de ces Voyages.

la partie du sud, et dont la culture devroit être encouragée par le Gouvernement.

Quant au commerce des laines, quoiqu'elles soient d'une qualité bien inférieure à celles des *mérinos*, en intéressant un peu les hattiers à la toison des moutons, et y consacrant les nègres infirmes des habitations, on utiliseroit au moins des instans que ces sujets parasites passent dans l'inaction, soit au soleil ou *chinta*, c'est à dire, accroupis au milieu de leur case. Enfin, cette opération par laquelle on assureroit plus de vigueur à l'animal, en le dégarnissant d'un vêtement insupportable sous un ciel aussi brûlant, et dont son instinct le porte à se débarrasser lui-même au milieu des épines dont il semble réclamer les soins officieux, ne produiroit-elle, sous le rapport commercial, qu'un très foible avantage, l'intérêt des troupeaux sembleroit l'exiger.

Pourquoi ne point assujettir à la domesticité les abeilles qui prospèrent à Saint-Domingue, et qui, devenues vagabondes, recèlent leurs riches moissons au milieu des halliers impénétrables, ou dans les crevasses de rochers inabordables, où des nègres audacieux peuvent seuls, aux risques de leur vie, aller leur disputer le fruit de leurs communs larcins? Quel sol offre plus que celui de Saint-Domingue, à

ces industrieux ouvriers, des fleurs aromatisées où ils aiment à puiser leurs trésors? Les savannes arides du Port-à-Piment, sèches même au milieu des pluies, quoique suffisamment arrosées pour les besoins de ces laborieux journaliers, seroient bien propres à l'établissement de ruches qui, en faveur du printems continuel de l'île, fourniroient plusieurs récoltes par an.

Ce fut à Sainte-Rose, bourg du département du Nord, et distant de six lieues de la ville du Cap, que se naturalisèrent pour la première fois, dans la partie française, des essaims venant de la partie espagnole, où des habitans de la Havanne les avoient envoyés pour enrichir leurs hattes. Le miel des abeilles nourries à Saint-Domingue, est sirupeux, et n'a point la consistance de celui d'Europe, qui n'y arrive que fermenté. On le vend dans les marchés, deux ou trois gourdins au plus la pinte; il est renfermé dans des couis ou calebasses, qui, dans l'île, remplacent les bouteilles.

Je m'étois proposé, d'après le plan de ces Voyages en six volumes, d'entrer dans les plus grands détails relatifs aux propriétés des bois de la colonie, tant de ceux propres aux constructions, tels que *l'acajou-meuble, ondé et moucheté; le bois de fustet, le chêne-roble, l'acoma, le bois enivré, le gaïac, le baumier*

vert, *l'ébenier*, *le bois marbré*, *le pin*, *le cèdre*, *l'épineux*, *l'immortel*, *la sabine*, *le bois de fer*, *le noyer*, etc. ; que ceux propres à la teinture, tels que *le campêche*, *le mûrier* ou *bois jaune*, etc. (1). Mais je renvoie le lecteur à mon Traité des plantes usuelles, qui formera un autre ouvrage, précédé de mes tableaux symptomatiques des maladies des Antilles. Je n'indiquerai donc, dans le troisième volume de ces Voyages, que la nomenclature des plantes usuelles de Saint-Domingue, classées d'après leurs propriétés les plus évidentes, et les plus généralement reconnues spécifiques contre les maladies pour lesquelles elles ont été ordonnées, et dans lesquelles j'ai eu maintes fois occasion de les administrer. Je vais continuer successivement et le récit de mes observations, et celui de mes voyages minéralogiques aux monts Cibao.

---

(1) *Le bois cochon*, *le bois de soie* et *le bois blanc* y servent à faire des essentes et du merrain. *Le bois d'amandier* est employé au charronnage ; les racines de *figuier maudit* sont creusées pour faire des gamelles, on fait des planches avec *le bois palmiste*, et on emploie pour les entourages *le gris-gris* ; *le mapou*, *le tavernon*, *le bois trompette*, *le mombain*, *le résineux*, *le bois cotelette* et *le bambou* : *le mancenillier* est recherché pour les meubles.

En allant un après-midi visiter le verger de l'habitation de l'Etable, dont tous les points de vue sont romantiques, je m'arrêtai au bord d'une pièce de riz pour le voir cueillir. Les cultivateurs détachent avec l'ongle l'épi de sa tige, et en remplissent des paniers qu'ils ont à l'autre bras. On laisse sécher les épis, après quoi on émonde le riz de ses bâles en le pilant.

Je trouvai à mon retour M. M***, un de mes anciens amis, arrivant de la Nouvelle-Orléans, et qui me rapporta qu'aux environs on y cultive la canne à sucre avec la charrue, malgré les froids violens et la constante intempérie des saisons à la Louisiane (1). Il m'observa également que la coupe inconsidérée des forets privoit cette colonie, ainsi que celle de Saint-Domingue, des brises régulières propres à maintenir le sang dans une élasticité nécessaire à la santé. La chute de ces futaies antiques, disoit-il, en provoquant l'insalubrité des lieux, les a privés de pluies, de fontaines, et de ces rosées abondantes qui y rafraîchissoient l'air, en fertilisant le sol;

---

(1) On y fait usage d'un engrais convenable pour les rejetons, qui consiste à remplir de paille ou feuilles sèches des rigoles que l'on pratique dans l'entre-deux des rangs de cannes, ainsi que le remarque M. Moreau-de-Saint-Méry.

de là, la fièvre jaune, les lèpres, les diarrhées incurables, les maux de gorge, et tant d'autres fléaux qui y désolent tour à tour la frêle humanité. D'ailleurs, mêmes usages qu'à Saint-Domingue, et les arts y sont aussi peu encouragés. Les menuisiers y travaillent sans goût; les serruriers se bornent à des ouvrages grossiers, la coutellerie et la quincaillerie coûtant beaucoup moins d'achat que de main-d'œuvre lorsqu'il s'agit de réparations. C'est pourquoi on met au rebut une serrure, pour peu qu'elle soit dérangée. On voit aussi très-peu de maréchaux, car on ne ferre que les chevaux de certaines villes pavées, et les mulets destinés à transporter les produits des mornes rocailleux : les forgerons chargés de ce soin s'appellent *machoquets*.

Au départ de M. M***, qui me quitta avant le coucher du soleil, je repris mes habitudes, et me disposai à une nouvelle promenade d'observations. J'avois adopté un endroit solitaire près du canal qui arrose les jardins, où j'aimois, sous les campêches et les citronniers, à contempler la poursuite acharnée des oiseaux-mouches et des colibris qui s'y disputoient le suc abondant des nectaires de ces fleurs. D'autres oiseaux plus sensibles, les colombes et les cocotzins, venoient gémir avec moi. Mon imagination y traçoit, sur la glace de l'onde tranquille, des projets d'un bonheur

bonheur que le moindre vent se plaisoit à effacer. Souvent, croyant à la réalité du prestige, je m'élançois, à l'exemple de Zémire, et tout avoit disparu. La vue d'une rose au milieu de son vert feuillage, pouvoit seule me consoler, et je ne pourrois dépeindre les sensations voluptueuses que cette fleur enchanteresse imprimoit alors à mon âme attendrie.

Je me rendois à la case par un lagon que la lune éclairoit, et dont l'herbe d'Ecosse ombrageoit les bords; j'avois à me frayer un sentier au travers de ces gramens épais, qui concentrent une chaleur insupportable, au moyen d'une vase fumante dont les racines de ces plantes étoient humectées, lorsque je surpris M. Lachicotte-Desdunes à l'affût d'un gros caïman qu'il épioit depuis plusieurs jours, dans l'intention de me l'offrir. Comme la nuit approchoit, j'engageai notre patient chasseur à suspendre son exercice, autant par intérêt pour sa santé que pour jouir du plaisir de m'entretenir avec lui. Il s'éleva entre nous une nouvelle discussion sur les qualités du gibier, et les plaisirs de la chasse de l'île, à laquelle je m'empressai de répondre.

Qu'il seroit injuste, lui disois-je, de comparer la délicatesse du gibier d'Europe à celle des oiseaux aquatiques de Saint-Domingue, qui n'offrent aux gourmets qu'une saveur huileuse

et désagréable ! Il n'est donc que les pintades, les ramiers ou d'autres oiseaux très-rares, que j'ai fait connoître, qu'on puisse faire entrer en parallèle : maintenant considérant la chasse sous les rapports du plaisir qu'elle procure, en est-ce un, que de ramper dans l'eau bourbeuse, par l'espoir de surprendre une bande de canards, qui souvent trompe la plus attentive précaution en s'envolant hors de portée, ou qui se laisse assassiner sans chercher à éviter la mort? Est-ce là cette théorie amusante que l'on emploie envers une compagnie de perdreaux débandés, qu'il faut aller reconnoître, relever et arrêter au milieu d'un vol précipité? Est-ce aussi l'attaque industrieuse que l'on fait dans une remise ou dans un fort, à un cerf, chevreuil, sanglier, renard, lièvre ou lapin? Quel est le chasseur insensible à la vue d'une meute prête à rencontrer ou reconnoître le pied de l'animal? et quel est celui qui peut entendre, sans émotion, les premiers sons de voix qui avertissent le chasseur de redoubler de surveillance, et, dans sa vive impatience, de chercher à dépeindre sa proie du poste qui lui a été assigné? Au milieu d'un silence unanime, l'animal a-t-il passé outre? c'est une nouvelle attaque, de nouvelles combinaisons proportionnées au chemin qu'il a à parcourir, relatives aux issues par lesquelles il

peut s'évader, et se soustraire à l'adresse des tireurs.

A Saint-Domingue, seul et sans chiens, la quantité de gibier favorise uniquement le chasseur souvent peu adroit, tandis qu'en Europe, c'est de son adresse que dépendent ses succès. On y voit, à chaque arrêt, se développer l'instinct merveilleux d'un chien couchant, sous mille modifications, toutes étonnantes; tantôt, il attend dans l'impatience l'arrivée de son maître qu'il a déjà prévenu par un regard, et de nouveau lui indique des yeux l'objet qu'il fixe, en tremblant de le voir s'échapper; tantôt, par un autre mouvement, il vient au secours du chasseur qui n'a pu encore découvrir sous l'herbe ou sous le chaume, la proie qu'il envie : enfin le gibier part, on le tire. Est-il tué? on ne s'en mèt plus en peine, c'est au chien à le rapporter, ou à le poursuivre s'il n'est que blessé, épargnant à son maître des fatigues qu'il peut lui éviter. Il revient triomphant, et présente à son ami l'objet de ses recherches, en lui témoignant par sa joie et ses caresses, combien il se regarde heureux de pouvoir lui être utile, et le dédommager de ses peines.

N'est-il point intéressant en Europe, lorsqu'on est suivi d'un chien braque et d'un basset, de voir le braque reconnoître ses fonctions, et

devancer son maître pour côtoyer les vignes, battre les chaumes, les sainfoins, pénétrer dans les petites remises, puis revenir derrière le chasseur lorsqu'il s'est acquitté de son emploi, pour se faire remplacer par le basset que son instinct conduit au milieu des bois, afin d'y exercer ses talens. Ce dernier trait détermina M. Desdunes à accorder la préférence aux chasses d'Europe, auxquelles il se fit une fête d'assister avec moi, à mon retour en France où il devoit passer.

Le silence de la nuit du 2 janvier 1800, fut troublé par le bruit effrayant de vagues qu'on entendoit mugir au lointain, quoiqu'à deux lieues de la mer; nous en distinguions sourdement les funestes effets. Nous apprîmes bientôt la nouvelle d'un rat-de-marée qui fit de grands ravages dans la rade de Saint-Marc, que la moindre variation périodique rend tumultueuse.

Au lever de l'aurore, nous partîmes le mercredi 3 janvier, pour nous faire mettre en possession des habitations *Gayot* et *Robuste*, situées commune de la Petite-Rivière de l'Artibonite, toutes deux affermées à des nègres. En arrivant sur la ferme *Robuste*, nous admirâmes la beauté de sa position, et la bonne tenue de sa riche bananerie, qui rapportoit plus que les

jardins entièrement livrés au désordre. On vint rompre une barrière pour donner accès à notre voiture ; c'est là que nous rencontrâmes M. Meurand, préposé de l'administration, qui nous attendoit, avec M. Tussac, dont on m'avoit déjà vanté les talens décidés pour l'Histoire naturelle et les découvertes en chimie. Ce colon aimable et affable m'invita, en sa qualité d'ancien ami de M. R***, à venir examiner à Saint-Marc ses manuscrits de la Flore des Antilles, à laquelle il travailloit depuis dix ans. Nous nous transportâmes ensuite à *Gayot*, où n'ayant pas trouvé de case où pouvoir reposer, nous fîmes halte sous les figuiers épais qui anciennement ombrageoient la grande case, dont nous reconnûmes les décombres. C'est là qu'environnés de hautes absinthes, tristes effets d'un long abandon de culture, nous prîmes un repas champêtre, égayé par le chant de plusieurs rossignols et moqueurs, perchés au dessus de nos têtes, et embaumé par un jasmin qui côtoyoit notre tertre. Nous repartîmes le soir pour l'habitation de l'*Etable*.

Le samedi 13 janvier, des affaires m'ayant appelé à Saint-Marc, j'y profitai de mon séjour pour renouveler à M. Tussac la promesse qu'il m'avoit faite. Cet auteur distingué eut la com-

plaisance d'ouvrir pour moi, les boîtes contenant son ouvrage précieux, et par l'utilité que les arts et la médecine en retireront, et par la vérité des dessins exécutés par M. Chatainier, son ami. M. Tussac me donna les plus grands détails sur le rat-de-marée de la surveille, qui avoit enrichi sa collection de plusieurs espèces d'éponges, d'oursins, de lépas, d'oscabrions et d'huîtres, qu'il avoit mis sécher au soleil, afin d'en laisser évaporer l'humidité qui s'oppose à leur conservation. Il m'annonça que le lendemain il viendroit déjeûner à l'Étable, pour de là continuer sa route vers le Cap où je devois l'accompagner.

Je vis, en effet, arriver M. Tussac à l'heure indiquée; et en me félicitant de son exactitude, je me plaignis de ce qu'il avoit fait prendre un autre chemin à M. Chatainier, à qui il avoit confié la garde de ses manuscrits *in-folio*, portés par un mulet de charge.

Il fallut renoncer à voyager lestement, car notre observateur ne pressant point le pas de son cheval, mettoit pied à terre toutes les fois qu'il apercevoit une plante digne de remarque. J'applaudis à son projet d'utiliser notre route, et nous arrivâmes aux Gonaïves, sans nous être ennuyé de la longueur du trajet.

M. Chatainier nous y attendoit, dans un

dépit outré contre l'hôtesse : rien de plus comique que la première entrevue de notre homme à talens avec l'hôtesse mignarde, et jouant les vapeurs; il n'étoit jamais venu au bourg, et il se servit du nom de M. Tussac pour avoir un logement dans cette baraque. Cette femme se croyant insultée d'être considérée comme aubergiste, et piquée, je ne sais pourquoi, de ce qu'en arrivant, M. Chatainier, harassé de fatigue, lui avoit demandé à manger, ne put retenir plus long-tems sa colère, en voyant le cheval du dessinateur satisfaire à un besoin retenu. M. Chatainier, phlegmatique par caractère, et à saillies souvent piquantes, toisant son agresseur, se contenta, en fronçant le sourcil, de lui montrer du doigt les tas de fumier dont son enceinte étoit encombrée, en lui donnant à penser qu'elle devoit être accoutumée à ces fétides exhalaisons. M. Tussac mit fin à cette discussion, en dirigeant notre promenade du soir vers le bord de la mer.

Nous poursuivîmes notre route pour le Cap, le lundi 15 janvier, et nous remarquâmes, chemin faisant, *l'amélie*, vulgairement appelée bois *corail*, à cause de la couleur rouge de ses fleurs; *l'urêne*, du genre des malvacées; *le câprier à longues siliques*, ou *bois sénégal; le cacte articulé*, ou *patte de tortue; le momordica*

operculata, liane dont le fruit dépouillé de sa pelure est spongieux, et sert pour laver les assiettes, propriété qui lui a fait donner le nom de *torchon*.

Au delà du premier morne, nous trouvâmes plusieurs espèces d'Apocins (tome II, pl. XVI), dont le suc laiteux renferme un poison plus ou moins actif; le vénéneux Québec (tome II, pl. XVI), dont le suc narcotique ôte promptement la vie.

Nous arrivâmes à la fameuse montagne des Escaliers, dont j'ai déjà parlé, comme célèbre par ses rochers glissans, et les cailloux mobiles qui la rendent difficile à franchir. L'abondante rosée du matin ajouta à la difficulté de notre marche; cependant nous parvînmes au sommet, d'où nous admirâmes la belle coupe du Limbé. Les pommes d'or de l'oranger naturel, les bouquets éblouissans et de même couleur du karatas contrastent si majestueusement et avec tant d'éclat sur le vert sombre et uniforme de ces futaies antiques, qu'on traiteroit d'exagérateur le paysagiste qui auroit imité cette nature enchanteresse. J'oubliois de parler des rochers prêts à s'écrouler, d'où jaillissent des sources bruyantes d'une eau limpide qui, dans sa chute profonde, va alimenter à plusieurs centaines de toises les rivières qui, à la hauteur

d'où on les découvre, ne paroissent que des ruisseaux imperceptibles, dont on n'entend même pas le murmure.

Arrivés à Plaisance, nous mîmes pied à terre chez M. Saint-Loubert, médecin de ce quartier, original au dernier point, ainsi que le prouve le fait suivant. Nous avions entendu à plusieurs reprises, pendant la nuit, un bruit effrayant de chaînes agitées; nous fîmes part le lendemain matin, de notre insomnie cruelle à M. Saint-Loubert, qui nous demanda mille excuses. C'est un habitant des bords de la Garonne; et voilà comment il prit sa défense. « On est bien voleur dans ce pays; et comme » j'engraisse un tonquin, si gras déjà qu'à » peine il peut marcher, les nègres friands le » regardent avec envie : il est guetté nuit et » jour; mais, afin de tromper l'espion, je le » change de place plusieurs fois la nuit : en » sorte que si on vouloit l'enlever, il faudroit » le couper par morceaux, car sa chaîne est » si matérielle qu'elle est indissoluble. Les » cris de ce tonquin, ou les coups de marteau, et même le criaillement d'une lime, » pourroient aisément me retirer de mon léger » assoupissement; et sandis, je ne sais pas » ce que je ferois : voilà donc quelle est ma

» surveillance, jusqu'à ce que le pauvre ani-
» mal me donne le profit que j'en attends ».

Le mardi 16 janvier, nous montâmes à cheval de grand matin, après avoir pris du café, selon l'usage. Nouvelle admiration pour la Nature encore plus belle! Le botaniste s'écrioit à chaque plante qu'il n'avoit point encore décrite; le peintre frappant du doigt sa tabatière, et laissant à son cheval assoupi le soin entier de le conduire en paix, s'émerveilloit des sites, et me faisoit contempler la beauté des masses.

Nous aperçûmes la liane singulière du *mimosa scandens*, aisément reconnoissable par les longues gousses qu'elle produit. J'en cueillis une de quatre pieds deux pouces de longueur, sur quatre pouces de largeur. Elles contiennent ce qu'on appelle vulgairement *le coucourout*, fruit amandé aplati et circulaire, qu'on vide pour en faire des bourses, en y adaptant à la sommité une charnière de bois d'acajou.

Nous foulâmes le *mimosa pudica* (sensitive), qui offre au contemplateur un merveilleux phénomène, dont la cause est cachée par la Nature à ses plus constans scrutateurs. On sait qu'il suffit de toucher l'extrémité des feuilles de cette plante, pour que toutes se ferment, et que les pétioles communs, attachés à la tige,

tombent comme privés de leurs ressorts érecteurs. Il n'est pas besoin même du contact animal pour opérer cette particularité, le souffle de la main suffit, tandis que celui d'un éventail ne produit aucun effet. Le passage de nos chevaux laissoit long-tems après nous des traces de cette sensibilité, sous la forme de sillons rougeâtres, comme d'herbe brûlée.

Nous surprîmes plus loin un couple de moqueurs (1) dans les préludes de leurs amours; ils semblent danser un menuet, et ne s'approchent l'un de l'autre qu'après avoir fait plusieurs figures. Cette bizarrerie tient à l'instinct original de cet individu, qui le porte aussi à contrefaire le chant des autres oiseaux, d'où lui vient le nom de *moqueur*.

Nous fûmes arrêtés au haut du Cap, par la garde qui avoit ordre de fouiller tous les passagers, mais on ne nous tint pas rigueur. Nous descendîmes chez Marie-Rose Bleigeat, pension à table d'hôte où logent ordinairement les capitaines des vaisseaux marchands.

Le mercredi 17 janvier, notre premier soin fut de rendre visite au général Moyse (1), ainsi

(1) Ou merle cendré de Saint-Domingue.

(2) Général noir, commandant en chef la partie du nord de Saint-Domingue.

que nous l'avoit recommandé le commandant de la place, et il parut sensible à cette déférence. Il examina avec intérêt un volume de planches de l'ouvrage de M. Tussac, et nous offrit ses services. Nous profitâmes de cette rare faveur pour lui demander exemption de service pour nous et nos animaux, afin de n'être point interrompus dans nos recherches.

Impatiens de voir le jardin de botanique de l'hôpital, nous nous y rendîmes en botanisant. Nous y reconnûmes une quantité d'espèces de grenadilles, le pistachier vert, le jujubier, l'artocarpe jacq, dont le fruit pèse jusqu'à quarante livres, et qui contient une substance farineuse; l'artocarpe arbre à pain; l'anacardier dont le fruit, quoiqu'infiniment plus petit, ressemble à celui du pommier d'acajou, et fournit un suc astringent; le mûrier papiracé, plusieurs palmistes, et l'imposant badamier, dont le feuillage, composé de palmes horizontales, sert de parasol.

Le site de cet établissement est enchanteur; adossé à un morne recréatif par sa verdure diversement nuancée, ce jardin entretient une fraîcheur agréable : il est arrosé par des sources détournées dans des dalles de marbre, et qui font jouer un jet d'eau. On domine de ce jardin, et mieux encore du beau bâtiment qui

y fait face, sur les maisons du bas de la côte, et sur la mer qui se trouve vis à vis. Enfin ce lieu charmant, qui est un but de promenade pour les habitans de la ville du Cap, n'en est éloigné que d'un quart de lieue.

Nous remarquâmes au retour, la beauté de la pervenche rouge du pays, et la couleur tranchante de la poincillade, au dessus du *martynia à griffes de chat*, qui s'y rencontre à chaque pas. Nous contemplions à une certaine distance, la verdure d'un pré qui, au premier coup d'œil, nous paroissoit être composé des mêmes espèces de plantes qu'en Europe; mais la variété innombrable de formes, de genres, d'individus, nous démontra évidemment combien grandes sont les ressources du génie créateur, qui se manifeste à l'homme dans les quatre parties du Monde sous mille modifications, toutes plus étonnantes que celles déjà admirées.

En descendant la côte, M. Tussac me fit rappeler que dans le cours de notre promenade, nous avions trouvé en différens endroits, des amas de paniers percés et de pelles brisées : « Ces » signes de ralliement pratiqués par les nègres, » me dit-il, pronostiquent quelqu'événement » fâcheux, car pareille chose arriva au commen- » cement de la révolution : aussi le général en » chef, pour prévenir le désordre, a-t-il infligé

» une peine sévère à ces mal-intentionnés, s'il » étoient découverts. Il a même défendu toute » danse, ou rassemblement nocturne, qui » servent de prétexte à ces conspirateurs in- » sinuans ».

Je me présentai à l'agence du Gouvernement où je fus retenu à dîner par M. Roume, alors commissaire francais. Il me fit placer à table à côté de lui, pour causer d'Histoire naturelle et de mes affaires. Il me fit voir, après le repas, son laboratoire de chimie et sa collection d'Histoire naturelle. Il me présenta à Mrs Haugard, botaniste, Advénier, élève de l'école des mines, et Gonzalès, dessinateur et zoologiste. Ces naturalistes me montrèrent également les richesses que leurs courses dans l'intérieur de la colonie leur avoient procurées.

M. Roume me fit ensuite examiner la gentillesse d'une civette qui lui fut envoyée d'Afrique, et qu'il étoit parvenu à rendre assez familière. Il me remit une autorisation de voyager dans l'intérieur de la colonie, pour y continuer mes recherches sur l'Histoire naturelle; et afin de ne point heurter l'esprit qui y régnoit alors, il m'engagea à faire revêtir ce sauf-conduit, des signatures de Toussaint-Louverture, Dessalines, et Moyse, tous trois généraux noirs, ayant une grande influence sur ceux de leur couleur.

M. Roume, dont les observations en Histoire naturelle sont connues, me raconta un fait fort singulier arrivé à quelqu'un de sa connoissance, et qui paroît être le résultat d'une imagination frappée.

Un riche Espagnol pourvu à la tête de deux signes réprouvés des maris, avoit soin de cacher, sous une large perruque, cette bizarrerie de la Nature. Il tenoit avec la plus grande cinconspection ce secret sous le voile du mystère, et son valet de chambre étoit seul instruit de cette difformité, parce qu'il le coiffoit. Ce dernier vint à mourir. Notre homme désolé, et n'osant montrer sa tête à personne, tomba malade de chagrin. Sur les questions d'un médecin, il se décida à avouer sa foiblesse. Le médecin, certain de sa guérison, lui scia les deux cornes qui étoient rabattues sur les oreilles. Elles sont, m'assura M. Roume, conservées dans le cabinet d'Histoire naturelle de Madrid.

L'épouse de M. Roume, créole de la Martinique, me parla d'un mets bien dégoûtant, et dont on est friand en son pays. Ce sont de gros vers de palmiste qu'on met en digestion dans du jus de citron, et qu'on fait cuire ensuite à la broche. Ce manger, estimé parmi nous, est exquis, me dit cette dame : « Pour les Martiniquais, lui répondis-je »....

Le samedi 20 janvier, on me présenta à M. Luziès, pharmacien. Ce jeune homme fort curieux de s'instruire, aimable par l'aménité de son caractère, après nous avoir fait examiner sa collection de gravures, et ses productions en miniature, et m'avoir donné plusieurs échantillons de minéraux trouvés à Saint-Domingue, me conduisit à l'hôpital du Champ-de-Mars, pour y voir le cabinet d'Histoire naturelle de M. Daubertès, chirurgien en chef.

Ce dernier possédoit une riche collection de coquilles parfaitement conservées, dont la plupart ont été trouvées dans les parages de l'île : aussi peut-on donner à cette réunion le nom de *coquillier de Saint-Domingue.* La famille des *éperons* y est remarquable, autant par sa délicatesse que par la quantité d'espèces qu'on y admire. Il n'est point aussi riche en *porcelaines.* Il possède plusieurs nautilites papiracés, communs sur les côtes du *Port-de-Paix* et de *Jérémie.* La suite des corbeilles est intéressante par sa variété. J'y remarquai d'assez beaux madrépores et des éponges articulées, après avoir fini la visite des pholades, marrons, anatifères, oscabrions, moules, lépas, conques-de-Vénus, cornets, rouleaux, rochers, tonnes, buccins et autres coquillages.

Le soir nous fîmes aux environs du Cap, une course

course botanique. On trouve, en sortant de la ville par le Champ-de-Mars, des positions riantes, et des sites pittoresques. Nous escaladâmes les mornes des Vigies, où nous cueillîmes le fruit singulier de l'hyppocrate, appelé vulgairement *liane-grise*. Nous ne pûmes herboriser long-tems, ayant été surpris par une averse qui continua jusqu'à notre entrée en ville; nous nous en consolions, dans l'espoir de ramasser après l'orage quelques productions marines que les flots mettent ordinairement à sec sur le rivage, mais nous fûmes déçus de nos espérances.

Le jeudi 25 janvier, les nords du Cap nous empêchèrent de partir, à cause du danger dont menacent le voyageur les passages périlleux des rivières grossies par ces pluies intempérées; je rendis une seconde visite à M. Daubertés, dans l'intention d'examiner son coquillier avec plus de loisir. Ce naturaliste me mena voir un olivier élevé dans le jardin de l'Hôpital, qui, quoique très-gros, n'a encore rapporté qu'un seul fruit imparfait, et ayant été desséché sur sa tige avant d'être parvenu à l'état de maturité; d'où je conclus que le climat brûlant de Saint-Domingue ne convient point à la culture de cet arbre, ou plutôt qu'il s'oppose à la prospérité de son fruit.

Je me rendis ensuite au gouvernement, pour y revoir la précieuse collection d'insectes et papillons, préparée par M. Gonzalès, que je trouvai, suivant l'usage de son pays, se balançant dans son hamac, et pinçant de la guitare. Cet espagnol, par un singulier raffinement de coquetterie, laissoit croître à volonté l'ongle du pouce de la main droite, comme propre à tirer de plus beaux sons de son instrument monotone et somnifère.

L'agent Roume me retint à dîner pour me lire un précis ostéologique qu'il venoit d'envoyer à l'institut de France, sur un animal inconnu trouvé en Espagne, à quinze pieds de profondeur (1), d'une taille gigantesque, et dont les nomenclateurs ont fait un ordre particulier d'après les caractères distinctifs de ses pieds, ongles et dents. Il profita de cet entretien pour me charger d'écrire l'histoire du caïman de Saint-Domingue, et m'engagea de m'occuper sans délai de son anatomie comparée (2).

---

(1) Un pareil individu de cette espèce, trouvé, je crois, en Hollande, avoit déjà été le fruit des savantes recherches de M. Cuvier, qui l'a décrit avec la pénétration et l'exactitude qui l'ont toujours illustré.

(2) C'est ce travail compliqué que j'ai eu l'honneur de présenter à l'Institut, qui a daigné y sourire et

Il se plaignit de la difficulté actuelle de se procurer des coquilles bien conservées, ainsi que des coraux et madrépores, parce que les pêcheurs se refusent à draguer, trouvant plus de profit dans leur récolte ordinaire.

Mon départ étoit arrêté; mais le vendredi 26, les pluies continuoient, les montagnes éboulées remplissoient les rues de la ville, de ruisseaux empreints d'une terre rouge ferrugineuse que l'eau tenoit en dissolution, tandis qu'à l'Artibonite nous observions qu'il devoit y régner une sécheresse complète. Cette différence de température est une suite de la sagesse ineffable de l'Auteur de la Nature; en effet, la saison des pluies, dans les cantons cultivés en coton, dure seulement pendant l'accroissement de cette plante qu'elle protège, et cesse avant que le cotonnier rapporte et entr'ouvre ses gousses, qui seroient détériorées par l'humidité.

Le dimanche 28 janvier, M. Tussac me chargea d'aller à cinq lieues du Cap, au delà

---

me faire adresser un témoignage de sa satisfaction, par l'organe de MM. le comte de Lacépède, Cuvier et Tenon, dans leur rapport encourageant, en date du 15 juin 1807. Ce travail, également annoncé par MM. Cuvier et Geoffroi de Saint-Hilaire, dans les Annales du Muséum d'Histoire naturelle, fait partie des matières du troisième volume de mes Voyages.

de la rivière Salée, sur l'habitation Talembert, pour m'assurer si le cannellier qu'on disoit y exister, étoit indigène, ou vraiment celui de Ceylan. Muni du passe-port qui me faisoit respecter, j'arrivai sur cette habitation, où je trouvai cet arbre, victime de la dévastation des cultivateurs qui l'avoient fait mourir à force de l'avoir écorcé pour leur usage. Je revins au Cap, et me présentai au gouvernement, où M. Roume me fit faire connoissance avec M. Blanchard, secrétaire général de l'agence, qui joint à une aménité peu commune, des qualités serviables qui le font estimer, et M. Prampein, chimiste attaché à l'agence, qui me conduisit dans son laboratoire, pour m'y démontrer l'analyse des racines de karatas, dont les produits extraordinaires contiennent considérablement de parties ferrugineuses. Ensuite je fis mes adieux à M. Roume, qui me réitéra l'invitation de m'occuper sans délai de l'anatomie du crocodile de Saint-Domingue.

Nous partîmes le premier février, et après les passes ordinaires des rivières, nous trouvâmes au Bas-Limbé une assez bonne auberge. Ce pays est riche par la fertilité de son sol, qui toujours donne ou reçoit. Ces rivières coulent sur de gros cailloux, avec un murmure agréable qui inviteroit au sommeil le voyageur fatigué,

s'il n'avoit à craindre et la méchanceté des hommes, et l'ardeur du climat, et la rencontre des insectes nuisibles dont le pays est couvert.

Nous voyagions par une forte chaleur, et dans l'après-midi, étant altérés, nous gémissions de ne point rencontrer de source, lorsque l'un de nous aperçut, au sommet de la montagne, une case portant une enseigne. Nous appelâmes, et l'écho porta notre voix; bientôt nous vîmes paroître une femme qui sembloit avoir prévu nos désirs, et qui, en moins d'un quart-d'heure, descendit du milieu des nuages jusqu'à nous, portant au bras un panier fait de feuilles de latanier, rempli de rafraîchissemens. Cette nouvelle dryade nous apprit qu'elle n'avoit point d'autre occupation que celle d'être utile aux voyageurs. Nous poursuivîmes notre route, après avoir récompensé de ses peines notre active pourvoyeuse.

Le vendredi 2 février, nous trouvâmes fréquemment des longues siliques du *mimosa scandens*. Nous prîmes un repas froid sur le bord de la dernière rivière, où nous nous assîmes les pieds près de l'eau, n'apercevant point de case pour y demander asile. C'est de l'autre rive que notre imagination s'attrista à la vue des sites subitement arides du canton des Gonaïves, où la Nature semble languis-

sante, et totalement dépourvue de ses graces enchanteresses. Les mornes que nous apercevions portoient en quelque sorte le deuil de la création aimable, puisque sur un tuf blanc ou sableux on voyoit à peine çà et là s'élever à regret des raquettes, cardasses, quelques bayaondes, ou gommiers dont le feuillage jaunissant, sembloit déplorer une perte prochaine. Quel contraste avec la verdure de la coupe de Plaisance, toujours récréative dans ses points de vue les moins dignes d'être remarqués !

Nous arrivâmes aux Gonaïves; mais j'y avois été devancé par un courrier de M. Roume, qui m'enjoignoit de retourner au Cap sur-le-champ, pour effectuer un voyage dont il m'avoit destiné la direction. Il s'agissoit de me rendre aux monts Cibao, pour m'assurer de la position actuelle de ces mines abandonnées. Il m'avoit associé toutes personnes capables de protéger mes observations, et de pouvoir m'être utiles au milieu d'opérations aussi délicates. Je me rendis donc auprès de cet agent du gouvernement français, pour y prendre les ordres relatifs à mon départ, et à la mission que j'allois remplir.

Je me mis en route le lundi 5 février; mais je ne crois pas devoir donner aucun détail itinéraire après M. Moreau-de-Saint-Méry, qui dans sa description de la partie espagnole de

Saint-Domingue, ne laisse rien à désirer : il me suffira de rendre compte au lecteur, de quelques observations que j'ai été à portée de faire, et de remplacer les descriptions purement agréables, par un tableau méthodique des substances minérales qui se trouvent dans l'île.

Si j'avois à me fixer à Saint-Domingue, comme curieux d'une belle nature, je choisirois, sans contredit, la partie espagnole, qui encore, dans son état primitif, offre la végétation la plus active, le sol le mieux arrosé, et les sites les plus pittoresques. Les mornes et montagnes y sont si hautes, que souvent le voyageur qui est parvenu à leur sommet, y foule les orages, en s'élevant communément au dessus des nuages amoncelés, voyant sillonner sans crainte les éclairs qui brillent au dessous de lui, et bravant, en quelque sorte, les éclats qui se répètent à l'infini de morne en morne au secours des échos fidèles. Oh! savant Charles (1), dont les leçons m'ont été si utiles, combien plus j'eusse contemplé avec vous ces phénomènes qui vous sont connus, et combien de fois vous m'eussiez fait admirer, au milieu d'éclairs passagers, des effets

(1) Un des premiers professeurs de physique expérimentale de Paris, membre de l'Institut, et dont j'eus l'avantage de suivre plusieurs cours.

électriques que mon œil étonné trembloit d'y reconnoître !

On est tout étonné de trouver auprès des mornes dégarnis qui recèlent les minéraux, des masses de verdure sans cesse rafraîchies par des rosées abondantes. Le botaniste, le minéralogiste y découvrent fréquemment, dans leurs courses pénibles, les ananas à gerbe pourprée et divergente, des fruits de toute espèce, propres à tempérer leur soif. D'ailleurs, les bords fertiles des rivières de ces cantons heureux et paisibles, y sont embellis de hauts palmiers ou de cocotiers, dont l'ombrage frémissant agite les airs, et répand au loin une douce fraîcheur. Les bosquets y sont rians, et nos forêts d'Europe perdroient certainement à la comparaison. On y voit des mapous dont le tronc creusé sert de canot, et peut contenir de soixante à quatre-vingts personnes. Le bambou, qui orne si délicieusement le bord des ruisseaux où il se plaît, s'y balance avec grace. Ses nœuds, coupés dans le décours, ne sont plus sujets à la piqûre des insectes, et en ce cas servent de réservoirs destinés à divers usages. En laissant par exemple le nœud au milieu, le chasseur y rencontre un fourniment naturel où il trouve à placer sa poudre et son plomb.

En y rencontrant des karatas, un souvenir aimable venoit occuper ma pensée; je me rap-

pelois la demande que me fit à mon départ de Paris, M. Sage (1), mon ancien professeur de minéralogie, du sirop et de l'analyse de cette plante précieuse. Oh, mon maître! je vous dois aussi un tribut de reconnoissance! victime malheureuse de votre dévouement trop zélé aux progrès de la docimasie (2), en parcourant les riches mines de Cibao, n'étoient-ce point vos anciennes leçons que je mettois en pratique? Mes découvertes y ont donc été le fruit des vôtres, et de vos bontés pour moi!

Le centre du groupe des montagnes de Cibao se trouve, dit M. Moreau-de-Saint-Méry, vers le point où se rencontreroient deux lignes, dont l'une iroit dans la direction de l'est à l'ouest du cap Raphaël à Saint-Marc, et l'autre dans la direction du nord au sud de Port-de-Plate à la rivière de Nizao. Ces masses sont les plus élevées de l'île, et donnent naissance à plusieurs rivières. Le mot *Cibao*, continue le même historien, suivant Herréra, Charlevoix et

(1) M. Sage, professeur de docimasie et de chimie métallurgique, à l'école des monnoies à Paris, fondateur de l'école des mines, et membre de l'Institut.

(2) Ce savant professeur, autant estimable par ses qualités sociales que célèbre par ses rares talens, perdit la vue à la suite d'un travail long et opiniâtre; mais son cœur s'est conservé le même pour ceux qu'il a honoré de son amitié.

autres, est dérivé de Ciba, qui veut dire *roc* ou *cailloux*, et ce nom convient, dit Charlevoix, à l'aspect affreux de l'entrée de ce canton. Suivant l'étymologie celte, cette dénomination seroit encore plus curieuse, puisqu'en la décomposant, on y trouveroit ké-i-bé-aour, qui signifie, *les montagnes où il y a de l'or.*

Cibao, Saint-Christophe, Banique et autres montagnes trop fameuses, dont l'humanité réprouva les richesses immenses, pourquoi, à la voix du féroce Espagnol, avez-vous ouvert vos entrailles, qu'il a souillées d'un sang innocent? Ne pouvoient-ils point satisfaire leur insatiable cupidité sans se gorger d'attentats! *Quid non mortalia pectora cogis, auri sacra fames?......!*

Je dirai avec Valverde, que le court travail qu'on a fait dans les mines de la partie espagnole de Saint-Domingue, ne peut les avoir épuisées, qu'il y en a un grand nombre qu'on n'a pas même ouvertes, et que leur exploitation seroit aussi facile qu'autrefois; d'où je conclus qu'on pourroit utiliser un jour la victoire des Français sur les nègres révoltés de Saint-Domingue, en les employant avec humanité dans les mines, au lieu de les mettre à mort; mais voici le tableau géologique que j'ai promis au lecteur.

Terres calcaires.

- **Terres minérales ou composées.**
  - Terres métalliques ou ocres.
    1. Ocre de zinc, ou terr minaire.
    2. — de fer.
    3. Terre rouge de monta
    4. Terre d'ombre.
    5. Ocre d'ombre.
    6. — de cuivre.
    7. Tuf ocreux.
- . . . .
  - Craie, terre calcaire.
    1. Craie blanche.
    2. — coulante, ou guhr de
    3. Agaric minéral des r
- . . . .
  - Marne.
    1. Marne pure.
    2. — crétacée.
    3. — à foulons.
    4. — pétrifiable.
    5. — vitrifiable.

Troisième C

Sables.

Sable de pierre.	. . . .	Gravier ou gros sable.
Sables ignescens vitreux.	. . . .	1. Sable de silex. 2. Sable quartzeux ou per 3. Sablon ou sable en pous
Sable calcaire.	. . . .	Sable calcaire.
Sables de nature argileuse.	. . . .	1. Sable des fondeurs. 2. — appelé *tangue de me* 3. — brillant réfractaire. 4. — des volcans.
Sable métallifère.	. . . .	1. Sable contenant de l'éta 2. — ferrugineux. 3. — contenant du cuivre. 4. — contenant de l'or.

TABLEAUX MÉTHODIQUES, propres à faciliter les recherches sur la minéralogie de l'île, faits d'après la collection que je m'y étois procurée. (On peut, pour la connoissance des lieux, consulter la carte itinéraire de M. Moreau-de-Saint-Méry).

Première Classe. Les Eaux. (Aquæ).

ESPÈCES.	EXAMEN CHIMIQUE DES PARTIES CONSTITUANTES.	OBSERVATIONS SUR LEUR NATURE.	NOMS DES CLIMATS [illegible]
Eaux de pluie.	85 parties d'oxigène, et de 15 d'hydrogène.	Elles sont, à la vue, d'une transparence plus ou moins louche, un peu crues au goût, inodores, et précipitent beaucoup de particules terreuses d'après la qualité présente de l'atmosphère.	En tous lieux.
1°. Eaux de fontaines.	1°. Varient pour le précipité.	1°. Limpides à la vue, de diverses saveurs au goût, et inodores.	1°. En divers climats.
2°. — de puits.	2°. Précipitent beaucoup de sélénite.	2°. D'un clair mat à la vue, crues et fades au goût, et inodores.	2°. *idem.*
3°. — de rivières.	3°. Claires, elles ne précipitent que peu ou point.	3°. Variables à la vue d'après leur lit, douces ou marécageuses au goût, et inodores.	3°. *idem.*
4°. — de lagons.	4°. Elles développent un alcali volatil, et donnent un précipité colorié.	4°. Louches et comme ferrugineuses à la vue, nauséabondes au goût, et fétides à l'odorat.	4°. En divers climats de la plaine.
5°. — de lacs.	5°. Elles sont variables.	5°. Teinte verdâtre à la vue, variables au goût, et d'une odeur indéterminée.	5°. Le plus considérable de la partie espagnole qui a 9 lieues de long sur 3 de large, est l'Etang-Salé ou Henriquille, ou lac de Xaragua.
1°. Eaux gypseuses.	1°. Déposent naturellement une terre blanche qu'elles précipitent par l'alcali du tartre.	1°. Assez limpides à la vue, fades et lourdes étant bues, et inodores.	1°. De Tiburon et de la Petite-Anse.
2°. — acides.	2°. Altèrent les couleurs bleues qu'elles rougissent, et font effervescence avec les alcalis.	2°. Blanchâtres et transparentes à la vue, aigrelettes au goût, d'une odeur piquante lorsqu'elles sont agitées.	2°. De la Coupe-à-l'Inde, au pied des montagnes qui séparent le Haut et Bas-Moustique.
3°. — alumineuses.	3°. Se cristallisent, et donnent beaucoup de terre en se précipitant.	3°. Blanchâtres et transparentes à la vue d'abord fades et saccharines, puis styptiques au goût, ordinairement inodores.	3°. De Jean-Rabel, dans la ravine de la rivière à Colas, habitation Sel.
4°. — vitriolico-martiales.	4°. Déposent de l'ocre, et noircissent avec la noix de galle.	4°. Verdâtres ou jaunâtres à la vue, d'un goût d'encre, ayant à l'odorat un montant désagréable.	4°. De la Croix-des-Bouquets, et de Sainte-Rose, à 6 lieues du Cap.
5°. — vitriolico-cuivreuses.	5°. Précipitent une terre métallique qui devient bleue avec le sel volatil ammoniac.	5°. Vertes, jaunes ou bleuâtres à la vue, d'un goût styptique, ordinairement inodores.	5°. De Jean-Rabel, dans la ravine de la rivière à Colas, habitation Sel.
6°. — vitrioliques de zinc.	6°. Précipitent une terre demi-métallique qui, mise en cémentation avec le cuivre, rend ce métal jaune.	6°. Souvent purpurines à la vue, d'un goût styptique et un peu sucré, inodores.	6°. *idem.*
7°. — marines.	7°. Donnent des cristaux de sel marin, et un résidu comme bitumineux, quelquefois ocracé.	7°. Vert bleuâtre léger à la vue, nauséabondes, âcres et salées au goût, d'une odeur de poix ou saumâtre.	7°. De l'Océan.
8°. — ammoniacales.	8°. Rendent un sel ammoniac avec les acides, développent leur odeur par les alcalis volatils, et déposent de la terre.	8°. D'un vert obscur à la vue, d'un goût piquant ou ammoniacal, d'une odeur fétide et urineuse.	8°. De la montagne de la Selle.
9°. — alcalines naturelles.	9°. Donnent du natron, et une lessive qui rend avec les acides des sels à base marine.	9°. D'une limpidité louche, salées et lixivielles au goût, inodores.	9°. de Banique.
10°. — neutres.	10°. Tiennent ordinairement du sel de glauber, quelquefois du sel marin.	10°. Louches à la vue, salées au goût, et inodores.	10°. Du Port-à-Piment.
11°. — savonneuses.	11°. Déposent des feuillets terreux, gras et bolaires, ne s'éclaircissent jamais parfaitement.	11°. Œil louche et laiteux, goût de savon, ou lixiviel, et odeur fade.	11°. Des montagnes de Viajama.
12°. — bitumineuses.	12°. Elles rendent les produits d'une pyrite sulfureuse décomposée.	12°. Toujours chargées, amères et âcres au goût, et d'une odeur de styrax.	12°. De Dalmarie.
1°. Eaux thermales pures.	1°. Elles précipitent une terre de base marine, et rendent avec l'alcali une légère odeur d'urine.	1°. Souvent louches à la vue lorsqu'elles sont chaudes, fades au goût, odeur de l'eau en vapeur.	1°. De Tiburon et de Dalmarie.
2°. — spiritueuses.	2°. Elles procurent un sel de glauber par la cristallisation.	2°. Limpides à la vue, et parsemées de bulles d'air, acerbes, et vineuses au goût et à l'odorat.	2°. Du Haut-Moustique.
3°. — martiales.	3°. Elles donnent de l'ocre, et souvent un vitriol tout pur.	3°. Ordinairement claires à la vue, styptiques au goût, d'une odeur d'encre.	3°. De Sainte-Rose, à 6 lieues du Cap.
4°. — sulfureuses.	4°. Leur évaporation produit un sédiment qui a l'odeur de foie de soufre, preuve de résidence de l'alcali minéral ou natron.	4°. Souvent blanchâtres à la vue, fades et amères au goût, odeur d'œufs pourris.	4°. Dans la partie française, sources pesantes de *la Croix-des-Bouquets*, de Dalmarie, du bas de la montagne qui sépare le Haut et Bas-Moustique, *les Eaux de Boynes*, ou sources chaudes du Port-à-Piment, qui sont salino-sulfureuses, montant au 42° de Réaumur. Elles sont apéritives, diurétiques, toniques et vulnéraires. Dans la partie espagnole, celles de Banique donnant 12 grains par pinte d'eau de sel [illegible], elles contiennent beaucoup d'alcali volatil, et une substance huileuse, grasse et bitumineuse, et dans les montagnes de Viajama, canton d'Azua.
5°. Eaux colorées.	5°. Précipitent naturellement l'ocre de fer.	5°. Jaunes, ou rouges ou brunes à la vue; d'un goût terreux et astringent, et inodores.	5°. Dans les lagons qui tiennent en dissolution l'écorce des palétuviers.

Ordres.	Genres.	Sous-divisions.	ESPÈCES.	NOMS DES CLIMATS QUI LES RECÈLENT.
Terres argileuses.	Terres en poussière.	Terre franche ou terreau.	1. Terre adamique ou primitive.	1. Rouge et ocreuse des montagnes du Dondon.
			2. Limon tourbe, humus vaseux.	2. Les lagons.
			3. Tourbe végétale des vallées.	3. De la plaine des Cayes, unie à des galets et des bois debout.
			4. Tourbe limoneuse végétale et animale.	4. Du mole Saint-Nicolas; une espèce salineuse des savannes du Port-à-Piment.
			5. Terre animale.	5. Des cimetières.
	Terres grasses.	Argiles.	1. Terre à argile blanche.	1. De Neybe.
			2. Glaise, terre à pipe.	2. Des mornes de Plaisance; du Cap, et de Bombarde.
			3. Argile à potier, grise, friteuse.	3. De Neybe; du mole Saint-Nicolas, et de Sainte-Marthe.
			4. — colorée ferrugineuse	4. Des Platons près Torbec; et rouge de brique du Fonds-des-Nègres.
			5. — bleue marbrée minérale.	5. Du môle Saint-Nicolas.
			6. — qui se gonfle dans l'eau.	6. De Terre-Neuve, du Gros-Morne des Gonaives, et des mornes du Cap.
			7. — à foulons, ou terre savonneuse.	7. De la rivière de l'Artibonite, et des mornes du Cap.
			8. — stérile; pierre pourrie.	8. Des savannes du Port-à-Piment, et des vallées du Dondon.
			9. Tripoli.	9. » » » » » » » » »
			10. Argile pétrifiable sablonneuse.	10. Des Platons près les Cayes, et des mornes du Port-de-Paix.
			11. Terre bolaire ou sigillée.	11. De la montagne de Maimon, et des mornes du Port-de-Paix.
Terres calcaires.	Terres minérales ou composées.	Terres métalliques ou ocres.	1. Ocre de zinc, ou terre calaminaire.	1. De Torbec, du Fonds-des-Nègres, des montagnes de la ravine du Limbé.
			2. — de fer.	2. *Idem.*
			3. Terre rouge de montagne.	3. De la montagne des Escaliers; des Caïmites; du Fonds-des-Nègres, et du Port-de-Paix.
			4. Terre d'ombre.	4. Des montagnes de la ravine du Limbet.
			5. Ocre d'ombre.	5. *Idem*, et du Port-de-Paix.
			6. — de cuivre.	6. *Idem.*
			7. Tuf ocreux.	7. Du môle Saint-Nicolas (il est pulvérulent), des Caïmites, et de Torbec.
	. . . .	Craie, terre calcaire.	1. Craie blanche.	1. Du port Salut, près la ville des Cayes, et des mornes du Port-de-Paix.
			2. — coulante, ou guhr de craie.	2. Des mornes du Port-de-Paix.
			3. Agaric minéral des rochers.	3. *Idem.*
	. . . .	Marne.	1. Marne pure.	1. Des savannes du Port-à-Piment, et des mornes de Terre-Neuve.
			2. — crétacée.	2. Du canton du Terrier-Rouge, partie du nord.
			3. — à foulons.	3. Des hauteurs de Léogane.
			4. — pétrifiable.	4. De Sainte-Rose.
			5. — vitrifiable.	5. De Sainte-Rose.

Troisième Classe. Les Sables. (*Arenæ*).

Sables.	Sable de pierre.	. . . .	Gravier ou gros sable.	Sur les rivages.
	Sables ignescens vitreux.	. . . .	1. Sable de silex.	1. Du Fonds-des-Nègres, et du Dondon.
			2. Sable quartzeux ou perlé.	2. *Idem.*
			3. Sablon ou sable en poussière.	3. *Idem.*
	Sable calcaire.	. . . .	Sable calcaire.	Du Dondon; il est vitrifiable.
	Sables de nature argileuse.	. . . .	1. Sable des fondeurs.	1. Des mornes du Cap.
			2. — appelé *tangue de mer.*	2. *Idem.*
			3. — brillant réfractaire.	3. De Torbec.
			4. — des volcans.	4. De la montagne de la Selle.
	Sable métallifère.	. . . .	1. Sable contenant de l'étain.	1. De la baie de Samana.
			2. — ferrugineux.	2. Du cap Tiburon sur le rivage, et de la paroisse des Côteaux.
			3. — contenant du cuivre.	3. Des mornes du Cap.
			4. — contenant de l'or.	4. De la baie de Samana; de la rivière Verte près Saint-Yago; de l'Yaqui, et du Macabon.

e cala- 1. De Torbec, du Fonds-des-Nègres, des montagnes de la ravine d[illegible] Limbé.
2. *Idem.*
gne. 3. De la montagne des Escaliers; des Caïmites; du Fonds-des-Nègres, e[illegible] du Port-de-Paix.
4. Des montagnes de la ravine du Limbet.
5. *Idem*, et du Port-de-Paix.
6. *Idem.*
7. Du môle Saint-Nicolas (il est pulvérulent), des Caïmites, et d[illegible] Torbec.

1. Du port Salut, près la ville des Cayes, et des mornes du Port-de-Paix.
craie. 2. Des mornes du Port-de-Paix.
chers. 3. *Idem.*

1. Des savannes du Port-à-Piment, et des mornes de Terre-Neuve.
2. Du canton du Terrier-Rouge, partie du nord.
3. Des hauteurs de Léogane.
4. De Sainte-Rose.
5. De Sainte-Rose.

---

lasse. Les Sables. (*Arenæ*).

Sur les rivages.

1. Du Fonds-des-Nègres, et du Dondon.
lé. 2. *Idem.*
sière. 3. *Idem.*

Du Dondon; il est vitrifiable.

1. Des mornes du Cap.
2. *Idem.*
3. De Torbec.
4. De la montagne de la Selle.

in. 1. De la baie de Samana.
2. Du cap Tiburon sur le rivage, et de la paroisse des Côteaux.
3. Des mornes du Cap.
4. De la baie de Samana; de la rivière Verte près Saint-Yago; de l'Yaqui et du Macabon.

Pierres ignescentes, ou pierres simples scintillantes.			15. Pechstein dans du gyps
	Grès.		1. Grès poreux à filtrer. 2. — grossier. 3. — à bâtir. 4. — pierre des rémouleurs 5. — feuilleté et carrié. 6. — mélangé. 7. — cristallisé.
	Quartz.		1. Quartz grainu. 2. — en grenats. 3. — fragile irrégulier. 4. — carrié, pierre meuli 5. — gras. 6. — laiteux. 7. — coloré. 8. — feld-spath. 9. — cristallisé. 10. — transparent.
	Cristaux, pierres précieuses.	Cristaux de roche.	1. Cristal de roche. 2. — jaune, fausse topase. 3. — rouge, faux rubis. 4. — vert, fausse émeraude 5. — bleu, faux saphir. 6. — obscur, faux grenat. 7. Jargon, ou faux diaman 8. — noir, ou caillou d'Al
		Pierres précieuses.	1. Diamant. 2. Topase. 3. Pierre d'Aventurine. 4. Hyacinthe. 5. Rubis. 6. Grenat. 7. Améthiste. 8. Saphir. 9. Chrysolite. 10. Béril ou aigue-marine. 11. Emeraude. 12. Tourmaline.
	Pierres de roche composées.	Pierres de roche grossière et agrégée.	1. Pierre de roche opaqu langée. 2. Pierre d'azur. (Lapis-l
		Roche en masse agrégée.	1. Roche composée de cail 2. Porphyre à petits points 3. Porphyre poudingue. 4. Granit.

Genres.	Sous-divisions	ESPÈCES.	NOMS DES CLIMATS QUI LES RECÈLENT.
Asbeste ou amiante.	Asbeste.	1. Asbeste étoilé.	1. De Samana.
		2. — en épis.	2. De Cibao.
		3. — ligneux.	3. Du Dondon.
		4. — faux.	4. De la baie de Samana.
. . . .	Amiante.	1. Amiante ou lin incombustible.	1. Du Dondon, servant aux Indiens pour les mèches des lampes sépulcrales.
		2. Feuilleté.	2. *id.* et de la baie des Baradères.
Mica.	. . . .	1. Mica à grands feuillets.	1. » » » »
		2. — brillant.	2. Des mornes de Terre-Neuve.
		3. — écailleux.	3. Des savannes du Port-à-Piment.
		4. — ondulé ou strié.	4. De Samana.
Talc.	. . . .	1. Talc blanc.	1. Du Dondon, et des montagnes d'Azua.
		2. — jaune.	2. Du Dondon.
		3. Talcite ou talc commun.	3. Du Dondon.
		4. Molybdène.	4. *Idem.*
Pierres smectites ou stéatites, ou pierres ollaires.	. . . .	1. Pierre de lard.	1. Du Dondon, et d'Yaguana.
		2. — ollaire noire.	2. D'Yaguana, servant de haches ou de vases aux Indiens.
		3. — ollaire à gros grains.	3. D'Yaguana, de Cibao, et de la grande ravine du Limbé; elle est gravée par les insulaires.
		4. — appelée *serpentine.*	4. D'Yaguana, paroisse de Léogane, et de la grande ravine du Limbé; *id.*
Schistes ou ardoises.	. . . .	1. Ardoise feuilletée.	1. Des mornes de Bellevue, et de Roucou; entre-mêlée d'un ciment calcaire.
		2. — de carreaux.	2. *Idem.*
		3. Pierre noire, crayon.	3. *Idem.*
		4. Cos, pierre à rasoir.	4. De Terre-Neuve.
		5. — avec dendrites.	5. Sur le chemin des Gonaïves au Cap, après la coupe à Pintade, sous un bois debout.
		6. Pierre de touche.	6. Des montagnes du Pilâte.
		7. Schiste grossier.	7. De Terre-Neuve.
		8. Trapp.	8. Montagnes des Escaliers, qui se vitrifie au feu et sert de pierre de touche.
Pierres à chaux.	Opaques, peu ou point cristallisées.	1. Pierre à chaux dure et compacte.	1. Du môle Saint-Nicolas, et de Saint-Marc.
		2. — brillante.	2. *Idem*, des mornes de la petite rivière de l'Artibonite à Minguet; de la Crête-à-Pierrot.
		3. — inégale et raboteuse.	3. *Idem*, et de Sainte-Rose où elle est vitrifiable.
Marbres.	Pierres calcaires dures et demi-cristallisées.	1. Marbre d'une seule couleur.	1. Près San-Domingo; Blanc-de-la-Charbonnière, près le Port-au-Prince; et de Dalmarie.
		2. Bréche ou poudingue.	2. De Dalmarie, bleu veiné; du Dondon, des mornes du Cap; bleu verdâtre de la torque.
		3. Panaché ou mélangé.	3. *Idem*, des mornes de vigie du Cap, et du Dondon.
		4. Figuré.	4. De Dalmarie.
		5. Rempli de coquilles.	5. Des environs du môle Saint-Nicolas, et de la rivière de l'Orterie, près le Port-de-Paix.
		6. Sulfate de chaux.	6. Du canton des Fonds-Blancs, nord de la partie française.
Spath.	Pierres calcaires cristallisées plus ou moins transparentes.	1. Spath grainelé.	1. Des Caïmites, très-commun à la surface de la terre du Dondon; et des mornes du Cap.
		2. — feuilleté.	2. *Id.* et du petit Saint-Louis, et du Haut et Bas-Moustique.
		3. — cubique opaque.	3. Et Rhomboïdal des Caïmites, du Dondon, des mornes du Cap, et du petit Saint-Louis.
		4. — cubique transparent.	4. Des Caïmites, du Dondon; *id.*
		5. — cristallisé en groupes.	5. Des environs des Cayes Jacmel, à la pénins. de la Cascade et de la Bioche.
		6. — cristal d'Islande.	6. Des Haut et Bas-Moustique.
Concrétions calcaires cristallisées.	. . . .	1. Stalactites et stalagmites.	1. De Terre-Neuve, des Grottes de la baie des Baradères, et de celles du Port-de-Paix.
		2. Albâtres.	2. De Guaba, de Banique, de Saint-Jean, du Dondon, du petit Saint-Louis, du Port-de-Paix.
Pierres formées par l'eau. Gypse.	. . . .	1. Gypse commun, pierre à plâtre.	1. De Puorto-Plata, de Neybe, et des savannes du Port-à-Piment.
		2. — cristallisé.	2. De Puorto-Plata.
		3. Sélénite feuilletée.	3. Des savannes du Port-à-Piment.
		4. Gypse écailleux.	4. Des mornes à vigie du Cap.
		5. — strié.	5. Des savannes du Port-à-Piment.
		6. — solide ou faux albâtre.	6. *Idem.*
Pierres [illegible]pseuses [illegible]tines, [illegible]llisées, [illegible] fluors [illegible]raux [illegible]oriques.	. . . .	1. Spath pesant compacte.	1. Du Dondon.
		2. — vitreux, fusible ou fluor.	2 *Idem.*
		3. — pierre porc, ou pierre puante.	3. Des mornes de Saint-Marc, et de l'Arcahaye.
		4. Zéolite.	4. De l'anse à Veau, du Dondon.
		5. Schorl lamelleux chatoyant, couleur d'or.	5. *Idem.*
		6. Horn-Blende.	6. *Idem.*

Ordres.	Genres.	Sous-divisions	ESPÈCES.	NOMS DES CLIMATS QUI LES RECÈLENT.
Pierres ignescentes, ou pierres simples scintillantes.	Cailloux.	Cailloux de roches simples et opaques.	Petro-silex.	Des savannes du Port-à-Piment; du Dondon, du Haut et Bas-Moustique.
		Pierres de roches simples de couleurs plus ou moins vives.	1. Jaspe d'une seule couleur.	1. De Guaba, de Banique, de Saint-Jean, et du Dondon.
			2. — fleuri.	2. De Guaba, du Dondon.
			3. — agate.	3. De Banique, du Dondon.
			4. — onyx.	4. De Banique, de Saint-Jean, du Dondon.
		Cailloux demi-transparens.	1. Caillou opaque, silex.	1. Des rivages du Port-à-Piment, du Petit-Goave.
			2. [illegible] ou de cor[illegible]	2. Idem, du Dondon, de la Petite-Anse, des Cayes.
			3. [illegible] transp. pierre [illegible]	3. Idem, et dans les mornes du Haut et Bas-Moustique.
			4. Geodes siliceuses.	4. Des mornes de Terre-Neuve.
		Cailloux transparens [illegible]	1. Agate ordinaire.	1. Du Dondon.
			2. — lenticulaire.	2. De Cibao.
			3. — cornaline.	3. Du Dondon.
			4. — onyx.	4. *Idem.*
			5. — sardoine.	5. *Idem.*
			6. - jade, ou pierre néphrétique.	6. D'Azua.
			7. [illegible]	7. Géodes mamelonnées des mornes de Terre-Neuve.
			8. [illegible]	8. De Cibao.
			9. - opale, ou pierre elemen[illegible]aire.	9. Procurée par M. Advenier.
			10. - pier. chatoyante, œil de chat.	10. De Cibao.
			11. - pierre chat[illegible], œil du monde.	11. Procurée par M. de Bermont.
			12. [illegible]	12. De Cibao.
			13. Pechstein dans du gypse.	13. De Cibao, de Samana, du Dondon.
	Grès.	. . . .	1. Grès poreux à filtrer.	1. De Puorto-Plata, de Neybe, de l'Isabélique, et du Dondon.
			2. — grossier.	2. Des savannes du Port-à-Piment; du Dondon; verdâtre avec pyrites Moustique.
			3. — à bâtir.	3. De Terre-Neuve; des mornes des Gonaïves; du Dondon.
			4. — pierre des rémouleurs.	4. De Neybe.
			5. — feuilleté et carrié.	5. Roche à Ravets de Dalmarie; de Jérémie, et du Dondon.
			6. — mélangé.	6. De pyrites martiales du Port-à-Piment, de taches grises et roug. du Ta
			7. — cristallisé.	7. Du Dondon par Cubes.
	Quartz.	. . . .	1. Quartz grainu.	1. Du Dondon, du Haut et Bas-Moustique, de la Tortue.
			2. — en grenats.	2. De la montagne la Selle.
			3. — fragile irrégulier.	3. Du Dondon, de la Tortue.
			4. — carrié, pierre meulière.	4. De Terre-Neuve, Gros-Morne des Gonaïves; du Dondon, et de la T
			5. — gras.	5. Du Dondon; et du Port-de-Paix; près la rivière de l'Orterie.
			6. — laiteux.	6. De la Tortue.
			7. — coloré.	7. De la péninsule des Cayes-Jacquemel; par la Cascade et la Bioche.
			8. — feld-spath.	8. Du Dondon où il est commun.
			9. — cristallisé.	9. D'Azua; c'est l'espèce appelée *la Druzen.*
			10. — transparent.	10. Du Dondon.
	Cristaux, pierres précieuses.	Cristaux de roche.	1. Cristal de roche.	1. De Tiburon, des Irois, et des Caïmites.
			2. — jaune, fausse topase.	2. Du Dondon, du Haut et Bas-Moustique; coloré par le plomb.
			3. — rouge, faux rubis.	3. *Idem*, coloré par le fer.
			4. — vert, fausse émeraude.	4. *Idem*, coloré par le cuivre.
			5. — bleu, faux saphir.	5. *Idem*, coloré par le cuivre.
			6. — obscur, faux grenat.	6. D'Azua, coloré par l'étain.
			7. Jargon, ou faux diamant.	7. De Banique.
			8. — noir, ou caillou d'Alençon.	8. D'Azua, et du Dondon; coloré par l'étain.
		Pierres précieuses.	1. Diamant.	1 De Banique, de Saint-Jean, et de Guaba.
			2. Topase.	2. De Guaba, de Cibao.
			3. Pierre d'Aventurine.	3. » » » » »
			4. Hyacinthe.	4. Du Dondon.
			5. Rubis.	5. De Saint-Jean.
			6. Grenat.	6. De Banique et de la montagne de la Selle.
			7. Améthiste.	7. De la montagne de la Selle, et de Guaba.
			8. Saphir.	8. De Banique, et du Dondon.
			9. Chrysolite.	9. De Saint-Jean, et de Guaba.
			10. Béril ou aigue-marine.	10. De la montagne d'Emeraude, près celle de Maimon.
			11. Emeraude.	11. De Maimon.
			12. Tourmaline.	12. Du Dondon.
	Pierres de roche composées.	Pierres de roche grossière et agrégée.	1. Pierre de roche opaque mélangée.	1. Des mornes du Cap.
			2. Pierre d'azur. (Lapis-lazuli).	2. Veinée d'or des mornes de Maimon, et de la ravine du Limbé.
		Roche en masse agrégée.	1. Roche composée de cailloux.	1. Des mornes du Cap.
			2. Porphyre à petits points.	2. De Guaba, de Banique, de Saint-Jean, et du Dondon.
			3. Porphyre poudingue.	3. Des mornes des vigies du Cap; et du Dondon.
			4. Granit.	4. Du Port-à-Piment, du Dondon, de la Petite-Anse, du Cap, la Tortue.

de. 12. De Cibao.
13. De Cibao, de Samana, du Dondon.

gn
1. De Puerto-Plata, de Neybe, de l'Isabélique, et du Dondon.
2. Des savannes du Port-à-Piment; du Dondon; verdâtre avec pyrites; d
Moustique.
3. De Terre-Neuve; des mornes des Gonaïves; du Dondon.
4. De Neybe.
5. Roche à Ravets de Dalmarie; de Jérémie, et du Dondon.
6. De pyrites martiales du Port-à-Piment, de taches grises et roug. du Tapio
7. Du Dondon par Cubes.

cre.
cl
1. Du Dondon, du Haut et Bas-Moustique, de la Tortue.
2. De la montagne la Selle.
3. Du Dondon, de la Tortue.
4. De Terre-Neuve, Gros-Morne des Gonaïves; du Dondon, et de la Tortu
5. Du Dondon; et du Port-de-Paix; près la rivière de l'Orterie.
6. De la Tortue.
7. De la péninsule des Cayes-Jacquemel; par la Cascade et la Bioche.
8. Du Dondon où il est commun.
9. D'Azua; c'est l'espèce appelée *le Druzen*.
10. Du Dondon.

la
t.
nçon.
1. De Tiburon, des Irois, et des Caïmites.
2. Du Dondon, du Haut et Bas-Moustique; coloré par le plomb.
3. *Idem*, coloré par le fer.
4. *Idem*, coloré par le cuivre.
5. *Idem*, coloré par le cuivre.
6. D'Azua, coloré par l'étain.
7. De Banique.
8. D'Azua, et du Dondon; coloré par l'étain.

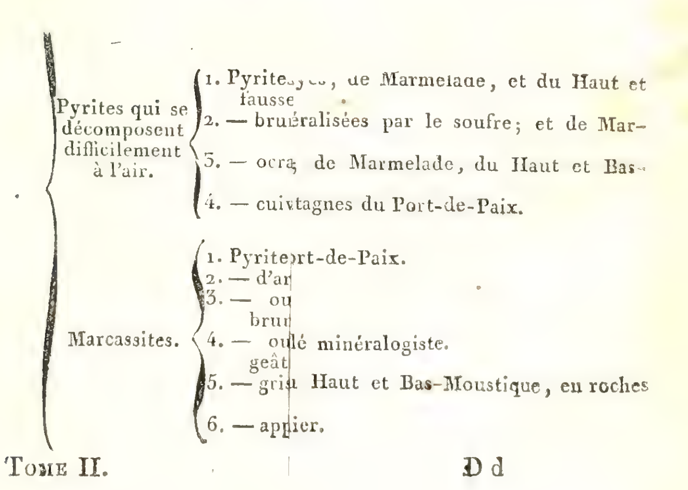
lé
s.
1 De Banique, de Saint-Jean, et de Guaba.
2. De Guaba, de Cibao.
3. » » » » »
4. Du Dondon.
5. De Saint-Jean.
6. De Banique et de la montagne de la Selle.
7. De la montagne de la Selle, et de Guaba.
8. De Banique, et du Dondon.
9. De Saint-Jean, et de Guaba.
10. De la montagne d'Emeraude, près celle de Maimon.
11. De Maimon.
12. Du Dondon.

e mé- 1. Des mornes du Cap.
azuli). 2. Veinée d'or des mornes de Maimon, et de la ravine du Limbé.

lloux.
1. Des mornes du Cap.
2. De Guaba, de Banique, de Saint-Jean, et du Dondon.
3. Des mornes des vigies du Cap; et du Dondon.
4. Du Port-à-Piment, du Dondon, de la Petite-Anse, du Cap, et
la Tortue.

432

Ordr.	Sous-divisions	Genres.	(Metalla). ARTS QUI LES RECÈLENT.
	Demi-métaux solides.	Arsenic.	
		Cobalt.	les peintures sur porcelaine.
		Bismuth.	
		Zinc.	Bas-Moustique.



Pyrites qui se décomposent difficilement à l'air.	1. Pyrite... de Marmelade, et du Haut et fausse	
	2. — bruéralisées par le soufre; et de Mar-	
	3. — ocra de Marmelade, du Haut et Bas-	
	4. — cuivtagnes du Port-de-Paix.	
Marcassites.	1. Pyrite	ort-de-Paix.
	2. — d'ar	
	3. — ou brun	
	4. — ou geât	lé minéralogiste.
	5. — gris	Haut et Bas-Moustique, en roches
	6. — app	ier.

Genres.	Sous-divisions	ESPÈCES.	NOMS DES CLIMATS QUI LES RECÈLENT.
l acide.	Sels acides minéraux.	1. Acide vitriolique. 2. — nitreux. 3. — marin.	1. Du Cibao. 2. *Idem.* 3. *Idem.*
l alcali.	Sel alcali naturel.	1. natron. 2. Sel mural. Aphro-Natron. 3. Hali natron.	1. De la Soufrière. 2. Des cavernes de l'habitation Dubéda. 3. De la Soufrière.
s neutres naturels.	Sel neutre pur ou mélangé.	1. Sel neutre pur. 2. — de chaux. 3. — calcaire.	1. » » » ». 2. » » » ». 3. » » » ».
	Nitre ou salpêtre.	1. Salpêtre de houssage. 2. Terre ou pierre nitreuse.	1. Du Cibao, de Terre-Neuve. 2. De Plaisance, du Cibao.
	Sel commun ou sel marin.	1. Sel gemme, ou sel fossile. 2. Terre de sel gemme. 3. Terre muriatique. 4. Sel marin.	1. De Jean Rabel, habitation Sel; de la ravine rivière à Colas. 2. Du Cibao, de Neybe. 3. De la Croix-des-Bouquets. 4. Fossile de Neybe, de la Croix-des-Bouquets.
	Sel ammoniac.	1. Sel ammoniac en croûte. 2. — des volcans.	1. De la montagne de la Selle. 2. Des mornes du Port-au-Prince.
	Borax.	Borax brut, ou cru.	De Jacqmel, et du Dondon.
	Alun.	1. Alun natif, ou vierge. 2. — de plume, ou fossile. 3. Terre alumineuse. 4. Pierre alumineuse.	1. Du Dondon. 2. De Port-de-Plate. 3. Des environs des volcans du Port-au-Prince. 4. Du Dondon.
	Vitriol.	1. Vitriol vert natif, ou couperose verte naturelle. 2. Sulphate bleu de cuivre natif. 3. Terre vitriolique de cuivre. 4. Vitriol blanc ou de zinc, sulphate de zinc. 5. Terre ou pierre vitriolique.	1. Du Cibao, de Maimon, du Dondon, de Terre-Neuve, du fort Dauphin. 2. Du Dondon, de Jacquemel, de Saint-Yago, de la baie Samana. 3. De Saint-Yago, de la baie de Samana. 4. Du Haut et Bas-Moustique, de Maimon, des mornes du Cap. 5. Du Dondon, de Sainte-Rose, de Port-de-Plate.

Sixième Classe. Les Pyrites. (*Pyrites*).

Divisons.	Genres.	Espèces	Climats
	Pyrites sulfureuses faciles à se décomposer à l'air libre.	1. Pyrite sulfureuse informe. 2. — en globules. 3. — d'alun terrouse.	1. De Plymouth près Jérémie, de Marmelade, du Cibao. 2. *Idem.* 3. Des savannes du Port-à-Piment; de Marmelade, du Cibao.
	Pyrites qui se décomposent difficilement à l'air.	1. Pyrites de fer cristallisées ou fausses marcassites martiales. 2. — brunes martiales. 3. — ocracées. 4. — cuivreuses.	1. De la plaine de Jacob, près les Cayes; de Marmelade, et du Haut et Bas-Moustique. 2. De Plymouth près Jérémie, minéralisées par le soufre; et de Marmelade. 3. Des savannes du Port-à-Piment; de Marmelade, du Haut et Bas-Moustique. 4. *Idem*; de Marmelade, et des montagnes du Port-de-Paix.
	Marcassites.	1. Pyrite écailleuse arsenicale. 2. — d'arsenic blanche. 3. — ou marcassite d'arsenic brune. 4. — ou mine d'arsenic rougeâtre. 5. — grise, cendrée arsenicale. 6. — appelée *pierre de Vulcain*.	1. De Marmelade, des mornes du Port-de-Paix. 2. Des mornes du Port-de-Paix. 3. *Idem.* 4. Procurée par M. de Bermont, zélé minéralogiste. 5. Des mornes du Port-de-Paix; du Haut et Bas-Moustique, en roches de grès. 6. D'Azua, procurée par M. Advenier.

Ordre.	Sous divisions	Genres.	ESPÈCES.	CLIMATS QUI LES RECÈLENT.
	Demi-métaux solides	Arsenic.	1. Arsenic blanc en chaux, ou arsenic vierge.	1. Du Dondon.
			2. — jaune natif; or piment vierge.	2. Du Cibao.
			3. — rouge natif, ou réalgar.	3. *Idem*.
			4. — terre arsenicale.	4. *Idem*.
		Cobalt.	1. Mine de cobalt grise.	1. Du Dondon.
			2. — noire spéculaire.	2. De Cibao.
			3. — vitreuse.	3. De Jacqmel.
			4. — blanche en cristaux.	4. Du Cibao.
			5. — bleue ou azurée.	5. Du Cibao, servant pour les peintures sur porcelaine.
			5. terreuse.	6. D'Azua.
			7. Fleurs de cobalt.	7. Du Dondon.
			8. Nickel.	8. *Idem*.
			9. Kupfernickel.	9. *Idem*.
		Bismuth.	1. Bismuth vierge, ou natif.	1. Du Dondon.
			2. Mine de bismuth grise.	2. Du Cibao.
			3. Fleurs de bismuth.	3. *Idem*.
			4. Mine de bismuth sablonneuse	4. De Port-de-Plate.
		Zinc.	1. Zing vierge ou natif.	1. Du Dondon, du Haut et Bas-Moustique.
			2. Mine de zing blanche.	2. Du Haut-Moustique.
			3. Blende grise.	3. De Cibao.
			4. Blende rougeâtre.	4. *Idem*.
			5. Pierre calaminaire.	5. *Idem*.
			6. Manganèse.	6. *Idem*.
		Antimoine.	1. Antimoine vierge.	1. Du Dondon.
			2. Mine d'antimoine grise striée.	2. Du rocher du côté O. de la baie de Tiburon; et du Dondon.
			3. — cristallisée.	3. Du Dondon.
			4. — solide et compacte.	4. D'Azua.
			5. — en plume.	5. Du Dondon.
			6. — cornée.	6. *Idem*.
	Demi-métal fluide.	Mercure ou vif-argent.	1. Mercure vierge fluide.	1. Des filons de la mine de mercure sur laquelle est bâti le couvent de Cordeliers à Saint-Domingue.
			2. Mine de mercure amalgamée.	2. De San-Yago, en haut de la rivière d'Yaqui, et du Cibao.
			3. Cinabre, ou mine de mercure minéralisée.	3. Du Cibao.

Huitième Classe. Les Métaux. (*Metalla*)

Ordre.	Sous-div.	Genre.	ESPÈCES.	CLIMATS
Métaux imparfaits ou ignobles.	Métaux mous et faciles à fondre.	Plomb.	1. Plomb vierge ou natif.	1. » » » » »
			2. Galène cubique, ou mine de plomb tessulaire.	2. De Jacqmel.
			3. — en grains brillans et chatoyans.	3. De Cibao.
			4. — minéralisée.	4. *Idem*.
			5. Mine de plomb compacte, molle et sulfureuse.	5. *Idem*.
			6. — noire cristallisée.	6. *Idem*.
			7. — blanche spathique.	7. *Idem*.
			8. — cristallisée verte.	8. *Idem*.
			9. — rouge cristallisée, et transparente.	9. *Idem*.
			10. — terreuse, ou pierreuse.	10. *Idem*.
		Étain.	1. Étain vierge ou natif.	1. Des environs de la baie de Samana.
			2. Cristaux d'étain.	2. De Cibao.
			3. Mine d'étain solide ou cristallisée.	3. *Idem*.
			4. — blanche ou spathique.	4. *Idem*.
			5. — minéralisée dans de la pierre ou sable.	5. *Idem*.
	Métaux difficiles à fondre.	Fer.	1. Fer natif ou vierge.	1. Des environs de la baie de Sanama; des mornes du Cap; du Haut et Bas-Moustique.
			2. Mine de fer cristall. ou tessulaire	2. Du pied du morne du Dos-d'Ane dans la plaine du parc; et du morne Pelé du quartier Morin
			3. — ou galène de fer.	3. Des mornes de Terre-Neuve.
			4. — spathique ou mine d'acier.	4. De la rivière de Cavaillon. Acier natif de Plimouth en grains et à facettes.
			5. — compacte à superficie spéculaire.	5. Des mornes arides de l'Hôpital près les Gonaïves; des mornes du Cap, et de Cibao.
			6. — d'un gris cendré.	6. Des mornes de l'Arcahaye; du Cap; du Port-de-Paix, et de Cibao.
			7. — bleuâtre.	7. De Maimon près le Cotuy, mornes du Cap, du Port-de-Paix, et de Cibao.
			8. — noirâtre attirable à l'aimant.	8. De la [illegible] formée par les rivières de la Cascade et de la Broche, près les cayes Jacqme
			9. — hématite en stalact., ou sanguine	9. [illegible], des mornes du Cap, des montagnes d'Ouanaminthe; de Cibao.
			10. — aimant.	10. De Limonade près le Cap; dans les environs de St.-Yago, et près du groupe de Cibao de Maimon près le Cotuy; du fonds des Nègres; du petit morne à Bleki de Limonade.
			11. Émeril.	11. Des mornes Pelés du quartier Morin.
			12. Mine de fer micacée.	12. De Terre-Neuve près les Gonaïves; et des mornes du Cap.
			13. — minéralisée dans [illegible]	13. Des mornes de l'Arcahaye; du fonds des Nègres des Caimites, mornes du Cap.
			14. — minéralisée dans le sable.	14. Des mornes de l'Arcahaye, de l'Anse à Veau, et de la plaine de Jacob près les Cayes.
			15. — [illegible]	15. Du morne des Platons près Torbec; de Tiburon, des Irois, de Dalmarie.
			16. Étites ou pierres d'aigle.	16. *Id.* Celles de Jérémie entre la Voldrogue et la riv. des Roseaux, sont comme des boulets de
			17. Fer nat. mêlé d'arsen., ou mispikel	17. Du Haut et Bas-Moustique.
			18. Manganèse.	18. De Maimon, de Plimouth.
			19. Wolfram ou tungstène minéralisé par le soufre.	19. *Idem*.

1. Du Dondon.
2. Du rocher du côté O. de la baie de Tiburon ; et du Dondon.
3. Du Dondon.
4. D'Azua.
5. Du Dondon.
6. *Idem.*
1. Des filons de la mine de mercure sur laquelle est bâti le couvent d[e]
Cordeliers à Saint-Domingue.
2. De San-Yago, en haut de la rivière d'Yaqui, et du Cibao.
3. Du Cibao.

O. | Huitième Classe. Les Métaux. (*Metalia*).

» »

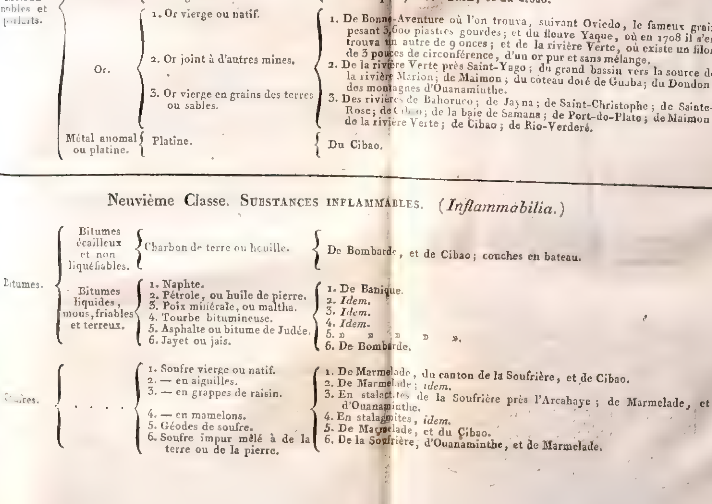
de la baie de Samana.

Métaux imparfaits ou ignobles.

de la baie de Samana ; des mornes du Cap ; du Haut et Bas-Moustique.
orne du Dos-d'Ane dans la plaine du parc ; et du morne Pelé du quartier Mori[n]
de Terre-Neuve.
de Cavaillon. Acier natif de Plimouth en grains et à facettes.
rides de l'Hôpital près les Gonaïves ; des mornes du Cap ; et de Cibao.
le l'Arcahaye ; du Cap ; du Port-de-Paix, et de Cibao.
près le Cotuy ; mornes du Cap ; du Port-de-Paix, et de Cibao.
le formée par les rivières de la Cascade et de la Bioche, près les cayes Jacqm[el]
ornes du Cap ; des montagnes d'Ouanaminthe ; de Cibao.
e près le Cap ; dans les environs de St.-Yago, et près du groupe de Ciba[o]
près le Cotuy ; du fonds des Nègres ; du petit morne à Bleki de Limonade.
Pelés du quartier Morin.
uve près les Gonaïves ; et des mornes du Cap.
e l'Arcahaye ; du fonds des Nègres des Caïmites, mornes du Cap.
le l'Arcahaye, de l'anse à Veau, et de la plaine de Jacob près les Cayes.
s Platons près Torbec ; de Tiburon, des Irois, de Dalmarie.
Jérémie entre la Voldrogne et la riv. des Roseaux, sont comme des boulets de
Bas-Moustique.
de Plimouth.

Végétaux changés en minéraux.	. . . .	1. Bois minéralisé. 2. — converti en charbon terre.
Insectes fossiles. Pétrification de vers. Polypiers, etc.	Pétrifications animales ou zoolites.	1. Polypiers fossiles. 2. Pétrifications de trochi 3. Coquilles fossiles, ou tacites. 4. Vers pétrifiés. 5. Crustacées pétrifiés. 6. Insectes pétrifiés.
Poissons pétrifiés.		1. Pétrifications de poisso 2. D'amphibies.
Oiseaux pétrifiés.		Pétrification d'oiseaux.
Quadrupèdes pétrifiés.		1. Pétrifications de qu pèdes. 2. — d'humains.
Animaux imprimés dans la pierre.		1. Empreintes d'animaux 2. Noyaux de coquilles.
Animaux minéralisés.		Animaux pénétrés de sub minérales.
	Calculs.	1. Calculs ou pierres d gétaux. 2. — des animaux.
	Pierres figurées, ou jeux de la nature et du hasard.	1. Pierres portant l'im végétaux ou d'anima 2. Pierres taillées nature 3. Pierres figurées artific

Sous-divisions.	Genres.	ESPECES.	CLIMATS QUI LES RECÈLENT.
Suite des métaux difficiles à fondre.	Cuivre.	1. Cuivre vierge ou natif.	1. De Maimon.
		2. Mine de cuivre vitreuse rouge.	2. Des environs de la baie de Samana; du Dondon; des mornes du Cap.
		3. — grise.	3. Dans le territoire de Saint-Yagô, et des savannes du Port à-Piment, et du Moustique.
		4. — blanche.	4. De Terre-Neuve, du Dondon, des mornes du Cap, et du fort Dauphin.
		5. — cendrée.	5. De la plaine du Cap, du parc du morne du Dos-d'Ane; des mornes du Cap.
		6. — jaune pâle.	6. De la péninsule entre la Cascade et la Bioche près des cayes Jacquel; et du Dondon.
		7. — jaune d'or.	7. Des mornes de l'Arcahaye; du Dondon; du Haut et Bas-Moustique.
		8. — brune ou hépathique.	8. De Sainte-Rose, du Dondon, des mornes du Cap; et du Haut et Bas-Moustique.
		9. — verdâtre.	9. Du morne Rouge des environs du Cap.
		10. — azurée.	10. Du Donlon, et du fort Dauphin; en filons.
		11. — vitreuse.	11. De Jacquel; en amas.
		12. Vert de montagne ou cryso-colle.	12. Du Dondon, du Haut et Bas-Moustique, et de Cibao.
		13. Malachite soyeuse.	13. Du Dondon, du Haut et Bas-Moustique.
		14. Bleu de montagne.	14. De Port-de-Plate, du Haut et Bas-Moustique, et de Cibao.
		15. Mine terreuse ocracée.	15. Du Donlon, et du fort Dauphin.
		16. — vitreuse noire.	16. De Jacquel, du Dondon, et du Cibao.
		17. — chisteuse.	17. Du Dondon, en couches interrompues.
Métaux nobles et parfaits.	Argent.	1. Argent vierge ou natif.	1. Des environs de Santo-Domingo.
		2. Mine d'argent blanche.	2. A 12 lieues au sud de Saint Yago, du ruisseau de l'Evêque, et de celui des Pierres.
		3. — grise.	3. Des bords de Jayna sur l'habitation Gambon et Guayabal, et du Dondon.
		4. — vitreuse.	4. Entre les hattes Lacroix et de Saint-Michel, près la rivière de Jayna.
		5. — cornée.	5. De Yasica à 12 lieues de Saint-Yago au bord de la rivière; et du Dondon.
		6. — rouge.	6. De Santo-Domingo.
		7. — molle ou grasse.	7. De Port-de-Plate, du Dondon.
		8. — noire.	8. Du canton de la Plate au revers sud des mornes du Port-de-Paix, et s.-o. du Petit-Saint-Louis.
		9. — en poussière ou guhr.	9. Du Dondon.
		10. — en pheme.	10. De Santo-Domingo.
		11. — figurée.	11. De Jacquel; du Dondon, et du Cibao.



Sous-divisions.	Genres.	ESPECES.	CLIMATS QUI LES RECÈLENT.
	Or.	1. Or vierge ou natif.	1. De Bonne-Aventure où l'on trouva, suivant Oviedo, le fameux grain pesant 3,600 piastres gourdes; et du fleuve Yaque, où en 1708 il s'en trouva un autre de 9 onces; et de la rivière Verte, où existe un filon de 3 pouces de circonférence, d'un or pur et sans mélange.
		2. Or joint à d'autres mines.	2. De la rivière Verte près Saint-Yago; du grand bassin vers la source de la rivière Marion; de Maimon; du côteau doré de Guaba; du Dondon; des montagnes d'Ouanaminthe.
		3. Or vierge en grains des terres ou sables.	3. Des rivières de Bahoruco; de Jayna; de Saint-Christophe; de Sainte-Rose; de Cibao; de la baie de Samana; de Port-de-Plate; de Maimon; de la rivière Verte; de Cibao; de Rio-Verderé.
	Métal anomal ou platine.	Platine.	Du Cibao.

Neuvième Classe. SUBSTANCES INFLAMMABLES. (*Inflammabilia.*)

Bitumes.	Bitumes écailleux et non liquéfiables.	Charbon de terre ou houille.	De Bombarde, et de Cibao; couches en bateau.
	Bitumes liquides, mous, friables et terreux.	1. Naphte.	1. De Banique.
		2. Pétrole, ou huile de pierre.	2. *Idem.*
		3. Poix minérale, ou maltha.	3. *Idem.*
		4. Tourbe bitumineuse.	4. *Idem.*
		5. Asphalte ou bitume de Judée.	5. » » » » ».
		6. Jayet ou jais.	6. De Bombarde.
Soufres.	. . . .	1. Soufre vierge ou natif.	1. De Marmelade, du canton de la Soufrière, et de Cibao.
		2. — en aiguilles.	2. De Marmelade; *idem.*
		3. — en grappes de raisin.	3. En stalactites de la Soufrière près l'Arcahaye; de Marmelade, et d'Ouanaminthe.
		4. — en mamelons.	4. En stalagmites, *idem.*
		5. Géodes de soufre.	5. De Marmelade, et du Cibao.
		6. Soufre impur mêlé à de la terre ou de la pierre.	6. De la Soufrière, d'Ouanaminthe, et de Marmelade.

Dixième Classe. Productions des Volcans. (*Producta Ignivomorum*).

[illegible]	Genres.	Espèces.	Climats qui les recèlent.
. . . . . .	Produits des volcans.	1. Pierre ponce. 2. Laves en masse colorée. 3. — en grains ou en cendre. 4. — mêlées de parties salines. 5. — solide et vitrifiée, ou verre des volcans. 6. — scories. 7. Pouzolane nacrée et colorée.	1. » » 2. De Bombarde. 3. *Idem.* 4. *Idem.* 5. *Idem.* 6. Ferrugineuse des savannes du Port-à-Piment. 7. Du morne des Platons près Torbec; d'un rouge vif; des côteaux p[…] la rivière Salée, quartier de Tiburon.

Onzième Classe. Fossiles étrangers a la terre. (*Fossilia heteromorpha*).

Pétrifications végétales et végétaux fossiles.	. . . .	1. Bois fossile. 2. Plantes pétrifiées. 3. Racines et bois pétrifiés. 4. Feuilles et fruits pétrifiés.	1. Des rivières du môle Saint-Nicolas. 2. *Idem*; c'est un gramen. 3. » » » ». 4. » » » ».
[illegible] imprimées sur la pierre.	. . . .	Empreintes de végétaux.	De la rivière du Môle, par ses incrustations.
Végétaux changés en minéraux.	. . . .	1. Bois minéralisé. 2. — converti en charbon sous terre.	1. Converti en pyrites de Jacqmel; en marcassites du Dondon […] Haut-Moustique. 2. Du Port-à-Piment.
Insectes fossiles. Pétrification de vers. Polypiers, etc.	Pétrifications animales ou zoolites.	1. Polypiers fossiles. 2. Pétrifications de trochites. 3. Coquilles fossiles, ou testacites. 4. Vers pétrifiés. 5. Crustacées pétrifiés. 6. Insectes pétrifiés.	1. Du canton de Gris-Gris près Barnet; de la rivière du Môle; de la [...] des Cayes; des mornes du Cap. 2. *Idem.* 3. De la plaine des Cayes; de Léogane, tels qu'ostracites, bucardites, [...] du Cap. 4. Des mornes du Cap. 5. Cancrites du Dondon. 6. Enthomolites de Jean Rabel.
Poissons pétrifiés.		1. Pétrifications de poissons. 2. D'amphibies.	1. Ictyolithes du Dondon. 2. Mâchoire supérieure de lamentin du Port-à-Piment.
Oiseaux pétrifiés.		Pétrification d'oiseaux.	J'ai trouvé une seule fois de ces ornitholites au Port-à-Piment; c'éta[it] [...] tête d'un perroquet.
Quadrupèdes pétrifiés.		1. Pétrifications de quadrupèdes. 2. — d'humains.	1. Du Dondon; c'est un omoplate de cabrit. 2. Des mornes Saint-Marc : le sujet est un fémur.
Animaux imprimés dans la pierre.		1. Empreintes d'animaux. 2. Noyaux de coquilles.	1. Des environs du môle Saint-Nicolas, du Dondon. 2. Du Dondon.
Animaux minéralisés.		Animaux pénétrés de substances minérales.	Oursins procurés par M. Renaud, négociant à Saint-Marc; et du Do[ndon].
	Calculs.	1. Calculs ou pierres des végétaux. 2. — des animaux.	1. » » » » ». 2. De la vessie des porcs ressemblant à un silex triangulaire roulé.
	Pierres figurées, ou jeux de la nature et du hasard.	1. Pierres portant l'image de végétaux ou d'animaux. 2. Pierres taillées naturelles. 3. Pierres figurées artificielles.	1. » » » » ». 2. » » » » ». 3. Des grottes des insulaires d'Haïti.

sous { 1. Converti en pyrites de Jacqmel; en marcassites du Dondon et Haut-Moustique.
2. Du Port-à-Piment.

es.
ı tes- { 1. Du canton de Gris-Gris près Barnet; de la rivière du Môle; de la vi des Cayes; des mornes du Cap.
2. *Idem.*
3. De la plaine des Cayes; de Léogane, tels qu'ostracites, bucardites; du Cap.
4. Des mornes du Cap.
5. Cancrites du Dondon.
6. Enthomolites de Jean Rabel.

ns. { 1. Ictyolithes du Dondon.
2. Mâchoire supérieure de lamentin du Port-à-Piment.

{ J'ai trouvé une seule fois de ces ornitholites au Port-à-Piment; c'étoi tête d'un perroquet.

ıadru- { 1. Du Dondon; c'est un omoplate de cabrit.
2. Des mornes Saint-Marc : le sujet est un fémur.

. { 1. Des environs du môle Saint-Nicolas, du Dondon.
2. Du Dondon.

stances { Oursins procurés par M. Renaud, négociant à Saint-Marc; et du Dond

es vé- { 1. » » » » ».
2. De la vessie des porcs ressemblant à un silex triangulaire roulé.

ıge de
ux.
lles.
.elles. { 1. » » » » ».
2. » » » » ».
3. Des grottes des insulaires d'Haïti.

La confection de ce tableau, fruit d'un long travail, me fut facilitée par M. de Bermont, zélé minéralogiste, qui me procura quantité d'échantillons dont je viens de relater les espèces. Je fus obligé de suspendre mes courses dans l'intérieur des groupes de Cibao, par cause d'une insurrection de la partie espagnole, qui m'obligea de replier sur le Cap. Néanmoins je dois au lecteur plusieurs observations relatives à l'Histoire naturelle de cette partie intéressante, et aux mœurs des paisibles colons espagnols.

La baie de Samana, la rivière Verte près Saint-Yago, celle de l'Yaqui et du Macabon, renferment tant d'or qu'elles le charrient avec leur sable, et entretiennent journellement des orpailleurs uniquement occupés de cette récolte. Un homme actif peut facilement extraire par jour, de ce sable pour une gourde environ de paillettes ou grains d'or, de la forme et à peu près de la grosseur de nos plus petites lentilles. Ces ouvriers se tiennent les jambes dans l'eau, et ramassent le sable au moyen d'une sébile de bois, dont l'intérieur est cannelé ou formé de rainures; ils agitent ce vaisseau en le tournant lorsque le sable est mis à sec, et tout le sable, comme plus léger, se sépare des parties métalliques. Souvent ils sont obligés de plonger dans les endroits les plus profonds. Cet or natif res-

semble quelquefois à des parcelles de mica, ou à de petites marcassites brunes grainues, ou bien encore à de petits grenats rouges et transparens, auxquels on donne alors le nom de *grenats d'or*. On réunit ces parties métalliques pour les mettre en lingots, et si les parcelles se trouvent interposées dans des pierres, on les soumet au lavage, au pilage, à l'amalgame et à l'ignition. Si au contraire, elles se trouvent unies à des métaux étrangers, on fait usage des dissolvans et de la fusion.

Moins ambitieux, et plus paisibles dans leurs habitudes, les colons espagnols négligent des soins qu'il faudroit donner aux dépens de leur repos et de leur douce oisiveté. Ils savent se contenter de si peu, que l'abondance leur paroît au moins inutile. Une vie frugale entretient en eux une santé robuste qui les met au dessus du dégoût de la vie. Des cases recouvertes des taches du palmiste dans tous leurs sens, ont pour base quatre pieux fichés en terre. Leurs meubles consistent en un hamac, ou plus souvent un cuir de bœuf, une table d'acajou, quelques chaudières, des gamelles, des canaris d'une poterie si mince, que l'eau en transude, et du bois de chandelle qui sert à les éclairer.

Heureux au milieu de cette vie simple et

exempte de besoins, ils ne sont point contrariés par l'ambition, ou par des désirs qu'ils ne pourroient remplir; c'est pourquoi ils se laissent voluptueusement aller à leur penchant naturel, à cette tranquille indolence qui les retient une grande partie du jour dans un hamac suspendu à deux arbres, où ils se balancent, et jouissent de la vue de la verdure, en récréant doublement leur sensuelle imagination par le son d'une guitare qui pourtant finit par les endormir.

Leur frugale nourriture, que les hommes prennent séparément, se réduit à du poisson salé, à du tassau et de l'ooille; ces mets sont fortement assaisonnés de piment, de thym et de tomates. Les Espagnols boivent de l'eau qu'ils aiguisent quelquefois avec un peu de tafia. Ils remplacent le pain par les patates, les ignames, le tailleau ou chou caraïbe, la cassave et le riz. Ils font usage de café au déjeûner, et de chocolat à souper. Dans l'intervalle de ces repas ils aiment à flatter leur palais avec des pistaches de terre (1) crues, ou plutôt torréfiées

---

(1) Voyez le Traité de l'arachide ou pistache de terre, et sa naturalisation sur le sol français, par le savant et utile observateur C. S. Sonnini. Cet ouvrage, dont M. le rédacteur du Courrier de l'Eu-

sous la cendre chaude, au milieu de leurs enveloppes.

Cet esprit d'insouciance engage les Espagnols à cultiver peu, si ce n'est quelques comestibles qui n'exigent pas beaucoup de soin, ou du tabac avec lequel ils font des échanges. Ils élèvent beaucoup de troupeaux, et ont de fort beaux haras, dont ils vendent les produits dans la partie française. Leurs chevaux qu'ils appellent *bayahondros*, sont vigoureux et les plus estimés. Leurs hattes, qui ont pour chef un majoral, ont également des *pionniers* ou lanciers, qui veillent aux animaux, les rassemblent au besoin, et les soignent quand ils sont malades, ou, à courses de cheval, les prennent à l'éperlin lorsqu'il s'agit de les vendre. Cet exercice très-fatigant, et par cela même paroissant incompatible avec le caractère indolent de l'Espagnol, lui convient néanmoins, en raison de l'indépendance qui en est la prérogative.

Les Espagnols tirent également parti des salines naturelles du pays; néanmoins elles sont mieux exploitées dans la partie française. Il est

---

rope a rendu un compte favorable le 31 juillet 1808, est un de ceux qui tendent à prouver combien les sciences et l'agriculture ont d'obligation à ce zélé naturaliste.

curieux de voir la blancheur éblouissante des piles de sel contraster avec la verdure d'alentour. Ces grands évaporatoires de la Nature sont mis en jeu par l'action du soleil. On choisit pour marais salans, ceux dont le terrain est toujours recouvert par les grandes marées. On leur donne la forme d'un carré long, creusé d'environ trois pieds, et dont on aplanit la superficie après l'avoir enduite de terre glaise propre à y retenir l'eau de mer, au moyen des écluses pratiquées à cet égard. On laisse l'eau à la hauteur d'un demi-pied environ, et l'on confie le soin de son évaporation au soleil, à l'air, et surtout à l'influence du vent de nord-ouest, sous la direction duquel on doit établir les marais salans. Après quelque tems d'évaporation, on trouve des amas de cristaux de sel marin qu'on sépare et qu'on égraine, si je puis le dire, pour en former des tas ou piles qu'on laisse égoutter sur la terre sèche. On transporte ce sel dans des paniers troués qui laissent filtrer l'eau qui s'opposeroit à une parfaite siccité.

Les salines remarquables de la partie française sont : celles du Port-à-Piment, parmi lesquelles on distingue particulièrement celles anciennes du Port-de-Paix, de la Tortue, et du Port-à-l'Écu; celles existantes de l'anse de Cory-

don, des Gonaïves, de l'Artibonite, du Grand-Ilet, de la Grande-Saline, même quartier; et des îles Turques, au débouquement de Saint-Domingue, où surtout les sauniers s'enrichissent promptement. Ces établissemens produisent beaucoup; et comme dans l'île tout est spéculation, on estime qu'un nègre employé aux salines, peut rapporter environ, de produit net, cinquante portugaises par année à son maître. Le sel de Saint-Domingue est plus stypique que celui d'Europe, en raison de sa prompte épuration; c'est pourquoi il racornit les viandes et les poissons, pour la préparation desquels on l'emploie; c'est par cette raison aussi qu'il est âcre et amer au goût, preuve qu'il contient du sel de glauber et du sel marin à base terreuse.

On trouve dans plusieurs endroits de la colonie, outre les cavernes souterraines qui servirent de refuge aux Indiens proscrits et poursuivis par les Espagnols, des grottes minéralogiques qui offrent en ce genre de grandes richesses pour le naturaliste, et de beaux sujets pour le religieux contemplateur. On remarque particulièrement aux environs des Gonaïves, sur l'habitation de M. de Ville-Blanche, une grotte très-vaste, composée de plusieurs galeries qui se communiquent, et dont les parois ont

été

été sculptées par les naturels du pays ; son entrée est beaucoup plus commode que celle de l'habitation Dubéda, même quartier, dont l'accès est très-difficile : on n'y peut pénétrer qu'en rampant sur le ventre ; mais cette première difficulté étant vaincue, on y admire des palais en albâtre, dont les colonnes ou stalactites, souvent torses, offrent à l'œil curieux les plus belles décorations. Cette visite intéressante ne doit néanmoins être entreprise que par des personnes que le sifflement des serpens, ou le vol assoupissant de larges chauves-souris ne peuvent effrayer ; car, souvent au milieu des remarques, l'aile de ces sangsues volantes vient éteindre le flambeau qui sert à diriger les pas ; et l'on se trouveroit alors dans une perplexité, funeste pour une imagination craintive et vaporeuse, si l'on ne s'étoit muni de plusieurs flambeaux, d'un briquet, d'étoupe et d'alcali volatil fluor, contre les reptiles ou insectes venimeux qui fourmillent dans ces lieux obscurs et humides dérobés au jour, et que les rayons vivifians du soleil ne viennent jamais embellir.

Il suinte et dégoutte continuellement des voûtes de ces cavernes, une eau chargée de principes lapidifiques, et dont la réunion forme, par son évaporation, ces concrétions, ces stalactites et stalagmites, dont les cassures, brillantes

à la lumière, offrent le plus bel éclat du verre.

Il existe une autre grotte minéralogique dans la baie des Barradères, dont M. Moreau-de-Saint-Méry a donné la description la plus élégante : elle contient aussi des concrétions pierreuses et des albâtres.

La caverne appelée *grotte de la Mare-à-Savon*, d'où émanent des exhalaisons suffoquantes; celle du Borgne, où l'on trouve encore des ossemens humains, des fétiches et des poteries anciennes; celle du nord de la pointe aux Coquillages, île de la Tortue; celle de l'anse du Cabaret, même lieu; celle très-curieuse de la voûte à Minguet, dans le cantonnement du Dondon, et qui servoit de temple aux insulaires; toutes ces voûtes oubliées, et présentement désertes, portent involontairement l'ame à la méditation sur la durée des êtres, rappellent à l'homme son néant; et leur étude réfléchie devroit servir de frein à l'ambition démesurée qui y foule des cendres ou des ossemens qui ont existé !

Les groupes de Cibao, et plusieurs autres quartiers de la colonie, fournissent également du soufre qu'on extrait de leur sein sous différentes formes, telles que celui appelé *vierge* ou *natif*, qui est transparent, et souvent de couleurs variées; d'autre en masses irrégulières

et de couleur citrine : celui-ci se trouve groupé sur du gypse ou de la terre calcaire ; enfin, certaines minières en fournissent des prismes hexagones, ou des géodes cristallisées intérieurement en aiguilles très-fines.

Mes courses d'Histoire naturelle étant momentanément terminées, je retournai à l'Artibonite, et je me rendis auprès de l'administrateur de Saint-Marc, pour obtenir un certificat des sommes perçues par la république sur nos habitations, pendant la durée de nos séquestres, afin de me les faire rembourser ou en bons sur France, ou en acquits d'impositions, jusqu'à concurrence de pareille somme; mais l'administrateur, après avoir éludé ma proposition, en remit la solution au lendemain, et finit par me dire qu'il n'y avoit point de registres exacts des procès-verbaux de séquestres apposés, et me renvoya au préposé de la petite rivière de l'Artibonite, qui me fit la même réponse (1).

Je me trouvai avec M. G***, négociant du Port-au-Prince, qui me rapporta deux traits en faveur de la franche maçonnerie, que je

(1) Je cite ce trait, quoique personnel, afin de donner à connoître le monopole qui régnoit alors, et qui frustra les propriétaires de leurs espérances.

ne dois pas cacher sous le silence. M. G*** venoit de charger à son compte une goélette qu'il avoit expédiée pour le Cap. Il fut pris par le Pélican, croiseur anglais, et conduit à la Jamaïque. Sur les attérages il s'aperçut, à un geste, que le capitaine anglais étoit zélé franc-maçon; il fit donc le signe de détresse. Alors son vainqueur le traita avec bonté, lui servit de caution à la Jamaïque, et l'en fit repartir avec une autre goélette chargée au compte de ce zélé protecteur.

De retour au Port-au-Prince, M. G*** fut mis en réquisition pour marcher contre Rigaud, commandant alors la partie du Sud, soulevée contre Toussaint-Louverture; il fut blessé dans une affaire, et tomba au pouvoir d'un détachement de mulâtres qui le conduisirent à Rigaud, qu'autrefois il avoit reçu franc-maçon. Au moment d'être fusillé avec plusieurs autres blancs, ainsi que lui prisonniers, il fit à Rigaud le signe de détresse, qui lui sauva la vie.

Le mercredi 4 avril, je vis arriver sur l'habitation de l'Etable, un courrier qui m'annonça l'adjudant-général Huin, qui venoit nous y voir. Envoyé en France par Toussaint-Louverture, il venoit m'offrir une place à bord de la frégate qui devoit le transporter. Il resta deux jours avec nous, et m'emmena au Port-

au-Prince, sous le prétexte d'y aller faire mes dépêches pour l'Europe. Nous partîmes le vendredi 6 avril, après le dîner, pour aller coucher à Saint-Marc, où, grace à l'autorité de mon compagnon de voyage, on nous ouvrit les portes de la ville, quoiqu'après la retraite battue; et nous allâmes descendre chez le commandant de la place, à qui mon ami recommanda vivement les réclamations que je pourrois lui faire concernant la police de notre habitation.

Le commandant Bernard nous fournit d'excellens attelages qui nous transportèrent promptement à l'Arcahaye, non sans quelque danger; car, en côtoyant la mer, une barge de Rigaud qui nous avoit aperçus, dirigea son beaupré de manière à mettre pied à terre avant notre passage. En effet, nous arrivâmes près d'elle à portée de pierriers, et entendîmes distinctement les cris de rage des mulâtres, désespérés de nous voir leur échapper.

M. Huin parla de moi avec assez d'avantage à tous les propriétaires, pour que tous m'offrissent un asile et des attelages dans les courses d'Histoire naturelle que je devois faire plus tard dans cette partie de la colonie. Un d'eux entr'autres, ayant su par mon ami quel doux effet produisoit la vue d'une rose sur mon imagination, poussa la galanterie jusqu'à en faire

déposer, à mon insçu, un superbe bouquet sous ma mousticaire, autant pour embaumer l'air qui m'environnoit, que pour me procurer une agréable surprise dont je fus très-reconnoissant.

Nous déjeunâmes le lundi 9 avril, chez M. Elie, médecin, d'où la cavalcade, après avoir rapidement traversé le bourg de l'Arcahaye, où l'on prit les armes pour le passage du député, se rendit pour dîner sur l'habitation Bonnet. On me fit examiner les sucreries de cet aimable propriétaire, et la position favorable de son habitation située à proximité du rivage où se trouve un embarcadère pour l'utilité de la sucrerie.

Nous reprîmes notre route pour le Port-au-Prince, et M. Bonnet, qui grossit notre cavalcade, me sachant amateur passionné des beautés de la Nature, m'engagea à nous laisser devancer, et à mettre pied à terre toutes les fois qu'il se présenteroit l'occasion de faire des remarques. Je fus sensible à cette complaisance, et je le priai de guider mes pas incertains. M. Bonnet, après m'avoir fait observer de pures fontaines sombrement ombragées et placées sur le bord de la route, comme pour y être utiles au voyageur fatigué, me fit apercevoir, aux exhalaisons fétides dont l'atmosphère étoit imprégné, que nous n'étions qu'à un quart de lieue des sources

puantes de la Croix-des-Bouquets. Ces sources tiennent en dissolution un sulfure alcalin ou hépar, produit par la combinaison de la chaux avec le soufre, par la voie chaude et humide. La décomposition de ce sulfure par l'acide muriatique, produit un gaz hépatique sulfuré, dont la présence se reconnoît à la couleur jaunâtre des bords de ces sources qui changent de couleur à mesure qu'elles reçoivent l'action de l'air; c'est pourquoi on les voit successivement passer d'une teinte verte aigue-marine, à celle noirâtre qu'elles ont contractée en se réunissant à la mer. Cette combinaison avec une matière calcaire recouvre la superficie de cette eau transparente et limpide, tantôt verte, tantôt d'un bleu d'azur, d'une croûte lamelleuse, friable sous les doigts, et comparable à celle qui se forme au dessus de l'eau de chaux.

Après cet examen analityque, nous nous rendîmes au Port-au-Prince, d'où nous repartîmes le surlendemain pour le Cap, où la frégate attendoit MM. Huin et d'Hébécourt, députés du général en chef. Les jours qui précédèrent leur départ, furent marqués par des fêtes qui durèrent jusqu'au moment où je vis enfler les voiles de leur vaisseau.

Le 29 avril, le général en chef Toussaint

Louverture me fit appeler à son état-major, pour me remettre l'ordre suivant :

Au Cap, le 20 floréal an VIII.

« Le général en chef Toussaint-Louverture,

» Laissez librement voyager dans les départe-
» mens du Nord et de l'Ouest de Saint-Domingue,
» en y comprenant la partie espagnole conquise,
» le citoyen Descourtilz, naturaliste, suivi d'un
» guide, faisant des courses d'Histoire naturelle.

» Enjoignons à tous les commandans, de lui
» prêter aide, secours et assistance au besoin,
» et de ne point souffrir qu'il lui soit apporté
» aucun empêchement quelconque, l'objet de
» ses recherches ayant pour but de faire florir
» les sciences.

» Délivré au quartier-général du Cap, lesdits
» jour, mois et an que dessus ».

Signé, *le général en chef*,
TOUSSAINT-LOUVERTURE.

Avant de retourner à l'Artibonite, je me rendis chez M. Viaud, capitaine d'un brick nantais armé, et qui étoit sur son départ pour l'Europe. Ce marin phlematique et encore en convalescence, ayant eu confiance en mes conseils, avoit exactement suivi le régime que je lui avois prescrit dans la fièvre jaune, qui fut sur le point de l'enlever à ses connoissances.

Comme il jouissoit d'une meilleure santé, il me proposa une promenade sur le bord de la mer, dans laquelle il me raconta deux traits qui caractérisent l'originalité des matelots. Ces marins en général, me dit-il, arrivant d'un long voyage, sont comparables à l'enfant privé longtems de ses joujous; car, ayant éprouvé des privations en tous genres pendant des traversées quelquefois fatigantes, ils cherchent à s'en dédommager, en s'abandonnant à tous les excès de leur fantaisie, pendant que dure la somme de leurs appointemens.

Un de mes matelots, continua M. Viaud, facétieux et original, ayant débarqué avec une garde-robe plus que modique, loua néanmoins sur-le-champ un superbe cheval bien harnaché, pour avoir le plaisir de se carrer dessus; et comme un marin ne rêve qu'ancres et cordages, le mien se mit en selle, tenant un grappin à la main, sans qu'on pût deviner la cause d'une semblable prévoyance. Mais notre matelot fort mauvais cavalier, et se rendant justice à cet égard, n'avoit osé affronter les sauts périlleux de son coursier plein d'ardeur, sans avoir avec lui de quoi tempérer au moins une fougue qui pouvoit lui devenir funeste. Il avoit eu la précaution, en mettant le pied à l'étrier, de faire tenir par deux nègres, qu'il paya largement, la

bride de ce cheval fringant; mais au mot de, *lâchez*, le coursier est déjà dans l'espace qu'il franchit avec la rapidité de l'éclair, au grand mécontentement du sujet de Neptune, qui cherche en vain à mettre en panne, et ne peut modérer l'ardeur de ce nouveau Pégase. Etonné par le sifflement du vent qui sur l'onde ne l'épouvanta jamais, et ayant plutôt bravé le roulis et le tangage que les mouvemens précipités qui lui faisoient perdre l'équilibre, il ne voit d'autre moyen d'éviter une mort certaine, que de jeter son grappin au milieu d'un tas d'ordures qu'il rencontre fort heureusement. Bientôt il éprouve une secousse terrible qui le fait chanceler, puis une seconde qui fait rompre la corde par l'animal effrayé et devenu indomptable. Enfin l'écuyer troublé, perd la carte, est désarçonné, et tombe dans un autre tas d'ordures, peu satisfait de son expérience.

Cette scène burlesque, continua M. Viaud, piqua d'amour propre le reste de l'équipage, qui résolut de tenter un tout autre succès. Ils louèrent un fiacre qu'ils affublèrent de voiles, et qu'ils ornèrent au dehors, à la faveur des portières, de rames ou avirons, et d'autres instrumens de navigation. Déjà les soupentes cédoient sous le poids énorme d'un aussi pesant fardeau, autant que sous celui des matelots

placés sur l'impériale, dedans la voiture, et sur son train, lorsque ceux qui servoient de laquais, et n'avoient à craindre que la réaction de la commotion, voulant rire aux dépens de leurs camarades, s'avisèrent de jeter en terre deux grappins au moment où les chevaux alloient le plus vîte. La voiture fut brisée, démantibulée; et, ce qui troubla les plaisirs de cette fête, deux marins furent grièvement blessés par le démembrement de l'impériale. Cette digression paroîtra peut-être inutile, mais je devois ces anecdotes au lecteur, comme fruits de mes observations sur les mœurs des différentes classes d'hommes que j'ai eu occasion d'étudier pendant le cours de mes voyages.

Mon journal m'en fournit deux autres que voici. Les colons aiment les bons mots, les saillies, et leur plaisir est de s'y exercer avec les nouveaux arrivés. Un habitant avoit réuni une nombreuse société, mais le repas qui l'avoit rassemblée, fut interrompu par une alarme donnée au sujet d'un magasin à café, auquel un nègre infidèle venoit de mettre le feu. Le propriétaire qui, par somptuosité et ostentation, ne vouloit point quitter si bonne place que la cloche ait préalablement appelé les nègres de son atelier, se transporta néanmoins au lieu de l'incendie, pour en arrêter les progrès. Tout

étant apaisé après la perte presque générale de cette denrée justement estimable, un de ses amis, voulant rappeler à dîner la gaieté précédente, proposa à l'hôte malheureux de composer ensemble pour ce qui avoit échappé à la fureur des flammes. Sur le dire du vendeur qui prit fort bien la plaisanterie, l'acheteur se récria beaucoup, en observant qu'en conscience il lui paieroit volontiers plus cher, en raison de sa première torréfaction qui le rendoit potable sans aucun autre apprêt.

Un autre jour, après un dîner où Bacchus avoit ceint le front des convives de son pampre assoupissant, on vint à crier : *Au chien enragé !* Tous de courir aux armes, lorsqu'un d'eux se rendant plus de justice, et se regardant hors d'état d'ajuster l'animal avec succès, alla s'asseoir près de la rivière, dans le dessein de s'y jeter à la première menace du chien, qui devenoit impuissante d'après son horreur pour l'eau, dans cette horrible maladie. Cette prévoyance ne supposoit point une entière absence de raison.

On passe, comme on le voit, fort gaiement son tems à Saint-Domingue ; mais il s'en faut bien que tous les jours soient comptés par des jouissances, souvent ou plutôt toujours troublées par la crainte de succomber au poison dont les nègres

font fréquemment usage. Il est cependant une remarque digne d'être citée; c'est que depuis que les nègres anarchistes ont secoué le joug de l'esclavage, ils font moins souvent usage du poison pour exercer leur vengeance envers les blancs, contre lesquels ils conserveront toujours une envieuse antipathie, attachée aux prérogatives dont jouissent les derniers, quoique dans leur asservissement. Les nègres ont d'autres moyens de se venger, et emploient les tristes instrumens que leur fournit leur ame peu délicate; c'est pourquoi ils profitent de leur prépondérance actuelle pour vexer la couleur blanche, l'humilier dans toutes les circonstances qui se présentent, par des actions d'éclat, des vols, ou des injures qui restent impunies. « Toi puni » moué, moué puni toi astor »! Tel est leur cri unanime.

Je fis un nouveau voyage au Port-au-Prince; et le propriétaire d'une habitation où je dînois, me parla, comme témoin oculaire, de deux animaux intéressans par leur instinct prodigieux, et me cita deux traits d'une fidélité bien peu commune. M. G***, son ami, confia à son chien danois un paquet d'argenterie pour le porter à son habitation; ce serviteur fidèle ne pouvant suivre la voiture, resta derrière, et fut malheureusement rencontré par un nègre-

marron qui, convoitant bientôt le dépôt du messager intelligent, l'attaqua et lui assena plusieurs coups de sabre, qui pourtant ne lui firent point lâcher prise. Le danois se sentant affoibli par la perte de son sang, et voulant être utile à son maître jusqu'au dernier moment de sa vie qu'il sentoit approcher, parvint à se soustraire aux mauvais traitemens du nègre qui, d'ailleurs apercevant un voyageur, s'enfonça promptement dans les halliers; mais le pauvre animal n'eut que le tems d'arriver à l'habitation, et d'aller déposer aux pieds de son maître désolé le dépôt qui lui avoit été confié, et de mourir sans se plaindre, témoignant par son dernier regard combien il s'estimoit heureux d'avoir pu le payer de ses soins.

Un autre trait non moins surprenant, et dont les exemples sont plus rares, c'est l'attachement d'un haras pour son maître. On sait qu'en général les perroquets montrent peu d'affabilité, peu d'intelligence, rien de sémillant dans le caractère; mais le haras dont je veux parler, fait exception à la règle commune, et mérite une apothéose distinguée. Le maître de cet oiseau qui avoit été également son père nourricier, tomba malade et mourut en peu de jours. Le haras, dès le commencement de la maladie, ne quitta pas le lit de son bienfaiteur, et refusant toute nourriture, il

perdit la vie en appelant jusqu'au dernier moment le maître qu'il regrettoit, et qu'il ne pouvoit remplacer.

Je dois aussi quelques larmes au souvenir d'un beau trait de piété filiale. M. D***, mon ami, venoit de perdre son père; ce sexagénaire ne marchoit point assez vîte vers son tombeau, il fallut qu'un jeune homme l'invectivât dans une affaire d'intérêt, pour qu'il en survint un duel dans lequel le vieillard succomba, autant par l'adresse de son adversaire, que par la précision fatale d'armes à double détente. Le fils qui voulut en vain se battre à la place de son père, et égaliser les armes par l'âge, ne put obtenir cette faveur, mais il étoit présent. Que devint-il lorsqu'il vit tomber l'auteur de ses jours, luttant en vain sur l'arène ensanglantée contre une mort prochaine. Ce digne fils ne pousse qu'un cri, il se jette sur son père, et dans l'espoir de le rappeler à la vie, il applique ses lèvres sur la plaie pour en sucer le sang et détourner un épanchement interne. En vain on lui dit qu'il n'y avoit plus d'espoir. « Tant que je sentirai son cœur battre, s'écria M. D*** en sanglotant et la main appuyée sur le côté gauche de son père, je ferai mon devoir »! Mais, hélas! soins superflus! on vit bientôt la main du jeune homme se retirer lentement, et lui-même

tomber sans connoissance sur le corps de son malheureux père.

Je terminerai ce volume par une notice sur les eaux de Boynes, connues sous le nom de *sources chaudes du Port-à-Piment*, que j'extrais d'un Almanach imprimé au Port-au-Prince.

Les eaux thermales du Port-à-Piment sont salino-sulfureuses et chaudes au quarante-deuxième degré du thermomètre de Réaumur ; elles sont d'une limpidité parfaite, sans goût, et n'ont qu'une odeur supportable de foie de soufre volatil, exactement semblable à celle que répand un œuf dur dont on ôte la coque pendant qu'il est chaud. D'après une analyse chimique faite avec soin, il est constant qu'elles contiennent, 1°. de l'alcali minéral ou natron; 2°. du soufre naturel ; 3°. du foie de soufre volatil, ou vapeur hépatique; 4°. du sel marin à base d'alcali minéral; 5°. du sel marin calcaire; 6°. du sel de glauber; 7°. une terre calcaire très-divisée ; 8°. une huile légère de la nature du pétrole.

Cette eau est douce au toucher, comme si elle étoit chargée d'essence de savon; elle blanchit et adoucit singulièrement la peau. Les eaux du Port-à-Piment sont parfaitement en rapport avec celles de Barrège; elles ont sur ces dernières l'avantage qu'on peut les prendre en tout tems.

Ces

Ces eaux minérales sont apéritives, diurétiques, toniques et vulnéraires. Elles sont spécifiques contre les rhumatismes, la fièvre invétérée et toute sorte d'obstructions. Elles guérissent la jaunisse, l'œdème général, les pâles couleurs, les fleurs blanches, et rétablissent les secrétions supprimées. Elles dissipent les tumeurs écrouelleuses, les exostoses, les ankyloses, les dépôts goutteux; attaquent la pierre dans la vessie, et font rendre des graviers. Elles guérissent les ulcères les plus rebelles, la galle, les dartres et les affections psoriques de toute espèce. Associées à l'usage des anti-syphilitiques, elles délivrent de tous les accidens occasionnés par les mauvais effets du mercure mal administré, les caries des os, en procurant l'exfoliation, les tumeurs aux glandes, les ulcères fistuleux et carcinomateux, et tous les symptômes de la maladie syphilitique la plus confirmée. Mais ces mêmes eaux seroient contraires à ceux qui sont dans le dernier degré de pulmonie, de diarrhée scorbutique invétérée, et à tous ceux qui sont menacés d'une inflammation prochaine au foie ou à la poitrine. Elles seroient nuisibles aussi dans la plupart des hémorragies.

Les établissemens de ces eaux, sous la direction de M. Gauché, qui en est le propriétaire, sont très-commodes, dans une situation agréable,

et ornés de la plus belle promenade de la colonie. Ils ne sont éloignés du Port-à-Piment que de deux petites lieues, et l'on s'y rend par un beau chemin de voiture.

Après toutes ces observations, je partis du Port-au-Prince pour l'Artibonite, où je me livrai au travail sur l'anatomie comparée du crocodile de Saint-Domingue, qui commence le troisième volume de ces Voyages.

Fin du second Volume.

TABLE

Des matières du Tome second.

Fin de la Table.



